



Division de l'Afrique de l'Ouest et du Centre
de la Conférence Générale

- 2 0 2 4 -
COMITÉ DE FIN D'ANNÉE

**APPELÉS
À ÊTRE**
Fidèles
**COMMANDEMENTS
DE DIEU
ET FOI DE JÉSUS**



I WILL
GO

REACH
THE WORLD 

ATTEINDRE LE MONDE

J'IRAI

**Appelés à être Fidèles:
Commandements de Dieu et
Foi de Jésus**

COMITÉ DE FIN D'ANNÉE

**PROGRAMME ET ORDRE DU
JOUR**

DU

**COMITÉ EXÉCUTIF DE LA DIVISION DE
L'AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE**

Du 03 au 05 novembre 2024

Grand-Bassam, Abidjan

Côte d'Ivoire

Table des matières

<u>PROGRAMMES QUOTIDIENS</u>	1-2
<u>PARTICIPANTS</u>	3-7
<u>COMMISSIONS PERMANENTES ET SERVICES</u>	8
<u>GLOSSAIRE DES MOTS ET ACRONYMES SOUVENT UTILISES</u>	9-12
ORDRE DU JOUR	
<u>POINTS GENERAUX</u>	13-18
<u>POINTS DES REGLEMENTS</u>	36-89
<u>ORDRE DU JOUR PAR ACCORD DE CONSENTEMENT</u>	137-173

<u>Programme Quotidien</u>	<u>Ordre du jour Général</u>	<u>Points de Règlements</u>	<u>Agenda Consensuel</u>
--------------------------------	----------------------------------	---------------------------------	--------------------------

PROGRAMMES QUOTIDIENS

CONCILE DE FIN D'ANNEE 2024

Sabbat, 2 novembre, 2024

6:30 – 7:30	Petit déjeuner
7:45 – 8:00	Session de Prière d'Intercession - Association Pastorale
8:00 – 10:00	École du Sabbat – Emmanuel Kra
10:30 -12:30	Le Culte Divin – Pierre Omeler
1:00 – 2:30 pm.	Déjeuner
2:30 – 5:00 pm.	Symposium d'Évangélisation.
5:00 pm.	AJOURNEMENT

Dimanche, 3 novembre 2024

06:30 - 07 :30	Petit déjeuner	
07:30 – 07:50	Comité de Direction de la Session	
07:45 - 08 :00	Session de Prière	- Association Pastorale
08:00 – 09:00	Méditation/ Séance de Prière	- Magdiel Perez Schulz
09 :00-09 :15	Pause	
09 :15 – 13 :00	Session du Concile	
13 :00- 14 :30	Déjeuner	
14 :30 – 17 :00	Session du Concile	
17:00	A J O U R N E M E N T	
17 :00 – 17 :15	Réflexion	- Elisabeth Sanguesa Abenia

Lundi, le 4 novembre 2024

06:30 - 07 :30	Petit déjeuner
----------------	----------------

Programme Quotidien	Ordre du jour Général	Points de Règlements	Agenda Consensuel
-------------------------------------	---------------------------------------	--------------------------------------	-----------------------------------

07:30 – 07:50	Comité de Direction de la Session	
07:45 - 08 :00	Session de Prière	- Association Pastorale
08:00 – 09:00	Méditation/ Séance de Prière	- Elbert Kuhn
09:00 - 09 :15	Pause	
09:15 – 13:00	Session du Concile	
13 :00- 14 :30	Déjeuner	
14:30 – 17:00	Session du Concile	
17:00	A J O U R N E M E N T	
17 :00 – 17 :15	Réflexion	- Gabriel Boakye-Dankwa

Mardi, le 5 novembre 2024

06:30 - 07 :30	Petit déjeuner	
07:30 – 07:50	Comité de Direction de la Session	
07:45 - 08 :00	Session de Prière	- Association Pastorale
08:00 – 09:00	Méditation/ Séance de Prière	- Sabrina Cotton Desouza
09 :00 - 09 :15	Pause	
09:15 – 13:00	Session du Concile	
13:00 – 14 :30	Déjeuner	
14:30 – 17:00	Session du Concile	
17:00	A J O U R N E M E N T	
17:00 – 17:15	Réflexion	- Kwame Boakye Kwanin

<u>Programme Quotidien</u>	<u>Ordre du jour Général</u>	<u>Points de Règlements</u>	<u>Agenda Consensuel</u>
--	--	---	--

PARTICIPANTS

CONFERENCE GENERALE (6)

1. *Pierre Omeler*
2. *Perez Schulz Magdiel*
3. *Myra Omeler*
4. *Elbert Kuhn*
5. *Sabrina Cotton De Souza*

CG RMA (1)

DIVISION DE L'AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE (28)

6. *Michael Wayne Dant*
7. *Olatunde Afolayan*
8. *Emmanuel Amegnito*
9. *Alfred Kwasi Asiem*
10. *Mawuena Assogba*
11. *James Kwaku Badu*
12. *Abraham Bakari*
13. *Juvenal Balisasa*
14. *Markus Musa Dangana*
15. *Stella Love Drah*
16. *Ugochukwu Elems*
17. *Frederick Falayi*
18. *Jallah S. Karbah*
19. *Alexis Kouadio*
20. *Emmanuel Koffi Kra*
21. *Kwame Boakye Kwanin*
22. *Paul Amo Kyeremeh*
23. *Jane Onyinye Nwarungwa*
24. *Josiah Chijioke Nwarungwa*
25. *Abraham Dada Obaya*
26. *Nathan Teye Odonkor*
27. *Margaret Erica Osei-Bonsu*

[Programme
Quotidien](#)

[Ordre du jour
Général](#)

[Points de
Règlements](#)

[Agenda Consensuel](#)

UNION MISSION DU CAMEROUN (2)

UNION MISSION DE L'AFRIQUE CENTRALE (2)

UNION FEDERATION DE L'EST DU NIGERIA (3)

UNION MISSION DE L'EST DU SAHEL (2)

UNION MISSION DU NORD DU GHANA (3)

UNION FEDERATION DU NORD DU NIGERIA (3)

UNION FEDERATION DU SUD DU GHANA (3)

UNION MISSION DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (2)

UNION FEDERATION DE L'OUEST DU NIGERIA (3)

28. Robert Osei-Bonsu

29. Oyeleke A. Owolabi

30. Isaac Owusu-Dankwa

31. Paul Adu Sampah

32. Selom Kwasi Sessou

33. Omobonike Sessou

34. Marie Assemian Tano

35. Vincent Roger Same

36. Dang Cecile Valery epse Ndzono

37. Assienin Grah Salomon

38. Yves Eric Ouata

39. Basse E. O. Udoh

40. Solomon Onyedinachi Okonu

41. Etete Michael Adam

42. Djossou Adjeoda Comlan

43. Bertin Lokossou

44. Kwame Annor-Boahen

45. Matilda Obeng Kyere

46. Henry Afoakwa Brenya

47. Ishaya Istifanus

48. Jedidah James Jamo

49. Haruna Bitrus Samuel

50. Thomas T. Ocran

51. Michael Obeng Asa

52. Birgitte Adoma Oppong-Mensah

53. James Kwaku Badu

54. Wilphred Samuel Taylor

55. Ezekiel Adeleye

56. Busayo Sule

[Programme
Quotidien](#)

[Ordre du jour
Général](#)

[Points de
Règlements](#)

[Agenda Consensuel](#)

UNION MISSION DE L'OUEST DU SAHEL (2)

ADVENT PRESS (1)

BABCOCK UNIVERSITY (1)

VALLEY VIEW UNIVERSITY (1)

INVITE REGULIER GCAS (1)

INVITES SPECIAUX (INSTITUTIONS CG)

ADRA AFRICA (1)

ADVENTIST UNIVERSITY OF AFRICA (2)

AAIM (1)

AWR – Africa (1)

Hope Channel (1)

Adventist Risk Management (1)

SAFELIZ (3)

Stanborough Press (1)

Projet ENCYCLOPEDIA de la CG (1)

OCI

ASI

CONSEILLERS JURIDIQUES (2)

57. *Ebiere Gillo*

58. *David Vivian Njock*

59. *Danilson Correia*

60. *Kingsley Osei*

61. *Ademola Tayo*

62. *William Koomson*

63. *Mpozembizi Furaha*

64. *Peter Delhove*

65. *Vincent Injety*

66. *Makhosiwonke Moyo*

67. *Bangwato Sikwa Ramabu*

68. *Immanuel Osoro Ogwal*

69. *Gideon Munene Mutero*

70. *Gilles Byron Barham*

71. *Sergio Mato*

72. *Isaac Odhiambo*

73. *Joseph Mudzingwa*

74. *Elisabeth Sanguesa*

75. *Onaolapo Ajibade*

76. *Boaz Papendick*

77. *Osei Amo Mensah*

78. *Yaw Frimpong*

79. *Adejoke O. Oyewunmi*

[Programme
Quotidien](#)

[Ordre du jour
Général](#)

[Points de
Règlements](#)

[Agenda Consensuel](#)

AUTRES INVITEES

RETIREE (1)

PRÉSIDENT DE LA FÉD. D'ACCUEIL

GEOSCIENCE RESEARCH INST.-WAD

CENTRE DE RECHERCHE – EG WHITE

AARC

SECRÉTAIRES DES UNIONS (10)

TRÉSORIERES DES UNIONS (10)

TRESORIERES DES INSTITUTIONS (3)

80. Samuel M. Yokie

81. Kouadio Konan

82. Oluwole Ayinde Oyedeji

83. Emmanuel Eregare

84. Felix Adetunji

85. Patrick Etoughe Anani

86. Chris Annan-Nunoo

87. John Baysah

88. Edson Monteiro

89. Aristide Omer Nkonda

90. Edward Nyarkoh

91. Thomas Onyebuchi Opara

92. Ezekiel Oyinloye

93. Thio Tigue

94. Iorkyaa Vealumun

95. Claude Apedoh

96. Jean J. Bone

97. Abed Ishaya Chidawa

98. Basile Djossou

99. Daniel Edafe

100. Kouassi Frederic

101. Dickson Sarfo Marfo

102. Chioma Ugochukwu

103. Joseph Vah

104. Bright Osei Yeboah

105. Folorunso I. Akande

106. Richard Offeh Bediako

107. Seth Opong

[Programme
Quotidien](#)

[Ordre du jour
Général](#)

[Points de
Règlements](#)

[Agenda Consensuel](#)

INVITÉS SPÉCIAUX (5)

- 108. Richard Offeh Bediako
- 109. Guiegou Adefana
- 110. Djamkadi Rachel epse Teode

111. Moise Pol

112. Prosper Aforbu

INVITÉ SPÉCIAL (1)

113. Hanna Agyei

114. Gabriel Boakye Dankwa

[Programme
Quotidien](#)

[Ordre du jour
Général](#)

[Points de
Règlements](#)

[Agenda Consensuel](#)

COMMISSIONS PERMANENTES ET SERVICES

PLATEFORME

Kwame Boakye Kwanin, Président
Jallah Karbah, Abraham Obaya, Basseyy Udoh,
Assienin Grah Salomon

TRADUCTION

Bakari, Président
Emmanuel Kra, Frederick Falayi, Apollos Bello

GESTION DU TEMPS

Juvenal Balisasa, Président
Afolayan Olatunde, Paul Amo-Kyeremeh,

COMITE MUSIQUE

Alfred Kwasi Asiem, Président
Frederick Falayi, Assogba Mawuena,
Nathan Teye Odonkor

COMITÉ DES TRANSPORTS

Afolayan Olatunde, Président
Matthew Annoh-Appiah

COMITÉ HÔTEL/ALIMENTATION

Isaac Owusu-Dankwa, Chair
Omobonike Sessou, Nathan Teye Odonkor, Margaret Erica Osei-Bonsu,

COMITE DIRECTEUR

Robert Osei-Bonsu, Président
Selom Kwasi Sessou, Secrétaire

[Programme
Quotidien](#)

[Ordre du jour
Général](#)

[Points de
Règlements](#)

[Agenda Consensuel](#)

Membres: Trésorier de la DAO et présidents de tous les comités susmentionnés

GLOSSAIRE DES MOTS ET ACRONYMES FREQUAMMENT UTILISES

AC	Conseil annuel
ACM	Adventist Chaplaincy Ministries
ADCOM	Administrative Committee
ADRA	Adventist Development and Relief Agency
AIIAS	Adventist International Institute of Advanced Studies
AM	Adventist Mission
AMC	Adventist Media Center
AP	Advent Press
AR	Adventist Review
ARM	Adventist Risk Management
AST	Archives and Statistics
ATN	Adventist Television Network
AU	Andrews University
AUA	Adventist University of Africa
AVC	Adventist Volunteer Center
AWR	Adventist World Radio
BRI	Biblical Research Institute
BU	Babcock University
CAUM	Central African Union Mission – UMAC [Union Mission de l’Afrique Centrale]
CFA	Concile de fin d’Année
CHM	Children’s Ministries
CMUM	Cameroon Union Mission – UMCM [Union Mission du Cameroun]
COM	Communication
DAO	Division de l’Afrique de l’Ouest et du Centre
DOUO	Division Officers and Union Officers

[Programme
Quotidien](#)

[Ordre du jour
Général](#)

[Points de
Règlements](#)

[Agenda Consensuel](#)

ECD	East-Central Africa Division
EDU	Education
ENUC	Eastern Nigeria Union Conference – UFEN [Union Fédération de l’Est du Nigeria]
ESD	Euro-Asia Division
ESUM	Eastern Sahel Union Mission – UMES [Union Mission de l’Est du Sahel]
EUD	Euro-Africa Division
FM	Family Ministries
GC	General Conference
GCAS	General Conference Auditing Service
GCC	General Conference Executive Committee
GCDO	General Conference and Division Officers
GCO	General Conference Officers
GCS	General Conference Session
GRI	Geosciences’ Research Institute
GU	Griggs University/Griggs International Academy
HIS/GU	Home Study International/Griggs University
HM	Health Ministries
HRS	Human Resource Services
IAD	Inter-American Division
IHFA	International Health Food Association
IWM	Institute of World Mission
LLU	Loma Linda University
MENA	Middle East and North Africa Union
MIN	Ministerial Association
MYM	Mid-Year RÉUNION
NAD	North American Division
NNUC	Northern Nigeria Union Conference–UFNN [Union Fédération du Nord du Nigeria]

<u>Programme Quotidien</u>	<u>Ordre du jour Général</u>	<u>Points de Règlements</u>	<u>Agenda Consensuel</u>
--	--	---	--

NOGH	Northern Ghana Union Mission – UFNG [Union Fédération du Nord du Ghana]
NSD	Northern Asia-Pacific Division
OC	Oakwood College
OGC	Office of General Counsel
PARL	Public Affairs and Religious Liberty
PME	Postgraduate Medical Education
PPPA	Pacific Press Publishing Association
PRE	Presidential
PreC	Conseil des présidents (General Conference and Division Presidents)
PREXAD	President’s Executive Administrative Council
PSI	Philanthropic Service for Institutions
PUB	Publishing Ministries
R&H	Review and Herald Publishing Association
SAD	South American Division
SEC	Secretariat
SecC	Conseil des secrétaires (General Conference and Division Secretaries)
SGUC	Southern Ghana Union Conference – UFSG [Union Fédération du Sud du Ghana]
SID	Southern Africa-Indian Ocean Division
SM	Spring RÉUNION
SPD	South Pacific Division
SS&PM	Sabbath School and Personal Ministries
SSD	Southern Asia-Pacific Division
STW	Stewardship
SUD	Southern Asia Division
SUM	Sahel Union Mission
TED	Trans-European Division
TRE	Treasury



TreC	Conseil des trésoriers (General Conference and Division Treasurers)
TRS	Trust Services
UMAC	Union Mission de l’Afrique Centrale
VVU	Valley View University
WAD	West-Central Africa Division
WADC	West-Central Africa Division Council
WAUM	West Africa Union Mission – UMAO [Union Mission de l’Afrique de l’Ouest]
WHT	Ellen G White Estate, Inc.
WM	Women’s Ministries
WNUC	Western Nigeria Union Conference
WSUM	Western Sahel Union Mission – UMOS [Union Mission de l’Ouest du Sahel]
YEC	Year-end Council
YOU	Youth Ministries



Division de l’Afrique de l’Ouest et du Centre
CONCILE DE FIN D’ANNEE 2024
ORDRE DU JOUR
POINTS GENERAUX

PAGE

ROB	101.	Ouverture de séance	
SKS	102.	Déclaration de mission de l’Eglise Adventiste du Septième jour	23
SKS	103.	Adoption des programmes quotidiens	1-2
SKS	104.	Acceptation des invités	3-7
SKS	105.	Comités et Services permanents	8
SKS	106.	Glossaire des acronymes souvent utilisés	9-12
SKS	107.	Conflit d’intérêt et/ou Engagement – Déclaration d’acceptation	24-27
ROB	108.	Discours du Président.....	
SKS	109.	Rapport du Secrétaire	
MMD	110.	Points de la Trésorerie.....	
		a. Rapport du Trésorier	
		b. Approbation des Etats financiers	
		c. Rapport sur l’utilisation de la dîme	
		d. Rapport sur les comptes débiteurs.....	
		e. Budgets de fonctionnement et des immobilisations – DAO 2025.....	



	f.	Mise à jour des Audits de GCAS	
	g.	États financiers du plan de retraite au 30 septembre 2024.....	
	h.	Membres et Rapport du Comité de Rémunération.....	
	i.	Rapport sur les Investissements.....	
	j.	Effectif et préparation de la session de la CG.....	
SKS	111.	Groupe de travail sur les plans futurs : Plan stratégique de l'Église mondiale - 2025-2030*	
OAO	112.	Plan Stratégique WAD - 2025-2030*.....	
ADO	113.	Traduction des Livres d'Ellen G. White*	35
KBK	114	Rapport et Ressources de "Retour à l'Autel"*	
PAK	115.	Le Message de Santé Adventiste : En Vaut-il la Peine ?*	
ROB	116	TMI Mondial : 2025-2030*.....	29-31
EKK	117	Implication Totale des Membres (TMI) de la DAO : IMPACT DAO 2025*.....	
EKK	118	TMI Mondial : École Biblique Mondiale*.....	
OAS	119	Évangélisation des Ministères des Femmes de la DAO dans l'ESUM & CAUM: Janvier & Avril 2025	
ROB	120	Compréhension Adventiste du Septième Jour de la Trinité Biblique*.....	
SKS	121.	150e Anniversaire de mission*.....	32
ROB	122.	Centre de l'Institut de recherche en géosciences – DAO*.....	
OAS	123.	Vote d'affirmation pour les prédicatrices.....	
OAS	124.	Manuel des Conseillers Laïcs des Ministères de la Femme de la CG - Projet Pilote de la DAO– du 20 au 23 février 2025.....	
OAS	125.	Congrès des Ministères de la Femme de WAD, Juillet 2026	
OAS	126.	Présentation du Prix d'Évangélisation des Ministères de la Femme de WAD.....	

OAS	127.	Nouveau programme de l'École Du Sabbat : « Vivant en Jésus » - Mise à Jour*	
MMD	128.	Offrande de la Session de la Conférence Générale - 2025 (117-23G)	9-10
MMD	129.	La Session de la Conférence Générale de 2025*	
SKS	130.	Réorganisation de l'Union Fédération du Nord Ghana -- Mise à jour*	33
SKS	131.	Réorganisation de l'Union Mission du Cameroun - Mise à jour*	34
SKS	132.	Commission de Nomination.....	
AOY	133.	Formation de l'Association Africaine des Avocats*	
SKS	134.	Ordre du jour du Règlement	36-89
SKS	135.	Ordre du jour des recommandations du Manuel d'Église* ¹	90-136
ADO.	136.	Programme de Colportage des Étudiants - Hébergement	
ADO	137.	Sur Ses Pas-Livre des Méditations 2025 de WAD (Mission, Éducation & Rétention)...	
ADO	138.	SEMAINE DE PRIÈRE WAD IMPACT - 13-19 avril 2024.....	
ADO	139.	École de Réussite de l'Évangélisation pas la Littérature.....	
ADO	140.	Journée mondiale de l'impact 13 avril 2024. Journée de distribution de livre Missionnaires	
ADO	142.	Initiative du Livre Lighthouse, WNUC.....	
ADO	143.	Bege Press LTD, NNUC.....	
ADO	144.	Le projet Tragédie des siècles	
NTO	145.	Rapport du projet de 1000 Jeunes Volontaires Missionnaires de la DAO.....	
SKS	146.	Rapports: Institutions de la Conférence Générale.....	

¹ *Tous les points de l'ordre du jour marqués d'une étoile rouge doivent être inclus dans l'ordre du jour de fin d'année de l'Union.

AUA.....
 ARM.
 AWR.....
 AAIM.....
 GCAS.....
 Hope Chanel Africa.

SKS 147. Rappports: Institutions de la DAO.....
 AP
 BU.....
 VVU.....
 ADRA WAD.
 Geoscience-WAD.....
 AARC.
 Ellen G. White Research Center.
 Encyclopedia of Seventh-JOUR Adventist Church (ESDA).....

SKS 148. Rappports: UNIONS
 UMAC
 UMCM.....
 UFEN.....
 UMES
 UFNG

	UFNN.
	UFSG
	UMAO
	UFON.
	UMOS.....
SKS 133.	Rapports: DEPARTEMENTS.....
	Ministère Adventiste de l’Aumônerie/Esprit de prophétie
	Mission Adventiste/Mission Globale
	Ministères des Enfants/Femmes
	Communication/RPLR
	Education
	Ministères de la Famille/Possibilités Adventistes.
	Ministères de la santé.....
	Association pastorale
	Ministères des Publications.
	Ecole du Sabbat & Ministères Personnels.
	Gestion chrétienne de la vie.....
	Plan stratégique, Dons planifiés et Fonds fiduciaire.
	Ministères de la Jeunesse.....
JBA 150.	Recommandations du Conseil de l’Education de la DAO au Comité Exécutif DAO..
KKB 151.	WAD BMTE Recommandations de BMTE DAO au Comité Exécutif de la DAO ...

JBA	152.	Formation des dirigeants de la DAO.....	
KKB	153.	Conférence Biblique de l'Association Pastorale – DAO du 6-12 janvier 2025-Information	
FOF	154.	Ordre du jour par Accord de Consentement 137-173	
ROB	155.	Lecture de l'Esprit de Prophétie - 174-197	
ROB	156.	Lecture de l'Esprit de Prophétie - Conseil sur la Sante.....	

* À inclure dans l'ordre du jour du comité de fin d'année des Unions.

Division de l’Afrique de l’Ouest et du Centre

Concile de Fin d’Année 2024

ORDRE DU JOUR SUR LES REGLEMENTS DE TRAVAIL

SKS	201.	Principes D’organisation Et De Fonctionnement De La Structure De L’église Adventiste Du Septieme Jour – Modification De Reglement (200-24g)	B 05
SKS	202.	219-24g Conformite Au Reglement Requis – Modification Du Reglement	B 15 10
SKS	203.	212-24ga Croyances Fondamentales Des Adventistes Du Septieme Jour – Nouveau Reglement	BA 12
SKS	204.	212-24gb Déclaration Du Protocole Sur Les Ajouts Ou Revisions A La Déclaration Des Croyances Fondamentales - Annexe Du Nouveau Reglement	App E
SKS	205.	213-24g Manuel De L’église Adventiste Du Septième Jour – Modification De Reglement	BA 15
SKS	206.	216-24ga Comités Des Assemblees Generales (Modèle De Statuts Et Règlement Interieur D’une Union Federation) - Modification De Reglement	D10, By Art II
SKS	207.	216-24gb Comités Des Assemblees Generales (Modèle De Règlement De Fonctionnement D’une Union Mission/Section) - Modification De Reglement	D 15, Art IX
SKS	208.	216-24gc Comités Des Assemblees Generales (Modèle De Statuts Et Règlement Interieur D’une Union D’églises) - Modification De Reglement	D 17, By Art IV
SKS	209.	216-24gd Comités Des Assemblees Generales (Modele De Reglement De Fonctionnement D’une Union D’églises) – Modification De Reglement	D 19, Art IX

[Programme Quotidien](#)

[Ordre du jour Général](#)

[Points de Règlements](#)

[Agenda Consensuel](#)

SKS	210.	216-24ge Comités Des Assemblies Generales (Modele De Statuts Et Reglement Interieur D'une Federation Locale) – Modification De Reglement	D 20, By Art IV
SKS	211.	216-24gf Comités Des Assemblies Generales (Modele De Reglement De Fonctionnement De La Mission Locale/Champ/Section) Modification De Reglement	D 25, Art IX
SKS	212.	211-24g Employees (Lettres De Creance Et Autorisations – Methode De Délivrance) - Modification De Reglement	E 10 80
SKS	213.	220-24g Conservation Et Transfert Des Etats De Service - Modification De Reglement	E 70 30
SKS	214	204-24ga Déclaration De La Conférence Générale Sur Les Fondements Éthiques Pour La Conference Generale Et Ses Employes – Nouvelle Annexe De Reglement	App D
SKS	215	204-24gb Definition Du Conflit D'intérêts Et/Ou D'engagements - Modification De Reglement	E 85 05
SKS	216	207-24ga Motifs De Mesures Disciplinaires Des Employés – Nouveau Reglement	E 90
SKS	217	207-24gb Motifs De Mesures Disciplinaires Des Pasteurs – Modification De Reglement	L 60 20
SKS	218	208-24g Relations Avec Les Autres Églises Chrétiennes Et Organisations Religieuses – Nouveau Reglement	FL 35
SKS	219	214-24g Domaines D'intervention (Ministère De La Gestion Chretienne De La Vie – Reglement Du Departement) - Modification De Reglement	FS 15
SKS	220	206-24g Ellen G White Estate, Inc - Reglements – Modification De Reglement	GE
SKS	221	217-24g Service Des Volontaires Adventistes – Modification De Reglement	R
SKS	222	The Tithe and Offerings – Policy Amendment (209-24G)	V

Division de l’Afrique de l’Ouest et du Centre
Concile de Fin d’année 2024
L’ORDRE DU JOUR : RECOMMANDATIONS MANUEL D’EGLISE

SKS 501. [Recommandations du Manuel d’Église](#)

SKS 502.

SKS 503.

**Division de l’Afrique de l’Ouest et du Centre
Concile de Fin d’Année 2024**

ORDRE DU JOUR PAR ACCORD DE CONSENTEMENT

PAGE

-
- | | | |
|-----|------|--|
| FOF | 602. | <u>Calendrier des offrandes du Treizième Sabbat—Mondial 2024-2030 (101-23Ga)</u> |
| FOF | 603. | <u>Calendrier des offrandes — Mondial 2024 (101-23Gc)</u> [|
| FOF | 604. | <u>Calendrier des offrandes — Mondial 2025 (101-23Gi)</u> |
| NTO | 606. | <u>Calendrier des jours et évènements spéciaux— Mondial 2024(101-24Ge)</u> |
| NTO | 607. | <u>Calendrier des jours et évènements spéciaux— Mondial 2025(101-24Gf)</u> |
| NTO | 608. | <u>Calendrier des jours et évènements spéciaux— Mondial 2026(101-24Gg)</u> |
| NTO | 609. | <u>Calendrier des jours et évènements spéciaux— Mondial 2027(101-24Gh)</u> |
| FOF | 610. | <u>Réunions autorisées 2024 (102-24Ga)</u> |
| FOF | 611. | <u>Réunions autorisées 2025 (102-24Gb)</u> |
| FOF | 612. | <u>Réunions autorisées 2026 (102-24Gc)</u> |
| FOF | 613. | <u>Réunions autorisées 2027 (102-24Gd)</u> |
| FOF | 614. | <u>Réunions autorisées DAO 2024</u> |

<u>Programme Quotidien</u>	<u>Ordre du jour Général</u>	<u>Points de Règlements</u>	<u>Agenda Consensuel</u>
--	--	---	--

DÉCLARATION DE MISSION DE L'ÉGLISE ADVENTISTE DU SEPTIÈME JOUR

Notre mission - Faire de Jésus-Christ des disciples qui vivent comme ses témoins aimants et proclament à tous les peuples l'évangile éternel des messages des trois anges en préparation de son retour prochain. (Mt. 28 :18-20, Actes 1 :8, Ap. 14 :6-12)

Notre méthode - Guidés par la Bible et le Saint-Esprit, les Adventistes du septième jour accomplissent cette mission en vivant, en communiquant, en faisant des disciples, en enseignant, en guérissant et en servant à la manière du Christ.

Notre vision - En harmonie avec la révélation biblique, les adventistes du septième jour considèrent la restauration de toute la création en pleine harmonie avec la volonté parfaite et la justice de Dieu comme le point culminant de son plan.

E 85 Le Conflit d'Intérêt et/ou d'Engagement

E 85 05 Le Conflit d'intérêt et/ou d'engagement — Le conflit d'intérêt signifie toute circonstance dans laquelle un(e) employé (e) ou un(e) volontaire, en vertu de l'intérêt financier ou autre intérêt personnel, présent ou potentiel, directement ou indirectement, pourrait être influencé(e) ou semblerait être influencé(e) par tout motif ou désir d'un avantage personnel, tangible ou intangible, autre que le succès et le bien-être de la dénomination.

En raison des objectifs communs adoptés par les différentes organisations et institutions de l'Eglise Adventiste du Septième Jour, le fait d'être membre de plus d'un comité ou conseil de l'Eglise ne constitue pas en soi un conflit pourvu que toutes les autres conditions du règlement soient respectées.

Un conflit d'engagement signifie toute situation qui interfère avec la capacité d'un employé à remplir ses devoirs de façon effective. Les employés élus, nommés ou salariés à temps plein sont rémunérés pour un emploi à temps plein; par conséquent, un emploi à l'extérieur ou double ou autre activité rémunéré ou pas, qui de toute manière interfère avec la performance des devoirs et responsabilités d'un emploi est un conflit d'engagement. On parle de conflit d'engagement aussi dans les situations où les fonctions d'un employé sont contraires aux valeurs et à la conduite éthique mentionnées dans la déclaration des fondements éthiques et de la conduite de l'organisation. « Voir modèle sur la déclaration des fondements éthiques recommandés par le comité annuel de 1999, comme directives pour les divisions) ou quand un employé agit contrairement au code d'éthique et de conduite établi pour les employés dans les professions particulières (Exemple: professions juridiques, investissement, etc.)

E 85 10 Personnes concernées par ce règlement — Tous les administrateurs, les membres du comité/conseil exécutif, les employés et les volontaires des organisations de l'Eglise doivent se soumettre à ce règlement.

E 85 15 Conditions constituant un conflit — Un administrateur, un membre du comité/conseil exécutif, un employé ou un volontaire a le devoir d'être libre de l'influence de tout intérêt ou engagement conflictuel quand il sert l'organisation ou la représente dans des négociations ou transactions avec un tiers. Qu'il soit au travail ou pas, un employé est supposé protéger les meilleurs intérêts de l'organisation qui l'emploie. La liste suivante, bien que n'étant pas exhaustive, décrit des circonstances et des conditions qui illustrent le conflit d'intérêt ou d'engagement:

1. S'engager dans une affaire ou un emploi à l'extérieur qui empiète sur l'appel de l'organisation de l'Eglise qui comprend des services de ses employés même s'il n'y a pas d'autre conflit.
2. S'engager dans une affaire ou un emploi qui est d'une manière en compétition ou en conflit avec toute transaction, toute activité, tout règlement ou tout objectif de l'organisation.
3. S'engager dans une affaire ou un emploi par un employeur qui est un fournisseur des biens ou des services à toute organisation de l'Eglise.
4. Se servir du poste occupé dans l'organisation de l'Eglise pour continuer une affaire ou un emploi à l'extérieur, associant l'organisation de l'Eglise ou son prestige à une affaire ou un emploi à l'extérieur ou en se servant des relations personnelles à l'église pour poursuivre des intérêt personnels ou politiques et partisans.

- 1 5. Acquérir ou avoir à bail une propriété sachant que l'organisation de l'Eglise y a un intérêt actif ou
2 potentiel.
- 3 6. Prêter ou emprunter de l'argent d'un tiers, à l'exception des institutions financières, qui est un
4 fournisseur des biens ou des services ou prêter/emprunter d'un bailleur ou toute personne qui est dans
5 une relation fiduciaire avec l'organisation ou autrement est régulièrement engagée dans des
6 transactions d'affaires avec l'organisation de l'Eglise.
- 7 7. Accepter ou offrir une gratification, une faveur, un avantage ou un don plus grand que la valeur
8 nominale ou toute commission ou paiement semblable en relation avec le travail de l'organisation autre
9 que l'indemnité acceptée entre l'organisation de l'Eglise et/ou l'employeur et l'employé.
- 10 8. Utiliser ou propager, y compris par des moyens électroniques, toute information confidentielle apprise
11 grâce à son travail dans l'organisation de l'Eglise pour en tirer un profit ou un avantage personnel,
12 directement ou indirectement.
- 13 9. Utiliser le personnel, les biens, les équipements, les fournitures ou la bonne volonté de l'Eglise pour
14 autre chose que des activités, programmes, et buts approuvés.
- 15 10. Consacrer un temps déraisonnable, pendant des heures normales du bureau, pour des affaires
16 personnelles ou pour d'autres organisations au détriment des performances de travail pour l'Eglise.
- 17 11. Utiliser des relations personnelles au sein de l'organisation pour préserver les faveurs de sa famille ou
18 de ses parents.

19
20 **E 85 20 Déclaration d'acceptation** —1. *Par les employés* — Au moment de l'embauche, l'employé doit
21 signer une déclaration impliquant l'acceptation des conditions d'emploi telles que mentionnées dans le manuel
22 de l'employé de l'organisation. Cette acceptation constituera la déclaration de l'employé à rester en conformité
23 avec les règlements relatifs au conflit d'intérêt et/ou d'engagement. Sur une base annuelle, l'employeur
24 donnera aux employés une copie de la déclaration des fondements éthiques.

25 2. *Par les administrateurs, les directeurs de départements* — L'administrateur en chef ou désigné de
26 l'organisation concernée doit recevoir chaque année une déclaration d'acceptation de conformité avec le
27 règlement sur le conflit d'intérêt et/ou d'engagement de chaque administrateur, directeur de département,
28 membre du conseil/comité exécutif, et tout autre personne autorisée à s'occuper des ressources de
29 l'organisation. (L'organisation de tutelle peut déterminer que d'autres personnes doivent aussi soumettre
30 chaque année une déclaration d'acceptation et de conformité.) La soumission de la déclaration par les
31 personnes identifiées ci-dessus constituera une déclaration de conformité au règlement et les placera sous
32 l'obligation de révéler des conflits d'intérêts et/ou d'engagement potentiels qui peuvent subvenir pendant
33 l'année qui suit.

34
35 **E 85 25 Signaler des conflits d'intérêt ou d'engagement potentiels ou réels.** Tous les conflits d'intérêt
36 présents ou potentiels doivent être révélés:

- 37 1. s'ils sont connus, avant toute réunion, transaction d'affaires, ou autres activités pour laquelle la question
38 peut être discutée ou sur laquelle le problème peut avoir un rapport sur l'approche de la personne concernant
39 le problème, soit directement soit indirectement ; ou
- 40 2. S'ils ne sont pas connus à l'avance, quand le conflit réel, possible ou potentiel devient évident, la révélation
41 doit être faite à la personne en charge de la réunion ou activité et à tous les participants à la réunion ou au
42 superviseur de la personne. La personne devrait se retirer de la salle ou de la situation pour éviter de participer
43 à toute discussion ou délibération du problème, et au vote. De telles mesures devraient être enregistrées dans

1 les minutes ou procès-verbaux. Après la révélation du conflit présent ou potentiel, le comité ou groupe
2 équivalent peut décider qu'il n'existe pas de conflit d'intérêt et demander la participation de la personne.

3
4 Ce règlement établit un processus qui s'identifie lui-même. Cependant, la partie tierce peut signaler
5 des conflits prétendus par écrit avec une documentation à l'appui, à un administrateur de l'organisation
6 concernée si l'employé néglige de révéler un conflit ou ne le fait pas convenablement. La source des rapports
7 de la partie tierce sera gardée confidentielle par le destinataire à moins qu'on exige de divulguer l'information
8 conformément à un ordre de justice ou s'il existe des indications selon lesquelles le rapport est frauduleux ou
9 a été fait avec des intentions malveillantes.

10
11 **E 85 30 Révision du processus des conflits d'intérêt et/ou d'engagement.** L'administrateur ou le bureau
12 des ressources humaines/du personnel qui reçoit le rapport de conflit potentiel doit informer le superviseur de
13 l'employé et faire réviser le problème par l'autorité employeuse appropriée ou par un comité constitué pour
14 revoir de tels problèmes. Si la révélation est venue d'une partie tierce, l'administrateur ou le bureau des
15 ressources humaines/du personnel doit informer l'employé concerné et lui donner une occasion de soumettre
16 toute information qui peut aider à revoir le conflit signalé. Pour savoir s'il existe ou pas de conflit, la décision
17 de l'autorité employeuse ou du comité de révision doit être communiquée à l'employé par écrit.

18
19 **E 85 35 Sanctions pour manque de conformité** — Le manque de conformité comprend le refus de :

- 20 1. Se soumettre à ce règlement;
- 21 2. Signaler convenablement la forme de la révélation.
- 22 3. Se soumettre aux décisions prises par l'autorité qui emploie ou le comité de révision suite au conflit
23 d'intérêt et/ou d'engagement potentiel ou actuel signalé.

24 Le manque de conformité peut entraîner une mesure disciplinaire y compris le licenciement. Celui-ci se
25 fera conformément au règlement en vigueur.

26
27 **E 85 40 Modèle de la déclaration d'acceptation** — Le modèle suivant de déclaration d'acceptation peut
28 être modifié d'une manière appropriée selon l'organisation concernée.

29 LA PRESENTE DECLARATION s'applique, à ma connaissance, à tous les membres de ma famille
30 immédiate (époux/épouse, enfants, parents) et ses dispositions protégeront toute organisation affiliée à ou
31 subsidiaire à _____.

32 Au cas où les faits changent dans l'avenir et créent un conflit d'intérêt potentiel,

33 J'accepte de notifier à _____ par écrit.

- 34 1. J'ai lu la déclaration des fondements éthiques et le règlement sur le conflit d'intérêt et/ou
35 d'engagement.
- 36 2. Je suis en conformité avec le règlement sur le conflit d'intérêt et/ou d'engagement de mon employeur
37 tel que mentionné ci-dessus.
- 38 3. Sauf comme révélé ci après:
 - 39 a. Ni moi ni ma famille n'avons un intérêt financier ou une relation d'affaires qui rivalise avec ou est
40 en conflit avec les intérêts de _____.
 - 41 b. Ni moi ni ma famille n'avons un intérêt financier avec ; je ne suis ou je n'ai été employé, un
42 administrateur, un directeur ; je ne reçois/ou je n'ai reçu des avantages financiers soit directement
43 soit indirectement d'aucune entreprise (à l'exception de moins de cinq pour cent [5%] des actions

1 d'une entité dont les titres cotés en bourse font l'objet d'une publicité) qui fait ou faisait des affaires
2 avec ou est un concurrent de _____

3 c. Ni moi ni ma famille ne recevons ou n'avons reçu de paiements de cadeaux (autres que de valeur
4 symbolique de la part d'autres entités confessionnelles, fournisseurs ou agences faisant affaire avec
5 le _____

6 d. Ni moi ni ma famille ne servons ou n'avons servi d'administrateur, de directeur ou d'agent dans
7 toute autre organisation affiliée à/ou subsidiaire à _____ dans tout
8 processus de prise de décision impliquant des intérêts financiers ou légaux défavorables à
9 _____

10 Révélations :

- 11 1.
- 12 2.
- 13 3.
- 14

15 DATE	NOM	TITRE	SIGNATURE
16			
17			
18			

1 TRE/ADCOM/TreC/GCDO24AC à PHD-24AC(DIV)
2 119-24G OFFRANDE DU TREIZIÈME SABBAT – NOM D’ACCOMPAGNEMENT
3 RECOMMANDÉ, d'ajouter l'Offrande trimestrielle du projet de la mission comme nom d'accompagnement
4 pour l'Offrande du treizième sabbat, offrant ainsi un descripteur qui correspond mieux aux divisions qui
5 gèrent le plan des offrandes combinées.

6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27

1 [Number] IMPLICATION TOTALE DES MEMBRES – GLOBAL 2025-2030

2
3 VOTÉ, d'adopter la proposition Global - Participation totale des membres pour 2025-2030, qui se lit comme
4 suit :

5
6 Résumé de la proposition

7
8 Cette proposition vise à développer l'implication totale des membres au niveau mondial au cours de la
9 période 2025-2030, en conjonction avec les plans stratégiques 2025-2030 « J'irai » qui seront votés par
10 l'Église mondiale lors du Conseil annuel de 2024. Cette expansion mettra davantage l'emphase sur les
11 ministères personnels des membres de l'Église et les soutiendra davantage. Elle comprendra également un
12 emphase évangélique uni à l'échelle de l'Église au cours de la deuxième (2027) et de la quatrième (2029)
13 année du quinquennat. Pour ces deux années, il sera demandé à chaque division et à chaque union/champ
14 rattaché(e) de lancer leurs propres plans à l'échelle du territoire dans le cadre de Global TMI.

15
16 Fondation Global TMI

17
18 Dieu est « élevé au-dessus de toutes les nations » (Ps 113:4) et pourtant proche de chacun d'entre nous (voir
19 Ps 145:18 ; Mt 1:23 ; Ep 3:17). De même, l'Église a une mission commune (l'Évangile pour le monde) et
20 chaque membre a une mission personnelle (l'Évangile pour ses proches). Ces deux composantes donnent de
21 la puissance à la TMI mondiale :

22
23 Global = La puissance de l'unité mondiale dans la mission. Toutes les églises du monde travaillent ensemble
24 à une mission simultanée et partagée.

25
26 Total Member Involvement = La puissance du travail individuel pour les âmes, qui est la méthode du Christ.
27 Chaque membre est impliqué dans un ministère personnel.

28
29 Stratégie mondiale TMI

30
31 La méthode du Christ pour faire des disciples est illustrée par le cycle biblique de la moisson. Ce cadre
32 décrit non seulement le parcours de chaque disciple, mais aussi les domaines essentiels du ministère, à la
33 fois personnel et public, pour chaque église :

- 34
35 1. Préparer le sol du cœur - Ministères de la santé et de la construction de l'amitié
36
37 2. Planter la graine de la vérité - Ministères de la littérature, des médias et de l'invitation
38
39 3. Cultiver l'intérêt spirituel - Ministère de l'étude biblique
40
41 4. Récolter des décisions pour le Christ - Réunions d'évangélisation
42
43 5. Préserver la récolte - ministère de formation des nouveaux membres
44

45 2025-2030 Emphase 1 : Ministère personnel (TMI)

1 Bien que « Global » vienne en premier dans le nom, « TMI » est la priorité. Au cours du prochain
2 quinquennat, Global TMI continuera à encourager le ministère personnel des membres de l'église. Parce que
3 de nombreuses églises locales se concentrent sur les programmes et les événements, le travail personnel fait
4 souvent défaut. Mais sur les cinq domaines essentiels de la formation de disciples, trois sont accomplis
5 principalement par le travail personnel : l'implantation (littérature, médias et invitations), la culture (études
6 bibliques) et la préservation (mentorat des nouveaux membres). Voici quelques exemples de la manière dont
7 la Conférence générale, par le biais d'une collaboration interdépartementale, peut offrir un plus grand soutien
8 dans ces domaines :

9
10 Planter : Fournir un kit de littérature GLOW à utiliser dans les ministères de littérature des églises
11 locales, comprenant des tracts, des livres de poche, des livres de partage de taille normale et des guides
12 d'étude biblique. Publier un guide de formation et de mise en œuvre pour les ministères de la littérature, des
13 médias et de l'invitation.

14
15 Cultiver : Lancer une école biblique mondiale pour susciter et qualifier de nouveaux intérêts pour
16 l'étude de la Bible avant de les transmettre directement aux églises locales par le biais de systèmes de suivi
17 des intérêts. Publier un guide de formation et de mise en œuvre pour les ministères d'étude biblique.

18
19 Préserver : Publier un guide de formation et de mise en œuvre de la formation de disciple pour les
20 nouveaux membres.

21
22 Emphase 2 2025-2030 : Travailler ensemble (mondial)

23
24 Le deuxième emphase de la TMI mondiale 2025-2030 sera de demander à chaque division et
25 union/champ rattaché de coordonner les efforts d'évangélisation à l'échelle du territoire au cours de la
26 deuxième (2027) et de la quatrième (2029) année du quinquennat. Parmi les cinq phases de la TMI
27 mondiale, la préparation (santé et construction d'amitiés) et la récolte (réunions d'évangélisation) se prêtent
28 bien aux programmes et événements publics qui peuvent améliorer les résultats des efforts personnels de
29 jumelage d'âmes. La planification de thèmes et de dates pour ces événements à l'échelle d'un territoire
30 donnera de la puissance à Global TMI en 2027 et 2029 :

31
32 Global TMI 2027 - Chaque territoire peut choisir son propre thème, comme cela a été fait en
33 2024/2025. L'essentiel est d'inciter chaque église à élaborer des plans d'évangélisation qui couvrent chacun
34 des cinq domaines essentiels de la formation de disciples. L'année 2027 marque le 2000e anniversaire de
35 l'onction et du baptême du Christ, accomplissant la prophétie de Daniel 9. Il pourrait s'agir d'un thème
36 potentiel pour 2027.

37
38 TMI mondiale 2029 - Un fort emphase sur l'évangélisation en 2029 nous donnera une grande raison
39 de nous réjouir lors de la session de la Conférence générale en 2030. Chaque division et union/champ
40 rattaché(e) est libre d'étendre ses plans de TMI globale 2029 pour inclure la première moitié de 2030.

41 Conclusion

42 Le succès de l'Église ne se mesure pas seulement par les baptêmes, mais par le nombre de membres
43 activement impliqués dans le travail pour les âmes. Les efforts d'évangélisation publique ne peuvent
44 atteindre leur plein potentiel que s'ils sont combinés avec le ministère personnel des membres, tel que les
45 amitiés personnelles, le ministère d'assistance, les invitations, les témoignages, la distribution de littérature,

1 les études bibliques et les visites. D'autre part, les programmes et les événements organisés peuvent créer de
2 l'enthousiasme et de l'attrait, de la chaleur et de la camaraderie, et un fort sentiment d'amour et d'unité. C'est
3 pourquoi, alors que le monde devient de plus en plus divisé, la Bible et l'Esprit de Prophétie appellent le
4 peuple de Dieu à s'unir dans des efforts d'évangélisation personnels et publics. Global TMI 2025-2030, en
5 conjonction avec les plans stratégiques mondiaux 2025-2030 « I Will Go », est un appel pour chaque
6 institution, chaque département, chaque église et chaque membre, à travailler ensemble dans l'unité - par la
7 grâce et la puissance de Dieu - pour partager l'évangile avec le monde.

8 **COMPRÉHENSION DES ADVENTISTES DU SEPTIÈME JOUR DE LA TRINITÉ BIBLIQUE**

9 Ted N. C. Wilson, Président de la Conférence Générale, a présenté la présentation sur la Trinité. Deux
10 projets sont en cours concernant l'Esprit de Prophétie et l'orientation sur la Trinité par l'Institut de Recherche
11 Biblique et les Ministères de la Gestion, dirigés par Denis Kaiser, Professeur Associé d'Histoire de l'Église,
12 Rédacteur de Recherche et de Publication du Centre de Recherche Adventiste à l'Université Andrews.

13 Elias Brazil de Sousa, Directeur de l'Institut de Recherche Biblique ; John Peckham, Rédacteur Associé des
14 Ministères de l'Adventist Review ; Denis Kaiser, Professeur Associé d'Histoire de l'Église, Rédacteur de
15 Recherche et de Publication du Centre de Recherche Adventiste à l'Université Andrews ; Merlin D. Burt,
16 Directeur de l'Héritage Ellen G. White ; et Timothy L. Poirier, Directeur Associé de l'Héritage Ellen G.
17 White, ont partagé divers aspects de la Trinité selon la Bible et l'Esprit de Prophétie.

18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41

1 **150E ANNIVERSAIRE DE LA MISSION**

2 Justin Kim, Rédacteur Exécutif des Ministères de l’Adventist Review, a donné un bref rapport sur le 150e
3 anniversaire de la Mission.

4 David Trim, Directeur des Archives, des Statistiques et de la Recherche, a partagé que le 16 octobre 2024
5 marque la date réelle, il y a 150 ans, où John N. Andrews est parti pour le champ missionnaire. David Trim a
6 fait un rapport sur la vie de famille de J. N. Andrews, les défis auxquels la famille a été confrontée avant de
7 se rendre en Suisse, et le décès de sa fille.

8 Il a rendu hommage à une missionnaire récemment décédée, Marica Mirilov. Elle, ainsi que son mari,
9 Branislav Mirilov, actuellement Président de la Région de Chypre, ont servi en tant que missionnaires en
10 Allemagne, en Russie

1 ADCOM/ADCOM/GCDO24AC à SS-24AC+25GCS

2 122-24GS UNION FEDERATION DU NORD DU GHANA - RÉORGANISATION

3 RECOMMANDÉ, de réorganiser l'Union Fédération du Nord du Ghana dans la Division de l'Afrique
4 de l'Ouest et du Centre en une Union Fédération et une Union Mission, à compter du 1er janvier 2025,
5 à lire comme suit :

6

7 1. L'Union fédération des Ashantis du Ghana avec la fédération des Ashantis du centre du Ghana,
8 la Fédération des Ashantis du Sud du Ghana, la Fédération du Centre du Ghana, la Fédération de
9 Green View du Ghana, la Fédération Mi-centre du Ghana, la Fédération Mountain View du Ghana et
10 la Fédération du Centre-Sud du Ghana dont le siège est à Kumasi City au Ghana.

11 2. L'Union mission du Centre-Nord du Ghana avec la fédération du Centre-Nord du Ghana, la
12 Fédération du Centre-Ouest du Ghana, la Mission du Nord du Ghana et la Fédération du Sud Est du
13 Ghana dont le siège est à Techiman City au Ghana.

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

1 ADCOM/ADCOM/GCDO24AC à SS-24AC+25GCS

2 121-24GS UNION MISSIONS DU CAMEROUN - RÉORGANISATION

3 RECOMMANDÉ, de réorganiser l'Union mission du Cameroun dans la Division de l'Afrique de
4 l'Ouest et du Centre en deux Union missions, à compter du 1er janvier 2025, à lire comme suit :

5 1. L'Union mission du Nord-Est du Cameroun avec la Fédération d'Adamaoua- Mayo Rey, la
6 Mission de Benoue-Faro, la Fédération de l'Est du Cameroun et la Fédération du Nord du Cameroun
7 dont le siège est à Ngaoundéré au Cameroun.

8 2. L'Union mission du Centre-Ouest du Cameroun avec la Fédération du Centre-Sud du
9 Cameroun, la Fédération de Mbam-Sanaga, la Fédération du Nyong-Afamba et la Fédération de
10 l'Ouest du Cameroun dont le siège est à Yaoundé au Cameroun.

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

1 TRADUCTION DES LIVRES D'ELLEN G. WHITE

2
3 Michael Sokupa, directeur associé de « Ellen G White Estate », a indiqué que 353 nouvelles
4 langues ont été ajoutées au projet de traduction de la littérature d'Ellen G White. Il a mentionné que sur
5 les 353 langues mentionnées précédemment, 53 sont considérées comme des langues prioritaires, et 67
6 livres d'Ellen G White seront traduits dans les langues principales. Il a précisé que les livres seront
7 disponibles en ligne et en format imprimé.

8
9 Darryl Thompson, directeur associé de « Ellen G White Estate », a présenté le site web de
10 traduction des écrits d'Ellen G White, <https://tegw.egwritings.org>, en soulignant qu'il s'agit de la
11 plateforme que les traducteurs utiliseront pour traduire les écrits d'Ellen G White. Il a nommé le projet
12 « Sharing the Gift of Light » (Partager le don de la lumière) et a déclaré qu'il visait à traduire 16 livres
13 essentiels d'Ellen G White dans toutes les langues principales du monde. Actuellement, 160 traductions
14 du livre « Great Controversy » (La tragédie des siècles) ont été réalisées et peuvent être téléchargées sur
15 le site web.

1 PRE/PolRev&Dev/ADCOM/263-12G/203-13G/200-14G/200-15G/200-16G/200-17G/200-18G/200-
 2 19G/200-20G/200-21G/PolRev&Dev/ADCOM/PreC/SecC/TreC/GCDO22AC/200-
 3 22G/EOM/PolRev&Dev/ADCOM/PreC/SecC/TreC/200-23G/EOM/PolRev&Dev/ADCOM/
 4 PreC/SecC/TreC/GCDO24AC à HMM-24AC(DIV)

5 200-24G PRINCIPES D'ORGANISATION ET DE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE DE
 6 L'ÉGLISE ADVENTISTE DU SEPTIEME JOUR – MODIFICATION DE REGLEMENT

7 RECOMMANDÉ, de modifier GC B 05, Principes d'organisation et de fonctionnement de la structure
 8 de l'Église adventiste du septième jour, à lire comme suit :

9

10 B 05 Principes d'organisation et de fonctionnement de la structure de l'Église adventiste du septième
 11 jour

12 La vie et les procédures d'organisation de l'Église adventiste du septième jour sont basées sur les
 13 principes suivants :

- 14 1. L'Église adventiste du septième jour est une communauté - Pas de changement
- 15 2. Les principaux éléments constitutifs de l'Église adventiste - Pas de changement
- 16 3. Le statut d'organisation est accordé à une assemblée - Pas de changement
- 17 4. La prise de décision est basée sur des processus - Pas de changement
- 18 5. Le niveau d'autorité le plus élevé dans le cadre - Pas de changement
- 19 6. Les différents éléments de l'autorité et de la responsabilité d'organisation sont répartis entre les
 20 différents niveaux de l'organisation confessionnelle. Par exemple, la décision de savoir qui peut ou ne
 21 peut pas être membre d'une Église adventiste du septième jour locale est confiée aux membres de
 22 l'Église locale concernés (voir Manuel de l'Église adventiste du septième jour, chapitre 7) ; ~~concernés~~ ;
 23 les décisions relatives à l'emploi des pasteurs de l'Église locale sont confiées à la fédération locale ou à
 24 la mission locale/au champ/à la section locale (voir Manuel de l'Église adventiste du septième jour,
 25 chapitre 4) ; les décisions concernant la consécration des pasteurs sont confiées à l'union fédérations ou
 26 à l'union missions/sections (voir L 45 05, paragraphe 5.), aux divisions (voir L 45 05, paragraphe 6) et
 27 à la Conférence générale (voir L 45 05, paragraphe 6) conformément au règlement de travail de la
 28 Conférence générale (voir L 35, L 45 et L 50); et la définition des croyances de l'église est confiée à la
 29 Conférence générale en assemblée générale (voir BA12) assemblée générale. Ainsi, chaque niveau
 30 d'organisation exerce un domaine d'autorité finale et de responsabilité qui peut avoir des implications
 31 pour d'autres niveaux d'organisation. De la même manière, chaque organisation dépend dans une
 32 certaine mesure du domaine d'autorité exercé par d'autres niveaux d'organisation. Aucune organisation
 33 ou entité ecclésiale n'assume la responsabilité des passifs, des dettes, des actes ou des omissions d'une
 34 autre organisation ecclésiale du seul fait de son affiliation ecclésiale.
- 35
- 36 7. Les entités de l'Eglise peuvent établir, en harmonie - Pas de changement
- 37 8. L'Église adventiste du septième jour a un rôle à la fois local - Pas de changement

1 9. Les références dans le Règlement de travail de la - Pas de changement

2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29

1 OGC/PolRev&Dev/ADCOM/TreC/GCDO24AC à HMM-24AC(DIV)
2 219-24G CONFORMITE AU REGLEMENT REQUIS – MODIFICATION DU REGLEMENT
3 RECOMMANDÉ, de modifier la GC B 15 10, Conformité au Règlement requis, à lire comme suit :
4 B 15 10 Conformité au règlement requis-1. La Conférence - Pas de changement

5 2. La Conférence générale et ses institutions se conforment à la section du règlement relative à la
6 rémunération de la division dans laquelle elles se trouvent, sauf exceptions approuvées par le Comité
7 exécutif de la Conférence générale lors d'une réunion de printemps ou d'un Concile annuel. Pour tous
8 les autres règlements, c'est le règlement de travail de la Conférence générale qui s'applique, sauf si le
9 Comité exécutif de la Conférence générale vote en faveur de l'application des règlements de la division
10 d'accueil. Les institutions de la Conférence générale se conforment aux règlements de rémunération de
11 la division d'accueil (Y 05 05, paragraphe 6), sauf exceptions approuvées par le Comité exécutif de la
12 Conférence générale lors d'une réunion de printemps ou d'un concile annuel. Pour tous les autres
13 règlements, le Règlement de travail de la Conférence générale s'applique, sauf si le Comité exécutif de
14 la Conférence générale vote en faveur des règlements de la division d'accueil.

15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32

1 SEC/PolRev&Dev/PolRev&Dev/ADCOM/PreC/SecC/TreC/GCDO24AC à HMM-24AC(DIV)
2 212-24Ga CROYANCES FONDAMENTALES DES ADVENTISTES DU SEPTIEME JOUR –
3 NOUVEAU REGLEMENT

4 RECOMMANDÉ, d'adopter BA 12, Croyances fondamentales des adventistes du septième
5 jour, à lire comme suit :

6

7 BA 12 Croyances fondamentales des adventistes du septième jour

8 Seule la Conférence générale en assemblée générale peut approuver des ajouts ou des révisions
9 à la Déclaration des croyances fondamentales des adventistes du septième jour.

10 Le processus d'initier, de réviser et d'approuver la Déclaration des croyances fondamentales a
11 été voté lors de la session de la Conférence générale de 2005 et se trouve à l'annexe E.

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

1 SEC/PolRev&Dev/ADCOM/PreC/SecC/TreC/GCDO24AC à HMM-24AC(DIV)

2 212-24Gb DÉCLARATION DU PROTOCOLE SUR LES AJOUTS OU REVISIONS A LA
3 DÉCLARATION DES CROYANCES FONDAMENTALES - ANNEXE DU NOUVEAU
4 REGLEMENT

5 RECOMMANDÉ, d'adopter l'annexe d'un nouveau règlement, GC Annexe E, Déclaration de
6 protocole sur les ajouts ou révisions à la déclaration des croyances fondamentales, à lire comme suit :

7 La déclaration de protocole suivante a été votée par l'assemblée générale de la Conférence
8 générale du 3 juillet 2005 :

9

10 Déclaration de protocole sur les ajouts ou révisions à la Déclaration des croyances fondamentales

11 En ajoutant et/ou en révisant la Déclaration des croyances fondamentales, il est impératif
12 d'impliquer autant que possible l'Eglise mondiale dans le processus. Toute suggestion doit être fondée
13 sur un souci sérieux du bien-être de l'Eglise mondiale, de son message et de sa mission, en se reposant
14 sur des bases bibliques et en s'inspirant des écrits d'Ellen G. White. Considérant l'importance et la
15 nécessité d'impliquer l'Eglise mondiale dans le processus d'ajouts et/ou de révisions à la Déclaration
16 des Croyances Fondamentales, toute suggestion de changement éventuel doit parvenir au bureau du
17 président de la Conférence générale au plus tard deux (2) ans avant une assemblée générale de la
18 Conférence générale

19 Si la nécessité d'ajouter et/ou de réviser la Déclaration des croyances fondamentales est initiée
20 par le champ mondial, la question doit être soigneusement discutée à chaque niveau administratif. Lors
21 de l'évaluation du changement suggéré, l'organe directeur de chaque niveau doit mettre en place un
22 processus d'évaluation approprié, en sollicitant une large participation. Le processus à chaque niveau
23 doit aboutir à ce que l'organe directeur recommande le changement proposé au niveau administratif
24 suivant, soit renoncer à l'examiner plus avant. De cette manière, la recommandation de modification de
25 la Déclaration des croyances fondamentales est présentée à la Conférence générale. Une fois que les
26 suggestions parviennent à la Conférence générale, ou si les suggestions émanent de la Conférence
27 générale, celle-ci doit nommer un comité ad hoc chargé de coordonner le processus et faciliter le
28 dialogue.

29 La procédure suivante est utilisée par la Conférence générale pour rechercher le consensus de
30 l'Église mondiale en faveur ou contre la modification proposée :

- 31 1. La Conférence générale coordonnera et facilitera le processus de discussion par l'intermédiaire
32 du Président et des membres du comité ad hoc.
- 33 2. Un avant-projet approuvé par la réunion de printemps ou le Concile annuel sera envoyé aux
34 divisions pour réactions et commentaires. Il doit être discuté au niveau des Unions et des
35 Fédérations/Missions et publié dans les journaux des églises locales.
- 36 3. Impliquer les départements de théologie/religion et les séminaires.
- 37 4. En discuter au sein du Comité de l'Institut de recherche biblique et d'autres comités pertinents.

- 1 5. Publier un projet dans les revues *Adventist Review* et *Ministry*, et le placer sur l'Internet pour
2 recueillir les commentaires et les réactions des membres d'Église.
- 3 6. Le comité ad hoc de la Conférence générale recevra toutes les suggestions du champ mondial et
4 préparera le projet final qui sera soumis au Concile Annuel pour une discussion plus approfondie avant
5 d'être inscrit à l'ordre du jour de l'assemblée générale de la Conférence générale.
- 6 7. Seule la Conférence générale en session peut approuver des ajouts ou des révisions à la
7 Déclaration des croyances fondamentales de l'Église adventiste du septième jour.

8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

1 SEC/PolRev&Dev/ADCOM/SecC/GCDO24AC à HMM-24AC(DIV) 2
 2 3 213-24G MANUEL DE L'ÉGLISE ADVENTISTE DU SEPTIÈME JOUR – MODIFICATION DE
 3 REGLEMENT

4 RECOMMANDÉ, de modifier BA 15, Manuel de l'Église adventiste du septième jour, à lire comme
 5 suit :

6 *BA 15 Manuel de l'Église adventiste du septième jour*

7
 8 BA 15 05 Normes et pratiques - Les normes et les pratiques de l'Église sont basées sur les
 9 principes énoncés dans le Manuel de l'Église adventiste du septième jour, publié par la Conférence
 10 générale. Ces principes doivent être suivis dans toutes les questions relatives à l'administration des
 11 églises locales, tant à l'intérieur de l'église que dans ses relations avec les niveaux supérieurs de
 12 l'organisation. Aucun employé ne doit tenter d'établir des normes du statut de membre ou de faire, ou
 13 de tenter d'appliquer des règles ou des règlements pour l'Église qui n'ont pas été adoptés par le corps
 14 général des croyants et qui ne sont pas énoncés dans le *Manuel de l'Église adventiste du septième jour*.

15 BA 15 10 Changements/révisions uniquement par la session de la Conférence générale - *Le*
 16 *Manuel de l'Église adventiste du septième jour* ne peut être changé ou révisé que par la Conférence
 17 générale en session. (Voir Rapport de la Conférence générale, No 8, p 197, 14 juin 1946). Le contenu
 18 du Manuel de l'Église adventiste du Septième Jour est présenté sous deux formes, à savoir les
 19 chapitres et les notes. Le contenu principal de chaque chapitre a une valeur mondiale et s'applique à
 20 toutes les églises locales. Reconnaisant la nécessité de certaines variations dans le fonctionnement des
 21 églises locales, des éléments supplémentaires de nature explicative ont été ajoutés sous forme de notes
 22 à la fin de certains chapitres et sont destinés à servir de guide.

23 Si des révisions aux Notes du Manuel de l'Église adventiste du septième jour sont demandées et
 24 sont traitées par les niveaux constitutifs pertinents de l'Église, le Comité du Manuel d'Église examinera
 25 les révisions demandées. Si elles sont approuvées, les révisions seront prises en compte par le Comité
 26 exécutif de la Conférence générale lors d'un Concile annuel. ~~Comité exécutif lors de la dernière~~
 27 ~~réunion du Concile annuel du quinquennat, de manière à les coordonner avec les changements~~
 28 ~~apportés au contenu principal du Manuel de l'Église adventiste du septième jour qui sera recommandé~~
 29 ~~à la prochaine session de la Conférence générale. Toutefois, le Comité exécutif de la Conférence~~
 30 ~~générale peut aborder les changements relatifs aux notes à n'importe quel concile annuel.~~

31 Le Comité du Manuel d'Église est autorisé à effectuer des tâches éditoriales de routine qui ne
 32 modifient pas le sens du texte actuel du Manuel de l'Église adventiste du septième jour. Un rapport sur
 33 le travail éditorial du Comité du Manuel d'Église est présenté, par l'intermédiaire du Comité
 34 administratif de la Conférence générale, au Comité exécutif de la Conférence générale lors du Concile
 35 annuel. Au cas où le Comité administratif ou le Comité exécutif de la Conférence générale détermine,
 36 par un vote d'un tiers, que ce travail éditorial modifie substantiellement le sens du texte actuel, les
 37 modifications proposées seront décidées par une assemblée générale de la Conférence générale.

38 BA 15 15 Divisions chargées des traductions - Les divisions sont chargées de s'assurer que
 39 toutes les traductions du Manuel de l'Église adventiste du septième jour publiées ou diffusées dans

1 leurs territoires respectifs sont des traductions exactes du Manuel de l'Église adventiste du septième
2 jour, version anglaise, adoptée par la Conférence générale en session.

3 BA 15 20 Suppléments des divisions - Le Manuel de l'Église adventiste du septième jour
4 s'applique au champ mondial et les divisions doivent le rendre disponible dans les langues de leurs
5 régions respectives. Chaque division ~~doit~~ peut préparer un « supplément » au *Manuel de l'Église*
6 *adventiste du septième jour*, qui ne le modifie en aucune façon, mais qui contient des éléments
7 supplémentaires applicables aux conditions et aux circonstances qui prévalent dans ~~la~~ cette division.
8 Les manuscrits de ces « suppléments » seront soumis au Comité exécutif de la Conférence générale
9 pour approbation avant la dernière réunion du Concile annuel du quinquennat et avant d'être imprimés.
10 (Voir Concile annuel de la Conférence générale de 1948, page 19.)

11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32

1 NSD/PolRev&Dev/ADCOM/SecC/GCDO24AC à HMM-24AC(DIV)
2 216-24Ga COMITÉS DES ASSEMBLEES GENERALES (MODÈLE DE STATUTS ET
3 RÈGLEMENT INTERIEUR D'UNE UNION FEDERATION) - MODIFICATION DE REGLEMENT
4 RECOMMANDÉ, de modifier D 10, Modèle de statuts et règlement intérieur d'une Union fédération,
5 Article IV, Comités des assemblées générales, Alinéa 1. Comité d'organisation, à lire comme suit :

6
7 **Alinéa 1. Comité d'organisation : a. Un comité d'organisation est nommé pour chaque assemblée**
8 **générale. Il est composé de _____ représentants de chaque fédération locale ou mission**
9 **locale/champ/section, _____ représentants du système/établissement(s) de santé desservant**
10 **~~l'union, un représentant de chacune des institutions gérées par l'Union fédération,~~ Il est composé**
11 **de _____ représentants de chaque fédération locale ou mission locale/champ/section, _____**
12 **représentants du système/établissement(s) de santé desservant l'union, un représentant de chacune des**
13 **institutions gérées par l'Union fédération, et du président de la division ou de la personne qu'il a**
14 **désignée, qui sert de président.**

15 b. Les membres du comité d'organisation sont - Pas de changement

16 c. Le comité d'organisation nommé, et - Pas de changement

17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32

1 NSD/PolRev&Dev/ADCOM/SecC/GCDO24AC à HMM-24AC(DIV)
2 216-24Gb COMITÉS DES ASSEMBLEES GENERALES (MODÈLE DE RÈGLEMENT DE
3 FONCTIONNEMENT D'UNE UNION MISSION/SECTION) - MODIFICATION DE REGLEMENT
4 RECOMMANDÉ, de modifier D 15, Modèle de règlement de fonctionnement d'une Union
5 mission/section, Article IX, Comités des assemblées générales, Alinéa 1. Comité d'organisation, à lire
6 comme suit :

7
8 **Alinéa 1. Comité d'organisation : a. Un comité d'organisation est nommé pour chaque assemblée**
9 **générale. Il est composé de _____ représentants de chaque fédération locale ou mission**
10 **locale/champ/section, _____ représentants de institution gérée par l'Union mission/section ou**
11 **une institution gérée par la division située dans le territoire de cette union, Il est composé de**
12 **_____ représentants de chaque fédération locale ou mission locale/champ/section, _____**
13 **représentants de chaque institution d'une Union mission/section ou une institution de la division située**
14 **dans le territoire de cette union, et du président de la division ou de la personne qu'il a désignée,**
15 **qui sert de président.**

16 b. Les membres du comité d'organisation sont - Pas de changement

17 c. Le comité d'organisation nomme, et - Pas de changement

18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32

1 NSD/PolRev&Dev/ADCOM/SecC/GCDO24AC à HMM-24AC(DIV)

2 216-24Gc COMITÉS DES ASSEMBLEES GENERALES (MODÈLE DE STATUTS ET
3 REGLEMENT INTERIEUR D'UNE UNION D'EGLISES) - MODIFICATION DE REGLEMENT

4 RECOMMANDÉ, de modifier D 17, Modèle de Statuts et règlement intérieur d'une Union d'Églises,
5 Article IV, Comités des assemblées générales, Alinéa 1. Comité d'organisation, à lire comme suit :

6 **Alinéa 1. Comité d'organisation : a. Un comité d'organisation est nommé pour chaque assemblée**
7 **générale. Il est composé de _____ représentants de chaque église membre de l'union d'églises,**
8 **_____ représentants de chaque union ou institution gérée par la division située dans le territoire**
9 **de l'union. Il est composé de _____ représentant(s) de chaque église membre de l'union d'églises,**
10 **_____ représentant(s) de chaque union ou institution de la division située dans le territoire de l'union,**
11 **et du président de la Division, ou la personne qu'il désigne qui sert de président.**

12 **b. Les membres du comité d'organisation sont - Pas de changement**

13 **c. Le comité d'organisation nommé, et le - Pas de changement**

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

1 NSD/PolRev&Dev/ADCOM/SecC/GCDO24AC à HMM-24AC(DIV)

2 216-24Gd COMITÉS DES ASSEMBLEES GENERALES (MODELE DE REGLEMENT DE
3 FONCTIONNEMENT D'UNE UNION D'EGLISES) – MODIFICATION DE REGLEMENT

4 RECOMMANDÉ, de modifier D 19, Modèle de Règlement de fonctionnement d'une Union d'églises,
5 Article IX, Comités des assemblées générales, alinéa 1. Comité d'organisation, à lire comme suit :

6 Alinéa 1. Comité d'organisation : a. Un comité d'organisation est nommé pour chaque assemblée
7 générale. ~~Il est composé de ___ représentants de chaque église membre de l'union d'églises, de~~
8 ~~___ représentants de chaque institution gérée par l'union/division/Conférence générale située~~
9 ~~dans le territoire de l'union.~~ Il est composé de ___ représentant(s) de chaque église membre de
10 l'union d'églises, ___ représentant(s) de chaque institution d'union/division/Conférence générale
11 située dans le territoire de l'union, et du président de la division, ou de la personne qu'il a désignée,
12 qui sert de président.

13 **b. Les membres du comité d'organisation sont - Pas de changement**

14 **c. Le comité d'organisation nommé, et le - Pas de changement**

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

1 NSD/PolRev&Dev/ADCOM/SecC/GCDO24AC à HMM-24AC(DIV)

2 216-24Ge COMITÉS DES ASSEMBLEES GENERALES (MODELE DE STATUTS ET
3 REGLEMENT INTERIEUR D'UNE FEDERATION LOCALE) – MODIFICATION DE
4 REGLEMENT

5 RECOMMANDÉ, de modifier D 20, Modèle de statuts et règlement intérieur d'une fédération locale,
6 Article IV, Comités des assemblées générales, Alinéa 1. Comité d'organisation, à lire comme suit :

7 **Alinéa 1. Comité d'organisation : a. Le comité d'organisation est constitué comme suit :**
8 **Chaque Église représentée à l'assemblée choisit, ou habilite sa délégation à choisir, un membre plus un**
9 **membre supplémentaire pour chaque _____ membre ou fraction majeure de celui-ci. En outre, les**
10 **délégués généraux à l'assemblée choisissent _____ personnes du groupe des délégués généraux pour**
11 **siéger au comité d'organisation. ~~comme suit : Chaque Église représentée à l'assemblée choisit ou~~**
12 **~~habilite sa délégation à choisir un membre plus un membre supplémentaire pour chaque _____~~**
13 **~~membre ou fraction majeure de celui-ci. En outre, les délégués généraux à l'assemblée~~**
14 **~~choisissent _____ personnes du groupe des délégués généraux pour siéger au comité~~**
15 **~~d'organisation.~~**

16 b. Les membres du comité d'organisation sont - Pas de changement

17 c. Si le comité d'organisation doit se réunir avant la - Pas de changement

18 d. La présidence du comité d'organisation est assurée par - Pas de changement

19 e. Le comité d'organisation nomme, et le - Pas de changement

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

1 NSD/PoIRev&Dev/ADCOM/SecC/GCDO24AC à HMM-24AC(DIV)

2 216-24Gf COMITÉS DES ASSEMBLEES GENERALES (MODELE DE REGLEMENT DE
3 FONCTIONNEMENT DE LA MISSION LOCALE/CHAMP/SECTION) MODIFICATION DE
4 REGLEMENT

5 RECOMMANDÉ, de modifier D 25, Modèle de règlement de fonctionnement de la mission
6 locale/champ/section, Article IX, Comités des assemblées générales, Alinéa 1. Comité d'organisation,
7 à lire comme suit :

8 **Alinéa 1. Comité d'organisation : a. Un comité d'organisation est constitué** comme suit : Chaque
9 Église représentée à l'assemblée générale choisit, ou habilite sa délégation à choisir un membre plus
10 un membre supplémentaire pour chaque _____ membre ou fraction majeure de celui-ci. En outre, les
11 délégués généraux à l'assemblée générale choisissent _____ personnes du groupe des délégués
12 généraux pour siéger au comité d'organisation. ~~**comme suit : Chaque Église représentée à**~~
13 ~~**l'assemblée générale choisit ou habilite sa délégation à choisir un membre plus un membre**~~
14 ~~**supplémentaire pour chaque _____ membre ou fraction majeure de celui-ci. En outre, les délégués**~~
15 ~~**généraux à l'assemblée générale choisissent _____ personnes du groupe des délégués généraux**~~
16 ~~**pour siéger au comité d'organisation.**~~

17 b. Les membres du comité d'organisation sont - Pas de changement

18 c. Si le comité d'organisation doit se réunir avant la - Pas de changement

19 d. La présidence du comité d'organisation est assurée par - Pas de changement

20 e. Le comité d'organisation nomme, et le - Pas de changement

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

1 SEC/PolRev&Dev/ADCOM/SecC/GCDO24AC à HMM-24AC(DIV)

2 211-24G EMPLOYES (LETTRES DE CREANCE ET AUTORISATIONS – METHODE DE
3 DÉLIVRANCE) - MODIFICATION DE REGLEMENT

4 RECOMMANDÉ, de modifier GC E 10 80, Employés (Lettres de créance et autorisations - Méthode
5 de délivrance), à lire comme suit :

6 E 10 80 Employés - Les lettres de créance/autorisations sont délivrées, au début de l'emploi, aux
7 employés de l'Église et à ceux qui sont sous la supervision des fédérations, missions/champs/sections,
8 régions/stations locales ou institutions ~~appartenant à l'Église~~ de l'Église. Les lettres de
9 créance/autorisations prennent fin au moment où l'emploi au sein de l'organisation qui les a délivrées
10 cesse, quelle qu'en soit la raison. Les divisions sont autorisées à accorder des lettres de
11 créance/autorisations aux aumôniers agréés qui sont employés par des entités non confessionnelles
12 (voir FA 25 10). déterminer l'éligibilité sur la base d'un emploi à temps plein ou à temps partiel. Dans
13 des cas particuliers, une lettre de créance/autorisation peut être délivrée à une personne employée par
14 une entité non confessionnelle pendant qu'elle sert l'Église sous la supervision d'une organisation
15 confessionnelle ; par exemple : Les Ministères adventiste de l'Aumônerie pour un aumônier.

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

- 1 OGC/PolRev&Dev/ADCOM/SecC/GCDO24AC à HMM-24AC(DIV)
- 2 220-24G CONSERVATION ET TRANSFERT DES ETATS DE SERVICE - MODIFICATION DE
- 3 REGLEMENT
- 4 RECOMMANDÉ, de modifier GC E 70 30, Conservation et transfert des états de service, comme suit
- 5 :
- 6 E 70 30 Conservation et transfert des états -1. Organisation - Pas de changement
- 7 2. Changement de poste/type de travail - Lorsque le poste - Pas de changement
- 8 3. Transfert d'une organisation confessionnelle à une autre - Pas de changement
- 9 4. Cessation du service confessionnel - Lorsqu'un employé cesse son service confessionnel pour
- 10 des raisons autres que la retraite, l'organisation doit consigner dans les états de service de l'employé un
- 11 vote relatif à la cessation de service. Une copie officielle des minutes du comité approprié et sur les
- 12 états de service un vote approprié relatif à la cessation de service et les détails de tout règlement
- 13 financier conclu.
- 14
- 15 5. Retraite - Lorsqu'un employé qui a droit à des prestations de - Pas de changement
- 16 6. Demandes d'états de service - Seules les demandes écrites - Pas de changement
- 17 7. Demandes de renseignements sur les règlements relatifs - Pas de changement
- 18 8. Copies à l'employé - Chaque employé reçoit une copie des - Pas de modification
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28
- 29
- 30
- 31

1 OGC/PolRev&Dev/ADCOM/SecC/GCDO23AC/217-
2 23Ga/PolRev&Dev/ADCOM/SecC/GCDO24AC à HMM-24AC(DIV)

3 204-24Ga DÉCLARATION DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE SUR LES FONDEMENTS
4 ÉTHIQUES POUR LA CONFERENCE GENERALE ET SES EMPLOYÉS – NOUVELLE
5 ANNEXE DE REGLEMENT

6 RECOMMANDÉ, 1. d'approuver la Déclaration de la Conférence générale sur les fondements éthiques
7 de la Conférence générale et de ses employés pour utilisation lors de la Conférence générale ; et

8 2. D'adopter une nouvelle annexe de règlement, GC Annexe D, Déclaration de la Conférence
9 générale sur les fondements éthiques de la Conférence générale et de ses employés, à lire comme suit :

10 Déclaration de la Conférence générale sur les fondements éthiques pour la Conférence générale et ses
11 employés

12 Notre mission

13 La mission de l'Église adventiste du septième jour est de faire de Jésus-Christ des disciples qui
14 vivent comme ses témoins aimants et qui proclament à tous les peuples l'Évangile éternel des messages
15 des trois anges en préparation de son retour prochain (Mt 28.18-20, Ac 1.8, Ap 14.6-12). Dans le cadre
16 de cette mission, la Conférence générale des adventistes du septième jour a pour mission de conduire
17 l'Église à être un témoin mondial du royaume de Dieu et à faire des disciples de Jésus-Christ.

18 Nos responsabilités

19 Les employés de la Conférence générale croient :

20 1. Nous sommes d'abord responsables devant Dieu, notre Créateur. L'action individuelle et
21 collective doit refléter son caractère et manifester son amour.

22 2. Nous sommes responsables devant les communautés dans lesquelles nous travaillons et
23 vivons, ainsi que devant la communauté mondiale. Notre conduite et l'accomplissement de nos devoirs
24 doivent renforcer l'honneur et la réputation de l'Église adventiste du septième jour.

25 3. Nous sommes responsables devant les autres membres de l'Église. Nous acceptons la
26 responsabilité de décisions d'un leadership judicieux et d'une gestion appropriée.

27 4. Nous sommes responsables les uns envers les autres au sein du complexe administratif.
28 Chaque individu mérite d'être traité avec dignité et respect, de voir son rôle et sa contribution valorisés
29 et affirmés ; de travailler dans un environnement sûr ; de vivre dans une atmosphère de défi, de
30 communication ouverte et de contentement.

31

32

33

Nos valeurs

34 1. Nous considérons la *Bible* comme la référence principale pour l'orientation et les qualités de la
35 vie.

- 1 2. Nous valorisons *l'excellence* dans tout ce que nous faisons.
- 2 3. Nous valorisons une *conduite éthique et morale* à tout moment et dans toutes les relations.
- 3 4. Nous valorisons la *créativité et l'innovation* dans l'accomplissement de notre mission.
- 4 5. Nous considérons *l'honnêteté, l'intégrité et le courage* comme les fondements de toutes nos
5 actions.
- 6 6. Nous apprécions la *confiance* que nous accordent nos collègues et l'Église mondiale.
- 7 7. Nous considérons *les personnes* comme des enfants de Dieu et, par conséquent, comme des
8 frères et sœurs d'une même famille.

9 Responsabilités éthiques en tant qu'employeur et entreprise citoyenne

10 Dans la poursuite de sa mission, et tout en assumant ses responsabilités et en adhérant à ses
11 valeurs, la Conférence générale agit selon les lignes directrices éthiques suivantes :

12 1. Égalité des chances en matière d'emploi - Dans le cadre des lois autorisant
13 l'appartenance à l'église comme condition d'emploi, et sous réserve des règlements de l'Église relatifs
14 aux postes nécessitant une consécration pastorale, la Conférence générale suivra des procédures pour
15 assurer l'égalité des chances en matière d'emploi, de rémunération et d'avancement sur la base des
16 qualifications et des performances professionnelles

17 2. Équité, impartialité et non-discrimination - La Conférence générale traitera tous les
18 individus et groupes avec équité. Elle ne pratiquera ni ne tolérera aucune discrimination en ce qui
19 concerne la race, l'origine nationale, le sexe, l'âge, l'état civil ou le handicap qui n'empêche pas
20 l'accomplissement de fonctions professionnelles essentielles.

21 3. Conformité aux lois du pays - La Conférence générale exerce ses activités en conformité
22 avec les lois du pays, à condition qu'elles ne soient pas en contradiction avec la volonté de Dieu
23 exprimée dans la Bible.

24 4. Loyauté et respect des obligations contractuelles - La Conférence générale respectera les
25 engagements qu'elle a pris par les voies autorisées. En cas des malentendus au sujet de ces
26 engagements, la Conférence générale participera, avec les parties concernées, à la résolution des
27 conflits, aux procédures de résolution des conflits au sein de l'organisation avant de recourir à d'autres
28 procédures de résolution des conflits.

29 5. Atmosphère de sécurité et de bonheur - La Conférence générale s'engage à offrir un
30 environnement de travail qui favorise une sécurité physique. Elle s'efforce également d'encourager et
31 de promouvoir un bonheur authentique en réalisant que chaque employé est précieux et que chaque
32 tâche, aussi routinière ou inaperçue soit-elle, est un service rendu à Dieu. La Conférence générale
33 continuera à intégrer le culte, le travail et la célébration d'une manière qui reconnaisse la plénitude de
34 la vie et des relations.

35 6. Respect de la dignité humaine et de l'individualité - La Conférence générale affirme et
36 respecte le caractère unique de chaque employé. Elle reconnaît que la valeur d'une personne dépasse la
37 valeur de sa contribution à l'organisation. Elle estime que l'harmonie communautaire et les objectifs de

1 l'entreprise sont renforcés plutôt que compromis par la vaste mosaïque de personnalités, talents,
2 compétences et points de vue dédiés à l'honneur de Jésus-Christ. La Conférence générale s'efforce de
3 communiquer de manière ouverte, transparente, responsable, opportune et aimable.

4 Responsabilités éthiques en tant qu'employés

5 Nous reconnaissons que l'emploi au sein de la Conférence générale des adventistes du septième
6 jour implique un engagement envers la mission de l'organisation et une adhésion à ses responsabilités
7 et à ses valeurs. Nous affirmons que la relation employeur-employé se développe dans une réciprocité
8 d'estime. Notre service raisonnable en tant qu'employés comprend les responsabilités éthiques
9 suivantes :

10 1. Vie conforme au message et à la mission de l'Église - Pendant que nous sommes au
11 service de la Conférence générale, nous vivons d'une manière conforme aux croyances et aux valeurs
12 de l'Église. Nous soutiendrons, en paroles et en actes, les enseignements et les principes défendus par
13 l'Église adventiste du septième jour.

14 2. Respect des biens appartenant à l'Église - Nous respecterons la propriété de notre
15 organisation, y compris toute propriété intellectuelle développée dans le cadre de notre emploi. Nous
16 utiliserons les biens, les installations et les ressources uniquement dans l'intérêt de notre organisation, à
17 moins qu'il n'en soit autrement permis ou qu'une compensation financière ne soit accordée pour cette
18 utilisation.

19 3. Respect des collègues - Nous respecterons et élèverons nos collègues employés. Nous
20 nous abstenons de placer intentionnellement quelqu'un dans une position embarrassante, irrespectueuse
21 ou de harcèlement. Nous éviterons tout comportement pouvant être interprété comme sexuellement
22 inapproprié. Nous nous engageons à respecter la vie privée et veiller à la sécurité d'autrui.

23 4. Efficacité et attention au travail - Les heures de notre emploi doivent être consacrées
24 aux tâches qui nous sont confiées. Nous n'utiliserons pas le temps de l'employeur pour des affaires
25 personnelles ou la promotion d'intérêts personnels sans rapport avec nos responsabilités
26 professionnelles. Nous ne priverons pas notre employeur en nous engageant dans d'autres emplois ou
27 activités qui compromettent notre performance pour la Conférence générale pendant que nous sommes
28 au travail. Nous aspirerons à une plus grande efficacité et à la réduction du gaspillage de temps,
29 d'efforts et de ressources.

30 5. Intégrité personnelle dans les questions financières - Nous ne nous livrerons pas à des
31 vols ou à des détournements de fonds de quelque nature que ce soit, y compris l'utilisation abusive de
32 notes de frais, la falsification de rapports, ou le détournement et la mauvaise utilisation des ressources
33 dont nous sommes responsables.

34 6. Éviter toute influence inappropriée - Nous reconnaissons que l'acceptation ou l'offre
35 d'une gratification, d'une faveur, d'un avantage, d'un cadeau, d'une commission ou d'un paiement,
36 monétaire ou non, d'une valeur supérieure à la valeur nominale, dans le cadre d'un travail pour
37 l'organisation confessionnelle et/ou l'employeur et l'employé est inacceptable. Nous n'offrirons pas de
38 cadeaux, de faveurs, de paiements ou d'autres formes de récompense directe ou indirecte en échange
39 d'un gain ou d'une action spécifique.

1 7. Maintenir un environnement éthique sur le lieu de travail - Nous acceptons l'obligation
2 de maintenir des normes éthiques dans notre vie personnelle et sur notre lieu de travail. Nous pensons
3 qu'il est de notre responsabilité personnelle de signaler, par les voies confidentielles établies, tout
4 comportement qui est inapproprié ou qui porte atteinte à l'environnement éthique et juridique dans
5 lequel opère la Conférence générale. Nous sommes prêts à être tenus pour responsables par nos
6 collègues d'un comportement professionnel représentant les valeurs morales et éthiques de l'Église
7 adventiste du septième jour.

8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

1 OGC/PolRev&Dev/ADCOM/GCDO23AC/217-23Gb/PolRev&Dev/ADCOM/SecC/GCDO24AC à
2 HMM-24AC(DIV) 3

3 204-24Gb DEFINITION DU CONFLIT D'INTÉRÊTS ET/OU D'ENGAGEMENTS -
4 MODIFICATION DE REGLEMENT

5 RECOMMANDÉ, de modifier GC E 85 05, Définition du conflit d'intérêts et/ou d'engagements, à lire
6 comme suit :

7 E 85 05 Définition du conflit d'intérêts et/ou d'engagements - On entend par conflit d'intérêts
8 toute circonstance dans laquelle un employé ou un bénévole, en vertu d'un intérêt financier ou d'un
9 autre intérêt personnel, présent ou potentiel, directement ou indirectement, peut être influencé ou
10 sembler être influencé par un motif ou un désir d'avantage personnel, tangible ou intangible, autre que
11 le succès et le bien-être de la dénomination.

12 En raison des objectifs communs embrassés par les diverses unités organisationnelles et
13 institutions de l'Église adventiste du septième jour, l'appartenance simultanée à plusieurs comité ou
14 conseil de l'Église ne constitue pas en soi un conflit d'intérêts à condition que toutes les autres
15 exigences du règlement soient respectées. Toutefois, un responsable, un administrateur ou un directeur
16 siégeant au conseil d'administration d'une organisation est censé agir dans le meilleur intérêt de cette
17 organisation et de son rôle dans la structure de l'Église. Les personnes qui, en vertu de leur position ou
18 en raison de leur lieu d'emploi, sont invitées à siéger au sein de conseils/comités d'entités/organisations
19 qui ne figurent pas dans l'Annuaire adventiste du septième jour, doivent obtenir l'approbation de leur
20 organe directeur/comité administratif compétent et divulguer leur appartenance à ces conseils/comités.

21
22 On entend par conflit d'engagements toute situation qui interfère avec la capacité d'un employé
23 à s'acquitter efficacement de ses fonctions. Les employés élus, nommés ou salariés qui travaillent à
24 temps plein sont rémunérés pour un emploi à temps plein. Par conséquent, un double emploi ou toute
25 autre activité, rémunérée ou non, qui interfère de quelque manière que ce soit avec l'exercice des
26 fonctions et des responsabilités d'un employé constitue un conflit d'engagements. Un conflit
27 d'engagements existe également dans les situations où un employé fonctionne en contradiction avec les
28 valeurs et le comportement éthique énoncés dans la déclaration des fondements éthiques et de conduite
29 de l'organisation (voir le modèle de déclaration des fondements éthiques et de conduite de
30 l'organisation à l'annexe D comme lignes directrices) ~~par le Concile annuel de 1999 comme lignes~~
31 ~~directrices pour les divisions~~ ou lorsqu'un employé agit de manière contraire aux codes de conduite
32 éthiques établis pour les employés de certaines professions (ex : profession juridique, investissements).

33

34

35

36

37

38

1 OGC/PolRev&Dev/ADCOM/PreC/SecC/TreC/GCDO24AC à HMM-24AC(DIV)

2 207-24Ga MOTIFS DE MESURES DISCIPLINAIRES DES EMPLOYÉS – NOUVEAU
3 REGLEMENT

4 RECOMMANDÉ, d'adopter GC E 90, Motifs de mesures disciplinaires des employés, à lire comme
5 suit :

6 E 90 Motifs de mesures disciplines des employés

7 E 90 05 Motifs de mesures disciplinaires des employés - Des mesures disciplinaires doivent
8 être prises à l'égard des employés de l'Église dans les circonstances suivantes :

9 1. Chute morale - En cas de chute morale en violation du septième commandement, y
10 compris les violations impliquant des perversions sexuelles.

11 2. Apostasie - Dans le cas où un employé s'identifie ou apporte un soutien continu à toute
12 activité subversive pour l'Église, et/ou refuse de manière persistante de reconnaître l'autorité
13 ecclésiastique dûment constituée.

14 3. Dissidence - Dans le cas où un employé exprime ouvertement une dissidence
15 significative concernant les croyances fondamentales de l'Église adventiste du septième jour.

16 4. Détournement de fonds ou vol - Détournement ou vol de fonds ou de biens sur lesquels
17 l'employé n'a pas de droit légitime.

18 5. Implication dans des transactions financières illégales ou douteuses – L'implication d'un
19 employé dans des situations qui n'honorent pas la confiance placée en lui en recrutant, en parrainant,
20 en soutenant, en encourageant la participation ou en promouvant des systèmes frauduleux de gain
21 d'argent, des investissements financiers douteux tels que les systèmes de marketing à paliers multiples,
22 des systèmes pyramidaux, des investissements à haut risque, des systèmes d'enrichissement rapide, des
23 stratégies douteuses d'évitement fiscal ou d'autres systèmes de ce type qui sont illégaux ou dont la
24 légitimité est douteuse afin d'obtenir un profit, un gain financier ou un avantage pour eux-mêmes ou
25 pour les promoteurs de ces systèmes.

26 6. Divulgarion non autorisée ou abusive d'informations - L'utilisation ou la divulgation non
27 autorisée ou inappropriée d'informations personnelles, confidentielles, privées ou propres à
28 l'employeur ou à l'Église, par quelque moyen que ce soit.

29

30 7. Autres raisons - Toute autre raison pour un motif valable (voir la définition de « motif
31 valable » dans B 45 20) ou une conduite incompatible avec les normes élevées de l'éthique chrétienne,
32 et qui jette une ombre sur l'intégrité d'un employé de l'Église adventiste du septième jour, comme la
33 violence ou d'autres activités douteuses, et qui démontre que l'individu est indigne d'être un employé
34 de l'Église adventiste du septième jour.

35 E 90 10 Étapes à suivre pour les mesures disciplinaires des employés -Lorsqu'une mesure
36 disciplinaire doit être prise pour l'une des raisons susmentionnées, la relation de l'employé avec

1 l'employeur ainsi qu'avec l'Église peut être affectée, y compris l'emploi, les lettres de créance et le
2 statut de membre d'Église. (Voir également L 60 20 et L 60 25 dans le cas des pasteurs).

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

1 OGC/PolRev&Dev/ADCOM/PreC/SecC/TreC/GCDO24AC à HMM-24AC(DIV)

2 207-24Gb MOTIFS DE MESURES DISCIPLINAIRES DES PASTEURS – MODIFICATION DE
3 REGLEMENT

4 RECOMMANDÉ, de modifier GC L 60 20, Motifs de mesures disciplinaires des pasteurs, à lire
5 comme suit :

6 L 60 20 Motifs de mesures disciplinaires des pasteurs - La mesure disciplinaire doit être
7 administrée à un pasteur consacré/autorisé/mandaté dans les circonstances suivantes :

8 1. Chute morale - Dans le cas d'une chute morale en violation du septième
9 commandement, y compris les violations impliquant des perversions sexuelles, le pasteur a, par cette
10 transgression, rendu caduque sa vocation et, le cas échéant, sa consécration à la fonction sacrée du
11 ministère.

12 2. Apostasie - En cas d'apostasie, le pasteur tombe dans le monde, ou s'identifie à une
13 activité subversive pour la dénomination, ou lui apporte un soutien continu, et/ou refuse de manière
14 persistante de reconnaître l'autorité de l'Église dûment constituée ou de se soumettre à l'ordre et à la
15 discipline de l'Église ; il/elle s'est montré, par cette déloyauté, indigne d'une place ou d'un rôle dans le
16 ministère évangélique de cette Église.

17 3. Dissidence - La mesure disciplinaire peut également être appliquée dans le cas d'un
18 pasteur qui exprime ouvertement une dissidence significative à l'égard des croyances fondamentales de
19 l'Église adventiste du septième jour. Une dissidence continue et impénitente peut être considérée par
20 l'Église comme une apostasie et identifiée comme telle par l'organisation administrative du pasteur
21 après avoir consulté l'organisation supérieure.

22 4. Détournement de fonds ou vol - Le détournement de fonds ou le vol de fonds ou de
23 biens sur lesquels le pasteur n'a aucun droit légitime.

24 5. Implication dans des transactions financières illégales ou douteuses – L'implication d'un
25 employé dans des situations qui n'honorent pas la confiance placée en lui en recrutant, en parrainant,
26 en soutenant, en encourageant la participation ou en promouvant des systèmes frauduleux de gain
27 d'argent, des investissements financiers douteux tels que les systèmes de marketing à paliers multiples,
28 des systèmes pyramidaux, des investissements à haut risque, des systèmes d'enrichissement rapide, des
29 stratégies douteuses d'évitement fiscal ou d'autres systèmes de ce type qui sont illégaux ou dont la
30 légitimité est douteuse afin d'obtenir un profit, un gain financier ou un avantage pour eux-mêmes ou
31 pour les promoteurs de ces systèmes.

32 6. Divulgarion non autorisée ou abusive d'informations - L'utilisation ou la divulgation non
33 autorisée ou inappropriée d'informations personnelles, confidentielles, privées ou propres à
34 l'employeur ou à l'Église, par quelque moyen que ce soit.

35

36 7. Autres raisons - Toute autre raison pour un motif valable (voir la définition de « motif
37 valable » dans B 45 20) ou une conduite incompatible avec les normes élevées de l'éthique chrétienne,

1 et qui jette une ombre sur l'intégrité du ministère, comme la violence ou d'autres activités douteuses, et
2 qui démontre que l'individu est indigne d'être un dirigeant au sein de l'Église.

3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29

1 SEC/PolRev&Dev/ADCOM/SEC/SecC/GCDO24AC à HMM-24AC(DIV)

2 208-24G RELATIONS AVEC LES AUTRES ÉGLISES CHRÉTIENNES ET ORGANISATIONS
3 RELIGIEUSES – NOUVEAU REGLEMENT

4 RAISON : Ce règlement est déplacé du Règlement de travail des employés du service international
5 pour être incluse dans le Règlement de travail de la Conférence générale.

6 RECOMMANDÉ, d'adopter GC FL 35, Relations avec les autres églises chrétiennes et organisations
7 religieuses, à lire comme suit :

8

9 Relations avec les autres Églises chrétiennes et organisations religieuses

10 Pour éviter de créer des malentendus ou des frictions dans nos relations avec les autres églises
11 chrétiennes et organisations religieuses, les lignes directrices suivantes ont été établies :

12 1. Nous reconnaissons les organismes qui élèvent le Christ devant les hommes dans le
13 cadre du plan divin d'évangélisation du monde, et nous tenons en haute estime les hommes et les
14 femmes chrétiens des autres communions qui s'emploient à gagner des âmes au Christ.

15 2. Lorsque nous sommes en contact avec d'autres sociétés chrétiennes et d'autres
16 organismes religieux, l'esprit de courtoisie, de franchise et d'équité chrétiennes doit prévaloir à tout
17 moment.

18 3. Nous reconnaissons que la vraie religion est fondée sur la conscience et la conviction.
19 Notre objectif constant est donc qu'aucun intérêt égoïste ou avantage temporel n'attire une personne
20 dans notre communion et qu'aucun lien ne retienne un membre en dehors de sa croyance et de sa
21 conviction que c'est ainsi que l'on trouve le véritable lien avec le Christ. Si un changement de
22 conviction conduit un membre de notre Église à ne plus se sentir en harmonie avec la foi et les
23 pratiques des adventistes du septième jour, nous reconnaissons non seulement le droit mais aussi la
24 responsabilité de ce membre de changer, sans opprobre, d'une affiliation religieuse en accord avec ses
25 convictions. Nous attendons que les autres organisations religieuses répondent dans le même esprit de
26 liberté religieuse.

27 4. Avant d'admettre comme membres d'Église des membres d'autres organisations
28 religieuses, on veillera à s'assurer que les candidats sont incités à changer d'appartenance religieuse par
29 conviction religieuse et par rapport à leur relation personnelle avec Dieu.

30 5. Une personne faisant l'objet d'une censure de la part d'une autre organisation religieuse
31 pour des fautes clairement établies dans la morale ou le caractère chrétien ne sera pas considérée
32 comme éligible à l'adhésion à l'Église adventiste du septième jour jusqu'à ce qu'il y ait preuve de
33 repentance et de réforme.

34 6. L'Église adventiste du septième jour n'est pas en mesure de limiter sa mission à des
35 zones géographiques restreintes en raison de sa compréhension du mandat de l'Évangile. Dans la
36 providence de Dieu et le développement historique de son œuvre pour les hommes, des organisations
37 confessionnelles et des mouvements religieux ont surgi de temps à autre pour mettre l'emphase sur
38 différentes phases de la vérité évangélique. Lors de l'origine et de l'essor du peuple adventiste du

1 septième jour, il nous a été demandé de mettre l'emphase sur l'évangile de la seconde venue du Christ
2 en tant qu'événement imminent, en appelant à la proclamation des vérités bibliques dans le cadre du
3 message spécial de préparation tel qu'il est décrit dans la prophétie biblique, en particulier dans
4 Apocalypse 14 :6-14. Ce message commande la prédication de « l'Évangile éternel à toute nation, à
5 toute tribu, à toute langue et à tout peuple » en le portant à l'attention de tous les peuples, partout dans
6 le monde. Toute restriction qui limite le témoignage à des zones géographiques spécifiques devient
7 donc un abrégé de la mission évangélique. L'Église adventiste du septième jour reconnaît également le
8 droit des autres confessions religieuses d'opérer sans restrictions géographiques.

9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31

1 STW/ADCOM/ADCOM/TreC/GCDO24AC à HMM-24AC(DIV)

2 214-24G DOMAINES D'INTERVENTION (MINISTÈRE DE LA GESTION CHRETIENNE DE LA
3 VIE – REGLEMENT DU DEPARTEMENT) - MODIFICATION DE REGLEMENT

4 RECOMMANDÉ, de modifier FS 15, Domaines d'intervention (Ministère de le gestion chrétienne de
5 la vie – Règlement de département), à lire comme suit :

6 FS 15 Domaines d'intervention

7 Le ministère de la gestion chrétienne de la vie met l'emphase sur les domaines suivants dans la
8 réalisation de son objectif et de sa mission :

9 1) Renouveau spirituel - Le renouveau spirituel doit constituer le fondement de toute
10 initiative du ministère de la gestion chrétienne de la vie. Étant donné que la GCV implique l'ensemble
11 de la personne vivant dans un partenariat croissant avec Dieu, toute stratégie doit s'appuyer sur le
12 renouveau spirituel. Le ministère de gestion chrétienne de la vie encourage et favorise l'utilisation de
13 matériels destinés à contribuer à la croissance spirituelle des individus et de l'ensemble de la société.

14 2. Renouveau organisationnel - Le renouvellement organisationnel est également un
15 domaine important pour le ministère de la gestion chrétienne de la vie. La confiance dans les dirigeants
16 et dans la structure de l'église a un impact direct sur gestion individuelle. Le renforcement des
17 fondements spirituels de la structure et de la fonction de l'organisation offre un contexte dans lequel les
18 individus peuvent plus efficacement grandir spirituellement.

19 3. La gestion de la vie personnelle - La poussée séculière et matérialiste de notre société
20 doit être satisfaite d'une manière plus biblique. La Gestion chrétienne de la vie doit être intégrée dans
21 tous les domaines de la vie. Ainsi, la gestion de la vie personnelle et de la vie en général sont des
22 domaines que le ministère de la GCV cherche à renforcer et à accorder des ressources.

23 4. Éducation à la création de ressources - Dans plusieurs régions du monde,
24 principalement là où l'Église connaît une croissance significative de ses membres, ces derniers sont
25 confrontés à des défis économiques tels que des taux de chômage élevés. L'augmentation de la
26 participation à la dîme et aux offrandes ne sera possible dans ces régions que si les membres sont
27 habilités à créer des ressources. L'implication des entités de l'Église dans cette dans cette démarche
28 dépendra du contexte et de la capacité des entités de l'Église.

29 4. 5. La gestion chrétienne de l'argent - L'utilisation de l'argent par les gens est le reflet de
30 leur marche avec Dieu. Ainsi, les principes bibliques de gestion de l'argent sont une partie importante
31 de l'intégration de la seigneurie du Christ dans ce domaine critique de la vie. Le ministère de la
32 Gestion chrétienne de la vie continuera à développer du matériel pour aider dans le domaine des
33 principes bibliques de la gestion de l'argent.

34 5. 6. Plan de soutien financier adventiste - Le ministère de la Gestion chrétienne de la vie
35 continuera à aider l'administration dans l'éducation à la dîme et aux offrandes par le biais de
36 documents qui soutiennent la mise en œuvre du ~~plan~~ plan de soutien financier adventiste. ~~y compris le~~
37 ~~plan de don de choix personnel.~~

38

1 WHT/PolRev&Dev/ADCOM/GCDO24AC à HMM-24AC(DIV)
2 206-24G ELLEN G WHITE ESTATE, INC - REGLEMENTS – MODIFICATION DE REGLEMENT
3 RECOMMANDÉ, de modifier GC GE, Ellen G White Estate, Inc - Règlements, à lire comme suit :

4 GE REGLEMENTS ELLEN G WHITE ESTATE, ET ECRITS D'ELLEN G WHITE

5 Mission : Ellen G White Estate soutient la mission de l'Église adventiste du septième jour en
6 élevant Jésus-Christ et sa Parole par le partage du ministère prophétique et les écrits d'Ellen G White
7 dans le monde entier.

8 Vision : Une communauté mondiale de croyants se préparant au retour prochain de Jésus dans
9 laquelle les messages inspirés d'Ellen G. White sont largement disponibles, profondément appréciés,
10 richement vécus et fidèlement partagés.

11

12 GE 04 Ellen G White Estate, Inc

13

14 GE 04 05 But et reconnaissance par la Conférence générale - Ellen G White a confié ses écrits
15 et son patrimoine à des fiduciaires pour le profit et la bénédiction de l'Église. La Conférence générale
16 reconnaît l'Ellen G White Estate, Inc, établie en réponse aux dernières volontés d'Ellen G White,
17 comme étant propriétaire à perpétuité de tous ses écrits. Ceci représente une confiance sacrée qui est
18 moralement contraignante. En tant qu'organisation légale, Ellen G White Estate est autorisée à détenir
19 les droits d'auteur de tous les livres d'Ellen G White et est responsable de l'entretien et de la
20 distribution la plus large possible de ses œuvres. Sont inclus dans cette compréhension tous les écrits
21 d'Ellen G White, qu'ils soient ou non protégés par des droits d'auteur, en anglais comme dans toutes les
22 autres langues. La Conférence générale invite les organisations et les personnes, à l'intérieur ou à
23 l'extérieur de l'Église, à honorer les dispositions prises par l'auteur pour la garde permanente de ses
24 écrits.

25 GE 04 10 Comité des Dépositaires des écrits d'Ellen G White - Le Comité des Dépositaires des
26 écrits d'Ellen G White, établi conformément aux dernières volontés d'Ellen G White, est un comité qui
27 se perpétue lui-même et qui est responsable (1) de la détention des droits d'auteur et de l'entretien de
28 ses écrits dans toutes les langues ; (2) de la garde des documents, des manuscrits originaux et de ses
29 autres biens ; (3) de la préparation et la supervision des manuscrits pour la traduction et la publication
30 de ses écrits ; (4) du choix du matériel pour la publication et la distribution sous forme numérique et
31 autres formats ; (5) de l'élection des directeurs associés et assistants d'Ellen G White Estate et la
32 nomination d'autres membres du personnel; (6) l'orientation et le soutien des Centres Ellen G White
33 dans le monde entier ; (7) du travail en étroite collaboration avec les divisions et d'autres entités de
34 l'Église mondiale pour éduquer sur le don de la prophétie et de l'histoire adventiste ; (8) de servir
35 d'assemblée pour les Ministères de l'Héritage adventiste.

36

37 GE 04 15 Bureaux et finances - La Conférence générale met à la disposition d'Ellen G White
38 Estate des bureaux et un budget pour couvrir ses frais de fonctionnement et de déplacement. Le

1 Comité des Dépositaires des écrits d'Ellen G White contrôle ce budget et autorise toutes les dépenses.
 2 Le trésorier d'Ellen G. White Estate est choisi par un vote conjoint de la Trésorerie de la Conférence
 3 générale et du Comité des Dépositaires des écrits d'Ellen G White. A chaque réunion ordinaire du
 4 Comité, le trésorier présente un rapport financier actualisé.

5

6

GE 05 Écrits d'Ellen G White

7

8 GE 05 05 Écrits d'Ellen G White – Les écrits d'Ellen G White sont, dans un sens particulier, la
 9 propriété de l'Église. Les écrits publiés et les manuscrits ont été placés sous la garde du Conseil
 10 d'administration d'Ellen G White, qui est responsable de leur conservation et de la promotion de leur
 11 publication dans toutes les langues principales. Ce conseil est également responsable de la publication
 12 de nouveaux livres compilés à partir des manuscrits d'Ellen G White et d'articles de périodiques. Le
 13 Conseil, en étroite collaboration avec le Comité exécutif de la Conférence générale, est le représentant
 14 de l'auteur pour tout ce qui concerne les écrits publiés et non publiés, qu'ils soient protégés par le droit
 15 d'auteur ou qu'ils appartiennent au domaine public.

16 GE 05 10 Reconnaissance de la Conférence générale – La Conférence générale reconnaît la
 17 valeur de l'œuvre d'Ellen G White. Ellen G White Estate, Incorporated, créée par Ellen G White elle-
 18 même, comme propriétaire de tous ses écrits, assumant ainsi la responsabilité de leur entretien, de leur
 19 publication et de leur diffusion la plus large possible. Cet accord concerne tous les écrits d'Ellen G
 20 White, qu'ils soient ou non sous copyright. L'autorisation de publication de ces écrits émane du Ellen
 21 G White Estate Board; et les maisons d'édition qui publient les livres d'Ellen G. White et en détiennent
 22 les droits d'auteur le font en tant qu'agents de la Succession Ellen G White. De temps à autre, le
 23 Conseil d'administration peut établir ou modifier les règlements concernant l'utilisation, la publication
 24 et/ou la circulation des écrits d'Ellen G White. La Conférence générale demande aux organisations et
 25 aux personnes, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Église, de respecter les dispositions prises par l'auteur
 26 pour la garde permanente de ses écrits.

27 GE 05 15 Bureaux et finances – La Conférence générale met des bureaux à la disposition
 28 d'Ellen G White Estate. Elle lui fournit également un budget afin de faire face aux dépenses
 29 représentées par le cycle régulier des tâches du bureau d'Ellen G White Estate. Le Conseil
 30 d'administration contrôle ce budget et autorise toutes les dépenses. Une personne choisie parmi le
 31 personnel de la Trésorerie de la Conférence générale par un vote conjoint de la Conférence générale et
 32 du Conseil fait office de trésorier pour le Conseil et débourse les fonds sur autorisation du Conseil
 33 avec un relevé mensuel listant ces décaissements et indiquant la situation financière actuelle.

34 La Conférence générale prévoit chaque année un budget pour subventionner la publication des
 35 livres d'Ellen G White dans des langues autres que l'anglais. Les dépenses de ce budget sont effectuées
 36 par vote du Comité exécutif de la Conférence générale sur recommandation du Comité de l'Esprit de
 37 Prophétie.

38 GE 05 20 Accès aux manuscrits et autres dossiers de la Succession – L'accès aux biens d'Ellen
 39 G White Estate se fait avec la permission et selon les règlements établis par le Conseil
 40 d'administration.

1 ~~GE 05 25 Permission d'utiliser les écrits – Il existe une permission implicite accordée par le~~
 2 ~~conseil aux écrivains et éditeurs de l'Église pour une utilisation raisonnable des écrits d'Ellen G.~~
 3 ~~White, les rédacteurs en chef des maisons d'édition régulièrement employés étant responsables de~~
 4 ~~l'utilisation correcte des extraits sélectionnés. Le Conseil autorise l'inclusion du matériel d'Ellen G.~~
 5 ~~White dans les manuscrits acceptés par les comités de lecture des maisons d'édition de l'Église, à~~
 6 ~~condition qu'il n'y ait pas plus de 20 pour cent de matériel provenant des écrits d'Ellen G White, la~~
 7 ~~question doit être soumise au Conseil pour qu'il l'étudie et prenne un vote.~~

8

9 GE 09 Centres Ellen G White

10

11 GE 09 05 Réseau mondial des centres Ellen G White - Le travail de la Fondation Ellen G
 12 White est assisté au niveau mondial à partir du bureau principal par un réseau de centres Ellen G
 13 White. Ceux-ci servent de centres de recherche et d'influence pour faciliter la compréhension des écrits
 14 et du ministère d'Ellen G White et comprennent quatre niveaux : (1) les succursales de la Fondation
 15 Ellen G White, (2) les Centres adventistes de recherche Ellen G White, (3) les Centres d'études
 16 adventistes Ellen G White, et (4) les mini-centres locaux Ellen G White.

17 GE 09 10 Succursales de la Fondation Ellen G White - Les succursales de la Fondation Ellen G
 18 White sont des extensions du bureau principal de la Fondation White et sont situés dans des
 19 institutions éducatives parrainées par la Conférence générale et au service de l'Église mondiale. Elles
 20 sont établies lorsque le Comité des Dépositaires des publications d'Ellen G White le juge nécessaire et
 21 en consultation avec la Conférence générale. Les coûts initiaux d'installation, les salaires et les
 22 allIEUs, ainsi que les dépenses de fonctionnement sont pris en charge par la Conférence générale.
 23 L'institution hôte est chargée de fournir les installations matérielles et les services d'appui.

24 Le directeur d'une succursale est élu par le Comité des Dépositaires des publications d'Ellen G
 25 White tous les cinq ans lors de sa réunion quinquennale, à la suite d'une session de la Conférence
 26 générale et occupe le poste de directeur assistant de la Fondation Ellen G White. Le directeur de la
 27 succursale est un employé à plein temps de la Fondation White, à moins que d'autres dispositions
 28 n'aient été prises entre la Fondation White, la Trésorerie de la Conférence générale et l'institution hôte.
 29 Un comité local ou un comité de contrôle sera nommé par le Comité des Dépositaires de la Fondation
 30 Ellen G White qui comprend un représentant de l'institution d'accueil, de l'administration de la
 31 Fondation White et du directeur de la succursale qui en sera le secrétaire. Le comité peut être présidé
 32 par un administrateur de l'institution d'accueil et d'autres membres recommandés par l'institution ou
 33 déterminés par le Comité des Dépositaires des publications d'Ellen G White. La composition du
 34 comité peut être mise à jour périodiquement en fonction des besoins.

35 GE 09 15 - Centres de recherche adventistes Ellen G White - Sur approbation du Comité des
 36 Dépositaires des publications d'Ellen G White et du Comité exécutif de la Conférence générale,
 37 chaque division est autorisée à établir un Centre de recherche adventiste Ellen G White sur son
 38 territoire. Ce Centre doit desservir l'ensemble du territoire de la division. Tout autre centre de
 39 recherche sur le territoire de la division doit également être approuvé par le comité exécutif de la
 40 division concernée et le comité de la Fondation White et sera financé uniquement par la division et/ou

1 l'union et l'institution où il est situé. Les divisions disposant de plus d'un centre peuvent répartir leur
 2 territoire entre les centres existants sous la responsabilité des unions fédérations. Chaque Centre de
 3 recherche doit encourager et guider les Centres d'études et les Mini-centres situés sur le territoire qui
 4 lui a été attribué. En consultation avec les divisions et leurs coordinateurs respectifs de l'Esprit de
 5 Prophétie, la Fondation Ellen G White supervise les Centres de Recherche dans le monde entier. Le
 6 déplacement d'un centre nécessite l'approbation du comité exécutif de la division et du Conseil de la
 7 Fondation Ellen G White.

8 En tant que centre d'influence et de ressources pour les écrits et le ministère d'Ellen G White et
 9 de l'histoire adventiste locale, le Centre de recherche devrait disposer d'une chambre forte ou d'un autre
 10 lieu sûr pour conserver les documents et matériels historiques de valeur, y compris les lettres et
 11 manuscrits d'Ellen White. Tous les documents et dossiers historiques de la Fondation Ellen G White, y
 12 compris les copies des lettres et manuscrits d'Ellen G White, sont fournis à titre de prêt et restent la
 13 propriété de la Fondation Ellen G White. S'il s'avérait nécessaire de fermer un Centre de Recherche,
 14 tous les documents et dossiers historiques de la Fondation Ellen G White, y compris les lettres et
 15 manuscrits d'Ellen G White, doivent être retournés à la Fondation Ellen G. White.

16 Les directeurs de tous les centres de recherche doivent être nommés tous les cinq ans par le
 17 comité exécutif de la division, en consultation avec le conseil de la Fondation White, et élus par le
 18 Conseil de la Fondation Ellen G White lors de sa réunion quinquennale suivant une session de la
 19 Conférence générale. Cinquante pour cent du temps du directeur du Centre de recherche doit être
 20 consacré au Centre et 50 pour cent à l'institution éducative dans laquelle le Centre est situé. En cas de
 21 vacance d'un poste, le comité exécutif de la division, en consultation avec le comité exécutif de l'union
 22 et/ou du conseil de l'institution où le Centre est situé, met en place un comité de recherche conjoint
 23 avec l'administration de la Fondation Ellen G White pour recommander un nouveau directeur au
 24 conseil de la Fondation Ellen G White en vue de son élection. En raison de la nature et du travail
 25 spécialisés du directeur du Centre de recherche, une plus longue durée d'emploi avec une formation
 26 formelle dans le domaine d'Ellen G White et de l'histoire adventiste est fortement encouragée.

27 Le Centre de recherche initial de chaque division recevra une allIEU annuelle de la part de la
 28 Conférence générale équivalant à 75 pour cent du facteur salarial de base annuel de l'Eglise pour le
 29 territoire où le Centre est situé. Cette allIEU est destinée à couvrir 50 % du salaire du directeur du
 30 Centre de recherche et comprend un supplément de 25 pour cent du facteur salarial pour les avantages
 31 estimés du directeur. Dans les cas où cette allIEU ne couvre pas 50 % du salaire et des avantages, la
 32 différence entre l'allIEU et 50 pour cent du salaire réel peut être imputée à la Conférence générale
 33 dans un délai ne dépassant pas une année civile suivant la mise à disposition de l'allIEU à la division.
 34 Un budget de voyage approprié doit être prévu par la division pour les services du directeur dans le
 35 champ. La Conférence générale peut également accorder au Centre de recherche initial une allIEU
 36 annuelle pour les voyages en complément de celle accordée par la division. Toutes les autres dépenses
 37 de fonctionnement, telles que celles des services de secrétariat, les fournitures de bureau, l'entretien,
 38 etc., ainsi que les installations matérielles, telles que la chambre forte, les bureaux, et l'ameublement
 39 général, sont à la charge de la division ou de l'union qui parraine en coopération avec l'institution
 40 éducative.

41 S'il y a plus d'un Centre dans la division, celle-ci peut choisir de répartir entre ses centres
 42 l'allIEU annuelle reçue de la Conférence générale, mais le montant total reçu par la division ne
 43 dépassera pas ce qui a été accordé au Centre initial. La répartition de la subvention de la Conférence

1 générale ne doit pas entraîner une réduction des services ou des ressources dans l'un ou l'autre des
2 centres de recherche de la Conférence générale du territoire.

3 Chaque centre de recherche sera doté d'un comité de surveillance de sept à neuf membres qui
4 est responsable de la gestion du centre, y compris de la préparation de son budget annuel. Les comités
5 de supervision des centres de recherche au niveau de la division et de l'union sont recommandés par le
6 comité exécutif de la division et, le cas échéant, par le comité exécutif de l'union.

7 Le Conseil de la Fondation Ellen G White, dès que possible après chaque session de la
8 Conférence générale, nomme le comité. Le comité est présidé par le président de l'école où le Centre
9 de recherche est situé ou par un administrateur (ou son représentant) de la division ou de l'union en
10 fonction du parrainage. Le directeur du Centre assure le secrétariat du comité. Le coordinateur de
11 l'Esprit de Prophétie de la division et le directeur de la Fondation Ellen G White, ou une personne qui
12 représente officiellement le directeur, sont membres d'office du comité. Le comité de supervision se
13 réunit au moins une fois par an et tient un registre de ses votes. Une copie des minutes du comité en
14 anglais est transmise à la Fondation Ellen G White. Un comité interne composé de trois personnes,
15 dont le directeur du Centre et présidé par un administrateur de l'institution d'accueil, peut être
16 recommandé chaque quinquennat par la division ou l'union et examiné par l'administration de la
17 Fondation White, pour consultation en cas de besoin en ce qui concerne les décisions quotidiennes.

18 Des directives supplémentaires pour les centres de recherche sont définies dans « la
19 Gouvernance, les Finances et les Services de Recherche adventistes d'Ellen G White », disponibles
20 auprès de la Fondation White.

21 GE 09 20 Centres d'étude adventistes Ellen G White – Une institution éducative, des archives
22 ou une entité figurant dans *l'Annuaire adventiste* peut demander une autorisation de son union, sous
23 réserve de l'approbation du comité exécutif de la division et du conseil de la Fondation Ellen G White,
24 d'établir un centre d'études pour desservir l'institution académique et/ou le territoire local. Les lignes
25 directrices pour les centres d'études, y compris une liste des ressources matérielles et de l'équipement
26 nécessaires, sont disponibles auprès de la Fondation White.

27 GE 09 25 Mini-centres Ellen G White - Des mini-centres Ellen G White peuvent être créés
28 dans les églises locales et les écoles adventistes parrainées par la conférence ou d'autres entités locales
29 officielles dans le but de renforcer l'Église adventiste du septième jour au niveau local en encourageant
30 l'étude de la Bible, des écrits d'Ellen G White et de l'histoire adventiste. Lignes directrices pour les
31 mini centres, y compris une liste des ressources matérielles et de l'équipement qui peuvent être
32 nécessaires, sont disponibles auprès de la Fondation White.

33 GE 09 30 Résumé des responsabilités financières - 1. Succursales :

34 a. Conférence générale - Frais d'installation, dépenses de fonctionnement, salaires, voyages et
35 autres allIEUs.

36 b. Institution - Espace physique pour héberger les bureaux

37 2. Centres de recherche (premiers d'une division) :

38 a. Fonctionnement :

1 1) Conférence générale - Ressources matérielles et matériels de recherche spécialisés (y
2 compris les frais d'expédition)

3 2) Division/Institution académique d'accueil - Tout droit sur les articles importés, espace
4 physique pour héberger le Centre, mobilier, dépenses de fonctionnement, telles que les services de
5 secrétariat, les fournitures de bureau, l'entretien, etc,

6 b. Salaires/voyages :

7 1) Conférence générale - Soixante-quinze pour cent (75 %) du facteur salarial de base de la
8 division pour le territoire où se trouve le Centre ; peut fournir une aide supplémentaire pour les
9 voyages.

10 2) Division/institution académique d'accueil : solde du salaire du directeur, budget de voyage
11 approprié

12 3. Centres de recherche (supplémentaires dans une division) :

13 a. Conférence générale - Aucune aide

14 b. Division/institution académique d'accueil - Toutes les dépenses de fonctionnement, y
15 compris l'espace physique, l'ameublement, les frais d'installation, les frais d'expédition et les droits
16 d'importation éventuels, 100 % du salaire et des ALLIEUs du directeur, les services de secrétariat et les
17 frais le budget de voyage.

18 4 Centres d'étude et mini-centres :

19 a. Conférence générale/Division - Aucune assistance

20 b. Organisation hôte ou entité de la fédération - Toutes les dépenses de fonctionnement, y
21 compris l'espace physique, l'ameublement, les frais d'installation, les frais d'expédition et les droits
22 d'importation éventuels, 100 % du salaire et des ALLIEUs du directeur, et les services de secrétariat, le
23 cas échéant

24 GE 10 Reproduction des écrits d'Ellen G White

25 Bien qu'un certain nombre de livres d'Ellen G White soient tombés dans le domaine public et
26 ne soient plus protégés par le droit d'auteur, il faut reconnaître qu'Ellen G White, dans son testament, a
27 confié tous ses écrits à un groupe de dépositaires à perpétuité. Il s'agit d'une confiance sacrée qui est
28 moralement contraignante. Les écrits d'Ellen G White ne doivent pas être reproduits sans l'autorisation
29 écrite des dépositaires des publications d'Ellen G White.

30 GE 14 Relations entre la Fondation d'Ellen G White et les coordinateurs de l'Esprit de
31 Prophétie

32 GE 14 05 Coordinateurs de division - Les coordinateurs de l'Esprit de Prophétie de division
33 sont choisis par le comité exécutif de chaque division et rendent compte au président de leur division
34 ou à la personne désignée et coordonnent avec la Fondation Ellen G White. Dans leur territoire, ils
35 sont responsables de ce qui suit :

1 1. La planification stratégique globale et la promotion des écrits d'Ellen G White, y
2 compris la collaboration avec les administrateurs, les pasteurs, les enseignants et les maisons d'édition
3 locales.

4 2. Faciliter la traduction des livres d'Ellen G. White dans les langues de la division en
5 coopération avec le comité de traduction de la division.

6 3. Promouvoir et traduire (si nécessaire) le programme annuel de la journée de l'Esprit de
7 Prophétie/Sabbat de l'Héritage adventiste.

8 4. Organiser un concile de la division sur l'Esprit de prophétie au moins une fois tous les
9 quinquennats pour les coordinateurs de l'Esprit de Prophétie des Unions, les directeurs des Centres de
10 recherche adventistes Ellen G White et les Centres d'étude adventistes Ellen G White.

11 5. Les activités de soutien du/des Centre(s) de recherche adventistes Ellen G White.

12
13 GE 14 10 Coordinateurs des Unions - Les coordinateurs de l'Esprit de prophétie des Unions
14 sont choisis par chaque Union et doivent rendre compte au président de leur Union ou à la personne
15 désignée et assurer la liaison avec les coordinateurs de l'Esprit de Prophétie de leur division. Sur leur
16 territoire, ils sont responsables de :

17 1. La planification et la promotion des écrits d'Ellen G White, y compris le travail avec les
18 administrateurs, les pasteurs et les enseignants.

19 2. Promouvoir et traduire (si nécessaire) le programme annuel de la Journée de l'Esprit de
20 Prophétie/Sabbat de l'Héritage adventiste.

21 3. Organiser, en coopération avec le coordinateur de l'Esprit de prophétie de la division,
22 des conciles sur l'Esprit de prophétie pour les coordinateurs de l'Esprit de prophétie de la fédération
23 locale ou de la mission, ainsi que pour les coordinateurs des églises locales.

24 GE 14 15 Coordinateurs des fédérations - Les coordinateurs de l'Esprit de Prophétie des
25 fédérations locales sont choisis par chaque fédération et doivent rendre compte à leur président ou à la
26 personne désignée et assurer la liaison avec les coordinateurs de l'Esprit de Prophétie de leur union
27 et/ou de leur division. Sur leur territoire, ils sont responsables de ce qui suit :

28 1. La planification et la promotion des écrits d'Ellen G White, y compris la collaboration
29 avec les administrateurs, les pasteurs et les enseignants.

30 2. La promotion du programme annuel de la Journée de l'Esprit de Prophétie/Sabbat de
31 l'héritage adventiste.

32 GE 14 20 Coordinateurs des églises locales - Les coordinateurs de l'Esprit de Prophétie des
33 églises locales sont choisis par chaque église et doivent rendre compte à leur pasteur ou à son
34 représentant et assurer la liaison avec le coordinateur des ministères des publications de leur église et
35 le coordinateur de l'Esprit de Prophétie de la fédération. Au sein de leur église, ils sont responsables de
36 la promotion de l'importance et du bon usage des écrits d'Ellen G White, en collaboration avec le
37 coordinateur des ministères des publications.

1 GE 15 La Fondation Ellen G White et le Comité de l'Esprit de Prophétie

2 GE 15 05 Comité de l'Esprit de Prophétie—Le Comité de l'Esprit de Prophétie est nommé par
3 le Comité administratif de la Conférence générale et est constitué comme suit : représentants du
4 groupe des administrateurs de la Conférence générale, dont l'un agit comme président du comité ; le
5 Conseil d'administration et autres. Ce comité siège entre les sessions de la Conférence générale.

6 La responsabilité générale de la publication des livres d'Ellen G White dans le monde entier est
7 partagée entre le Conseil et le Comité de l'Esprit de Prophétie, un comité permanent de la Conférence
8 générale.

9 1. — Le Conseil est responsable de :

10 a. Nouvelles éditions, les changements de formats et les autres modifications apportées aux
11 ouvrages présentement publiés.

12 b. Les abrégés, les traductions et les modifications connexes.

13 c. Éditions d'ouvrages pour aveugles.

14 d. Obtenir et tenir à jour tous les droits d'auteur nécessaires.

15 e. La nature et le contenu des index qui peuvent être établis.

16 2. — Le Comité de l'Esprit de Prophétie est responsable de :

17 a. La planification générale de la promotion de l'Esprit de Prophétie.

18 b. L'encouragement à la lecture et à l'utilisation des écrits d'Ellen G White.

19 c. Le programme annuel du sabbat de l'Esprit de Prophétie.

20 d. La promotion de la publication des écrits d'Ellen G White dans d'autres langues que l'anglais
21 et, si des subventions sont nécessaires, recommander au Comité administratif de la Conférence
22 générale les subventions qui devraient être accordées. Toutefois, la préparation de ces éditions, avec la
23 correspondance et l'attention portée aux questions juridiques ou de droits d'auteur, relèvent de la
24 responsabilité du Conseil.

25 GE 15 10 Publication des livres d'Ellen G White—Les livres d'Ellen G White sont traités
26 différemment des autres publications de l'Église. En tant qu'organisation légale, la Fondation Ellen G
27 White est autorisée à détenir les droits d'auteur de tous les livres d'Ellen G White. Le Conseil
28 d'administration accorde l'autorisation d'utiliser les écrits d'Ellen G White et agit sur les plans
29 impliquant la publication des ouvrages largement inspirés de ses écrits.

30 GE 15 15 Livres commerciaux—La publication des livres commerciaux d'Ellen G White dans
31 la Division nord-américaine est partagée entre les deux maisons d'édition de la Conférence générale.
32 En raison de leur valeur unique pour l'Église, ces livres, une fois publiés, resteront en stock. Lorsque
33 ces livres ont besoin d'être réinitialisés, le Conseil en sera informé.

34 Les manuscrits des nouvelles compilations sont transmis par le Comité directeur aux maisons
35 d'édition, mais il n'est pas soumis aux comités de lecture respectifs. Les maisons d'édition de la

1 Conférence générale sont habilitées à publier les livres commerciaux d'Ellen G. White en anglais à
 2 l'usage du champ mondial. Cette autorisation n'exclut cependant pas la publication d'éditions anglaises
 3 en dehors de la Division nord-américaine, si cela est jugé souhaitable. Toutes les négociations pour les
 4 éditions anglaises imprimées en dehors du territoire de la Division nord-américaine, ainsi que les
 5 éditions en langues étrangères, doivent être négociées avec la division concernée et le Conseil.

6 En dehors de ces dispositions spéciales, les livres commerciaux d'Ellen G. White sont publiés
 7 sur la même base que les autres livres publiés par les maisons d'édition de la Conférence générale avec
 8 les éditeurs qui prennent en charge toutes les dépenses initiales et sont responsables de la publicité, de
 9 la distribution et d'autres coûts similaires. 4

10 GE 15 20 Livres d'abonnement—Les livres d'abonnement et les livres commerciaux d'Ellen G
 11 White sont traités dans les mêmes conditions. La maison d'édition à laquelle le livre est confié prend
 12 en charge toutes les dépenses initiales. Le contrôle de l'impression en anglais des livres par les maisons
 13 d'édition nord-américaines est limité à son utilisation aux États-Unis et au Canada et aux territoires
 14 desservis par Stanborough Press en tant que filiale de la Review and Herald Publishing Association.

15 Avant la publication, la réinitialisation ou la ré-illustration de tout livre de souscription d'Ellen
 16 G. White en circulation, on demandera l'avis du Conseil et des ministères des publications de la
 17 Conférence générale.

18 GE 15 25 Responsabilité pour les compilations—Lorsqu'il y a un appel pour une compilation
 19 des écrits d'Ellen G. White sous forme de livre, le besoin d'un tel livre sera examiné par le Conseil et,
 20 en cas de vote favorable, il sera renvoyé au Comité de l'Esprit de Prophétie pour conseil. Le Comité de
 21 l'Esprit de Prophétie peut également prendre l'initiative de recommander la publication de nouvelles
 22 compilations. La responsabilité de l'autorisation de la compilation et de la supervision de la préparation
 23 du manuscrit incombe au Comité de l'Esprit de Prophétie.

24 Si la compilation est faite par d'autres personnes que le personnel de la Fondation Ellen G
 25 White, la rémunération, le cas échéant se fera par le biais d'une somme déterminée et autorisée par le
 26 Conseil en consultation avec la Conférence générale. La maison d'édition prendra en charge les
 27 dépenses liées à la préparation et à la publication de ces livres.

28 GE 15 30 Guides d'étude—Les directives suivantes sont établies pour la préparation de guides
 29 d'étude pour les livres d'Ellen G. White :

30 1. Le guide d'étude doit avoir pour seul objectif d'amener le lecteur à une connaissance des
 31 conseils et des instructions donnés par Ellen G. White, et un grand soin doit être exercé pour éviter
 32 l'interprétation des écrits, que ce soit par le commentaire, l'emphase ou la formulation du texte.

33 2. Les guides d'étude des livres d'Ellen G. White, étant entièrement dépendants de ces livres
 34 pour leur existence, sont des suppléments à ces livres et doivent donc être traités selon les règlements
 35 relatifs à la publication des livres d'Ellen G. White.

36 3. Lorsqu'il est demandé qu'un guide d'étude imprimé de tout livre d'Ellen G. White soit pour
 37 distribution en tant que publication régulière par l'une des maisons d'édition, la responsabilité de
 38 l'autorisation et la supervision de la préparation du manuscrit et de la publication incomberont au
 39 Conseil d'administration. Des droits d'auteur seront versés à la Conférence générale à hauteur de cinq

1 pour cent du prix de vente au détail de ces guides d'étude (comme pour les livres de dévotion et de
2 mission de l'année—voir FP 5510, catégorie D).

3 4. Le manuscrit peut être préparé dans le bureau de la Fondation Ellen G White, ou le travail
4 peut être confié à une personne ne faisant pas partie du personnel du bureau. Dans ce dernier cas, la
5 rémunération, s'il y en a une, ne sera pas versée selon le plan de redevances, mais sera une somme
6 définie et autorisée par le Conseil d'administration en consultation avec la Société de la Conférence
7 générale. Ce paiement peut être imputé sur le compte de la Conférence générale sur lequel
8 s'accumulent, par accord, les revenus des droits d'auteur sur Ellen G White.

9 5. Les règlements qui demandent l'approbation du Comité de l'Esprit de Prophétie pour la
10 publication de nouveaux livres d'Ellen G White s'appliquent à ces guides d'étude.

11 6. Ces règlements ne s'appliquent pas aux plans et aux guides d'étude qui sont de nature
12 temporaire, ronéotypés, pour être utilisés dans des instituts ou des salles de classe dans des institutions
13 éducatives ou autres.

14 GE 15 35 Droits d'auteur—Les livres d'Ellen G White sont libres de droits.

15 GE 15 40 Diffusion de matériel non publié—La décision de diffuser ou non du matériel non
16 publié en vue d'une diffusion générale incombe au Conseil d'administration, qui approuve à la fois la
17 diffusion et le mode de diffusion.

18 GE 15 45 Autorisation d'imprimer—Tout territoire désirant traduire et publier l'un ou l'autre des
19 écrits d'Ellen G. White doit communiquer avec le Conseil et les ministères des publications de la
20 Conférence générale avant de commencer la traduction. La maison d'édition qui publiera le livre sera
21 soumise aux conditions régissant la publication de la littérature confessionnelle dans la mesure où
22 celles-ci concernant l'utilisation d'illustrations et les droits d'auteur dans les cas où ceux-ci sont requis.
23 À l'achèvement de l'ouvrage, la maison d'édition indique la langue, la taille de l'édition, et toute autre
24 information utile au Conseil pour ses dossiers et dépose deux exemplaires de l'ouvrage achevé au
25 bureau de la Fondation Ellen G White et un exemplaire aux Ministères des publications de la
26 Conférence générale. L'autorisation du Conseil de publier est séparée et distincte de tout engagement
27 financier pour aider à la publication. (Voir GE 15 75.)

28 GE 15 50 Publication mondiale de livres d'abonnement—Un encouragement est donné à la
29 publication des livres d'Ellen G. White par abonnement qui peuvent répondre aux besoins des divers
30 territoires. Ces livres peuvent être publiés soit dans leur intégralité, soit sous forme abrégée. Lorsqu'il
31 est jugé souhaitable d'utiliser l'abrégé, l'abrégé standard approuvé doit être utilisé.

32 Ce plan apporte une uniformité souhaitable à notre littérature. Les manuscrits des abrégés
33 peuvent être obtenus auprès de la Fondation Ellen G White. Si un abrégé spécial est demandé, les
34 plans pour sa préparation doivent être élaborés en accord avec le Conseil. Le Conseil, le Comité de
35 l'Esprit de Prophétie et les Ministères des publications de la Conférence générale encouragent la
36 publication des livres d'Ellen G. White dans leur intégralité, dans la mesure du possible.

37 -GE 15 60

38 GE 15 90

1 GE 19 Les Écrits d'Ellen G White

2 GE 19 05 Permission d'accès et d'utilisation des Ecrits - Le Conseil d'administration de la
 3 Fondation Ellen G White est reconnu comme la seule autorité à accorder l'accès et les permissions
 4 pour l'utilisation des écrits d'Ellen G White. L'accès aux manuscrits et autres documents appartenant à
 5 la Fondation Ellen G White se fera avec la permission et selon les règlements et pratiques établies par
 6 le Conseil d'administration. Le Conseil d'administration autorise les écrivains et les éditeurs de l'Eglise
 7 à faire un usage raisonnable des écrits d'Ellen G White ; les rédacteurs et éditeurs de l'Eglise
 8 régulièrement employés sont responsables de l'utilisation correcte d'extraits choisis. Le Conseil
 9 autorise l'inclusion des documents d'Ellen G. White dans les manuscrits acceptés par les comités de
 10 lecture des maisons d'édition de l'Eglise, à condition que les documents d'Ellen G White ne
 11 représentent pas plus de 30 pour cent. Si le manuscrit dépasse 30 pour cent de matériel provenant des
 12 écrits d'Ellen G White, l'affaire doit être soumise à l'examen et au vote du Conseil d'administration.

13
 14 GE 19 10 Permission de publier - La publication des écrits d'Ellen G White, qu'ils soient en
 15 anglais ou traduits dans d'autres langues, est un privilège et une responsabilité sacrés. C'est pourquoi
 16 ces documents doivent être traités différemment des autres publications de l'Eglise. L'Association de
 17 publications Review and Herald est l'éditeur officiel et l'agent d'édition de la Fondation Ellen G White
 18 dans toutes les langues. Les éditeurs et les imprimeurs, qu'ils appartiennent ou non à l'Eglise, sont priés
 19 d'honorer l'accord de publication de la Fondation Ellen G. White. Les maisons d'édition de l'Eglise
 20 sont autorisées, par le biais d'un accord avec la Review and Herald, à publier les livres d'Ellen G.
 21 White. Les maisons d'édition qui publient les livres d'Ellen G. White et en détiennent les droits
 22 d'auteur le font en tant qu'agents de la Fondation Ellen G. White.

23 Tout territoire souhaitant traduire et publier l'un des écrits d'Ellen G. White, que ce soit sous
 24 forme imprimée ou autre, doit en demander la permission à la Fondation Ellen G. White. La demande
 25 de subvention pour la traduction doit être faite au Comité de l'Esprit de Prophétie (voir GE 25 20).

26 Une fois le travail achevé, la maison d'édition doit indiquer la langue, la taille de l'édition et
 27 toute autre information utile au Comité de l'Esprit de Prophétie pour ses archives et déposera au bureau
 28 de la Fondation Ellen G White deux copies du livre imprimé et une copie en format électronique.

29 GE 19 15 Nouvelles compilations, adaptations et paraphrases - Les nouvelles compilations,
 30 adaptations ou paraphrases des écrits d'Ellen G White relèvent de la responsabilité du Conseil
 31 d'administration. Lorsqu'un manuscrit pour un nouveau livre d'Ellen G White est approuvé par le
 32 Conseil, il n'est pas soumis à une révision de son contenu par les entités éditrices.

33 Si le manuscrit du livre est produit par d'autres personnes que le personnel de la Fondation
 34 Ellen G White, la rémunération et les frais éditoriaux, s'il y en a, se feront par le biais d'une somme
 35 définie autorisée par le Conseil, en consultation avec la Trésorerie de la Conférence générale. La
 36 maison d'édition prendra en charge toutes les autres dépenses liées à la préparation et à la publication
 37 de ces livres.

38 GE 19 20 Traductions - Toutes les traductions des écrits d'Ellen G White doivent être fidèles et
 39 dérivées du texte original anglais, et doivent transmettre aux lecteurs d'autres langues le sens original
 40 réel d'Ellen G. White. Par conséquent, les traducteurs ne doivent pas introduire leurs propres points de

1 vue ou ajouter des phrases pour décrire plus en détail le sujet présenté. Le traducteur n'est pas non plus
2 libre de supprimer des phrases. Les lecteurs désignés par l'entité responsable doivent vérifier
3 attentivement toutes les traductions. Dans certains cas, une même traduction peut servir plusieurs
4 territoires. Dans ce cas, la traduction doit être révisée dans toutes les régions concernées.

5 Les traductions, en tant qu'œuvres dérivées, requièrent la permission du Conseil
6 d'administration de la Fondation Ellen G White et doivent être réalisées en coopération avec le Comité
7 de l'Esprit de Prophétie de la Conférence générale et les comités de traduction des divisions.

8 GE 19 25 Droits d'auteur-Les livres d'Ellen G White sont libres de droits ; les autres livres,
9 brochures, guides d'étude, adaptations et paraphrases des livres d'Ellen G White publiés par la
10 Fondation Ellen G White ou en coopération avec la Fondation peuvent être soumis à des droits
11 d'auteur.

12

13 GE 20 Succursales de la Fondation Ellen G White et les Centres de recherche et d'études adventiste

14

15 GE 25 Publication des livres d'Ellen G White

16 (y compris les livres commerciaux, les livres subventionnés, le livre missionnaire de l'année, etc)

17 GE 25 05 Livres imprimés (non numériques) - Lorsqu'un nouveau manuscrit d'Ellen G. White
18 est prêt à être publié, la Fondation White travaillera d'abord par l'intermédiaire de l'Association de
19 publication Review and Herald qui coopérera avec les maisons d'édition dans le plan et le processus de
20 publication initiale. La traduction, la révision, l'indexation, la conception/mise en page, la publicité et
21 la distribution seront généralement du ressort de la maison d'édition. Tous les nouveaux manuscrits de
22 compilation, qu'ils soient initiés par une maison d'édition, un département de la Conférence générale
23 ou par la Fondation White, doivent être approuvés par le conseil d'administration de la Fondation
24 White avant la publication de l'ouvrage.

25 GE 25 10 Permission de publier – La permission et la licence doivent être obtenues auprès de
26 la Fondation White par l'intermédiaire de l'Association de publication Review and Herald lorsqu'une
27 maison d'édition souhaite produire un livre d'Ellen G White. Ceci s'applique également à un extrait
28 majeur (défini comme plus d'un chapitre). Si la demande est acceptée, les droits d'impression pour la
29 première fois sur leur territoire seront payés directement à l'Association de publication Review and
30 Herald. Une fois qu'une maison d'édition a obtenu la licence initiale, les réimpressions exactes
31 approuvées peuvent normalement être produites sans nouvelle licence. Toutes les modifications
32 importantes doivent être approuvées et peuvent faire l'objet d'une nouvelle licence par l'Association de
33 publication Review and Herald pour La Fondation White.

34 Dans la mesure du possible, le but de la Fondation White sera de faire imprimer les livres
35 d'Ellen G. White dans les imprimeries appartenant à des adventistes du septième jour et exploitées par
36 eux. Si une exception est accordée, le travail sera effectué par les imprimeurs commerciaux et inclura
37 une disposition stipulant qu'aucun livre ne sera imprimé le sabbat/samedi. La collaboration entre les
38 maisons d'édition de l'Eglise est encouragée, afin de permettre un échange de produits ou de services

1 d'impression entre les maisons, de manière à éviter, dans la mesure du possible, d'avoir recours à un
2 imprimeur commercial.

3 Des lignes directrices particulières concernant les restrictions territoriales pour la distribution et
4 la vente de livres y compris les exceptions et les pénalités, sont décrites dans le document « Guidelines
5 for Ellen G White Book Publication » (Directives relatives à la publication des livres d'Ellen G White)
6 disponibles auprès de la Fondation White et des ministères des publications de la Conférence générale.

7 GE 25 15 Demandes d'édition de la part d'organisations de soutien - Il est prévu que les livres
8 d'Ellen G White doivent être publiés par une maison d'édition appartenant à l'Église et qu'une
9 exception soit faite qu'après avoir épuisé toutes les autres options. Les ministères de soutien de l'Église
10 doivent demander une permission à la Fondation White, par l'intermédiaire de l'Association de
11 publication Review and Herald, de publier les livres d'Ellen G White. Il est de la responsabilité de la
12 Review and Herald d'assurer la liaison avec l'entité d'édition appropriée pour s'assurer qu'une licence
13 appropriée a été accordée.

14 Pour les traductions autres qu'en anglais, la Fondation White et le Comité de l'Esprit de
15 Prophétie de la Conférence générale donneront des directives pour s'assurer que la traduction et
16 l'impression des livres d'Ellen G White sont correctement gérées. Voir « Directives pour la publication
17 des livres d'Ellen G White » pour plus d'informations concernant le processus correct et la résolution.

18 GE 25 20 Préparation des manuscrits par la Fondation White - Dans le cadre de son service à
19 l'Église, la Fondation White ne facturera pas aux maisons d'édition appartenant à l'Église ses coûts
20 pour la production des manuscrits des livres d'Ellen G White. La production comprend, sans s'y
21 limiter, la mise en page et la conception, la Fondation White conservant la propriété et les droits
22 d'auteur des mots, de la mise en page, de la conception, ainsi que des illustrations si elles sont incluses.
23 Dans certains cas, lorsque la Fondation White encourt d'importantes dépenses externes (telles que
24 l'indexation), des arrangements peuvent être faits concernant un remboursement ou une aide de la
25 maison d'édition.

26 GE 25 25 Publication mondiale de livres commerciaux (définis comme des livres qui ne sont
27 pas principalement distribués par des représentants-évangélistes) - En raison de leur valeur unique
28 pour l'Église, les livres commerciaux d'Ellen G White, une fois publiés, continueront à être stockés.
29 Dans certains cas, certains livres peuvent être maintenus en impression, avec l'approbation de la
30 Fondation White et de l'Association de publication Review and Herald, sur la base d'une « impression
31 à la demande ». La pagination officielle des livres de l'édition anglaise standard doit être conservée
32 lorsque les livres commerciaux sont réinitialisés ou traduits, dans la mesure où cela est possible et
33 pratique.

34 1. Permission de traduction - Une demande de traduction d'un livre commercial d'Ellen G
35 White dans une langue majeure utilisée par plus d'une division doit être approuvée par la Fondation
36 Ellen G White.

37 2. Les fichiers de texte et les illustrations numériques sont généralement disponibles
38 auprès de la Fondation White sans frais.

1 3. La sous-licence des livres d'Ellen G White n'est pas permise sans la permission de la
2 Fondation Ellen G White. Les aspects relatifs à la propriété de l'éditeur peuvent inclure des sous-
3 licences :

4 a. Le coût initial comprend les frais de création effectivement encourus jusqu'au
5 moment où les pages sont intégrées, mises en page, conçues et prêtes à être envoyées à
6 l'impression (électroniquement ou physiquement).

7 b. Texte formaté uniquement - Cinq pour cent (5 %) du coût initial du texte.

8 c. Texte, illustrations et images combinés - Sept et demi pour cent (7,5 %) du coût
9 initial total.

10 d. Les droits d'auteur s'ajoutent au besoin.

11 4. Droits de distribution - Les droits de distribution de l'éditeur sur les livres sont limités à son
12 propre territoire, tel que défini par les Ministères de Publications de la Conférence générale. Toute
13 dérogation à ces droits entraînera la perte des droits de distribution pour l'entité fautive.

14 GE 25 30 Publication mondiale de livres subventionnés - Un encouragement est donné à la
15 publication de livres subventionnés d'Ellen G. White pour les représentants-évangélistes, selon les
16 besoins des différents territoires. La publication des livres d'Ellen G. White dans leur intégralité est
17 généralement attendue. Lorsqu'il est jugé souhaitable d'utiliser un abrégé, les abrégés disponibles de la
18 Fondation White doivent être utilisés. Toute exception doit être approuvée par le Conseil
19 d'administration.

20 GE 25 35 Publication numérique/audio des écrits d'Ellen G White – La Fondation Ellen G
21 White gère et maintient un accès numérique mondial gratuit aux écrits d'Ellen G White par le biais de
22 ses sites internet et ses applications.

23 1. Droits numériques – La Fondation White conserve les droits d'auteur numériques des
24 écrits d'Ellen G White et d'autres documents de la Fondation White dans toutes les langues avec des
25 droits de distribution numérique dans le monde entier, y compris les fichiers prêts à imprimer.
26 L'Association de publication Review and Herald agit en tant qu'agent de la Fondation White et se
27 réserve le droit de distribuer dans le monde entier les livres d'Ellen G. White dans tous les formats
28 électroniques.

29 2. Publication numérique - Les éditeurs ne doivent pas reproduire, publier numériquement
30 ou distribuer électroniquement tout document d'Ellen G White en anglais ou dans toute langue ou
31 format traduit sans avoir obtenu des droits limités non exclusifs.

32 a. Les éditeurs peuvent établir des liens avec les ressources numériques de la Fondation White
33 et peuvent demander des arrangements spéciaux pour la commercialisation d'un titre particulier d'Ellen
34 G White en vue d'une distribution spécialisée.

35 b. Toute la préparation, la conception, la mise en page et les couvertures des livres numériques
36 sont à la disposition des éditeurs de l'Église en tant que service gratuit pour l'Église.

1 c. Les droits de distribution électronique ne sont pas inclus dans les accords d'impression des
2 livres d'Ellen G White. Une permission spécifique est requise pour tout format électronique/numérique
3 tel que les livres audio, vidéo, ou divers formats de livres électroniques.

4 d. Les éditeurs peuvent demander la permission d'utiliser les textes, couvertures, mises en page
5 et autres documents numériques préparés par la Fondation White pour l'impression.

6 GE 30 Le Comité de l'Esprit de Prophétie

7 GE 30 05 Composition du Comité de l'Esprit de Prophétie - Le Comité de l'Esprit de Prophétie
8 est un comité permanent nommé par le Comité administratif de la Conférence générale. Le Comité
9 administratif nomme les membres du Comité et approuve son mandat.

10 GE 30 10 But du Comité de l'Esprit de Prophétie - Le Comité de l'Esprit de Prophétie est
11 chargé de :

12 1. Planifier la promotion des écrits d'Ellen White à travers le champ mondial y compris :
13 (1) encourager la lecture et l'utilisation des écrits d'Ellen G White ; (2) la Journée annuelle de l'Esprit
14 de prophétie/sabbat de l'héritage adventiste ; (3) la planification avec les Ministères des publications de
15 la Conférence générale de la distribution des livres de l'Esprit de prophétie pendant le quinquennat.

16 2. Mettre en place, en collaboration avec les divisions et champs mondiaux, des initiatives
17 stratégiques globales pour l'impression et la distribution des livres et écrits d'Ellen G. White dans le
18 monde entier.

19 3. Encourager la traduction et la publication des écrits numériques et imprimés d'Ellen G
20 White et autoriser des subventions, basées sur le règlement, dans la limite des fonds disponibles. La
21 préparation de telles traductions, en prêtant attention aux questions juridiques ou de droits d'auteur,
22 sera de la responsabilité du conseil d'administration de la Fondation White en collaboration avec le
23 Comité et le champ mondial.

24 GE 30 15 Relations et travail avec les comités de traduction des divisions, des champs et des
25 territoires - Des comités de traduction sont établis par chaque division, champ et territoire pour évaluer
26 et planifier la traduction des livres d'Ellen G White. Chaque comité de traduction aura une personne de
27 liaison nommée par le Comité de l'Esprit de Prophétie avec qui collaborer dans leur travail. Les
28 comités de traduction des divisions seront présidés par un administrateur exécutif de la succursale de la
29 Fondation White - le Directeur du Centre de Recherche de la Division ou le Coordinateur de l'Esprit de
30 Prophétie de la Division comme secrétaire. Le comité de traduction doit comprendre des représentants
31 des unions et des maisons d'édition de la division. Le comité de traduction de la division est chargé de
32 recommander les demandes de traduction des unions et des maisons d'édition au Comité de l'Esprit de
33 Prophétie.

34 GE 30 20 Assistance financière - Le Comité exécutif de la Conférence générale fournit un
35 budget quinquennal basé sur un plan stratégique pour la traduction, la promotion et la lecture des écrits
36 d'Ellen G. White.

37 1. L'objectif du Fonds de subvention pour les livres de l'Esprit de Prophétie est d'aider à
38 rendre les livres d'Ellen G. White disponibles dans les différentes langues parlées par les adventistes du
39 septième jour et dans le monde entier, à un prix correspondant à leur pouvoir d'achat local, en tenant

1 compte de l'économie du pays, du revenu potentiel de la population et de la taille du groupe
 2 linguistique. Dans la mesure du possible, les livres doivent être produits et distribués sur une base
 3 d'autofinancement. Lorsque cela n'est pas possible, une aide financière sous forme de subventions peut
 4 être demandée. Les directives relatives à ces demandes, y compris les formulaires de demande de
 5 subvention pour la traduction, sont disponibles auprès du trésorier du Comité de l'Esprit de Prophétie.

6 2) Les subventions seront accordées sur la base du plan stratégique quinquennal du Comité
 7 Esprit de Prophétie. En général, la priorité stratégique est donnée aux livres d'Ellen G White suivants :

8 *Conquérants pacifiques*

9 *Les Paraboles*

10 *Le service chrétien*

11 *Conseils à l'Eglise*

12 *Conseils sur l'économiste*

13 *Jésus-Christ*

14 *Education*

15 *La Tragédie des siècles*

16 *Le nom de Jésus au-dessus de tout nom*

17 *Le Ministère de la guérison*

18 *Patriarches et prophètes*

19 *Prophètes et rois*

20 *Vers Jésus*

21 *L'histoire de la rédemption*

22 *Une vie meilleure*

23 2. L'emphase de la langue de la mission sera mis sur les livres d'Ellen G White à distribuer
 24 du quinquennal : *Vers Jésus, Jésus-Christ et La Tragédie des siècles*. Une exception au plan de
 25 subvention peut être faite pour la traduction initiale de ces livres dans les langues de la mission. La
 26 subvention totale de la Conférence générale ne dépassera pas la subvention totale calculée disponible
 27 pour un livre, tel que décrit ci-dessous dans les plans A-D.

28 3. Bien que la préférence soit donnée aux livres de base, des demandes de subventions
 29 peuvent être faites pour tout livre d'Ellen G. White destiné à l'impression commerciale ou à
 30 l'abonnement, ainsi que pour tout matériel approuvé par le Conseil et le Comité de l'Esprit de
 31 Prophétie. Après que les livres de base aient été traduits, les demandes de subventions pour les livres
 32 de référence de la Fondation White peuvent être approuvées selon la structure de financement décrite
 33 ci-dessous.

1 4. Les subventions pour la publication initiale des livres d'Ellen G White dans des langues
 2 autres que l'anglais seront accordées par le Comité administratif de la Conférence générale par
 3 l'intermédiaire de son Comité de l'Esprit de Prophétie et mises à disposition par le Fonds de
 4 Subvention pour les frais de publication initiale sur la base du nombre de pages de l'édition anglaise,
 5 en utilisant l'un des plans suivants. Le coût maximum par page peut être ajusté selon les besoins par le
 6 Comité administratif:

7 a. Plan A - Pour les régions linguistiques comptant plus de 5 000 membres, sur la base des
 8 coûts réels, avec un maximum de 20 USD par page et répartis comme suit :

9	Conférence générale	40%
10	Division	35%
11	Union	25%
12	Par page	100%

13 b. Plan B - Pour les régions linguistiques comptant moins de 5 000 membres, sur la base
 14 des coûts réels, avec un maximum de 26 USD par page et répartis comme suit :

15	Conférence générale	45%
16	Division	40%
17	Union	15%
18	Par page	100%

19 c. Plan C - Pour les régions linguistiques comptant plus de 5.000 membres dans des pays
 20 dont l'économie déficiente, tel qu'approuvé par le Comité de l'Esprit de Prophétie de la Conférence
 21 générale, sur la base des coûts réels, avec un maximum de 30 USD par page et répartis comme suit :

22	Conférence générale	60%
23	Division	30%
24	Union	10%
25	Par page	100%

26 d. Plan D - Pour les régions linguistiques comptant moins de 5.000 membres dans les pays
 27 dont l'économie est déficiente, tel qu'approuvé par le Comité de l'Esprit de Prophétie de la Conférence
 28 générale, sur la base des coûts réels, avec un maximum de 35 USD par page et répartis comme suit :

29	Conférence générale	70%
30	Division	25%
31	Union	5%
32	Par page	100%

1 5. Le comité de l'Union concernée peut prendre l'initiative de l'organisation de la
2 traduction, en concertation avec le coordinateur de l'Esprit de prophétie de la division et le comité de
3 traduction de la division.

4 6. Le(s) formulaire(s) de demande disponible(s) auprès du trésorier du Comité de l'Esprit
5 de Prophétie, avec les informations nécessaires seront utilisés pour demander une subvention à la
6 traduction. Les administrateurs des unions, en consultation avec la division, préparent la demande de
7 subvention.

8 7. La demande doit être approuvée par la commission de traduction de la division et le
9 formulaire approprié est transmis au trésorier du Comité de l'Esprit de Prophétie de la Conférence
10 générale.

11 8. Fonds de la division - Il incombe à chaque comité de traduction de division d'élaborer
12 un plan quinquennal de traduction en collaboration avec leurs unions et fédération missions. Chaque
13 division doit conserver des fonds suffisants pour couvrir le plan et répondre aux demandes de sa part
14 des subventions susmentionnées.

15 9. Accès numérique sur les sites Internet de la Fondation Ellen G White - Avant que la
16 subvention finale ne soit versée à une division, une copie numérique et une copie imprimée (le cas
17 échéant) du livre traduit doivent être fournies à la Fondation Ellen G White. Si une maison d'édition le
18 demande, des dispositions seront prises pour une mise en ligne différée pouvant aller jusqu'à deux ans.

19 10. Stocks de livres - Dans la mesure où l'objectif de ce plan est de rendre ces livres d'Ellen
20 G White disponibles sur une base continue, les maisons d'édition garderont un stock de chaque volume
21 publié afin de répondre aux besoins d'un public de plus en plus nombreux. Si une maison d'édition
22 n'est pas financièrement capable de supporter l'investissement impliqué par ce programme, le comité
23 de la division se chargera de trouver le capital nécessaire à cet effet. En consultation avec la Fondation
24 White, l'inventaire de certains livres peut être maintenu grâce à l'impression à la demande.

25 11. Afin d'assurer la disponibilité continue des livres d'Ellen G White subventionnés par ce
26 règlement, le financement d'une seconde impression sera disponible auprès de la Conférence générale
27 aux pourcentages suivants de la provision maximale par page pour l'impression de la traduction
28 originale et sera versé à l'éditeur sur présentation d'une preuve de la deuxième impression :

29 Plan A – 20%

30 Plan B - 23%.

31 Plan C – 30%

32 Plan D – 35%

33 12. Pour permettre des réimpressions économiques, des mesures doivent être prises au
34 moment de l'impression initiale pour préserver les imprimantes positives, les plaques, les fichiers
35 numériques, etc. La Fondation White peut fournir un fichier prêt à imprimer si le livre est disponible
36 sur ses sites Internet.

37 13. Si les unions couvertes par les plans C ou D sont dans l'incapacité financière de payer
38 leur pourcentage de subvention de la traduction requise, elles peuvent demander, par l'intermédiaire du

1 coordinateur de l'Esprit de Prophétie de leur division, une demande de dérogation au Comité de l'Esprit
2 de Prophétie. La demande doit être accompagnée d'une attestation du trésorier de la division indiquant
3 que l'union n'est pas financièrement en mesure de payer le pourcentage requis de la subvention de la
4 traduction.

5 14. Lorsqu'une traduction originale s'avère inexacte ou dépassée, une nouvelle traduction
6 peut être effectuée. Les traductions datant d'au moins vingt-cinq ans peuvent bénéficier d'une
7 retraduction à des taux de subvention complets, comme indiqué aux paragraphes 4. a. à d. ci-dessus,
8 sous réserve d'une soumission au Comité de l'Esprit de Prophétie d'une justification écrite décrivant la
9 nécessité d'une nouvelle traduction, laquelle devant ensuite être approuvée par le Comité de l'Esprit de
10 Prophétie. Les subventions pour la retraduction de livres datant de moins de vingt-cinq ans, ou plus
11 anciens mais qui n'ont pas reçu l'approbation du Comité de l'Esprit de Prophétie pour une subvention
12 complète, peuvent encore recevoir une subvention partielle pour la retraduction. Dans ce cas, le
13 montant par page de la Conférence générale, de la division et de l'union sera fixé à 50 pour cent des
14 subventions ordinaires à la traduction telles que définies aux paragraphes 4. a. à d. ci-dessus.

15 15. Lorsqu'un livre de base ne sera publié qu'en format électronique, jusqu'à 100 pour cent
16 du coût de la traduction peut être couvert pour autant qu'il ne dépasse pas la subvention calculée pour
17 la traduction et l'impression d'un nouveau livre sur la base des plans A à D ci-dessus. Pour bénéficier
18 de la subvention majorée, les traducteurs doivent utiliser le logiciel de traduction offert par la
19 Fondation White. Si, par la suite, il est décidé d'imprimer le livre, on pourrait faire la demande du
20 solde de la subvention qui aurait été accordée initialement si le livre avait été imprimé à ce moment-là.

21 16. L'aide à la production de livres audio de base et d'autres formats tels que la signature
22 dans des langues autres que l'anglais peut être accordée en utilisant le formulaire approprié sur une
23 base limitée, sous réserve de l'approbation du Comité de l'Esprit de Prophétie. Si le livre a déjà été
24 traduit, une subvention égale à 50 pour cent des subventions ordinaires pour la traduction, telles que
25 définies aux paragraphes 4. a. à d. ci-dessus, peut être accordée. Si le livre doit d'abord être traduit,
26 alors une subvention égale à 70 % des subventions ordinaires à la traduction, telles que définies aux
27 paragraphes 4. a. à d. ci-dessus, peut être accordée.

28 GE 30 25 Gestion des fonds de subvention - Selon la procédure habituelle, 50 pour cent des
29 fonds votés par le comité de l'Esprit de prophétie de la Conférence générale pour aider à la publication
30 des livres d'Ellen G. White seront conservés en fiducie par la Conférence générale jusqu'à ce que la
31 maison d'édition ait en main la traduction et soit prête à procéder à l'impression.

32 GE 30 30 Subventions non utilisées - Tous les fonds alloués par le Fonds de subvention pour
33 contribuer aux dépenses initiales de production d'un livre d'Ellen G White en dehors de la division
34 nord-américaine retourneront automatiquement au fonds s'ils ne sont pas utilisés dans les deux ans
35 suivant le vote de la décision d'affectation de ces fonds, à moins qu'une prolongation de ce délai ne soit
36 accordée sur demande expresse de la division concernée.

37 GE 30 35 Rapports - Les maisons d'édition doivent présenter un rapport annuel au secrétaire du
38 Conseil informant le Conseil des livres d'Ellen G White publiés, du nombre d'exemplaires vendus et de
39 toute autre information pertinente qui pourrait être utile au Conseil ou au Comité de l'Esprit de
40 Prophétie.

1 SEC/PolRev&Dev/ADCOM/SecC/GCDO24AC à HMM-24AC(DIV)

2 217-24G SERVICE DES VOLONTAIRES ADVENTISTES – MODIFICATION DE REGLEMENT

3 RECOMMANDÉ, de modifier GC R, Service des volontaires adventistes, à lire comme suit :

4 R SERVICE DES VOLONTAIRES ADVENTISTES

5 R 05 Service des volontaires adventistes

6 Le plan du Service des volontaires adventistes (SVA) pour l'Église mondiale est conçu pour
7 offrir des opportunités de service aux volontaires adventistes du septième jour qui veulent partager la
8 joie d'apporter l'Évangile au monde, en associant leurs talents, dons, ressources et expertise
9 professionnelle à des besoins définis. ~~ressources et expertise professionnelle à des besoins définis. Il~~
10 ~~s'agit à la fois des plans intradivision et inter-division.~~

11 R 10 Service des Volontaires Adventistes Intradivision

12 R 10 05 Service des volontaires adventistes intradivision -1. Les Divisions/champs rattachés
13 souhaitant adopter un plan de service service des volontaires adventistes –1. Divisions souhaitant
14 ~~adopter un plan de service des volontaires adventistes~~ pour leurs territoires peuvent le faire en suivant
15 les directives énoncées dans le règlement du Service des Volontaires Adventistes Interdivision.

16 2. Service dans la division - Lorsqu'un bureau local du Service des volontaires adventistes
17 propose de recruter des volontaires de sa division/champ rattaché pour des projets au sein de sa propre
18 division/champ rattaché, il le fera selon un plan de couverture financière et d'assurance mutuellement
19 accepté par l'organisation de l'Église et le champ qui bénéficiera du service. Toutefois, les volontaires
20 qui servent dans leur division/champ rattaché mais en dehors de leur pays d'origine ont toujours besoin
21 d'une assurance Protection Accident et Maladie pour les Volontaires de Adventist Risk Management
22 (ARM). ~~envoyer des volontaires sur des projets au sein de sa propre division, il le fera selon un plan de~~
23 ~~couverture financière et d'assurance mutuellement accepté par l'organisation de parrainage et le champ~~
24 ~~qui bénéficiera du service.~~

25 R 15 Service des volontaires adventistes interdivision

26 R 15 05 Service des volontaires adventistes interdivision -1. Un volontaire adventiste du
27 septième jour - Un volontaire adventiste du septième jour est âgé de 18 ans et plus et est un membre
28 baptisé de l'Église adventiste du septième jour, en situation régulière, depuis au moins un an. Il/elle
29 sert sans rémunération, mais peut recevoir un remboursement raisonnable pour certaines dépenses
30 encourues, en s'assurant que les détails de la mission répondent aux critères légaux du volontariat pour
31 le pays dans lequel il ou elle sert. ~~Plan de service –1. Les membres de l'Église adventiste du septième~~
32 ~~jour, âgés de 18 ans et plus, peuvent offrir leurs services en tant que volontaires dans le cadre de ce~~
33 ~~plan.~~

34 2. ~~Définition d'un volontaire régulier adventiste du septième jour – Un volontaire régulier~~
35 ~~adventiste du septième jour est une personne qui offre son temps, ses talents, ses dons, ses ressources~~

1 et ses services pour aider à propager l'Évangile, sans rémunération, mais qui peut recevoir un
2 remboursement de certaines dépenses.

3 ~~3. Définition d'un volontaire adventiste du septième jour bénéficiant d'un soutien—un~~
4 ~~volontaire adventiste du septième jour bénéficiant d'un soutien est une personne qui offre ses services à~~
5 ~~titre bénévole, mais dont tous les dépenses sont remboursées et qui reçoit une ALLIEU de subsistance~~
6 ~~supplémentaire. 7~~

7 4. 2. Les besoins les plus fréquents concernent des volontaires capables d'exercer leur ministère
8 dans les domaines de service suivants : évangélisation laïque, implantation d'églises, travail de porte-à-
9 porte, prédication, études bibliques, conseil pastoral, enseignement, soins médicaux et dentaires,
10 bâtiment et construction, bureau, etc. On a aussi besoin de personnes retraitées de l'Eglise et en dehors
11 pour des programmes à court terme ou pour des postes temporaires.

12 R 15 10 Procédures de sélection et d'affectation-1. Les facteurs essentiels pris en compte pour l
13 évaluation de l'éligibilité d'un volontaire adventiste comprennent, sans s'y limiter, les éléments
14 suivants : membre d'une église adventiste du septième jour, les références, les diplômes, un certificat
15 de santé, une assurance Protection Accident et Maladie pour les volontaires, un soutien financier
16 satisfaisant, le respect des exigences en matière d'immigration et un cours de mission approuvé (ex :
17 Passeport pour la mission). Procédures-1. Des volontaires soigneusement sélectionnés peuvent se voir
18 offrir la possibilité de servir dans le cadre du plan de service des volontaires adventistes.

19 Toutes les demandes doivent être envoyées par les voies habituelles au directeur du service des
20 volontaires adventistes de la division.

21 ~~2. Les facteurs essentiels pris en compte dans l'évaluation de l'éligibilité d'un volontaire~~
22 ~~adventiste comprennent, sans s'y limiter, les éléments suivants : confirmation du statut de membre~~
23 ~~d'une église adventiste du septième jour, les références (y compris l'absence de conduite illégale), les~~
24 ~~diplômes, un certificat de santé, une assurance contre les accidents et la maladie pour les volontaires,~~
25 ~~l'assurance, un soutien financier satisfaisant et le respect des exigences en matière d'immigration.~~
26 ~~Toutes les demandes doivent être envoyées par les voies habituelles au directeur du service des~~
27 ~~volontaires adventistes de la division.~~

28 3. 2. La durée du service des volontaires est généralement de trois à vingt-quatre mois. peut
29 aller jusqu'à deux ans. Les volontaires effectuant un service de moins de deux mois ne sont
30 normalement pas tenus de se soumettre à l'évaluation régulière de leur état de santé, mais peuvent être
31 amenés à accepter un dépistage minimal. Les Organisations Il convient de décourager les organisations
32 de l'Eglise de tirer profit des volontaires volontaires en les encourageant à rester pour de longues
33 périodes.

34 4. 3. Les ALLIEUs de retraite et/ou les cotisations de retraite ne sont généralement pas accordées
35 pour le service des volontaires. pour les personnes qui servent comme volontaires. Des exceptions sont
36 faites dans des cas spécifiques si cela est recommandé par l'organisation d'accueil qui en fait la
37 demande et approuvé par la division/champ rattaché de base, ~~division~~ et si les règlements du plan de
38 retraite de la division/champ rattaché et la loi applicable le permettent.

1 5. 4. Les volontaires ne perçoivent pas de salaire, mais peuvent recevoir un ALIEU pour faire
2 face à certaines dépenses liées à leur service volontaire, à condition que cela ne contrevienne pas aux
3 lois sur l'emploi du pays de service. Le respect des lois fiscales relève de la responsabilité du
4 volontaire et de l'organisation ~~d'accueil qui en fait la demande.~~

5 6. 5. Parce que le mariage est une institution ordonnée par Dieu et que son caractère sacré doit
6 être préservé, les volontaires et leurs conjoints sont censés vivre ensemble sur le champ de service. Un
7 volontaire marié ne peut être recruté pour servir sans son conjoint pendant une période supérieure à
8 trois mois consécutifs. Toutefois, si le conjoint rejoint le volontaire avant la fin de la période de trois
9 mois, l'affectation peut être prolongée si le conjoint reste sur le terrain pendant la période prolongée.
10 En revanche, si le conjoint d'un volontaire quitte le champ pour une période supérieure à trois mois
11 consécutifs, le volontaire est tenu de mettre fin à son service et de rentrer chez lui.

12 R 15 15 Procédures pour le Service des volontaires adventistes Interdivision - Procédures ~~Les~~
13 ~~organisations~~ Les organisations de l'Eglise qui parrainent des volontaires pour le service interdivision
14 doivent être guidées par ce qui suit :

15 1. Le bureau du Centre service des volontaires adventistes de la Conférence générale, en consultation
16 avec les Ressources et services du personnel international de la Conférence générale, donne une
17 orientation au ~~programme de service des volontaires adventistes de la division. Chaque division~~
18 ~~nomme un directeur chargé de coordonner son programme de service des volontaires adventistes et~~
19 ~~d'assurer la liaison avec le centre des volontaires adventistes de la Conférence générale. Le Centre de~~
20 ~~volontaires adventistes de la Conférence générale doit :~~ bureau du service des volontaires adventistes
21 de la division/champ rattaché. Chaque division/champ rattaché doit nommer un directeur de son
22 bureau du service des volontaires adventistes pour servir de liaison avec le bureau du service des
23 volontaires adventistes de la Conférence générale. Les organisations de l'Eglise affiliées à la
24 Conférence générale doivent :

25 a. Promouvoir le volontariat dans le monde entier.

26 b. Utiliser de préférence VividFaith, un outil de recrutement en ligne permettant aux
27 organisations de l'Eglise de faire connaître leurs besoins et de sélectionner et évaluer les candidats
28 qualifiés pour les différents types d'opportunités de service.

29 Pour accéder à VividFaith et l'utiliser, les organisations de l'Eglise doivent être approuvées par
30 leur division/champ rattaché et par le comité de supervision de VividFaith avant de conclure un
31 protocole d'accord avec la Conférence générale. Le personnel de VividFaith formera et soutiendra le
32 personnel dans le monde entier à son utilisation.

33 c. Recruter des volontaires pour eux-mêmes ou pour d'autres personnes désignées comme hôtes
34 dans le cadre de ce programme.

35 ~~a. Publier électroniquement toutes les demandes de volontaires officiellement approuvées par le~~
36 ~~bureau du service des volontaires adventistes sur le site Internet de la Conférence générale.~~

37 ~~b. Assister la division dans ses responsabilités en matière de promotion, de recrutement et de~~
38 ~~traitement du Service des Volontaires Adventistes dans son territoire.~~

1) Lorsqu'un candidat a été approuvé, le secrétaire de la division/directeur du service des volontaires adventistes envoie une copie des formulaires de candidature et des références au Centre des volontaires adventistes de la Conférence générale. Le Centre des volontaires adventistes de la Conférence générale notifie aux divisions requérante et d'envoi le numéro d'inscription attribué au volontaire ou, le cas échéant, prend contact avec la division requérante, en lui envoyant des copies des formulaires de candidature et des références pour vérifier l'affectation avant de notifier à la division d'envoi le numéro d'inscription qui lui a été attribué.

Toutes les demandes et affectations de volontaires doivent être autorisées à chaque niveau de l'organisation, mais pas par un vote du comité. Les directeurs du Service des volontaires adventistes approuvent les demandes et les affectations de volontaires en se basant sur le fait que les comités les enregistrent plus tard. Les organisations requérantes sont autorisées à envoyer des demandes de volontaires directement au directeur du Service des Volontaires adventistes, à condition que chaque niveau de l'organisation en reçoive une copie par fac-similé ou par courrier électronique. Les affectations sont gérées de la même manière. Toutefois, un délai suffisant doit être accordé à tous les niveaux de l'organisation pour qu'ils puissent s'opposer à la demande ou à l'assignation. Si personne ne s'y oppose dans le délai fixé par chaque division, la demande ou l'affectation se poursuit sans autre délibération.

2) La division aide le volontaire à obtenir tous les documents de voyage et demande une couverture d'assurance contre les accidents et la maladie pour les volontaires auprès d'Adventist Risk Management. La division a également la possibilité de conseiller les volontaires où acheter les billets d'avion.

e. Approuver et produire une variété de formulaires pour toutes les divisions, selon les besoins, tels que : le certificat de santé du service des volontaires adventistes, le formulaire de demande de service des volontaires adventistes, le formulaire de référence du service des volontaires adventistes et le formulaire de demande de service des volontaires adventistes.

2. Les volontaires doivent être membres de l'Église adventiste du septième jour depuis au moins un an et en situation régulière.

3. 2 Les volontaires doivent être en bonne santé et sont tenus de passer un examen médical auprès d'un praticien qualifié si la durée de l'engagement est de deux trois mois ou plus.

4. Toutes les demandes de volontaires des collèges et universités pour l'année suivante doivent être approuvées par le comité exécutif de la division et envoyées au Centre des volontaires adventistes de la Conférence générale environ huit mois avant la date de départ. Les autres demandes de volontaires, approuvées de la même manière, peuvent être soumises à tout moment. Toutes ces demandes doivent comprendre les éléments suivants :

a. Le niveau d'éducation et les compétences exigées du candidat.

b. La durée de l'engagement du volontaire.

c. Les avantages financiers offerts, le cas échéant.

1 5. Pour les projets de la Mission adventiste, le Centre des volontaires adventistes de la
2 Conférence générale, en coopération avec le bureau de la Mission adventiste de la Conférence générale
3 et de l'administration de la division, choisit un territoire non pénétré au sein de cette division et

4 a. Choisit le type d'activité à mettre en œuvre pour établir une présence de l'Église.

5 b. Fait la promotion du projet d'évangélisation.

6 c. Recrute et forme une équipe internationale de volontaires (dont la taille sera déterminée par
7 les directeurs de projet).

8 d. Déterminer la durée du service pour le projet (un an ou plus).

9 e. Recruter et former une nouvelle équipe pour achever le projet si les directeurs le jugent
10 nécessaire.

11 Le Bureau de la mission adventiste de la Conférence générale participe au financement des
12 projets de volontaires en harmonie avec le Comité opérationnel de la Mission adventiste de la
13 Conférence générale.

14 6. 3. Tous les volontaires font l'objet d'une sélection afin de déterminer s'ils sont aptes à remplir
15 une mission particulière et à s'engager dans la mission de l'Église. Si l'organisation qui recrute choisit
16 d'ignorer les conseils de la division d'origine/champ rattaché concernant les volontaires, la division
17 d'origine/champ rattaché n'est pas responsable de la résolution des difficultés qui pourraient survenir
18 pendant la période de service. L'organisation requérante ne suit pas les procédures normales de
19 sélection ou choisit d'ignorer les conseils de la division d'origine concernant les volontaires, la division
20 d'origine n'est pas responsable de la résolution des difficultés pouvant survenir pendant la période de
21 service.

22 7. 4. Dans le cas où les volontaires doivent faire l'objet de mesures disciplinaires et être
23 renvoyés chez eux avant la fin de leur période de service, il incombe à l'organisation qui reçoit qui en
24 fait la demande d'organiser leur rapatriement, ce qui peut inclure le coût des billets d'avion. La
25 division division d'origine/champ rattaché n'est pas responsable des frais de rapatriement.

26 8. 5. Dans les cas où l'affectation du volontaire est exprimée en termes contractuels, les
27 organisations d'accueil requérantes sont tenues de respecter ces accords.

28 9. 6. Les programmes, les activités et la supervision des volontaires sur le terrain sont
29 approuvés par l'organisation d'accueil. la division requérante.

30 10. Les volontaires qui participent aux projets de l'Agence adventiste d'aide et de
31 développement peuvent le faire dans le cadre d'arrangements spéciaux. 15

32 11. 7. Les volontaires qui ne reçoivent pas d'orientation missionnaire sur un campus
33 universitaire adventiste du septième jour doivent suivre des cours de mission offerts par les
34 divisions/champs rattachés ou le cours « *Passeport pour la mission* »

1 8. Les volontaires qui servent actuellement et qui souhaitent prolonger leur période de service
2 peuvent être autorisés à le faire.

3 ~~R 15 20 Base des demandes de volontaires de la division – La division qui demande les services~~
4 ~~de volontaires le fait sur la base suivante :~~

5 ~~1. Les affectations de volontaires doivent être limitées à des programmes à court terme ou à des~~
6 ~~postes temporaires.~~

7 ~~2. Les volontaires qui servent actuellement et qui souhaitent prolonger leur période de service~~
8 ~~peuvent être autorisés à le faire après que le Centre de volontaires adventistes de la Conférence~~
9 ~~Générale et la division d'envoi aient été notifiés par la division requérante.~~

10 ~~3. Le Centre de volontaires adventistes de la Conférence générale fait connaître le plan de~~
11 ~~service de volontaires adventistes et la liste des opportunités de service soumis par les divisions.~~

12 R 15 25 Responsabilité financière - Organisation d'accueil - L'organisation d'accueil qui
13 accueille des volontaires est financièrement responsable de ce qui suit : Responsabilité de la Division –
14 La division qui envoie des volontaires doit :

15 a. S'assurer que tous les volontaires sont couverts par une assurance du Service de Volontaires
16 Adventistes avant leur départ.

17 b. assumer la responsabilité des sinistres subis par le volontaire et qui sont normalement
18 couverts par l'assurance du Service de volontaires adventistes si la division, après en avoir été dûment
19 informée, ne prend pas les dispositions nécessaires pour une couverture d'assurance pour un volontaire
20 agréé.

21 1. Demander le Règlement relatif à l'Assurance contre les Accident et la Maladie pour les
22 Volontaires (couverture d'assurance limitée en cas d'accident et de maladie) avant que le volontaire ne
23 quitte son pays d'origine.

24 a. Si l'organisation d'accueil ne suit pas la procédure d'appel appropriée et, par conséquent, ne
25 fournit pas de couverture d'assurance du service des volontaires adventistes au volontaire, toute
26 demande d'indemnisation encourue par le volontaire est à la charge de l'organisation d'accueil.

27 b. Le coût des primes de l'assurance du service des volontaires adventistes qui prévoit ce qui
28 suit :

29 1) Protection contre les accidents et la maladie pour le règlement d'assurance de
30 volontaires (couverture limitée en cas d'accident et de maladie, comme indiqué dans la
31 brochure de règlements)

32 2) Indemnisation des travailleurs pour les volontaires

33 3) Assurance bagages et effets personnels (effets personnels et biens)

1 c. Franchise d'assurance sous le règlement d'assurance du service des volontaires adventistes.

2 d. Veiller à ce qu'une couverture d'assurance soit mise en place pour tous les volontaires qui
3 prolongent leur service au-delà de la limite de couverture initiale.

4 e. Veiller à ce qu'un minimum de 31 jours (environ un mois) de couverture soit accordés au
5 volontaire pour les déplacements à domicile.

6 f. Toute réclamation normalement couverte par l'assurance du service des volontaires
7 adventistes pendant cette période si l'organisation d'accueil n'a pas veillé à ce qu'une couverture soit
8 mise en place.

9 2. Dans le cas où un volontaire rentre chez lui plus tôt que prévu, l'organisation d'accueil où le
10 volontaire est affecté est chargé de :

11 a. Notifier Adventist Risk Management par le biais de la procédure de retour anticipé

12 b. Le coût des billets d'avion, le cas échéant

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

1 24AC à GMM

2 408-24GS COMMISSION DE NOMINATIONS ET PROCESSUS D'ÉLECTION - MODIFICATION
3 DU MANUEL D'ÉGLISE

4 VOTE, de conserver le libellé du point « Commission de nominations et processus d'élection –
5 Modification du Manuel d'Église » tel que présenté.

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 OGC/ChMan/ADCOM(Steering)/24AC à GPS-25GCS

2 425-24GS DISSOLUTION OU EXPULSION D'UNE EGLISE - MODIFICATION DU MANUEL
3 D'EGLISE

4 RECOMMANDÉ, de modifier le Manuel d'Église, Chapitre 5, Organiser, unir et dissoudre les
5 Églises, pages 40-42, Dissoudre ou expulser une Église, à lire comme suit:

6 Dissolution ou expulsion d'une Église

7 « Christ a aimé l'Église et s'est livré lui-même pour elle, afin de la sanctifier en la purifiant et
8 en la lavant par l'eau de la parole, pour faire paraître devant lui cette Eglise glorieuse, sans tache, ni
9 ride, ni rien de semblable, mais sainte et irréprochable. . . Car jamais personne n'a haï sa propre chair,
10 mais il la nourrit et en prend soin, comme Christ le fait pour l'Église, parce que nous sommes membres
11 de son corps » (Eph. 5:25-30).

12 Cet esprit doit imprégner tous les efforts déployés pour aider une Église errante et tous les
13 aspects de la discipline qui peut être appliquée - toujours pour aider et pour sauver la cause de Dieu.

14 Le statut d'église n'est pas nécessairement perpétuel. Une église peut être dissoute ou expulsée
15 de la communauté des églises pour les raisons suivantes :

16 1. Perte de membres - Occasionnellement, malgré les - Pas de changement

17 2. Discipline - Les cas d'expulsion d'une église pour des raisons disciplinaires sont rares
18 car la mission de l'église est de chercher et de sauver. Lorsque de graves problèmes tels que l'apostasie,
19 le refus de fonctionner en harmonie avec le Manuel d'Église ou la rébellion contre fédération
20 persistent, des efforts sincères doivent être faits pour éviter la nécessité d'une expulsion. Le pasteur
21 doit chercher à approfondir la vie spirituelle de l'église par les ministères de la prédication et des
22 visites personnelles. La fédération doit encourager une série de réunions de réveil pour amener les
23 membres à renouveler leur alliance avec leur Seigneur. Si ces efforts sont infructueux, le pasteur, en
24 collaboration avec le comité exécutif de la fédération, doit conseiller l'église et ses dirigeants, en
25 cherchant à apporter la guérison et la réconciliation et à préserver l'église.

26 De telles mesures correctives sont préférables à une détérioration des relations qui pourrait
27 conduire à l'expulsion de l'église.

28 Toutefois, si tous les efforts pour préserver l'église échouent, le comité exécutif de la fédération
29 doit étudier attentivement la question de l'expulsion. Si une telle action est décidée, la fédération doit
30 suivre la procédure suivante :

31 a. La décision de recommander l'expulsion, avec - Pas de changement

32 b. Si l'église n'accepte pas la recommandation, elle peut réagir par l'une des manières
33 suivantes :

34 1) Eliminer les causes de la discipline et - Pas de changement

1 2) Faire appel au comité exécutif de l'union, ou à la division dans le cas d'une union
2 d'églises, pour qu'il procède à ~~un arbitrage~~ une médiation au nom de l'église.

3 c. Si l'Église reste en rébellion, la fédération - Pas de changement

4 d. Si l'assemblée générale prend un vote d'expulsion - Pas de changement

5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24

1 SEC/ChManSub/ChMan/ADCOM(Steering)/24AC à GPS-25GCS

2 409-24GSa TRANSFERT DE MEMBRES - MODIFICATION DU MANUEL D'ÉGLISE

3 RECOMMANDÉ, de modifier le Manuel d'Église, Chapitre 7, Membres, pages 57-61,
4 Méthode d'octroi des lettres de transfert, à lire comme suit :

5 Transfert des membres

6 Lorsque des membres déménagent dans une autre région, le secrétaire de l'église qui détient le
7 registre des membres doit écrire au secrétaire de la fédération concernée pour demander qu'un pasteur
8 de la nouvelle localité leur rende visite et facilite leur transfert dans la nouvelle congrégation.

9 Le secrétaire de l'église qui détient le registre des membres doit également notifier aux
10 membres transférés l'intention de donner leur nouvelle adresse à la fédération. Les membres qui
11 s'installent dans une autre localité pour plus de six mois doivent demander immédiatement leurs lettres
12 de transfert. Les membres qui déménagent dans une région isolée où il n'y a pas d'église à une distance
13 raisonnable doivent demander à rejoindre l'église de la fédération.

14 Méthode d'octroi des lettres de ~~transfert—membres~~ Transfert - Le secrétaire de l'église doit
15 encourager les personnes qui fréquentent régulièrement son église à demander le transfert de leur
16 qualité de membre. Les membres doivent demander leurs lettres de transfert au secrétaire de l'église
17 avec laquelle ils souhaitent s'unir (l'Église d'accueil). Ce secrétaire envoie la demande au secrétaire de
18 l'église d'où les membres souhaitent être transférés (l'Église d'accueil). (Pour une autre méthode, voir
19 p. 58.)

20 Lorsque le secrétaire de l'Église d'origine reçoit la demande, il la présente au pasteur ou à
21 l'ancien, qui la soumet à son tour au comité. L'église d'origine et celle qui reçoit doivent s'assurer que
22 les membres en cours de transfert vivent en harmonie avec les enseignements fondamentaux et les
23 pratiques connexes de l'Église. Après mûre réflexion, le comité vote une recommandation, favorable
24 ou non, à l'Église. (Voir pp. 37-40, 41, 55-61, 71-73, 87.) Le pasteur ou l'ancien porte alors la
25 recommandation à l'attention de l'église pour une première lecture. Le vote final est pris la semaine
26 suivante, lorsque la demande est présentée à l'église pour un vote.

27 Le but de l'intervalle d'une semaine est de donner aux membres l'occasion de s'opposer à
28 l'octroi de la lettre. En règle générale, les objections ne doivent pas être formulées publiquement, mais
29 déposées auprès du pasteur ou de l'ancien, qui les transmet au comité pour examen. Le comité doit
30 donner à chaque opposant (personne contre) la possibilité de se présenter pour exposer son objection.
31 Si l'objection n'est pas fondée sur des motifs valables, la personne qui l'a soulevée doit être invitée à la
32 retirer. Si l'objection est fondée sur des motifs valables, il est du devoir du comité d'enquêter. La
33 décision finale concernant l'octroi de la lettre est reportée jusqu'à ce que la question ait été réglée de
34 manière satisfaisante.

35 Si l'objection concerne des relations personnelles, tous les efforts doivent être faits pour
36 parvenir à une réconciliation. S'il s'agit d'une offense publique, des mesures disciplinaires peuvent
37 s'imposer. S'il y a un manquement spirituel, il faut s'efforcer de rétablir le membre.

- 1 Le secrétaire doit préparer la lettre - Lorsque l'Église a - Pas de changement
- 2 Lettre valable six mois - Une lettre de transfert est valable - Pas de changement
- 3 Méthode alternative pour le transfert - Une division peut - Pas de changement
- 4 Adhésion pendant le transfert - Le secrétaire ne doit en - Pas de changement
- 5 Réception de membres dans des conditions difficiles - Pas de modification
- 6 Comptés dans les rapports statistiques - Lors des rapports - Pas de changement
- 7 Si le membre n'est pas accepté - L'église d'accueil doit - Pas de changement
- 8 Lettres accordées uniquement aux membres en situation régulière - Les lettres de transfert ne
 9 sont accordées qu'aux membres en situation régulière, jamais à un membre faisant l'objet d'une mesure
 10 disciplinaire. Le pasteur, le premier ancien et le comité d'église doivent examiner attentivement les
 11 changements de statut des membres (transfert, baptême et profession de foi). Dans le cas où un
 12 consensus complet n'est pas atteint, le pasteur, le premier ancien ou le comité doivent demander des
 13 conseils à la fédération. Les déclarations de qualification sont irrecevables, sauf si le pasteur ou le
 14 comité de l'église d'origine a une connaissance factuelle ou prouvée que le membre a été impliqué
 15 dans des cas de maltraitance d'enfants. Dans ce cas, pour la sécurité des enfants, le pasteur ou l'ancien
 16 doit fournir une déclaration confidentielle avertissant le pasteur ou l'ancien de la congrégation dans
 17 laquelle le membre est transféré.
- 18 Si un membre qui a déménagé est devenu indifférent, le pasteur ou l'ancien de l'Église d'accueil
 19 peut aborder la question avec le pasteur ou l'ancien de l'église d'origine, afin de clarifier la situation
 20 avant que le transfert ne soit accordé ; il est souhaitable d'aborder la question avec le pasteur ou
 21 l'ancien de l'église d'accueil.
- 22 Pas de lettre sans l'approbation du membre - En aucun cas - Pas de changement
- 23 Le comité de l'église ne peut pas accorder de lettres - Pas de changement
- 24 ~~Membres de l'église de la conférence - Les membres isolés devraient s'unir à l'église de la~~
 25 ~~fédération, qui est un corps organisé au profit des croyants qui, autrement, seraient sans privilèges~~
 26 ~~ecclésiastiques. Les membres âgés et infirmes qui vivent près d'une église, les administrateurs de la~~
 27 ~~fédération et les autres employés, y compris les pasteurs, doivent être membres d'une église locale et~~
 28 ~~non de l'église de la fédération.~~
- 29 Le président de la fédération est l'ancien qui préside l'église de la fédération, et le travail
 30 normalement effectué par le secrétaire et le trésorier est pris en charge par le secrétaire et le trésorier
 31 de la fédération. Comme l'Église n'a pas de comité, toutes les affaires normalement gérées par le
 32 comité de l'église locale sont gérées par le comité exécutif de la fédération, qui nomme également les
 33 délégués de l'église de la fédération à l'assemblée générale de la fédération.

1 ~~Registre des membres—L'église doit avoir un registre des membres actuel et régulièrement mis~~
 2 ~~à jour. Les noms ne sont ajoutés ou retirés que sur vote de l'église, en cas de décès ou à la demande du~~
 3 ~~membre. (Voir p. 87.)~~

4 ~~Révision rédemptrice des membres—Les registres des membres sont tenus à jour par l'église~~
 5 ~~locale. Ils sont soumis à l'examen de l'organisation immédiatement supérieure. Cette règle, qui~~
 6 ~~s'applique également à chaque entité ou niveau de l'organisation, assure une confidentialité maximale~~
 7 ~~des informations personnelles des membres et doit être conforme aux exigences légales. (Voir pp. 87-~~
 8 ~~88.)~~

9 Dans la Bible, nous trouvons les mots suivants : « [N]'abandonnons pas notre assemblée,
 10 comme c'est la coutume de quelques uns ; mais exhortons nous réciproquement, et cela d'autant plus
 11 que vous voyez s'approcher le jour » (Hé. 10:25). Il y a un grand besoin de rechercher ceux qui sont
 12 loin. Ellen G. White dit : « Si la brebis perdue n'est pas ramenée au bercail, elle erre jusqu'à ce qu'elle
 13 périsse. Et beaucoup d'âmes vont à la ruine faute d'une main tendue pour les sauver » (COL 191). C'est
 14 un ministère des plus nécessaires que de réviser les registres des membres et d'aborder cet exercice
 15 d'une manière rédemptrice à l'image du Christ.

16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

1 SEC/ChManSub/ChMan/ADCOM(Steering)/24AC à GPS-25GCS

2 409-24GSb MEMBRES QUI DÉMÉNAGENT ET NE SIGNALENT PAS - MODIFICATION DU
3 MANUEL D'ÉGLISE

4 RECOMMANDÉ, de modifier le Manuel d'Église, Chapitre 8, Discipline, pages 71-72,
5 Membres qui déménagent et ne signalent pas, à lire comme suit :

6 Membres qui déménagent et ne signalent pas - Lorsque les membres déménagent, ils doivent
7 informer le secrétaire ou l'ancien de leur nouvelle adresse. Tant qu'ils restent membres de cette église,
8 ils doivent déclarer et envoyer leur dîme et leurs offrandes au moins une fois par trimestre. Cependant,
9 si les membres déménagent sans laisser d'adresse et ne font aucun effort pour contacter l'église ou lui
10 faire part de leur situation, et que l'église ne peut pas les localiser pendant au moins deux ans, l'église
11 peut certifier qu'elle a essayé sans succès de localiser les membres et les membres peuvent être radiés
12 par un vote de l'église. Le secrétaire doit consigner cette information dans le registre des membres : «
13 ~~Lieu de résidence~~ « Lieu inconnu. Voté de désigner comme disparu. »

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

1 SEC/ChManSub/ChMan/ADCOM(Steering)/24AC à GPS-25GCS

2 409-24GSc REGISTRE DES MEMBRES - AJOUT AU MANUEL D'ÉGLISE

3 RECOMMANDÉ, d'ajouter une nouvelle section, Registre des membres, au Manuel d'Église,
4 Chapitre 7, Membres, à la suite de Transfert des membres, à la page 61, à lire comme suit :

5 **Registre des membres**

6 Registre des membres - L'Église doit avoir un registre de membres actuel et régulièrement mis
7 à jour. Les noms ne sont ajoutés ou supprimés que sur vote de l'Église, en cas de décès ou à la
8 demande du membre. (Voir p. 87.) Le registre de membres est soumis à l'examen de la fédération dont
9 l'église locale est membre. Cette règle, qui s'applique également à chaque entité ou niveau de
10 l'organisation, assure la plus grande confidentialité des informations personnelles des membres et doit
11 être conforme aux exigences légales. (Voir pp. 87-88.)

12 Registres de membres multiples - Lorsqu'il apparaît que le nom d'un membre de l'Église est
13 conservé dans plus d'une Église, le registre de membres de l'Église locale où le membre est le plus
14 récent sera considéré comme l'actuel, et tout autre nom de ce membre de l'église sera supprimé par
15 vote de l'église concernée en tant qu'ajustement. Il s'agit uniquement de traiter une situation dans
16 laquelle un nom supplémentaire a été enregistré par inadvertance ; aucun membre ne doit perdre sa
17 qualité de membre actuel de cette manière. Si une personne a été membre de son église locale, mais
18 que son nom n'a pas été enregistré par inadvertance, cette personne peut, par un vote de l'église, être
19 enregistrée comme membre en tant qu'ajustement vers l'intérieur.

20 Membre à l'église de la fédération - Les membres isolés doivent s'unir à l'église de la
21 fédération, qui est un corps organisé au profit des croyants qui, autrement, ne bénéficieraient pas des
22 privilèges de l'église. Les membres âgés et infirmes qui vivent près d'une église et les administrateurs
23 de la fédération et autres employés, y compris les pasteurs, doivent être membres d'une église locale et
24 non de l'église de la fédération.

25 Le président de la fédération est l'ancien de l'église de la fédération, et le travail normalement
26 effectué par le secrétaire et le trésorier est pris en charge par le secrétaire et le trésorier de la
27 fédération. Comme l'église n'a pas de comité, toutes les affaires normalement gérées par un comité
28 d'église locale sont gérées par le comité exécutif de la fédération, qui nomme également les délégués
29 de l'église de la fédération à l'assemblée générale de la fédération.

30 Révision rédemptrice des membres - Jésus a appelé son Église à accomplir la Grande
31 Commission qui consiste à faire des disciples. Dans cette optique, les églises locales devraient
32 s'efforcer de créer un environnement chaleureux et bienveillant propice à la croissance spirituelle et
33 d'encourager tous les ministères de l'église à s'unir pour former des disciples matures et fidèles.

34 Une église saine élabore un plan de formation qui permet à chaque membre de s'impliquer dans
35 la formation de disciples en utilisant ses talents et ses dons spirituels. En outre, elle devrait créer une
36 stratégie pour retenir et récupérer les anciens membres et les membres inactifs par le biais (1) d'un
37 processus régulier de révision rédemptrice des membres et (2) de ministères de récupération.

1 La révision rédemptrice des membres vise à améliorer les soins pastoraux en s'appuyant sur des
2 registres de membres exacts. Néanmoins, elle doit avoir un objectif rédempteur qui consiste à voir des
3 personnes plutôt que des chiffres. La mise à jour des registres doit être motivée par l'objectif d'être plus
4 efficace pour offrir des soins pastoraux et atteindre les perdus.

5 Dans la Bible, nous trouvons les mots suivants : « [N]’abandonnons pas notre assemblée,
6 comme c’est la coutume de quelques-uns ; mais exhortons-nous réciproquement, et cela d'autant plus
7 que vous voyez s'approcher le jour » (Hé.10 :25). Il y a un grand besoin de rechercher ceux qui sont
8 loin. Ellen G. White dit : « Si la brebis perdue n'est pas ramenée au bercail, elle erre jusqu'à ce qu'elle
9 périsse. Et beaucoup d'âmes vont à la ruine faute d'une main tendue pour les sauver » (COL 191). C'est
10 un ministère des plus nécessaires que de réviser les registres des membres et d'aborder cet exercice
11 d'une manière rédemptrice à l'image du Christ.

12 Dans la situation malheureuse où des membres manquent encore à l'appel après que tous les
13 efforts ont été faits pour les retrouver et les accueillir à nouveau dans la communion, l'église peut
14 certifier qu'elle a essayé sans succès de retrouver les membres et ceux-ci peuvent être radiés par un
15 vote de l'église. Le secrétaire doit conserver dans le registre des membres : « Lieu inconnu. Voté de
16 désigner comme disparu ». (Voir pp. 71-72.)

17 Ressources - Pour une brève description du processus de révision rédemptrice des membres,
18 voir Notes, #1, p. 179.

19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31

1 SEC/ChManSub/ChMan/ADCOM(Steering)/24AC à GPS

2 409-24GNd RÉVISION RÉDEMPTRICE DES MEMBRES - AJOUT AUX NOTES DU MANUEL
3 D'ÉGLISE

4 VOTÉ, d'ajouter une nouvelle section au Manuel d'église, Chapitre 7, Registre des membres, Notes,
5 page 179, #1, à lire comme suit :

6 1. Révision rédemptrice des membres (voir p. 61) – Voici une brève description du
7 processus suggéré de révision rédemptrice des membres dans l'église locale :

8 a. Un comité spécial de révision peut être d'une grande aide ; c'est un comité permanent
9 qui travaille avec le comité de l'église locale pour passer au crible tous les noms figurant dans les
10 registres des membres, en les classant dans cinq catégories (la classification peut être faite directement
11 dans le Système de gestion de l'église adventiste [ACMS] si votre église fait partie de ce système) : les
12 membres souvent présents (la présence en ligne peut être prise en compte), les membres non souvent
13 présents, ceux qui fréquentent une autre église adventiste du septième jour, ceux dont la localisation
14 est inconnue, ou les membres à récupérer (essayer de rétablir le contact à travers un plan de visite, une
15 invitation à des réunions sociales, d'événements spéciaux, projet de Rencontre ou Réunion, etc.). La
16 liste des catégories doit être régulièrement mise à jour et les progrès réalisés doivent être communiqués
17 au comité de l'église.

18 b. Le comité de l'église devrait souvent examiner les listes de classification, en mettant en
19 œuvre des stratégies pour impliquer chaque membre dans la formation des disciples de chaque
20 catégorie. Le comité évaluera les rapports présentés par la commission spéciale de révision ; désignera
21 une personne chargée de diriger le travail avec chaque liste auxiliaire ; suivra les progrès de chaque
22 catégorie en vérifiant l'augmentation ou la diminution des membres dans chaque catégorie ; fournira
23 une liste séparée au pasteur/à l'ancien avec les noms des membres qui ont quitté l'église pour la
24 sensibilisation par les ministères de récupération.

25 c. Le rôle du secrétaire de l'église est crucial dans la préparation des listes de classification
26 et la mise en œuvre de la révision des effectifs. Le secrétaire de l'église supervise l'exécution du
27 processus de révision. Le secrétaire de l'église fournira une liste des membres mise à jour (à partir de
28 l'ACMS ou d'un autre système électronique) ; il participera à l'élaboration des listes de classification en
29 tant que membre de la commission spéciale de révision ; il mettra à jour le registre électronique de
30 chaque membre après que la commission spéciale de révision aura soumis son rapport au comité
31 d'église ; il mettra à jour la classification des membres pendant la période qui sépare les réunions de la
32 commission spéciale de révision.

33 Un rapport sur le travail effectué en matière de classification des membres doit être inscrit à
34 l'ordre du jour du comité de l'église, une fois tous les trois mois, afin que le comité puisse suivre
35 l'évolution du travail effectué avec les membres figurant sur les listes de classification.

36

37

1 SID/ChManSub/ChMan/ADCOM(Steering)/24AC vers GPS-25GCS

2 417-24GS DONNER L'EXEMPLE EN MATIERE DE DÎME - MODIFICATION DU MANUEL
3 D'ÉGLISE

4 RECOMMANDÉ, de modifier le *Manuel d'église*, Chapitre 9, dirigeants des églises locales et
5 organisations, page 77, Donner l'exemple en matière de dîme, à lire comme suit :

6 ~~Donner l'exemple en matière de dîme—Tous les dirigeants doivent donner l'exemple~~
7 ~~concernant le fait de rendre une dîme fidèle à l'Église. Donner l'exemple en matière de dîme et~~
8 ~~d'offrandes - Tous les dirigeants doivent donner l'exemple en matière de dîme et d'offrandes fidèles à~~
9 ~~l'Église. Quiconque ne donne pas cet exemple ne doit pas être élu à un poste dans l'Église.~~

10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26

1 OGC/ChManSub/ChMan/ADCOM(Steering)/24AC à GPS-25GCS

2 415-24GS ENCOURAGER LA DÎME (ANCIENS) - MODIFICATION DU MANUEL D'ÉGLISE

3 RECOMMANDÉ, de modifier le Manuel d'église, Chapitre 9, Dirigeants de l'Église locale et
4 organisations, page 80, Encourager la dîme (anciens), à lire comme suit :

5 Encourager la dîme - En rendant fidèlement la dîme, les anciens font beaucoup pour
6 encourager les autres membres à rendre fidèlement la dîme (voir p. 142-143, 175). Les anciens peuvent
7 encourager la dîme en présentant publiquement le privilège et la responsabilité scripturaires de la
8 gestion chrétienne de la vie et en travaillant personnellement avec les membres d'une manière discrète
9 et utile. Les anciens doivent considérer toutes les informations relatives aux dons personnels comme
10 strictement confidentielles.

11 ~~Les anciens doivent considérer toutes les questions financières concernant les membres comme~~
12 ~~confidentielles et ne doivent pas donner ces informations à des personnes non autorisées.~~

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

1 YOU/BRI/ChManSub/ChMan/ADCOM(Steering)/24AC à GPS-25GCS

2 416-24GS MINISTERES DE LA JEUNESSE ADVENTISTE - MODIFICATION DU MANUEL
3 D'ÉGLISE

4 RECOMMANDÉ, de modifier le Manuel d'église, Chapitre 9, Dirigeants de l'église locale et
5 organisations, pages 110 à 115, Ministères de la jeunesse adventiste, à lire comme suit :

6 Ministères de la jeunesse adventiste

7 Les diverses organisations de jeunes de l'église devraient travailler en étroite collaboration avec
8 ~~les ministères~~ le département des ministères de la jeunesse de la fédération. L'Église travaille pour et
9 avec ses jeunes à travers les Ministères de la jeunesse adventiste. Dans le cadre de la J.A, les jeunes
10 doivent travailler ensemble, en collaboration avec l'ensemble de la communauté de l'église, au
11 développement d'un ministère de la jeunesse fort qui comprend le développement spirituel, mental et
12 physique de chaque individu, l'interaction sociale chrétienne et un programme de témoignage actif qui
13 soutient les plans de l'église en matière de gain des âmes. Dans la quête de ~~disciples~~ la formation de
14 disciples, l'objectif de la J.A devrait être d'amener tous les jeunes à une relation salvatrice avec le
15 Christ, de les édifier dans sa Parole pour qu'ils reflètent un caractère à l'image du Christ, de les former
16 à servir ~~l'église~~ l'église, les campus publics et les communautés en utilisant leurs dons spirituels, et de
17 les envoyer atteindre les communautés dans la puissance du Saint-Esprit.

18 La mission de la J.A - Conduire les jeunes à ~~une~~ une relation authentique et salvatrice avec
19 Jésus-Christ et les aider à embrasser son appel à faire des disciples et à s'engager dans la mission. ~~à~~
20 ~~faire des disciples.~~

21 Devise de la J.A - L'amour du Christ ~~nous~~ me presse.

22 But de la J.A - Le message adventiste au monde entier en ma génération.

23 Engagement de la J.A - Aimant le Seigneur Jésus, je promets de prendre une part active au
24 ministère de la jeunesse de l'Église, faisant de mon mieux à aider les autres pour achever l'œuvre de
25 l'Évangile dans le monde entier.

26 ~~Le programme des ministères de la jeunesse~~ Le programme des ministères de la jeunesse de
27 l'église comprend ~~trois~~ deux grandes catégories, à savoir : Les jeunes juniors (Aventuriers : 4-9 ans et
28 Éclaireurs : 10-15 ans) et les jeunes seniors (Ambassadeurs : 16-21 ans, Jeunes adultes : 22-30 ans, et
29 Étudiants et personnel des campus publics (MCP) : 16-30 ans et plus). Le Ministère des campus
30 publics est un ministère spécialisé pour les jeunes seniors, car elle s'adresse à la fois aux ambassadeurs
31 et aux jeunes adultes des campus publics. 16 à 21 ans), les jeunes seniors (ambassadeurs : de 16 à 21
32 ans et les jeunes adultes : 22 à 30 ans) et les étudiants des campus publics (de 16 à 30 ans et plus).

33 Dieu dit à Moïse : « Et ces commandements, que je te donne aujourd'hui, seront dans ton cœur.
34 Tu les inculqueras à tes enfants, et en parleras quand tu seras dans ta maison, quand tu iras en voyage,
35 quand tu te coucheras et quand tu te lèveras. Tu les lieras comme un signe sur tes mains, et ils seront
36 comme des frontaux entre tes yeux. Tu les écriras sur les poteaux de ta maison et sur tes portes. »
37 (De. 6:6-9).

1 L'apôtre Paul a ajouté : « Que personne ne méprise ta jeunesse ; mais sois un modèle pour les
2 fidèles, en parole, en conduite, en amour, en foi et en pureté » (1 Ti. 4:12).

3 ~~« Nous avons aujourd'hui une armée de jeunes qui peuvent faire beaucoup s'ils sont
4 correctement dirigés et encouragés. . . . Nous voulons qu'ils soient bénis par Dieu. Nous voulons qu'ils
5 jouent un rôle à travers des plans bien organisés pour aider d'autres jeunes »—GCB, 29 et 30 janvier
6 1893, p. 24.~~

7 « Nous avons aujourd'hui une armée de jeunes qui peuvent faire beaucoup s'ils sont
8 correctement dirigés et encouragés. Nous voulons que nos enfants croient en la vérité. Nous voulons
9 qu'ils soient bénis par Dieu. Nous voulons qu'ils jouent un rôle à travers des plans bien organisés pour
10 aider d'autres jeunes. Que tous soient formés de telle sorte qu'ils puissent représenter correctement la
11 vérité, en donnant la raison de l'espérance qui est en eux, et en honorant Dieu dans n'importe quelle
12 branche de l'œuvre où ils sont qualifiés pour travailler » - GCB, 29 et 30 janvier 1893, p. 24.

13 « Notre responsabilité ne cesse pas au moment où les jeunes donnent leur cœur au Seigneur. Il
14 faut les intéresser à la cause de Dieu et leur apprendre qu'il compte sur eux pour la faire avancer. Mais
15 il n'est pas suffisant de leur montrer l'étendue de la tâche et de les pousser à l'action. Il faut encore
16 leur enseigner à travailler pour le Maître, les former, les discipliner, les exercer dans la pratique des
17 meilleures méthodes pour gagner des âmes. Montrez-leur gentiment et sans vouloir leur en imposer
18 comment faire du bien à leurs jeunes camarades. Que les différentes activités missionnaires soient
19 systématiquement organisées afin qu'ils puissent y prendre leur part et qu'on leur donne des
20 instructions à cet effet. Ainsi apprendront-ils à travailler pour Dieu » (Le Ministère évangélique, 205).

21 « Avec une telle armée de travailleurs comme notre jeunesse, bien formée, fortement équipée,
22 comment le message d'un Sauveur crucifié, ressuscité et qui vient bientôt ne serait-il pas vite porté au
23 monde entier ! » -MYP 196.

24 Bien qu'il doive y avoir un ministère de la jeunesse adventiste actif dans chaque église, il est
25 important que le programme des jeunes ne soit pas isolé du reste de l'église. En plus de leur
26 participation à la J.A, les jeunes devraient être intégrés dans le leadership responsable et dans toutes les
27 lignes de travail de l'église. En tant que jeunes anciens, diacres et diaconesses, par exemple, ils peuvent
28 travailler avec des dirigeants expérimentés et apprendre d'eux.

29 « Les progrès de l'œuvre de Dieu dans tous les domaines nécessitent une ardeur, un courage et
30 un zèle juvéniles. Pour établir des plans avec clarté et les exécuter d'une main de ferme, il faut des
31 énergies neuves. Aussi Dieu désire-t-il que les jeunes contribuent à l'avancement de sa cause. Il invite
32 les jeunes gens et jeunes filles à lui consacrer leurs forces. L'emploi de leurs facultés, la vivacité de
33 leur esprit et la vigueur de leur action, glorifieront Dieu et apporteront le salut à leurs semblables. » Le
34 Ministère évangélique, 63.

35 Le Comité des ministères de la jeunesse adventiste - Le Comité des ministères de la jeunesse
36 adventiste est l'organisation de coordination de l'église pour la planification générale du programme
37 des ministères de la jeunesse. (Voir pp. 139-140.) Le Comité MJA comprend les responsables suivants,
38 élus par l'Eglise : Le responsable des jeunes adultes, le responsable/coordonateur ~~des ministères du~~
39 ministère des campus publics, le responsable des ambassadeurs, le directeur des éclaireurs, le directeur
40 des aventuriers, plus le responsable des ~~ministères personnels~~, Ministères Personnels, le responsable de

1 l'École du sabbat des jeunes de la division, le responsable des ~~ministères des enfants~~, Ministères des
 2 enfants, le responsable des ~~ministères de la santé~~, Ministères de la santé, le directeur de l'école, le
 3 conseiller des MJA et le pasteur. Le responsable des jeunes adultes, le responsable des ambassadeurs,
 4 le directeur des éclaireurs, le directeur des aventuriers et le responsable ~~des ministères~~ du Ministère des
 5 campus publics sont membres du comité de l'église.

6 S'il n'y a pas de ~~ministère~~ Ministère des Ambassadeurs ou de ~~ministère des jeunes adultes de~~
 7 Ministère de jeunes adultes distinct dans l'Église, ou jusqu'à ce qu'ils soient mis en place, le comité des
 8 MJA planifiera le ministère des jeunes seniors de manière à inclure les deux groupes d'âge.

9 Dans les parties du monde où il n'y a pas de ministère des éclaireurs ou des aventuriers, ou
 10 jusqu'à ce qu'ils soient organisés, le comité MJA planifiera des activités appropriées pour les jeunes
 11 juniors.

12 Le responsable des jeunes adultes peut présider le comité des Ministères des MJA. Le comité
 13 doit se réunir si nécessaire pour élaborer des objectifs et des plans à court et à long terme pour le
 14 succès du ministère. (Voir Notes, #19, p. 184.)

15 Le Comité ~~des ministères du Ministère~~ des jeunes adultes - Le comité des ~~ministères du~~
 16 Ministère des jeunes adultes est responsable des activités des jeunes adultes et travaille en coordination
 17 avec le comité des ministères de la jeunesse adventiste (MJA).

18 L'église élit les responsables des ministères des jeunes adultes suivants : le responsable, le
 19 responsable associé, le secrétaire-trésorier et le directeur musical. Ce groupe forme le noyau du Comité
 20 ~~des ministères du Ministère~~ des jeunes adultes, qui nomme d'autres responsables pour les activités
 21 respectives.

22 On encourage les églises locales à mettre en place des comités de jeunes adultes et à créer des
 23 sociétés de jeunes seniors. Les sociétés de jeunes seniors servent de forums où les plans
 24 d'évangélisation et les questions relatives aux jeunes seniors sont discutées. Ces sociétés regroupent les
 25 ambassadeurs, les jeunes adultes et les étudiants des campus publics. Lors de ces réunions, les jeunes
 26 professionnels doivent servir de mentors à ceux qui sont plus jeunes qu'eux. Le comité du ministère
 27 des jeunes adultes gère les sociétés de jeunes seniors.

28

29 Ministères Ministère des campus publics – En renforçant les Ministères de la jeunesse de
 30 l'Église, le Ministère ~~les ministères~~ des campus publics (MCP), en collaboration avec le Ministère
 31 adventiste auprès des étudiants des grandes écoles et universités (AMiCUS), fournit une vision et une
 32 planification stratégique pour le ministère et le soutien aux étudiants adventistes du septième jour (âgés
 33 de 16 à 30 ans et plus) qui fréquentent des grandes écoles ou des universités non gérées par l'Église
 34 adventiste du septième jour.

35 Responsable/Coordinateur du Ministère ~~des ministères~~ des campus publics - L'église ~~peut~~ doit
 36 nommer un responsable/coordonateur du Ministère ~~des ministères~~ des campus publics pour développer
 37 un ministère intentionnel dans le but de répondre aux besoins particuliers des étudiants des grandes
 38 écoles ou des universités dans les institutions voisines qui ne sont pas gérées par l'Église adventiste du

1 septième jour, et de les discipliner pour qu'ils réalisent le but, la mission, la devise et l'objectif du
 2 MJA, en consultation avec le Comité des ministères de la jeunesse adventiste et avec le soutien de ce
 3 dernier. Chaque église locale peut adopter un ou deux campus publics pour soutenir les étudiants et le
 4 personnel adventistes dans l'exécution de leurs obligations missionnaires et dans la poursuite de leurs
 5 études ou de leur vie professionnelle.

6 Ministère des Ambassadeurs - Le ministère des Ambassadeurs - Pas de changement

7 Comité des ambassadeurs - Le comité des ambassadeurs est responsable des activités des
 8 ambassadeurs et travaille en coordination avec le comité des ministères de la jeunesse adventiste
 9 (MJA).

10 L'église élit les responsables des ambassadeurs suivants : le responsable, le responsable associé,
 11 le secrétaire-trésorier, le secrétaire-trésorier assistant et le directeur musical. Ce groupe forme le
 12 comité des ambassadeurs qui nomme d'autres responsables pour les activités respectives.

13 Club des Éclaireurs - Le Club des Éclaireurs est un exutoire de l'église pour l'esprit d'aventure
 14 et d'exploration, dans le contexte du développement spirituel et du gain des âmes, pour les jeunes de 10
 15 à 15 ans. Les activités sont soigneusement conçues pour ~~inclure~~, inclure, sans s'y limiter, la croissance
 16 spirituelle, les compétences en leadership, les possibilités de témoignage, la formation de disciples, la
 17 vie en plein air, l'exploration de la nature, l'artisanat, les passe-temps ou les vocations.

18 Comité des éclaireurs - Le directeur et les directeurs adjoints du club des éclaireurs sont élus
 19 par l'église (voir pp. 111-112, 184-185). Si deux directeurs adjoints sont élus, il doit y avoir un homme
 20 et une femme. L'un des directeurs adjoints peut également remplir les fonctions de secrétaire et de
 21 trésorier du club.

22 Le personnel supplémentaire des éclaireurs peut comprendre des instructeurs de classes
 23 ~~d'artisanat et de la nature~~ d'honneur et des conseillers qui sont chacun responsables d'une unité de six à
 24 huit éclaireurs.

25 Des ressources matérielles sont disponibles auprès du directeur des ~~ministères de la jeunesse~~
 26 Ministères de la jeunesse de la fédération.

27

28 Toute personne impliquée dans un travail avec des enfants mineurs doit répondre aux normes et
 29 aux exigences de l'Église et de la loi, telles que la vérification des antécédents ou la certification. Les
 30 responsables des églises locales doivent consulter ~~la fédération~~, les MJA de la fédération, qui vérifiera
 31 et conseillera sur les vérifications des antécédents et les certifications disponibles et/ou requises. (Voir
 32 Notes, #8, pp. 180-181.)

33 Club des Aventuriers - Le Club des Aventuriers offre - Pas de changement

34 Comité des aventuriers - L'Église élit le directeur du club et ses associés. (Voir pp. 111-112,
 35 184-185.) Les autres membres du personnel sont choisis par le personnel administratif du club. Des
 36 ressources matérielles sont disponibles auprès du directeur ~~des ministères de la jeunesse~~ des Ministères
 37 de la jeunesse de la fédération. Toute personne travaillant avec des enfants mineurs doit répondre aux
 38 normes et exigences de l'Église et de la loi, telles que la vérification des antécédents ou la certification.

1 Les responsables des églises locales doivent consulter la fédération, qui vérifiera et conseillera sur les
 2 vérifications des antécédents et les certifications disponibles et/ou requises. (Voir Notes, #8, pp. 180-
 3 181.)

4 Les dirigeants des MJA – Les dirigeants/directeurs des cinq entités des ministères de la
 5 jeunesse doivent incarner les grâces du Christ et s'intéresser ~~au gain au gain et à la formation~~ des
 6 âmes, et faire preuve d'un enthousiasme contagieux. Les cinq dirigeants/directeurs sont membres du
 7 comité d'église. En aidant à motiver les jeunes à travailler ensemble et à prendre des responsabilités,
 8 les dirigeants/directeurs seront sur le terrain - guidant, conseillant et encourageant les jeunes, les aidant
 9 à acquérir de l'expérience et les joies de l'accomplissement. Les dirigeants/directeurs doivent étudier le
 10 profil des jeunes de l'église et chercher à impliquer tous les jeunes éligibles dans les ministères de la
 11 jeunesse adventiste (MJA).

12 Les dirigeants/directeurs doivent rester en contact avec le pasteur, le conseiller et le directeur
 13 ~~des ministères de la jeunesse~~ des Ministères de la jeunesse de la fédération. Ils doivent saisir toutes les
 14 opportunités qui leur sont offertes de se former et de collaborer avec l'église et la fédération.

15 Les dirigeants associés/directeurs adjoints (si nécessaire) aideront les dirigeants/directeurs et
 16 rempliront des fonctions de direction lorsque les dirigeants/directeurs sont absents. Les comités
 17 respectifs peuvent confier des responsabilités supplémentaires aux dirigeants/directeurs associés.

18 Les secrétaires-trésoriers tiendront un registre des activités de leurs ministères respectifs,
 19 soumettront des rapports mensuels sur des formulaires fournis au directeur ~~des ministères de la~~
 20 jeunesse des Ministères de la jeunesse de la fédération, et encourageront les jeunes à rendre compte de
 21 leurs activités de témoignage pendant le moment de dix minutes consacré aux ministères personnels.

22 Les secrétaires-trésoriers adjoints respectifs (si nécessaire) aident les secrétaires-trésoriers dans
 23 leur tâche.

24 Conseiller des MJA - Le conseiller des Ministères de la Jeunesse Adventiste (MJA) peut être un ancien
 25 ou une autre personne du comité qui comprend les objectifs des MJA, est sympathique avec les jeunes
 26 et leur implication dans les ministères de l'église, et servira de conseiller précieux pour les jeunes. Le
 27 conseiller sert de guide ou de conseiller aux dirigeants des MJA et se joint régulièrement à eux lors des
 28 réunions du comité des MJA.

29 Le dirigeant des Ministères doit se familiariser avec le directeur ~~des ministères de la jeunesse~~
 30 des Ministères de la jeunesse de la fédération et le tenir informé des changements dans le personnel
 31 des dirigeants et d'autres questions relatives aux MJA. Avec les dirigeants des MJA, le conseiller doit
 32 assister aux instituts de formation des jeunes de la fédération afin de se tenir informé des
 33 développements dans le domaine du ministère de la jeunesse.

34 Dans un souci de continuité, le conseiller doit, si possible, effectuer plusieurs mandats.

35 Toute personne impliquée dans le travail avec des enfants mineurs doit être en règle avec les
 36 normes et les exigences morales de l'église et de la loi, et accepter toute demande vérification
 37 concernant son passé et toute demande de qualification. Les dirigeants des églises locales doivent
 38 consulter ~~la fédération~~ les MJA de la fédération, qui se renseignera et leur indiquera quelles sont les

1 vérifications à faire concernant le passé des personnes travaillant auprès des jeunes. (Voir Notes, #8,
2 pp. 180-181.)

3 Ressources - Pour les ressources ~~des ministères de la jeunesse~~ des Ministères de la jeunesse,
4 voir Notes, no 20, p. 184.

5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

1 SEC/ChManSub/ChManSub/ChMan/ADCOM/24AC (Direction) à GPS-25GCS

2 408-24GS COMMISSION DE NOMINATIONS ET PROCESSUS D'ÉLECTION –
3 MODIFICATION DU MANUEL D'ÉGLISE

4 RECOMMANDÉ, de modifier le Manuel d'Église, Chapitre 10, Élections, pages 116-120,
5 Commission de nominations et processus d'élection, à lire comme suit :

6 Commission de nominations et processus d'élection

7 Les dirigeants sont élus tous les ans ou tous les deux ans (voir p. 77.) par une commission de
8 nominations désignée. Dans des circonstances exceptionnelles, et en consultation avec la fédération, le
9 mandat peut être prolongé d'une année supplémentaire. Cette commission présente son rapport à
10 l'Église, qui vote ensuite sur les noms présentés. Cette procédure permet à l'Église d'étudier
11 attentivement chaque nom avant l'élection et d'éviter l'esprit de compétition qui peut se manifester
12 lorsque les candidatures sont présentées par l'assemblée.

13 La commission de nominations étudie les besoins de l'Église et s'enquiert de l'aptitude des
14 membres à occuper les différents postes. C'est une autre raison pour laquelle les propositions de
15 candidature ne doivent pas être faites par l'assemblée ou par un vote général.

16 L'Église peut décider, en fonction de ses besoins, qu'elle serait mieux servie par une
17 commission de nominations permanente. Dans ce cas, elle peut nommer une telle commission qui
18 fonctionnera toute l'année pour ~~faire des nominations~~ recommander à l'Église des noms pour remplir
19 les postes vacants ou pour remplir les postes réguliers identifiés dans le Manuel d'Église.

20 La taille de la commission de nominations variera de cinq membres dans une petite église à un
21 plus grand nombre dans une grande église. Le nombre à choisir est laissé à la discrétion de chaque
22 église et doit être étudié par le comité. Une recommandation appropriée sera ensuite présentée à
23 l'Église, en utilisant un minimum de temps pendant l'heure de culte du sabbat.

24 Quorum - Le quorum de la commission de nominations - Pas de changement

25 Quand et comment la commission de nominations - Pas de changement

26 Fonctionnement du processus - Les étapes du processus - Pas de changement

27 Qui doit être membre de la commission de nominations - Pas de changement

28 Travail de la commission des nominations - Le président doit convoquer une réunion de la commission
29 dès que possible après son élection. En priant sincèrement, la commission doit commencer à préparer
30 une liste de candidats pour tous les postes. Les candidats doivent être des membres en situation
31 régulière de l'Église. Le paiement de la dîme est une condition préalable à l'exercice d'une fonction au
32 sein de l'Église. Le pasteur ou le président de la commission de nominations travaille avec le trésorier
33 pour mettre au point une procédure permettant de ne nommer que les membres éligibles à un poste.
34 Cette procédure doit être mise en œuvre de manière à préserver autant que possible la confidentialité.
35 La liste des candidats sera présentée à l'Église lors d'un service du sabbat ou d'une réunion
36 administrative spécialement convoquée. Pour faire son choix, la commission peut consulter d'autres
37 personnes bien informées. Cette commission ne propose ni le pasteur ni le(s) pasteur(s) assistant(s),
38 qui sont nommés par la fédération.

1 La liste des candidats sera présentée à l'Église lors d'un service du sabbat ou d'une réunion
2 administrative spécialement convoquée à cet effet. Pour faire son choix, la commission peut consulter
3 d'autres personnes bien informées. Cette commission ne propose ni le pasteur ni le(s) pasteur(s)
4 assistant(s), qui sont nommés par la fédération.

5 La liste des dirigeants à considérer par la commission de nominations peut varier en fonction
6 du nombre de membres. Une Église plus importante peut déterminer qu'elle a besoin de plus de
7 dirigeants. Une église plus petite peut en avoir moins. La commission s'occupe de tous les postes de
8 direction, à l'exception des enseignants de l'École du sabbat, qui sont recommandés par le comité de
9 l'École du sabbat et approuvés par le comité d'église. Voir Notes, #1, pp. 184-185, pour une liste de
10 potentiels dirigeants.

11 La commission de nominations doit obtenir le - Pas de changement

12 Les membres peuvent se présenter devant la - Pas de changement

13 Les discussions de la commission de nominations - Pas de changement

14 Rapport à l'Église - Le rapport de la commission - Pas de changement

15 Objections au rapport de la commission - Pas de changement

16 Remplir les postes vacants entre les élections - Pas de changement

17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32

1 PRE/ChManSub/ChMan/ADCOM(Steering)/24AC à GPS-25GCS

2 414-24GS RÉUNIONS ADMINISTRATIVES - MANUEL D'ÉGLISE

3 RECOMMANDÉ, de modifier le point « Réunion administrative » en ajoutant « autorisée par
4 le comité exécutif de la fédération qui donnera des conseils sur les principes de base et les solutions
5 techniques » après « lorsque la législation locale le permet » à la page 27 lignes 24 (point 412),

6

7

Réunions administratives

8 L'Église locale fonctionne selon des rôles définis dans la structure de l'Église adventiste du
9 septième jour. Dans le contexte de ces rôles, la réunion administrative est l'assemblée générale de
10 l'église locale. On encourage les membres en situation régulière à y assister et ont le droit de voter. Un
11 membre sous censure n'a pas le droit de participer par la voix ou le vote.

12 Les réunions administratives ont lieu au moins une fois par an. Le pasteur, ou le comité
13 d'église en consultation avec et le soutien du pasteur, convoque la réunion. Les réunions
14 administratives doivent être annoncées une semaine ou deux à l'avance, lors du culte du sabbat, en
15 précisant l'heure et le lieu. Le pasteur, un ancien choisi par le pasteur ou, dans certains cas, le président
16 de la fédération ou son représentant, préside la réunion.

17 Chaque Église décide du quorum à atteindre pour les réunions futures.

18 Lorsque la législation locale le permet et que le comité exécutif de la fédération, qui donne des
19 conseils sur les principes de base et les solutions techniques, l'autorise, et que le comité d'église
20 l'approuve, les membres peuvent participer aux réunions administratives par le biais d'une conférence
21 électronique ou d'un moyen de communication similaire par lequel toutes les personnes participant
22 peuvent communiquer entre elles en même temps, et la participation par ce moyen équivaut à une
23 présence en personne à la réunion. Les votes par procuration ou par lettre ne sont pas autorisés.

24 Les questions importantes doivent être décidées lors d'une réunion administrative ordinaire ou
25 spécialement convoquée à cet effet.

26 La réunion administrative a autorité sur le comité d'église et peut lui déléguer des
27 responsabilités en plus de celles déjà attribuées par le Manuel d'église. (Voir pp. 134-138.)

28 L'ordre du jour de la réunion administrative doit comprendre des rapports sur le travail de
29 l'église. Au moins une fois par an, l'ordre du jour doit comprendre des rapports sur les activités de
30 l'église. Sur la base de ces rapports, une proposition de plan d'action pour l'année suivante, y compris
31 un budget annuel, doit être présentée pour approbation. Dans la mesure du possible, les rapports et les
32 plans pour l'année suivante doivent être présentés par écrit. (Voir Notes, n°7, pp. 189-190)

33 Afin de maintenir un esprit de coopération entre l'église et la fédération, l'église s'assurera les
34 conseils des administrateurs de la fédération pour toutes les questions importantes. Les administrateurs
35 de la fédération et de l'union (président, secrétaire, trésorier) ou les personnes qu'ils désignent peuvent
36 assister sans droit de vote (à moins que l'église ne le leur accorde) à toute réunion administrative d'une
37 église de leur territoire. Il n'est pas nécessaire de prendre une mesure pour autoriser le vote si
38 l'administrateur est actuellement membre de cette église.

1 SSPM/ChManSub/ChMan/ADCOM(Steering)/24AC à GPS-25GCS
2 413-24GS COMITE D'ÉGLISE ET SES RÉUNIONS - MODIFICATION DU MANUEL D'ÉGLISE
3 RECOMMANDÉ, de modifier le Manuel d'Église, Chapitre 11, Services et autres réunions,
4 pages 134 à 138, Le comité de l'église et ses réunions, à lire comme suit :

5

6

Le comité d'église et ses réunions

7 Définition et fonction - Chaque église doit avoir un comité de fonctionnement dont les
8 membres ont été élus lors d'une réunion administrative de l'église. Sa principale préoccupation est
9 d'avoir un plan actif et complet pour remplir sa mission de faire des disciples, ce qui inclut
10 l'évangélisation, la sensibilisation dans la communauté, et l'entretien spirituel et la formation de
11 l'église. de formation des disciples en place, qui inclut à la fois l'entretien spirituel de l'église et le
12 travail de planification et d'encouragement de l'évangélisation.

13 Les responsabilités du comité d'église comprennent :

- 14 1. Un plan actif de formation de disciples.
- 15 2. L'évangélisation dans toutes ses phases.
- 16 3. La formation spirituelle et le mentorat des membres.
- 17 4. Le maintien de la pureté doctrinale.
- 18 5. Respect des normes chrétiennes.
- 19 6. Recommander des changements des membres d'Église.
- 20 7. Supervision des finances de l'Église.
- 21 8. Protection et entretien des biens de l'Église.
- 22 9. Coordination des départements de l'Église.

23 En plus de ce plan général, le comité d'église doit maintenir la pureté doctrinale et faire
24 respecter les normes chrétiennes dans l'église, recommander des changements chez les membres
25 d'église, superviser les finances de l'église, assurer la protection et l'entretien des participants et des
26 biens de l'église, et coordonner le travail des différents départements de l'église.

27 La mission évangélique de Jésus nous dit que la fonction première de l'Église est de faire des
28 disciples, ce qui inclut le baptême et l'enseignement (Matt. 28:18-20). C'est donc aussi la fonction
29 première du comité, qui est le comité principal de l'église. Lorsque le comité consacre ses premiers
30 intérêts et ses plus grandes énergies à impliquer chaque membre dans la proclamation de la bonne
31 nouvelle et la formation de disciples, la plupart des problèmes sont atténués ou évités, et une influence
32 forte et positive est ressentie dans la vie spirituelle et la croissance des membres.

33 Formation spirituelle — L'amour du Christ pour l'Église doit être manifesté au sein de l'Église
34 par ses disciples. Une véritable formation de disciples implique non seulement un enseignement

1 biblique (Matt. 28:20), mais aussi un engagement passionné à aimer inconditionnellement nos
 2 coreligionnaires. Tel était le cœur du message du Christ à ses disciples alors qu'il faisait face à la croix
 3 (Jean 15:9-13). Le commandement du Christ à leur égard s'applique à nous : nous devons « nous aimer
 4 les uns les autres ». L'éclairage puissant d'Ellen G. White sur cette scène historique est toujours vital
 5 pour nous : « Cet amour est la preuve de leur qualité de disciple » — DA 677, 678.

6 Par conséquent, l'une des fonctions principales du comité est de s'assurer que les membres sont
 7 nourris et encadrés dans une relation personnelle et dynamique avec Jésus-Christ.

8 Faire des disciples - La mission de l'Église est de faire des disciples de Jésus-Christ, qui vivent
 9 comme ses témoins aimants et proclament à tous les peuples l'évangile éternel des messages des trois
 10 anges en préparation de son retour prochain (Mat. 28:18-20, Actes 1:8, Ap. 14:6-12). Le but de
 11 l'Église, en tant que corps du Christ, est de faire intentionnellement des disciples afin qu'ils poursuivent
 12 une relation active et fructueuse avec le Christ et son Église.

13 La formation de disciples est basée sur une relation continue avec Jésus, tout au long de la vie.
 14 Le croyant s'engage à « demeurer en Christ » (Jean 15:8), à être formé pour un discipulat fructueux
 15 une formation de disciple fructueuse en partageant Jésus avec les autres, ainsi qu'à conduire d'autres
 16 membres à devenir eux aussi des disciples fidèles.

17 L'Église, individuellement et collectivement, partage la responsabilité de veiller à ce que
 18 chaque membre de l'église continue à faire partie du corps du Christ.

19 Membres - Le comité est élu par les membres – Pas de changement

20 Dirigeants - Le président du comité est nommé par – Pas de changement

21 Réunions - Parce que le travail du comité est vital pour - Pas de changement

22 Travail du comité - Le comité est chargé de : 1. D'élaborer et de superviser un plan actif et
 23 continu de formation de disciples qui inclut à la fois la formation spirituelle et l'évangélisation. Ce plan
 24 est le point le plus important sur lequel le comité doit se pencher. S'assurer qu'il y a un plan actif et
 25 continu de formation de disciples en place, qui inclut à la fois la formation spirituelle et les ministères
 26 d'évangélisation. C'est le point le plus important sur lequel le comité doit se pencher.

27 2. ~~Étudier les listes de membres et mettre en place des plans pour rétablir le contact avec~~
 28 ~~les membres qui se sont séparés de l'église.~~

29 3. 2. Former et prendre soin de tous les membres dans une relation personnelle et dynamique
 30 avec Jésus-Christ ; une relation qui inclut la prière, l'étude de la Bible, la participation à l'École du
 31 sabbat, le témoignage et la croissance spirituelle intentionnelle. Former les dirigeants de l'église locale
 32 à encourager la croissance spirituelle intentionnelle en eux-mêmes et chez les autres.—

33 4. 3. Évangéliser le territoire d'évangélisation (missionnaire) de l'église. Une fois par
 34 trimestre, on devrait consacrer une réunion entière pour élaborer des plans d'évangélisation. Le comité
 35 étudiera les recommandations de la fédération concernant les programmes et les méthodes
 36 d'évangélisation et la manière dont ils peuvent être mis en œuvre localement. Le pasteur et le comité
 37 initieront et élaboreront des plans pour des campagnes d'évangélisation publiques.

1 5. 4. Coordonner les programmes d'évangélisation pour tous les départements de l'église,
 2 bien que chaque département élabore ses plans d'évangélisation dans sa propre sphère. La coordination
 3 est essentielle pour éviter les conflits de calendrier, la concurrence dans la recherche de volontaires
 4 pour obtenir le maximum de résultats bénéfiques. Avant d'achever et d'annoncer les plans d'un
 5 programme, chaque département doit les soumettre à l'approbation du comité. Les départements
 6 rendent également compte au comité des progrès et des résultats de leurs programmes
 7 d'évangélisation. Le comité peut suggérer comment les programmes des départements peuvent
 8 contribuer à la préparation, à la conduite et au suivi d'une campagne d'évangélisation publique.

9 6. 5. Encourager le département des ministères personnels à engager tous les membres et les
 10 enfants dans une forme de service d'évangélisation personnelle (missionnaire). Des cours de formation
 11 devraient être organisés dans les différents domaines du ministère d'évangélisation.

12 7. 6. Encourager le coordinateur des intérêts à s'assurer que chaque intérêt est suivi
 13 personnellement et rapidement par des laïcs désignés.

14 7. Étudier la liste des membres et mettre en place des plans pour reprendre contact avec les
 15 membres qui se sont séparés de l'église. Une église saine élabore un plan de formation qui permet à
 16 chaque membre de s'impliquer dans la formation de disciples en utilisant ses talents et ses dons
 17 spirituels. En outre, elle devrait créer une stratégie pour retenir et récupérer les anciens membres et les
 18 membres inactifs par (1) un processus régulier de révision rédemptrice des membres et (2) des
 19 ministères de récupération (voir p. 61).

20 8. Encourager chaque département à faire un rapport au moins chaque trimestre au comité
 21 et aux membres lors des réunions administratives ou des réunions du sabbat en ce qui concerne
 22 l'entretien spirituel et l'évangélisation.

23 9. Recevoir des rapports réguliers. Le comité doit examiner les détails des affaires de
 24 l'église et recevoir des rapports réguliers du trésorier sur les finances de l'église. ~~Le comité devrait~~
 25 ~~étudier le registre des membres et s'enquérir de la situation spirituelle de tous les membres et prévoir~~
 26 ~~des visites aux membres malades, découragés ou rétrogrades.~~ Les autres dirigeants doivent présenter
 27 des rapports périodiques.

28 10. Promouvoir l'éducation adventiste.

29 Commission du comité - Le comité ne doit pas autoriser - Pas de changement

30
31
32
33
34
35
36

1 STW/SPD/ChManSub/ChMan/ADCOM(Steering)/24AC à GPS-25GCS

2 411-24GSa LES FINANCES - MODIFICATION DU MANUEL D'ÉGLISE

3 RECOMMANDÉ, de modifier le Manuel d'Église, Chapitre 12, Les Finances, à lire comme
4 suit :

5 Les Finances

6 L'œuvre de Dieu a le privilège de disposer d'un plan de financement biblique qui repose sur les
7 dîmes et les offrandes apportées au Seigneur par son peuple. Le Seigneur dit : « Apportez à la maison
8 du trésor toutes les dîmes, afin qu'il y ait de la nourriture dans ma maison » (Mal. 3 :10). Tel est le
9 plan adopté par l'Église depuis ses débuts.

10 La Bible et l'Esprit de prophétie présentent une belle image du don comme faisant partie du culte.
11 « Que chacun donne comme il l'a résolu dans son cœur, sans tristesse ni contrainte ; car Dieu aime
12 celui qui donne avec joie. Et Dieu peut vous combler de toutes ses grâces, afin que, possédant toujours
13 en toutes choses de quoi satisfaire à tous vos besoins, vous ayez encore en abondance pour toute bonne
14 œuvre » (2Co. 9 : 7,8).

15 « Le système de la dîme et des offrandes avait pour but de faire comprendre aux hommes une
16 grande vérité, à savoir que Dieu est la source de tous les dons et de tous les bienfaits et que ses
17 créatures doivent lui témoigner leur gratitude. » – Patriarches et prophètes, p. 511, 512.

18 « Par les dîmes et les offrandes destinées à Dieu, nous reconnaissons ses droits sur nous en tant
19 que Créateur, ainsi que ses droits sur nous en tant que Rédempteur. Parce que toutes nos capacités
20 dérivent du Christ, ces offrandes ne peuvent que jaillir de nous vers Dieu. Ces offrandes servent à nous
21 rappeler sans cesse le droit de la rédemption, qui est le plus grand de tous les droits, celui qui englobe
22 tous les autres.» – Testimonies for the Church, vol. 6, p. 479. « La dîme est sacrée, Dieu se l'est
23 réservée. Elle doit lui être apportée afin de servir à soutenir les ouvriers de l'Évangile dans leur travail.
24 » – Testimonies for the Church, vol. 9, p. 249.

25 « Il a donné à son peuple une stratégie lui permettant de lever les fonds nécessaires à ce que
26 l'œuvre s'autofinance. Le plan divin du système de la dîme est une merveille de simplicité et d'égalité.
27 Tous peuvent l'utiliser avec foi et courage, grâce à son origine divine. Ce plan associe simplicité et
28 utilité. [...] Chaque homme, chaque femme, chaque jeune peut devenir un trésorier du Seigneur et
29 répondre à des besoins de la trésorerie. L'apôtre dit : « Que chacun de vous mette à part chez lui ce
30 qu'il pourra, selon ses moyens. » – Testimonies for the Church, vol. 3, p. 388, 389.

31 ~~« Dieu a fait dépendre la proclamation de l'Évangile du travail et des dons de son peuple. Les~~
32 ~~offrandes volontaires et la dîme constituent les réserves de son œuvre. Il réclame aux hommes une~~
33 ~~certaine partie des revenus qu'il leur confie, à savoir, le dixième. Il laisse chacun libre de s'engager à~~
34 ~~donner davantage s'il le désire. » Conquérants pacifiques, p. 66.~~

35 « Outre la dîme, le Seigneur exige les prémices de tous nos revenus. Il les a réservés pour que
36 son œuvre sur la terre soit amplement soutenue. . . . Si tous payaient une dîme fidèle et consacraient au
37 Seigneur les prémices de leurs revenus, il y aurait une pleine réserve de fonds pour son œuvre » (6T
38 384).

1 La dîme

2 En reconnaissance du plan biblique ~~et de l'expérience du salut du croyant~~, ~~ainsi que du~~
 3 ~~privilege solennel et de la responsabilité qui reposent sur les membres en tant qu'enfants de Dieu et~~
 4 ~~membres de son corps~~, l'Église, tous sont encouragés à verser fidèlement la dîme, soit un dixième de
 5 leur augmentation ou revenu personnel, au trésor de l'église.

6 La dîme n'est en aucun cas utilisée par l'église locale, mais conservée en fiducie et remise au
 7 trésorier de la fédération. Ainsi, la dîme de toutes les églises est versée au trésor de la fédération et les
 8 pourcentages sont transmis au niveau suivant, conformément aux règlements de travail de la
 9 Conférence générale et des divisions. Cela permet à l'Église d'être un mouvement de formation de
 10 disciples dans ses régions, remplissant activement sa mission de partager l'Évangile éternel avec le
 11 monde entier en préparation du retour prochain du Christ. ~~au niveau supérieur conformément aux~~
 12 ~~règlements de travail de la Conférence générale et des divisions afin de couvrir les dépenses liées à la~~
 13 ~~conduite de l'œuvre de Dieu dans leurs sphères de responsabilité et d'activité respectives.~~

14 Ces règlements ont été élaborés pour la collecte et la distribution de fonds dans le monde entier
 15 ~~et pour la conduite des affaires de la cause. Les aspects financiers et commerciaux de ce pour le~~
 16 financement de la mission et des initiatives d'évangélisation, ainsi que pour la conduite des affaires de
 17 l'Église. Les aspects financiers et commerciaux de ce travail sont d'une grande importance. Ils ne
 18 peuvent être séparés de la proclamation du message du salut. Ils en font même partie intégrante.

19 La bienfaisance systématique et ~~l'unité~~—L'unité - La parole de Dieu invite tous les croyants à
 20 être fidèles et systématiques dans leur retour de la dîme et des offrandes. Le plan financier de l'Église
 21 sert un objectif plus large que ce qui apparaît dans ses rapports financiers et statistiques. Le système de
 22 partage des fonds avec les champs mondiaux, tel qu'il est décrit dans le *règlement de travail* de la
 23 Conférence générale, sert à unifier le travail spirituel de l'Église dans le monde entier.

24 Utilisation de la dîme - La dîme est sacrée pour le travail du ministère, pour l'enseignement de
 25 la Bible et pour le soutien de l'administration de la fédération dans la prise en charge des églises et des
 26 efforts d'évangélisation (missionnaires). La dîme ne doit pas être dépensée pour d'autres travaux, pour
 27 payer les dettes de l'Église ou de l'institution, ou pour des programmes de construction, sauf dans les
 28 cas approuvés par le règlement de travail de la Conférence générale. Pour plus d'informations sur
 29 l'utilisation de la dîme, consultez les ressources des Ministères de la GCV, voir Notes, #1, p. 190-191.

30 « Un message très clair et très précis m'a été donné pour notre peuple. Il m'est demandé de leur
 31 dire qu'ils commettent une erreur en utilisant la dîme pour d'autres objectifs qui, bien que bons en eux-
 32 mêmes, ne sont pas l'objet auquel le Seigneur a dit que la dîme devait être utilisée. Ceux qui font cet
 33 usage de la dîme s'écartent des dispositions du Seigneur. Dieu les jugera pour ces choses » (9T 248).

34 Traitement de la dîme - La dîme appartient au Seigneur et doit être apportée comme un acte
 35 d'adoration à la trésorerie de la fédération par l'intermédiaire de l'église dont la personne est membre.
 36 En cas de circonstances inhabituelles, les membres doivent consulter les dirigeants de la fédération.

37 Les dirigeants de l'église et de la fédération doivent donner l'exemple - Les anciens et les autres
 38 dirigeants, ainsi que le pasteur et les employés de la fédération et des institutions, doivent donner

1 l'exemple en retournant la dîme. Personne ne sera maintenu en tant que dirigeant de l'Église ou
2 employé de la fédération s'il ou elle ne se conforme pas à cette norme de leadership.

3 Les offrandes

4 En plus de la dîme, les Écritures soulignent notre obligation d'apporter des offrandes au
5 Seigneur. La rétention des offrandes est assimilée à la rétention de la dîme et est qualifiée de vol (Mal.
6 3 :8). C'est notre privilège et notre responsabilité d'apporter des offrandes au Seigneur. Nous sommes
7 encouragés à donner des offrandes avec joie et de façon systématique en signe d'adoration pour tout ce
8 dont Dieu nous a bénis, petits et grands. Donner des offrandes est un acte de sacrifice d'amour et une
9 réponse de gratitude lorsque nous suivons les conseils de l'Esprit Saint. Malachie 3:8-12 nous met en
10 garde contre la rétention des offrandes et de la dîme et nous encourage par la promesse de la
11 bénédition de Dieu qui sera déversée en abondance. Depuis les premiers jours de l'Église, les croyants
12 ont donné des offrandes généreuses qui ont béni et fait prospérer l'œuvre de Dieu. L'obligation
13 d'apporter des offrandes au Seigneur. La rétention des offrandes est assimilée à la rétention de la dîme
14 et est qualifié de vol (Mal. 3:8). Depuis les premiers jours de l'Église, les membres ont donné des
15 offrandes généreuses qui ont béni et fait prospérer l'œuvre de Dieu.

16 En plus du programme traditionnel de calendrier des offrandes, où chaque offrande est destinée
17 à un but spécifique, la Conférence générale a approuvé le système d'offrandes combinées et le plan de
18 dons personnels. L'Église dispose de trois plans d'offrandes : le plan d'offrandes combinées et deux
19 autres plans, le calendrier des offrandes et le plan d'offrandes de dons personnels. Le plan d'offrandes
20 combinées est privilégié et utilisé par le plus grand nombre de divisions. Chaque comité exécutif de
21 division est autorisé à déterminer quel(s) plan(s) sera(ont) utilisé(s) sur son territoire.

22 Offrandes régulières et systématiques - Les offrandes régulières et systématiques sont données
23 après tout revenu ou augmentation des biens (Proverbes 3:9) comme un acte d'adoration, en
24 reconnaissance des bénédictions de Dieu. Elles représentent la proportion choisie par l'adorateur de
25 tout revenu ou augmentation des biens (De. 16:17 ; 1 Co. 16:2). L'expression de l'adoration par la
26 gestion financière commence par la dîme et le soutien de l'Église par des offrandes régulières et
27 systématiques. Les adorateurs devraient être encouragés à donner leurs offrandes régulières et
28 systématiques de manière à couvrir équitablement tous les besoins missionnaires de l'Église, aux
29 niveaux local, régional et international (Actes 1:8).

30 Là où le plan d'offrandes combinées est pratiqué, les fidèles sont encouragés à donner leurs
31 offrandes régulières et systématiques en tant qu'offrandes non affectées, qui seront équitablement
32 distribuées par l'Église selon une formule préétablie, couvrant tous les besoins missionnaires de
33 l'Église, aux niveaux local, régional et international (Actes 1:8). Toutes les offrandes libres, collectées
34 à n'importe quel moment ou mode, y compris pendant l'École du sabbat, seront distribuées selon cette
35 même formule. (Voir p. 89.)

36 « Les églises qui sont les plus systématiques et les plus libérales dans le soutien de la cause de
37 Dieu sont les plus prospères spirituellement. » -3T 405.

38 « Si le plan de bienveillance systématique était adopté par chaque individu et pleinement mis
39 en œuvre, le trésor serait constamment approvisionné. Les revenus afflueraient comme un ruisseau
40 régulier constamment alimenté par des sources débordantes de bienveillance. » -3T 389.

1 ~~Offrandes de l'École du sabbat - Les offrandes de l'École du sabbat, qui sont consacrées à~~
 2 ~~l'œuvre missionnaire mondiale, constituent la méthode la plus répandue et la plus efficace de l'Église~~
 3 ~~pour faire des dons réguliers et systématiques.~~

4 Autres offrandes - D'autres offrandes peuvent être nécessaires de temps à autre pour l'œuvre
 5 missionnaire mondiale et pour des projets locaux. Toutefois, ces offrandes doivent être limitées afin de
 6 ne pas nuire à l'objectif et à l'avantage de promouvoir les dons réguliers et systématiques. Lorsque de
 7 telles offrandes sont collectées, elles doivent être utilisées dans le but spécifique pour lequel elles ont
 8 été données. Ces offrandes doivent être encouragées et données en plus du retour régulier de la dîme et
 9 des offrandes systématiques par l'intermédiaire de l'Église locale. (Pour des informations concernant
 10 les offrandes collectées pendant l'École du sabbat, voir p. 88.) sont collectées de temps à autre pour
 11 l'œuvre missionnaire mondiale et pour des projets généraux et locaux. Lorsqu'une offrande est
 12 collectée, tout l'argent collecté, sauf indication contraire du donateur, est compté comme faisant partie
 13 de cette offrande particulière.

14 Dons spéciaux aux champs - Le soutien financier de l'œuvre mondiale de l'Église est basé sur le
 15 système du budget. Les alloues sont accordées aux différents champs sur la base des besoins
 16 budgétisés. Il s'agit d'une méthode juste et équitable de distribution des fonds.

17 Lorsque des dons spéciaux, en dehors du plan budgétaire régulier, sont accordés à un champ
 18 particulier, une disparité est créée au détriment d'autres champs. Si ces dons sont accordés dans le but
 19 de commencer une nouvelle œuvre, l'œuvre ainsi commencée risque de s'étioler lorsque le don spécial
 20 est épuisé, ou de devoir être incluse dans le budget pour être soutenue à l'avenir. Ainsi, d'autres
 21 champs, dont les besoins sont peut-être plus importants mais qui n'ont pas la possibilité de les faire
 22 connaître, seraient privés de leur part équitable des fonds généraux qui seraient détournés vers l'œuvre
 23 commencée par les dons spéciaux.

24 L'histoire a prouvé qu'il est sage que les membres fassent généreusement et loyalement leurs
 25 offrandes et leurs dons par les voies acceptées, sachant que tous les champs partagent les bénéfices de
 26 leurs dons.

27 Aide aux pauvres et aux nécessiteux - Des offrandes pour les pauvres et les nécessiteux peuvent être
 28 collectées pour venir en aide aux membres qui ont besoin de soutien. Un fonds de réserve devrait être
 29 maintenu pour de tels cas d'urgence. De plus, l'Église devrait adopter une attitude bienveillante envers
 30 tous ceux qui sont dans le besoin, et le conseil peut effectuer des allocations à partir de ce fonds pour
 31 soutenir les actions de santé et de bien-être de l'Église en faveur des familles de la communauté.

32 Budget de l'église pour les dépenses locales - La méthode la plus satisfaisante pour couvrir les
 33 dépenses de l'église est le plan budgétaire. Avant le début de la nouvelle année budgétaire, le comité
 34 doit préparer un budget des dépenses pour les activités de l'église au cours de l'année suivante. Le
 35 budget doit inclure tous les revenus et toutes les dépenses, y compris ceux liés à tous les départements.
 36 Il doit prévoir des dépenses telles que les factures d'eau et d'électricité, l'assurance, l'entretien, le
 37 service de conciergerie, les fonds pour les pauvres et les nécessiteux, et les dépenses de l'école de
 38 l'église. (Voir Notes, #2, p. 191, pour un exemple de budget).

39 Le budget doit être présenté à l'église pour qu'elle l'étudie et l'adopte, et pour qu'elle établisse
 40 des plans visant à garantir que des fonds seront fournis pour équilibrer le budget au cours de l'année à

1 venir. Les fonds nécessaires pour couvrir le budget des dépenses de l'église peuvent être collectés par
2 des offrandes ou des souscriptions. On doit encourager les membres à soutenir leur église locale en
3 fonction de leur situation financière.

4 Annnonce de la dîme et des offrandes--Rendre la dîme et donner les offrandes est une partie
5 essentielle du service de culte. L'annonce de la collecte de la dîme et des offrandes doit être faite avec
6 le plus grand soin pendant l'École du sabbat, le culte du sabbat et, dans la mesure du possible, par
7 l'intermédiaire des bulletins d'église et d'autres moyens de communication de l'église. L'annonce doit
8 promouvoir les principes bibliques de la gestion, y compris le don en tant qu'acte d'adoration, le lien
9 évident qui existe entre le don et la mission, la valeur du don régulier et systématique, et les
10 merveilleuses bénédictions qui résultent de la fidélité. Des ressources sont disponibles auprès des
11 bureaux de la mission adventiste et des ministères de la Gestion chrétienne de la vie de la fédération
12 locale.

13 Conseiller financier général

14 Réglementation relative à la sollicitation de fonds - Voici la réglementation relative à la
15 sollicitation de fonds :

16 1. Aucune fédération, église ou institution ne peut, sans conseil et accord spécial, planifier
17 un travail nécessitant la sollicitation de fonds en dehors de son territoire. Toute sollicitation à l'intérieur
18 de son territoire doit être en harmonie avec les règlements de la section locale, de l'union, de la
19 division et de la Conférence générale. Aucune autorité n'est accordée aux employés de l'église
20 représentant des intérêts particuliers dans une partie du champ pour solliciter de l'aide dans une autre
21 partie du champ ou dans une autre fédération sans un accord et une autorisation écrite des
22 administrateurs de la fédération où la collecte de fonds aurait lieu.

23 2. Les principes suivants protègent les églises contre les sollicitations non autorisées,
24 frauduleuses et non confessionnelles :

25 a. Les pasteurs et les dirigeants ne doivent pas accorder le privilège de la chaire à
26 des personnes qui n'ont pas été reconnues ou recommandées par la fédération pour collecter des fonds.
27 (Voir pp. 126-127.) Aucune permission ne sera accordée pour solliciter des fonds en public ou en privé
28 sans une telle reconnaissance.

29 b. Tous les fonds contribués pour une cause quelconque en réponse à des appels
30 doivent être transmis par les canaux habituels de l'église.

31 c. Les dirigeants de la fédération et de l'église doivent prendre les mesures
32 nécessaires pour empêcher toute sollicitation publique non autorisée ou illégale.

33 3. Aucune campagne autre que l'appel annuel (Collecte ou appel équivalent), qui implique
34 l'utilisation de prospectus d'appel et de contenants portant les étiquettes autorisées de l'appel, ne doit
35 être menée pour la sollicitation d'argent pour l'œuvre missionnaire à domicile ou à l'étranger. Les
36 unions et les fédérations doivent empêcher toute violation de ce règlement.

1 4. Les employés interdivisions qui visitent leurs églises d'origine ou qui communiquent d'une
 2 autre manière avec leurs bases d'origine sont priés de ne solliciter des fonds que pour les entreprises
 3 incluses dans le budget des ALLIEUS, en travaillant en coopération avec les églises et les fédérations
 4 pour collecter les fonds nécessaires à l'obtention des ALLIEUS dont dépend notre travail de mission
 5 mondiale. Tous ces fonds doivent être acheminés par les canaux habituels.

6 Méthodes douteuses de collecte de fonds - L'église locale doit prendre fermement position
 7 contre les méthodes douteuses de collecte de fonds.

8 « Lorsqu'il s'agit de collecter de l'argent à des fins religieuses, à quels moyens de nombreuses
 9 églises ont-elles recours ? À des bazars, des soupers, des ventes de charité, voire à des loteries et à
 10 d'autres moyens similaires. Souvent, le lieu mis à part pour le culte de Dieu est profané par des festins
 11 et des beuveries, des achats, des ventes et des réjouissances. Le respect de la maison de Dieu et la
 12 révérence pour son culte s'estompent dans l'esprit des jeunes. Les barrières de la retenue sont affaiblies.
 13 L'égoïsme, l'appétit, l'amour du spectacle sont sollicités et se renforcent à mesure qu'ils sont
 14 satisfaits. » -9T 91.

15 « A mesure que se développera l'œuvre de Dieu, les appels se feront plus pressants. . . .Si tous
 16 ceux qui font profession d'être chrétiens étaient fidèles dans leurs dîmes et leurs offrandes, les caisses
 17 du Seigneur seraient pleines, et il ne serait pas nécessaire d'avoir recours aux ventes de charité, aux
 18 loteries, aux jeux, pour trouver des fonds » (Conquérant pacifiques, p. 299).

19 Les dîmes et les offrandes ne constituent pas un fonds fiduciaire personnel - Les dîmes et les
 20 offrandes données par les membres à l'Église ne créent pas un fonds fiduciaire au bénéfice futur des
 21 donateurs. Ces fonds doivent être utilisés pour les objectifs actuels pour lesquels ils ont été donnés.

22 Financement des projets de construction - Les églises qui envisagent d'acheter ou de construire
 23 une église ou d'autres bâtiments, ou de contracter des dettes de quelque nature que ce soit, doivent
 24 consulter les administrateurs de la fédération avant de s'engager dans de telles obligations financières.
 25 En ce qui concerne l'achat ou la construction de biens de l'église, il ne faut en aucun cas prendre des
 26 engagements ou commencer les travaux de construction avant d'avoir obtenu l'approbation des comités
 27 de la fédération et de l'union. Ces comités n'approuveront qu'après s'être assurés que les dispositions
 28 financières sont conformes aux règlements établis. En donnant des conseils financiers, le comité
 29 exécutif de la fédération doit tenir compte de la taille de la congrégation, de sa solidité financière et de
 30 l'emplacement du bâtiment.

31 Gestion et comptabilité des fonds - La collecte et la gestion des fonds destinés à l'œuvre du
 32 Seigneur constituent une responsabilité sacrée. Le canal approprié par lequel ces fonds sont acheminés
 33 est d'abord celui des membres vers l'église locale, où le trésorier reçoit les fonds (voir p. 88-91). (Voir
 34 pp. 88-91.) Le trésorier distribue les fonds destinés aux objectifs de l'église locale. Le trésorier
 35 conserve en fiducie et transmet au trésorier de la fédération les fonds destinés à la fédération ou à des
 36 fins générales. Le trésorier de l'église locale travaille sous la direction du comité. Les trésoriers, quel
 37 que soit leur niveau (église locale, fédération, union ou division/conférence générale), n'agissent pas de
 38 manière indépendante. Ils ne déboursent des fonds que par vote ou l'autorité des comités responsables.

39 Audit - Tous les registres comptables, de ceux de l'église locale à ceux de la Conférence
 40 générale, sont soumis à l'audit de vérificateurs nommés à cet effet. Cette règle, qui s'applique

1 également à toutes les institutions affiliées à une église, assure un maximum de sécurité dans la gestion
2 des fonds. (Voir p. 91.)

3 Transparence et responsabilité - Le comité des finances de l'église (voir pp. 138-139) est tenu
4 de préparer des rapports trimestriels qui doivent être accessibles au public et présentés aux membres de
5 l'église. Ces rapports doivent contenir des informations sur la bonne gestion des fonds, l'affectation
6 adéquate des ressources aux objectifs de la mission et des témoignages soulignant l'impact des
7 contributions sur l'avancement de la mission de l'église. En outre, ils devraient présenter un rapport
8 annuel indiquant la proportion de membres qui retournent systématiquement la dîme et donnent des
9 offrandes.

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

1 STW/ChManSub/ChMan/ADCOM(Steering)/24AC à GPS-25GCS

2 411-24GSb COOPÉRER AVEC LA FEDERATION (ANCIENS) – MODIFICATION DU MANUEL
3 D’EGLISE

4 RECOMMANDÉ, de modifier le *Manuel de l'Église*, Chapitre 9, Dirigeants et organisations de l'église
5 locale, page 81, Coopérer avec la Fédération (anciens), à lire comme suit :

6 Coopérer avec la Fédération - Le pasteur, les anciens et tous les dirigeants doivent coopérer
7 avec les dirigeants et les directeurs de département de la fédération pour mettre en œuvre les plans
8 approuvés. Ils doivent informer l'église du plan d'offrandes adopté par la division pour leur territoire et
9 ~~de~~ toutes les offrandes régulières et spéciales, promouvoir tous les programmes et activités de l'église
10 et encourager tous les dirigeants à soutenir les plans et règlements de la fédération.

11 Les anciens doivent travailler en étroite collaboration avec le trésorier et veiller à ce que tous
12 les fonds de la fédération soient remis rapidement au trésorier de la fédération à la date fixée par la
13 fédération. Les anciens doivent veiller à ce que le rapport du secrétaire soit envoyé rapidement au
14 secrétaire de la fédération à la fin de chaque trimestre.

15 Les anciens doivent considérer comme importante toute la correspondance provenant du
16 bureau de la fédération. Les lettres appelant à des annonces doivent être présentées au moment
17 opportun.

18 En l'absence du pasteur, le premier ancien (voir p. 120-121) doit veiller à ce que l'église élise
19 des délégués aux assemblées générales de la fédération et à ce que le secrétaire envoie les noms des
20 délégués au bureau de la fédération.

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

1 STW/ChManSub/ChMan/ADCOM(Steering)/24AC à GPS-25GCS

2 411-24GSc TRÉSORIER – MODIFICATION DU MANUEL D’EGLISE

3 RECOMMANDÉ, de modifier le *Manuel de l'Église*, Chapitre 9, Dirigeants et organisations de l'église
4 locale, pages 88-91, Trésorier, à lire comme suit :

5 Trésorier

6 En raison de l'importance des fonctions du trésorier, il est sage de choisir une personne qui peut
7 être élue pour un nouveau mandat afin d'assurer la continuité de la tenue des registres et de
8 l'établissement des rapports. Les grandes églises peuvent élire des trésoriers adjoints en fonction des
9 besoins.

10 Le trésorier peut grandement encourager la fidélité dans le retour de la dîme et approfondir
11 l'esprit de libéralité de la part des membres. Un conseil donné dans l'esprit du Maître aidera les
12 membres à rendre fidèlement à Dieu la dîme et les offrandes qui lui appartiennent, même en période de
13 restrictions financières.

14 Le trésorier est le dépositaire de tous les fonds - Le trésorier est - Pas de changement

15 Fonds de la fédération - Les fonds de la fédération, qui comprennent - Pas de changement

16 Offrandes de l'École du sabbat - Toute offrande recueillie pendant l'École du sabbat doit être
17 enregistrée avec précision par le secrétaire de l'École du sabbat, qui la transmettra au trésorier dès que
18 possible. Les offrandes de la division d'extension doivent être ajoutées à l'offrande régulièrement
19 collectée pendant l'École du sabbat.

20 Dans les territoires qui ont adopté le plan d'offrandes combinées, ces offrandes devraient être
21 distribuées selon la formule votée par la division pour ce plan d'offrandes. Dans le cadre de la
22 promotion de toute offrande collectée pendant l'École du sabbat dans ces territoires, les donateurs
23 devraient être informés qu'une partie de leurs offrandes financera les projets trimestriels de la mission
24 mondiale parrainés par la Conférence générale.

25 Toutes les offrandes de l'École du sabbat dans les territoires qui utilisent le plan de calendrier
26 des offrandes et le plan de dons personnels sont destinées à soutenir les champs de la mission et
27 doivent être intégralement remises à la fédération. Ces fonds comprennent l'offrande hebdomadaire
28 régulière de l'École du sabbat, l'offrande du treizième sabbat, l'investissement missionnaire et
29 l'offrande de remerciement d'anniversaire. Ces fonds de mission seront ensuite distribués par la
30 fédération conformément au règlement. Aucun fonds de mission ne peut être conservé par l'Église ou
31 la fédération.

32 Dans les territoires qui ont adopté le plan de dons personnels ou le plan de calendrier des
33 offrandes, ces fonds de mission sont transmis au bureau de la fédération comme indiqué dans la
34 section ci-dessus (« Fonds de la fédération »). Le budget régulier de l'Église doit prévoir les dépenses
35 de l'École du sabbat, comme pour les autres ministères ou départements de l'Église.

1

2 Fonds de l'École du sabbat - Toutes les offrandes de l'École du sabbat doivent être remises
3 chaque semaine au trésorier par le secrétaire-trésorier de l'École du sabbat, le trésorier devant tenir un
4 registre minutieux de toutes ces offrandes. Ces fonds de mission sont transmis au bureau de la
5 fédération comme indiqué dans le paragraphe précédent. Les fonds de dépenses de l'École du sabbat
6 sont conservés en fiducie, sous réserve des ordres du comité de l'École du sabbat (voir pp. 103-104),
7 pour couvrir les dépenses courantes de l'École du sabbat.

8 Fonds de l'église locale - Les fonds de l'église locale comprennent - Pas de changement

9 Fonds des organisations auxiliaires - Fonds des organisations - Pas de changement

10 Sauvegarde de la destination des Fonds - Toutes les offrandes et tous les dons versés par des
11 particuliers pour un fonds ou un objectif spécifique, dans le cadre des trois plans d'offrande, Fonds-
12 Lorsqu'une offrande est collectée pour les missions mondiales ou pour toute entreprise générale ou
13 locale, tout l'argent placé dans la sébile d'offrandes (sauf indication contraire du donateur) est compté
14 comme faisant partie de cette offrande particulière. Toutes les offrandes et tous les dons versés par des
15 particuliers pour un fonds ou un but spécifique doivent être utilisés à cette fin. Ni le trésorier ni le
16 comité n'ont le pouvoir de détourner des fonds de l'objectif pour lequel ils ont été donnés.

17 Les fonds des organisations auxiliaires, qui sont souvent des dons faits dans un but précis, sont
18 collectés pour la partie du travail de l'église pour laquelle l'organisation auxiliaire a été créée. Ces
19 fonds sont conservés en fiducie par le trésorier et ne peuvent pas non plus être empruntés ou détournés
20 de quelque manière que ce soit par le trésorier ou le comité de l'objectif pour lequel ils ont été
21 collectés.

22 Lorsqu'une organisation auxiliaire est dissoute, l'église peut, lors d'une réunion administrative
23 régulière, prendre des mesures concernant l'utilisation du solde des fonds sur le compte de
24 l'organisation.

25 Argent pour les commandes personnelles de littérature - Pas de changement

26 Méthode appropriée pour le paiement de l'argent par les membres - Pas de changement

27 Reçus aux membres - Les reçus doivent être émis rapidement - Pas de changement

28 Méthode appropriée de remise des fonds à la fédération - Pas de changement

29 Conservation des documents financiers - Pas de changement

30 Vérification des livres - La fédération - Pas de changement

31

32 Confidentialité des relations avec les membres - Le trésorier doit toujours se rappeler que ~~les~~
33 ~~relations avec les membres individuels sont strictement confidentielles. Le trésorier ne doit jamais faire~~

1 ~~des commentaires sur les décisions de dons personnels~~, sont strictement confidentielles. Le trésorier et
2 ~~le pasteur~~ ne devraient jamais divulguer les informations sur les dons individuels, sauf avec le
3 consentement du donateur, si la loi l'exige, si cela est nécessaire pour auditer ou réviser les rapports
4 financiers de l'église, ou si cela est nécessaire pour le processus de la commission de nominations (voir
5 p. 118). ~~la dîme rendue par un membre ou sur le revenu ou tout ce qui le concerne~~ sauf à ceux qui
6 ~~partagent la responsabilité du travail.~~ Le non-respect de cette règle peut causer de graves préjudices.

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

1 STW/ChManSub/ChMan/ADCOM(Steering)/24AC à GPS-25GCS

2 411-24GSd OFFRANDE MONDIALE DU SABBAT DES MINISTRES DE LA SANTÉ -
3 SUPPRESSION DU MANUEL D'ÉGLISE

4 RECOMMANDÉ, de supprimer le Manuel d'Église, Chapitre 9, Dirigeants et organisations de l'église
5 locale, pages 100-101, Offrande mondiale du sabbat des Ministères de la santé, à lire comme suit :

6 Offrande mondiale du sabbat des ministères de la Santé - L'intégralité de l'offrande mondiale
7 du sabbat des ministères de la Santé est envoyée à la fédération pour être distribuée conformément au
8 règlement. Sur demande de l'église à la fédération, jusqu'à 25 pour cent de l'offrande reçue dans l'église
9 peut revenir à l'église pour les programmes des ministères de la santé.

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

1 STW/ChManSub/ChMan/ADCOM(Steering)/24AC à GPS-25GCS

2 411-24GSe ÉCOLE DU SABBAT - MODIFICATION DU MANUEL D'ÉGLISE

3 RECOMMANDÉ, de modifier le Manuel d'Église, Chapitre 9, Dirigeants et organisations de l'église
4 locale, pages 103-106, École du sabbat, à lire comme suit :

5 École du sabbat

6 L'École du sabbat, principal programme de formation religieuse de l'Église, a quatre objectifs :
7 l'étude des Écritures, la communion fraternelle, l'évangélisation dans la communauté et l'emphase mis
8 sur la mission mondiale. Le Département de l'École du sabbat et des ministères personnels de la
9 Conférence générale distribue le guide d'étude biblique de l'École du sabbat pour tous les niveaux
10 d'âge, conçoit des programmes de l'École du sabbat dans le contexte des diverses cultures des divisions
11 du monde, fournit des ressources et des systèmes de formation pour les animateurs de l'École du sabbat
12 et promeut les offrandes de l'École du sabbat pour la mission mondiale. Parce qu'elle intègre les
13 éléments spirituels fondamentaux que sont l'étude de la Bible, la prière, la communion fraternelle et la
14 mission, l'École du sabbat est un élément essentiel de la stratégie de l'Église pour faire des disciples.

15 « L'école du sabbat est une branche importante de l'œuvre missionnaire, non seulement parce
16 qu'elle donne aux jeunes et aux personnes âgées une connaissance de la Parole de Dieu, mais aussi
17 parce qu'elle éveille en eux l'amour de ses vérités sacrées et le désir de les étudier par eux-mêmes ; par-
18 dessus tout, elle leur apprend à régler leur vie sur ses saints enseignements » (SCW 10, 11).

19 « L'école du sabbat, si elle est bien conduite, est l'un des grands instruments de Dieu pour
20 amener les âmes à la connaissance de la vérité » SCW 115).

21 Dirigeants du comité de l'école du sabbat - L'église élit - Pas de changement

22 Le directeur de l'École du sabbat et autres responsables de l'École du sabbat - Le directeur est le
23 responsable principal de l'École du sabbat et devrait commencer à planifier son fonctionnement
24 efficace et sans heurts dès qu'il est élu. Le directeur doit soutenir les plans et les priorités du
25 département de l'École du sabbat de la fédération et doit appliquer les décisions du comité de l'École
26 du sabbat concernant le fonctionnement de l'École du sabbat. L'église peut élire un ou plusieurs
27 directeurs adjoints.

28 Le secrétaire doit remplir le rapport trimestriel sur le formulaire approprié immédiatement
29 après le dernier sabbat du trimestre et l'envoyer avant la date limite aux directeurs de l'École du sabbat
30 et des ministères personnels de la fédération. Le secrétaire doit également garder une copie dans son
31 dossier permanent, en donner une au directeur et au pasteur, et le présenter lors de la réunion
32 administrative. De plus, toute offrande collectée pendant l'École du sabbat doit être enregistrée avec
33 précision par le secrétaire de l'École du sabbat, qui la transmettra au trésorier dès que possible. (Voir p.
34 88.)

35

1 Le secrétaire du Fonds de placement assure la promotion du plan d'investissement pour le
2 soutien de la mission dans toutes les sections de l'École du sabbat et tient tous les membres informés
3 de l'évolution du programme.

4 Le directeur de l'école biblique de vacances est responsable de l'organisation, de la promotion
5 et du lancement de l'évangélisation dans la communauté par le biais de l'école biblique de vacances
6 annuelle. L'église peut confier cette responsabilité au coordinateur du ministère des enfants.

7 Le comité peut nommer un directeur musical pour l'École du sabbat en consultation avec les
8 responsables des sections. En tant qu'expression du culte, la musique doit glorifier Dieu. Les chanteurs
9 et autres musiciens doivent être sélectionnés avec autant de soin que les animateurs des autres parties
10 du service de l'École du sabbat et doivent être évalués selon les mêmes critères. Le comité peut
11 également nommer des pianistes et des organistes pour les sections.

12 Responsables de sections de l'École du sabbat - Le comité d'église – Pas de changement

13 Animateurs de l'École du sabbat - Le comité de l'École du sabbat - Pas de changement

14 ~~Offrandes de l'École du sabbat – Le secrétaire de l'École du sabbat doit enregistrer avec~~
15 ~~précision les offrandes de l'École du sabbat et les transmettre au trésorier dès que possible. Les~~
16 ~~offrandes des sections élargies doivent être ajoutées aux offrandes régulières de l'école du sabbat. De~~
17 ~~nombreuses écoles du sabbat prélèvent des offrandes pour les dépenses de l'école du sabbat. À~~
18 ~~l'exception de ce fonds de dépenses, toutes les offrandes de l'École du sabbat sont destinées au soutien~~
19 ~~des champs de mission et doivent être transmises intégralement par le trésorier à la fédération. Ces~~
20 ~~fonds comprennent l'offrande hebdomadaire régulière de l'École du sabbat, l'offrande du treizième~~
21 ~~sabbat, le Fonds de placement de l'École du sabbat et l'offrande de remerciement d'anniversaire.~~
22 ~~Chacun de ces fonds doit être identifié comme un fonds distinct dans le système financier de l'Église.~~
23 ~~Les fonds de mission sont distribués conformément au règlement. Aucun fonds de mission ne peut être~~
24 ~~conservé par l'église ou la fédération.~~

25 ~~L'offrande pour les dépenses de l'École du sabbat et l'offrande pour la mission, lorsque le~~
26 ~~calendrier des offrandes est utilisé, ne doivent pas être considérées comme une seule offrande et~~
27 ~~divisées selon une formule ou un pourcentage convenu. Ces offrandes peuvent être combinées lorsque~~
28 ~~l'Église fonctionne selon un plan d'offrandes combinées approuvé par la division.~~

29 Ressources - Pour l'École du sabbat et les ministères personnels - Pas de changement

30

31

32

33

34

1 STW/ChManSub/ChMan/ADCOM(Steering)/24AC à GPS-25GCS

2 411-24GSf CONDUITE DU SERVICE DE COMMUNION - MODIFICATION DU MANUEL
3 D'ÉGLISE

4 RECOMMANDÉ, de modifier le Manuel d'Église, Chapitre 11, Services et autres réunions,
5 pages 131-132, Conduite du service de communion, à lire comme suit :

6 Conduite du service de communion - Durée du service - Le temps n'est pas le facteur le plus
7 important du service de communion. Cependant, on peut améliorer la manière de le conduire et
8 accroître l'impact spirituel en (1) éliminant les éléments superflus du service d'adoration en ce grand
9 jour, (2) en évitant les retards avant et après le lavement des pieds, et (3) en demandant aux
10 diaconesses de disposer les emblèmes sur la table de communion bien à l'avance.

11 Préliminaires - La partie introductive du service doit être brève et ne comprendre que de brèves
12 annonces, un cantique, une prière, une offrande et un court sermon avant de se séparer pour le
13 lavement des pieds et de revenir pour la Cène.

14 Le lavement des pieds - Chaque église doit avoir un plan pour répondre aux besoins de ses
15 membres pour le service du lavement des pieds. (Voir Notes, n° 5, p. 188.)

16 Le pain et le vin - Après le lavement des pieds, l'assemblée se réunit à nouveau pour partager le
17 pain et le vin. (Voir Notes, n° 6, p. 188-189.)

18 Célébration - La communion doit toujours être une expérience solennelle, mais jamais sombre.
19 Les torts ont été réparés, les péchés ont été pardonnés et la foi a été réaffirmée. C'est un moment de
20 célébration. La musique doit être lumineuse et joyeuse. Le service doit se terminer sur une note
21 positive, par exemple par un morceau de musique ou un chant de l'assemblée, suivi de la dispersion.

22 Une offrande pour les pauvres ~~est souvent~~ peut être recueillie au moment de la dispersion de
23 l'assemblée. Cette offrande est présentée comme un complément aux offrandes régulières et
24 systematiques.

25 Après le service, les diacres et diaconesses débarrassent la table, ramassent les ustensiles et se
26 débarrassent respectueusement des emblèmes restants. En aucun cas ces emblèmes ne doivent être
27 consommés ou remis en usage.

28

29

30

31

32

1 SEC/ChManSub/ChMan/ADCOM(Steering)/24AC à GPS-25GCS

2 424-24GS CAPITALISATION DES DÉPARTEMENTS DE L'ÉGLISE - DIRECTIVE SUR LE
3 MANUEL D'ÉGLISE

4 RECOMMANDÉ, d'approuver une directive visant à modifier le Manuel d'Église, le cas échéant, en
5 mettant en majuscules les noms des départements de l'église (par exemple, Ministères de la famille,
6 Ministères de la jeunesse, etc.)

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

- 1 SEC/ChManSub/ChMan/ADCOM(Steering)/24AC à GPS-25GCS
- 2 412-24GS UTILISATION DE « DISCIPULAT » - DIRECTIVE SUR LE MANUEL D'ÉGLISE
- 3 RECOMMANDÉ, d'approuver une directive visant à modifier le Manuel d'Église, en remplaçant «
- 4 disciplat » par « formation de disciples » ou « faire des disciples », le cas échéant.

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

1 TRE/24AC à GPS-25GCS

2 423-24GS UTILISATION DE « OFFRANDE DU TREIZIEME SABBAT » - DIRECTIVE DU
3 MANUEL D'ÉGLISE

4 RECOMMANDE, d'approuver une directive visant à modifier le Manuel d'Église, le cas échéant, en
5 supprimant l'expression « Offrande du treizième sabbat » et en la remplaçant par « Offrande du
6 treizième sabbat (également connue sous le nom d'Offrande trimestrielle des projets de mission) ».

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 IAD/ChManSub/ChMan/ADCOM(Steering)/24AC à GPS

2 419-24G DIVISION INTERAMÉRICAINNE - SUPPLÉMENT DU MANUEL D'ÉGLISE

3 VOTE, d'approuver le supplément du Manuel d'Église de la Division interaméricaine, à lire comme
4 suit :

5 SUPPLÉMENT DU MANUEL D'ÉGLISE DE LA DIVISION INTERAMÉRICAINNE

6 Titres de propriété des biens de l'Église

7 La corporation désignée doit avoir son nom sur toutes les propriétés de l'Église. C'est le seul
8 moyen d'assurer l'efficacité des titres de propriété des biens immobiliers de l'Église. Cette méthode
9 permet d'éviter que certaines personnes qui se seraient éloignées de l'Église de détourner du corps de
10 l'Église adventiste du septième jour les biens qui appartiennent à l'Église. Dans l'histoire de ce
11 mouvement, il n'existe aucune trace de détournement de propriété au nom de la Conférence générale
12 ou des corporations légales des fédérations locales.

13 Documents juridiques - Tous les documents juridiques, y compris les polices d'assurance-vie,
14 les testaments, les documents, les minutes des services fiduciaires, doivent être déposés au bureau de la
15 fédération ou de la mission afin d'en assurer la garde et la préservation.

16 Assurance - L'Église, par l'intermédiaire de ses administrateurs, est tenue de veiller à ce que les
17 biens de l'Église, tels que les bâtiments de l'Église, les maisons où vivent les employés et qui
18 appartiennent à l'organisation, ainsi que leur contenu, et les bâtiments scolaires, soient convenablement
19 assurés par une compagnie réputée et digne de confiance.

20 Une personne a été désignée pour s'occuper de l'assurance, généralement le trésorier du champ
21 local, qui est toujours prêt à donner des conseils en matière d'assurance et sur la manière d'assurer la
22 protection la plus large possible des institutions et des biens de l'Église contre les risques multiples,
23 dans des compagnies de bonne réputation. La Conférence générale suggère que les biens soient assurés
24 sur la base de ce qu'il en coûterait pour remplacer les bâtiments et leur contenu, dans la mesure du
25 possible. Toutes les polices d'assurance des biens de l'Église seront au nom de la corporation. Le
26 budget de l'église locale doit prévoir une disposition pour couvrir ces dépenses.

27 Réparations et conservation des bâtiments

28 L'église de Dieu doit toujours être bien entretenue. Les fondations, les toits et la peinture
29 doivent être entretenus de manière à être conservés dans le meilleur état possible. Ce même soin doit
30 être apporté aux propriétés et au mobilier qui appartiennent à la dénomination. Les fonds nécessaires à
31 cet effet doivent provenir du budget des dépenses de l'église ou de contributions spéciales. Sous la
32 direction générale du comité d'église, ce travail est normalement supervisé par les diacres.

33

34 Suggestions relatives aux testaments

1 Testaments et héritages - L'amour de Dieu oblige tous ceux qui attendent son apparition
2 prochaine à lui donner une partie de leurs biens pour que sa vérité puisse prospérer sur la terre. L'esprit
3 de sacrifice est fondamental pour le service chrétien.

4 Les fonds qui ne peuvent être donnés immédiatement à la cause peuvent également être
5 consacrés à la cause de Dieu par le biais de testaments, d'héritages, de revenus viagers et de contrats de
6 fiducie.

7 Les lois doivent être suivies à la lettre - Les lois concernant la manière de disposer d'un bien
8 appartenant à une personne, que ce soit avant ou après sa mort, doivent être suivies à la lettre selon les
9 droits du pays où réside le testateur ou le donateur. Si le transfert des biens immobiliers d'une personne
10 se fait par le biais d'un titre de propriété, c'est le pays où se trouve le bien qui fixe les conditions de
11 rédaction du document. Si la donation d'un bien par un individu, qu'il s'agisse d'un bien immobilier ou
12 d'un bien personnel, doit prendre effet après son décès, cela peut se faire par le biais d'un testament,
13 d'un titre de propriété ou d'un autre instrument.

14 L'élaboration d'un plan, même pour les testaments les plus simples, nécessite un conseil
15 adéquat. Pour trouver les conseils d'un serviteur du Seigneur concernant les testaments et les héritages,
16 lisez Testimonies for the Church, vol. 4, pp. 476-485.

17 Qui peut rédiger un testament -- Il est important que chaque testament, donation, revenu à vie
18 ou contrat de fiducie soit rédigé avec l'aide d'un professionnel de la région, qu'il s'agisse du directeur
19 des services fiduciaires de l'organisation locale, s'il en a la compétence, d'un avocat ou d'un notaire.
20 Dans tous les cas, il est nécessaire de suivre strictement et fidèlement les lois locales.

21 Les testaments doivent toujours être conservés dans un lieu sûr, appelé coffre-fort, afin de
22 pouvoir être présentés comme preuve au décès du testateur. Lorsqu'il y a plusieurs parcelles de biens
23 immobiliers, chacune d'entre elles doit être décrite en fonction de son emplacement. Cette règle
24 s'applique également aux biens personnels.

25 Modifier un testament - Il arrive souvent que le testateur souhaite modifier son testament.
26 Aucune modification ne doit être apportée à un testament en l'effaçant ou en le biffant. Tout
27 changement ou ajout au document doit être fait par une annexe ou un post-scriptum, qui doit être fait
28 avec les mêmes formalités que le testament a été préparé, et doit inclure une déclaration indiquant qu'il
29 fait partie du testament.

30 Exemple de testament simple - « Moi, ..., de la ville de ... dans la province de appartenant à
31 (nom du pays), en plein usage de mes facultés mentales et de ma mémoire, par le présent, je publie et
32 déclare que ceci est ma DERNIERE VOLONTE ET TESTAMENT, par lequel je révoque tous les
33 testaments antérieurs que j'ai pu faire en d'autres occasions.

34 « Premièrement. Ma volonté est que toutes mes dettes soient payées.

35

1 « Deuxièmement. Je concède, donne et laisse à (s'il s'agit d'un bien immobilier, il est préférable
2 de le décrire et d'expliquer où il se trouve ; les biens personnels doivent toujours être clairement décrits
3 afin qu'ils puissent être facilement identifiés).

4 « Troisièmement. Je concède, donne et laisse à l'Église adventiste du septième jour ayant son
5 siège à

6 (Le quatrième paragraphe peut être utilisé pour toute tentative de réfutation d'un testament).

7 « Quatrièmement. J'établis que si un ou plusieurs des bénéficiaires nommés dans ce testament
8 s'opposent à la distribution telle qu'elle a été faite, ou prétendent la réfuter pour quelque raison que ce
9 soit, ou tentent d'annuler les dispositions de ce testament, cette personne ou ces personnes recevront
10 chacune la somme d'un dollar (1,00 \$) et pas plus, et toutes les autres dispositions prises par le présent
11 testament en faveur de ces plaideurs, à l'exception de la somme d'un dollar (1,00 \$) telle qu'elle a été
12 établie, seront annulées et révoquées.

13 « Cinquièmement. Par le présent instrument, je nomme, constitue et assigne un comme
14 exécuteur testamentaire de ma DERNIEREVOLONTE ET TESTAMENT DU QUEL, je signe et
15 scelle ce document ce jour de 20....

16 L'instrument précédent a été signé, scellé, publié et déclaré par comme sa dernière volonté,
17 devant nous et en présence de chacun d'entre nous. Nous, en même temps, et à sa demande et devant
18 lui, en notre présence, signons nos noms comme témoins oculaires et laissons une preuve de notre
19 résidence.

20de

21de

22de »

23 En faveur de qui les testaments doivent-ils être faits -- Les testaments peuvent être faits en
24 faveur de la fédération locale ou de la mission, de l'union ou de la Conférence générale, de la Division
25 interaméricaine. A cet égard, chaque individu a une grave responsabilité, qui est révélée dans
26 l'avertissement suivant : « Dieu est mécontent de son peuple qui se porte garant pour des incroyants. Ils
27 semblent avoir perdu tout sens du fait que les biens qu'ils utilisent appartiennent à Dieu et qu'ils
28 doivent lui rendre compte de leur gestion.

29 « Certains abandonnent leurs affaires dans la confusion la plus totale. Satan a l'œil sur tout cela,
30 il saisit une occasion favorable et, par sa gestion, retire beaucoup de moyens des rangs des
31 observateurs du sabbat.

32 Et ces moyens vont dans ses rangs... « On m'a montré le terrible fait que Satan et ses anges ont
33 eu plus à faire avec la gestion des biens du peuple professant de Dieu que le Seigneur... Satan et ses
34 anges se réjouissent de leur succès en la matière. Et ceux qui devraient être de sages héritiers du salut
35 laissent presque volontiers l'argent de leur Seigneur leur échapper pour passer dans les mains de

1 l'ennemi. Ils renforcent ainsi le royaume de Satan et semblent s'en réjouir !(Testimonies for the
2 Church, vol. 1, pp. 199, 200)

3 Les responsables de l'église peuvent aider leurs membres à prendre contact avec les
4 administrateurs de la fédération ou de la mission pour s'assurer que l'argent du Seigneur, qu'il a engagé
5 pour son église, soit utilisé pour sa cause.

6 Instructions pratiques pour le service de communion

7 Préparation du pain de communion - Lors de la préparation de la Cène, il est nécessaire de tenir
8 compte du pain qui sera servi. En raison de la nature du service sacré et de la protection de la santé des
9 participants, la recette suivante du pain est VOTÉE pour être utilisée lors de la Cène. Il ne faut en
10 aucun cas utiliser des ingrédients susceptibles d'avoir un effet négatif sur la santé des participants, et il
11 est nécessaire d'éviter tout type de levain ou quoi que ce soit de semblable.

12 RECETTE DU PAIN DE COMMUNION

13 1 tasse de farine finement moulue

14 1/8 de tasse d'huile d'olive

15 1/8 de tasse d'eau

16 Une pincée de sel

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

1 TRE/SP&B15SM/15SM/101-15Gi/SP&B16AC/16AC/101-16Ga/101-17Ga/SP&B18AC/18AC/ 101-
2 18Ga/SP&B19AC/19AC/101-19Ga/SP&B20AC/20AC/101-20Ga/10121Ga/SP&B21AC/ 21AC/101-
3 21Ga/SP&B22AC/22AC/101-22Ga/SP&B23AC/23AC to JRW(DIV)

4
5 101-23Ga CALENDRIER DES OFFRANDES DU TREIZIÈME SABBAT - MONDIAL 2024-2030

6
7 VOTE, D'enregistrer le calendrier des offrandes du treizième sabbat - monde 2024-2030, qui se lit comme
8 suit :

	Proj Selection Visite à	Date limite Division	
11	2024		
12	Premier Trimestre	Division Asie du Sud	Mars 2022 Juin 2022
13	Deuxième Trimestre	Division Eurasiatique	Juin 2022 Sept 2022
14	Troisième Trimestre	Division Interaméricaine	Sept 2022 Déc. 2022
15	Quatrième Trimestre	Division Nord-américaine	Déc. 2022 Mars 2023
16			
17	2025		
18	Premier Trimestre	Division Asie-Pacifique Nord	Mars 2023 Juin 2023
19	Deuxième Trimestre	Division Asie-Pacifique Sud	Juin 2023 Sept 2023
20	Troisième Trimestre	Division Afrique Australe-Océan Indien	Sept 2023 Déc. 2023
21	Quatrième Trimestre	Division Sud-Américaine	Déc. 2023 Mars 2024
22			
23	2026		
24	Premier Trimestre	Division Pacifique Sud	Mars 2024 Juin 2024
25	Deuxième Trimestre	Division Afrique de l'Est et du Centre	Juin 2024 Sept 2024
26	Troisième Trimestre	Division Intereuropéenne	Sept 2024 Déc. 2024
27	Quatrième Trimestre	Division Transeuropéenne	Déc. 2024 Mars 2025
28			
29	2027		
30	Premier trimestre	Div. de l'Afrique de l'Ouest et du Centre	mars 2025 juin 2025
31	Deuxième trimestre	Division Asie du Sud	Juin 2025 Sept 2025
32	Troisième trimestre	Division Europe-Asie	Sep 2025 Déc 2025
33	Quatrième trimestre	Division interaméricaine	Déc 2025 Mar 2026
34			
35	2028		
36	Premier trimestre	Division nord-américaine	mars 2026 juin 2026
37	Deuxième trimestre	Division Asie du Nord-Pacifique	juin 2026 sept 2026
38	Troisième trimestre	Division Asie du Sud-Pacifique	Sep 2026 Dec 2026
39	Quatrième trimestre	Afrique australe-Océan Indien	Dec 2026 Mar 2027

40
41
42
43
44

	Proj Selection Visit to	<u>Deadline</u>	<u>Division</u>
1			
2			
3	2029		
4	Premier trimestre	mars 2027	juin 2027
5	Deuxième trimestre	juin 2027	sept 2027
6	Troisième trimestre	Sep 2027	Dec 2027
7	Quatrième trimestre	Déc 2027	Mar 2028
8			
9	2030		
10	Premier Trimestre	mars 2028	juin 2028
11	Deuxième trimestre	Juin 2028	Sep 2028
12	Troisième trimestre	Sep 2028	Dec 2028
13	Quatrième trimestre	Déc 2028	Mar 2029
14			

15 Résumé de la répartition entre les divisions de 2024 à 2030 :

16

17 Afrique centrale et orientale 2

18 Euro-Asie 3

19 Interaméricain 2

20 Inter-européen 2

21 Amérique du Nord 2

22 Asie du Nord-Pacifique 2

23 Amérique du Sud 2

24 Pacifique Sud 2

25 Afrique australe et océan Indien 2

26 Asie du Sud 3

27 Asie du Sud-Pacifique 2

28 Transeuropéen 2

29 Afrique de l'Ouest et du Centre 2

30

31

32

33

34

35

36

37

38

[Programme
Quotidien](#)

[Ordre du jour
Général](#)

[Points de
Règlements](#)

[Agenda Consensuel](#)

1 **TRE/SP&B 22AC/22AC/101-22Gh/SP&B 23AC/23AC à JRW (DIV)**

2 **101-23Gc CALENDRIER DES OFFRANDES—MONDIAL 2024**

3 VOTÉ, Pour adopter le Calendrier des offrandes – Mondial 2024, qui se lit comme suit :

4 Janvier

5 6 Evangélisation/Budget de l'église

6 13 Division

7 20 Budget de l'Église

8 27 Fédération/Union

9

10 Février

11 3 Evangélisation/Budget de l'Église

12 10 Division

13 17 Budget de l'Église

14 24 Fédération/Union

15

16 Mars

17 2 Evangélisation/Budget de l'Église

18 9 *+ Radio mondiale adventiste

19 16 Budget de l'Église

20 23 Fédération/Union

21 30 Budget de l'Église

22

23 Avril

24 6 Evangélisation/Budget de l'Église

25 13 *+ Hope Channel International

26 20 Budget de l'Église

27 27 Fédération/Union

28

29 Mai

30 4 Evangélisation/Budget de l'Église

31 11 *+ Aide en cas de catastrophe et de famine (programme fourni pour la NAD seulement)

32 18 Budget de l'Église

33 25 Fédération/Union

34

- 1 Juin
 2 1 Evangélisation/Budget de l'Église
 3 8 Division
 4 15 Budget de l'Église
 5 22 Fédération/Union
 6 29 Budget de l'Église
 7
 8 Juillet
 9 6 Evangélisation/Budget de l'Église
 10 13 *+ Offrande de la session de la CG : Stratégie numérique pour la mission
 11 20 Budget de l'Église
 12 27 Conférence/Union
 13
 14 Août
 15 3 Evangélisation/Budget de l'Église
 16 10 Division
 17 17 Budget de l'Église
 18 24 Conférence/Union
 19 31 Budget de l'Église
 20
 21 Septembre
 22 7 Evangélisation/Budget de l'Église
 23 14 *+ Offrande de la mission mondiale (opportunités inhabituelles)
 24 21 Budget de l'Église
 25 28 Conférence/Union
 26
 27 Octobre
 28 5 Evangélisation/Budget de l'Église
 29 12 Division
 30 19 Budget de l'Église
 31 26 Conférence/Union
 32
 33 Novembre
 34 2 Evangélisation/Budget de l'Église
 35 9 *+ Sacrifice annuel (mission mondiale)
 36 16 Budget de l'Église
 37 23 Conférence/Union
 38 30 Budget de l'Église
 39
 40 Décembre
 41 7 Evangélisation/Budget de l'Église
 42 14 Division
 43 21 Budget de l'Église
 44 28 Conférence/Union

- 1
- 2 Résumé des offrandes
- 3 Conférence Générale 6
- 4 Division 6
- 5 Conférence/Union 12
- 6 Église 28
- 7
- 8 Total 52
- 9

10 *Programme assuré par la Conférence générale
11 +Offrande mondiale

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

1 TRE/SP&B 23AC/23AC à JRW (DIV)
2 CALENDRIER DES OFFRANDES – MONDIALE 2025

3
4 VOTÉ, Pour adopter le calendrier des offres – Monde 2025, qui se lit comme suit :

5
6 Janvier
7 4 Evangélisation/Budget de l'Église
8 11 Division
9 18 Church Budget
10 25 Fédération/Union
11
12 Février
13 1 Evangélisation/Budget de l'Église
14 8 Division
15 15 Church Budget
16 22 Fédération/Union
17
18 Mars
19 1 Evangélisation/Budget de l'Église
20 8 *+ Radio mondiale adventiste
21 15 Church Budget
22 22 Fédération/Union
23 29 Church Budget
24
25 Avril
26 5 Evangélisation/Budget de l'Église
27 12 *+ Hope Channel International
28 19 Church Budget
29 26 Fédération/Union
30
31 Mai
32 3 Evangélisation/Budget de l'Église
33 10 *+ Aide en cas de catastrophe et de famine (programme fourni pour la NAD seulement)
34 17 Church Budget
35 24 Fédération/Union
36 31 Church Budget
37
38 Juin
39 7 Evangélisation/Budget de l'Église
40 14 Division
41 21 Church Budget
42 28 Fédération/Union
43

- 1 Juillet
2 5 Evangélisation/Budget de l'Église (l'offre reçue à la séance du CG sera pour le numérique
3 Stratégie pour la mission)
4 12 *+ Offre de séances du GC : Stratégie numérique pour la mission
5 19 Church Budget
6 26 Fédération/Union
7
8 Août
9 2 Evangélisation/Budget de l'Église
10 9 Division
11 16 Church Budget
12 23 Fédération/Union
13 30 Church Budget
14
15 Septembre
16 6 Evangélisation/Budget de l'Église
17 13 *+ Offre de mission mondiale (occasions inhabituelles)
18 20 Church Budget
19 27 Fédération/Union
20
21 Octobre
22 4 Evangélisation/Budget de l'Église
23 11 Division
24 18 Church Budget
25 25 Fédération/Union
26
27 Novembre
28 1 Evangélisation/Budget de l'Église
29 8 *+ Sacrifice annuel (mission mondiale)
30 15 Church Budget
31 22 Fédération/Union
32 29 Church Budget
33
34 Décembre
35 6 Evangélisation/Budget de l'Église
36 13 Division
37 20 Church Budget
38 27 Fédération/Union
39
40
41
42
43

- 1 Résumé des offrandes
- 2 Conférence Générale 6
- 3 Division 6
- 4 Conférence/Union 12
- 5 Église 28
- 6
- 7 Total 52
- 8
- 9 *Programme fourni par la Conférence générale
- 10 +Offre mondiale
- 11

- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28
- 29
- 30
- 31
- 32

1 PRE/ADCOM/GCDO22AC/22AC/101-22Gf/GCDO23SM/23SM/GCDO23AC/23AC à AEA(DIV)
 2 CALENDRIER DES JOURNÉES ET DES ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX – MONDIAUX 2024

3
 4 VOTÉ, D'approuver le calendrier des jours et événements spéciaux – Mondiaux 2024, à lire comme
 5 suit :

		OFFRANDE	MATÉRIEL	
8	Janvier			
9	6	Journée de prière trimestrielle	---	R&RCom
10	10-20	Dix jours de prière	---	GC-MIN
11	13	#Ministères de la Santé	---	GC-HM/DIV
12	20	Journée de la liberté religieuse	---	GC/NAD-
13	PARL			
14	27			
15				
16	Février			
17	3	Atteindre le monde : Evangélisation personnelle	---	GC-SSPM
18	10-17	Semaine du mariage et du foyer chrétienne	---	GC-FM
19	17			
20	24			
21				
22	Mars			
23	2	Journée de prière des femmes	---	GC-WM
24	9	Radio mondiale adventiste *	---	GC-AWR
25	16-23	Semaine de prière des jeunes	---	GC-YOU
26	16	Journée mondiale de la jeunesse/Journée mondiale de l'enfance	---	GC-YOU/CHM
27	23	#Éducation chrétienne	---	Divisions
28	30			
29				
30	Avril			
31	6	Journée de prière trimestrielle	---	R&RCom
32	6	#Engagement spirituel des jeunes	---	Divisions
33		Célébration (hémisphère Nord)		
34	13	Journée des amis de l'Espérance (Journée des visiteurs)	---	GC-SSPM
35	13	Hope Channel International*	---	GC-HCI
36	13-19	#Semaine de rassemblement de la Représentation Evangélique	----	Divisions
37	13	Journée mondiale de l'impact — pour la distribution du livre missionnaire	---	Divisions
38	20	Possibilité Journée des ministères	---	GC-APM
39	27			
40				
41				
42				
43	Mai			
44	4-25	Mois de Sensibilisation contre la drogue	---	GC-HM
45	4	Atteindre le monde : Utiliser les voies de communication	---	GC-COM
46	11	Atteindre le monde: dans la communauté/Aide en cas de desastre/famine *		GC-PM/DIV
47	18	Journée mondiale des aventuriers	---	GC-YOU

1	25	Journée mondiale de prière pour les enfants à risque	---	GC-CHM
2				
3		Juin		
4	1	Atteindre le monde : Étude biblique:École du sabbat et Cours par correspondance	---	GC-SSPM
5	8	Journée de l'emphase sur les ministères des femmes	---	GC-WM
6	15	Atteindre le monde : Encourager les autres membres et les recuperer		GC-SSPM
7	15	Journée mondiale des réfugiés de l'Église adventiste	---	ADRA
8	22	Journée mondiale des Ministères sur le campus publics	---	GC-YOU
9	29			
10		Juillet		
11	6	Journée de prière trimestrielle	---	R&RCom
12	13	Promotion des Mission Mission mondiale*	--	GC-AM
13	20	Atteindre le monde : Ministère des Médias	---	GC-COM
14	27	Sabbat des enfants	---	GC-CHM
15				
16		Août		
17	3	#Évangélisation par la Mission Globale	---	
18		Divisions		
19	10	Atteindre le monde : Implantation des églises	---	GC-AM
20	17	Journée de l'éducation	--	GC-EDU
21	24	Journée End it Now	---	GC-WM
22	24	#Évangélisation laïque	---	Divisions
23	31			
24				
25		<u>Septembre</u>		
26	1-7	Semaine de prière de l'Unité familiale	---	GC-FM
27	7	Journée de prière de l'Unité familiale		
28	7	#Célébration de l'engagement spirituel	---	Divisions
29		De la jeunesse (Hémisphère sud)		
30	14	Promotion des Missions	Opportunité Inhabituelle*	GC-AM
31	21	Journée des Eclaireurs	---	GC-YOU
32	28	#Sabbat des visiteurs de l'EDS		Divisions
33				
34		<u>Octobre</u>		
35	5	Journée de prière trimestrielle	---	R&RCom
36	5	Promouvoir l'abonnement à la Revue Adventiste	---	GC-AR
37	12	Journée d'appréciation du Pasteur	---	GC-MIN
38	19	Esprit de Prophétie et Héritage Adventiste	---	GC-White Estate
39				
40	26	Sabbat de la Création	---	Faith&ScCou
41				
42		<u>Novembre</u>		
43	2-9	Semaine de prière	---	GC-AR
44	9-15	Semaine de prière électronique des jeunes et Jeunes adultes	---	GC-YOU
45	9	sacrifice annuel*		GC-AM
46	16	Journée mondiale des orphelins et des enfants vulnérables	---	PM
47	23	Sensibilisation sur le VIH/SIDA	---	GC-AAIM

1	30-7	Semaine de réveil de la GCV		GC-STW
2				
3	<u>Décembre</u>			
4	7	#Sabbat annuel de la GCV	---	Divisions
5	14	#Emphase sur la Santé	---	GC-HM/DIV
6	21			
7	28			
8	3			
9				
10		* Pour les divisions ne figurant pas sur le plan d'offrande combinée		
11		# Les divisions doivent préparer le matériel		
12		Le matériel promotionnel pour les événements parrainés par les départements de la Conférence générale		
13		peut être trouvé à l'adresse suivante : https://gc.adventist.org/events/special-JOURs .		
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				
33				

1 **PRE/ADCOM/GCDO22AC/22AC/101-22Gg/GCDO23SM/23SM/ADCOM/GCDO23AC/23AC à**
 2 **AEA(DIV)**

3 **101-23Gf CALENDRIER DES JOURNÉES ET ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX – MONDIAUX 2025**

4

5 VOTÉ, D'approuver le calendrier des jours et événements spéciaux et mondiaux au titre de l'année 2025,
 6 à lire comme suit:

7

8

OFFRANDE

MATERIEL

9 Janvier

10 4	Journée de prière trimestrielle	---	R&RCom
11 8-18	Dix jours de prière	---	GC-MIN
12 11	# Ministères de la Santé	---	GC-HM/DIV
13 18	Journée de la liberté religieuse	<i>Liberté</i>	GC/NAD-PARL
14 25			

15

16 Février

17 1 ^{er}	<i>Atteindre le monde: Evangélisation personnelle</i>	---	GC-SSPM
18 8-15	Semaine du mariage et du foyer chrétien---		GC-FM
19 15			
20 22			

21

22 Mars

23 1	Journée de prière des femmes	---	GC-WM
24 8	Radio Mondiale adventiste*		GC-AWR
25 15-22	Semaine de Prière JA	---	GC-YOU
26 15	Journée Mondiale de la Jeunesse/	---	GC-YOU/CHM
27	Journée Mondiale des Enfants		
28 22	# Education Chrétienne	---	Divisions
29 29			

30

31 Avril

32 5	Journée de prière trimestrielle	---	R&RCom
33 5	#Célébration de l'engagement spirituel --- De la jeunesse (Hémisphère nord)		Divisions
34			
35 12-18	Semaine de rassemblement des RE ----		Divisions
36 12	Journée des amis de l'Espérance (Journée des visiteurs)		
37 12	Hope Channel International*		GC-HC
38 12	Journée mondiale d'impact pour la distribution du livre missionnaire		
39 19	Journée des Ministères de Possibilités	--	GC-APM
40 26			

41

1	<u>Mai</u>			
2	3-31	Mois de sensibilisation contre la drogue---		GC-HM
3	3	<i>Atteindre le Monde</i> : Usage des Moyens de Communication---		GC-COM
4	10	<i>Atteindre le Monde</i> : dans la Communauté #Aide en cas de désastre/famine*		GC- PM/DIV
5				
6	17	Journée mondiale des Aventuriers		GC-YOU
7	24	Journée Mondiale de prière pour les Enfants en danger ---		GC-CHM
8				
9	<u>Juin</u>			
10	7	<i>Atteindre le Monde</i> : Etude biblique ---		GC-SSAPR
11		Ecole du Sabbat et Cours par Correspondance		
12	14	Journée d'emphase du MIFEM ---		GC-WM
13	21	<i>Atteindre le Monde</i> : Nourrir les autres Membres et les récupérer ---		GC-SSPM
14	21	Journée Mondiale des Réfugiés de l'Eglise Adventiste		ADRA
15	28	Journée mondiale des Ministères sur les campus publics		
16				
17	<u>Juillet</u>			
18	5	Journée de prière trimestrielle ---		R&RCom
19	12	Promotion des Missions Mission Mondiale		GC-AM
20	19	<i>Atteindre le Monde</i> : Ministère par les médias---		GC-COM
21	26	Sabbat des Enfants ---		GC-CHM
22				
23	<u>Août</u>			
24	2	#Evangélisation par la Mission Globale ---		Divisions
25	9	<i>Atteindre le Monde</i> : Implantation des églises ---		GC-AM
26	16	Journée de l'Education ---		GC-EDU
27	23	Journée Enditnow ---		GC-WM
28	23	#Evangélisation Laïque ---		Divisions
29				
30	<u>Septembre</u>			
31	6	#Célébration de l'engagement spirituel --- de la jeunesse (Hémisphère sud)		Divisions
32				
33	7-13	Semaine de prière de l'Unité familiale ---		GC-FM
34	13	Journée de prière de l'Unité familiale		
35	13	Promotion Missionnaire Opportunité Inhabituelle*		GC-AM
36	20	Journée des Eclaireurs ---		GC-YOU
37	27	#Sabbat des visiteurs de l'EDS --		Divisions
38	<u>Octobre</u>			
39	4	Journée de prière trimestrielle ---		R&RCom
40	4	Promouvoir l'abonnement à la Revue Adventiste---		GC-AR
41	11	Journée d'appréciation du Pasteur ---		GC-MIN
42	18	Esprit de Prophétie et ---		GC-White Estate
43		Héritage Adventiste		
44	25	Sabbat de la Création ---		Faith&ScCou
45				

1	<u>Novembre</u>			
2	1 ^{er} -8	Semaine de prière	---	GC-AR
3	8-14	Semaine de prière électronique des jeunes et Jeunes adultes---		GC-YOU
4	8		sacrifice annuel*	GC-AM
5	15	Journée mondiale des orphelins et des enfants vulnérables---	APM	
6	22	Sensibilisation sur le VIH/SIDA	---	GC-AAIM
7	29-6	Semaine de réveil de la GCV		GC-STW

8

9 Décembre

10	6	#Sabbat annuel de la GCV	---	Divisions
11	13	#Emphase sur la Santé	---	GC-HM/DIV

12 20

13 27

14

15

16 * Pour les divisions ne figurant pas sur le plan d'offrande combinée

17 # Les divisions doivent préparer le matériel

18 Le matériel promotionnel pour les événements parrainés par les départements de la Conférence générale
 19 peut être trouvé à l'adresse suivante : <https://gc.adventist.org/events/special-JOURs>.

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

1	RE/ADCOM/GCDO23AC/23AC à AEA(DIV)		
2	101-23Gg CALENDRIER DES JOURNÉES ET ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX—MONDE 2026		
3	VOTÉ, Pour approuver le calendrier des journées et événements spéciaux – Monde 2026, à lire comme		
4	suit :		
5		OFFRANDE	MATÉRIEL
6	Janvier		
7	3 Journée trimestrielle de prière	---	R&RCom
8	7-17 Dix jours de prière	---	GC-MIN
9	10 #Ministères de la Santé	---	GC-HM/DIV
10	17 Journée de la liberté religieuse	---	GC/NAD-PARL
11	24		
12	31		
13			
14	Février		
15	7 Atteindre le monde : sensibilisation personnelle	---	GC-SSPM
16	14-21 Semaine chrétienne du foyer et du mariage	---	GC-FM
17	21		
18	28		
19			
20	Mars		
21	7 Journée de prière des femmes	---	GC-WM
22	14 Radio adventiste mondiale*	---	GC-AWR
23	21-28 Semaine de prière des jeunes	---	GC-YOU
24	21 Journée mondiale de la jeunesse/Journée mondiale de l'enfance	---	GC-YOU/CHM
25	28 #Éducation chrétienne	---	Divisions
26			
27	Avril		
28	4 Journée trimestrielle de prière	---	R&RCom
29	4 #Engagement spirituel des jeunes	---	Divisions
30	Célébration (hémisphère Nord)		
31	11-17 #Literature Evangelism Rally Week	---	Divisions
32	11 Journée des amis de l'espoir (Journée des visiteurs)	---	GC-SSPM
33	11 Hope Channel International*	---	GC-HCI
34	11 Journée mondiale de l'impact — pour la distribution du livre missionnaire	---	Divisions
35	18 Possibilité Journée des ministères	---	GC-APM
36	25		
37			
38	Mai		
39	2-30 Mois de la sensibilisation aux drogues	---	GC-HM
40	2 Atteindre le monde : Utiliser les voies de communication	---	GC-COM
41	9 Reach the World : In the Community #Disaster/Famine Relief*	---	GC-PM/DIV
42	16 Journée mondiale de l'aventurier	---	GC-YOU

1	23 Journée mondiale de prière pour les enfants à risque	---	GC-CHM
2	30		
3			
4	Juin		
5	6 Atteindre le monde : Étude biblique : École du sabbat et Cours par correspondance	---	GC-SSPM
6	13 Journée de l'emphase sur les ministères des femmes	---	GC-WM
7	20 Atteindre le monde : Nourrir d'autres membres et se réapproprier	--	GC-SSPM
8	20 Église adventiste Journée mondiale des réfugiés	---	ADRA
9	27 Journée mondiale des ministères publics des campus	---	GC-YOU
10			
11	Juillet		
12	4 Journée trimestrielle de prière	- --	R&RCom
13	11 Missions Promotion Mission mondiale*		GC-AM
14	18 Atteindre le monde : Ministère des Médias	---	GC-COM
15	25 Sabbat des enfants	---	GC-CHM
16			
17	Août		
18	1 #Évangélisation missionnaire mondiale	---	Divisions
19	8 Atteindre le monde : Implantation d'églises	---	GC-AM
20	15 Journée de l'éducation	---	GC-EDU
21	22 enditnow JOUR	---	GC-WM
22	22 #Évangélisation laïque	---	Divisions
23	29		
24			
25	Septembre		
26	5 #Engagement spirituel des jeunes	---	Divisions
27	Célébration (hémisphère sud)		
28	6-12 Semaine de prière pour les familles	---	GC-FM
29	12 Journée de prière en famille	---	GC-FM
30	12 Occasions inhabituelles de promotion de mission*		GC-AM
31	19 Pathfinder JOUR	---	GC-YOU
32	26 #Jour des invités de l'école du sabbat -	--	Divisions
33			
34	Octobre		
35	3 Journée trimestrielle de prière	---	R&RCom
36	3 Promotion d'abonnement pour l'examen adventiste	---	GC-ARMies
37	10 Journée d'appréciation des pasteurs	---	GC-MIN
38	17 Esprit de prophétie et héritage adventiste	---	GC-WHT
39	24 Sabbat de la Création	---	Faith&ScCou
40	31		
41			
42	Novembre		
43	7-14 Semaine de prière	---	GC-ARMies
44	14-20 Semaine de prière en ligne pour les jeunes et les jeunes adultes		

1	14	Promotion de la mission Sacrifice annuel*		GC-AM
2	21	Journée mondiale des orphelins et des enfants vulnérables	---	GC-APM
3	28	Sensibilisation au VIH/sida	---	GC-AAIM
4	28-5	Semaine de renouveau de l'intendance	---	GC-STW
5				

6		Décembre		
7	5	Sabbat annuel d'intendance	---	GC-STW
8	12	#Emphase sur la santé	---	GC-HM/DIV
9	19			
10	26			
11				

12 *Pour les divisions qui ne font pas partie du plan d'offre combiné

13 Nombre de divisions pour préparer les documents

14

15 Le matériel promotionnel pour les événements commandités par les services de la Conférence générale
 16 se trouve à <https://gc.adventist.org/events/special-JOURs>.

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

1	PRE/ADCOM/GCDO23AC/23AC à AEA(DIV)		
2	101-23Gh CALENDRIER DES JOURNÉES ET ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX—MONDE 2027		
3	VOTÉ, Pour approuver le calendrier des journées et événements spéciaux – Monde 2027, à lire comme		
4	suit :		
5		OFFRANDE	MATÉRIEL
6	Janvier		
7	2 Journée trimestrielle de prière	---	R&RCom
8	6-16 Dix jours de prière	---	GC-MIN
9	9 #Ministères de la Santé	---	GC-HM/DIV
10	16 Journée de la liberté religieuse		GC/NAD-PARL
11	23		
12	30		
13			
14	Février		
15	6 Atteindre le monde : sensibilisation personnelle	---	GC-SSPM
16	13-20 Christian Home and Marriage Week	---	GC-FM
17	20		
18	27		
19			
20	Mars		
21	6 Journée de prière des femmes	---	GC-WM
22	13 Radio adventiste mondiale*	---	GC-AWR
23	20-27 Semaine de prière des jeunes	---	GC-YOU
24	20 Journée mondiale de la jeunesse/Journée mondiale de l'enfance	---	GC-YOU/CHM
25	27 #Éducation chrétienne	---	Divisions
26			
27	Avril		
28	3 Journée trimestrielle de prière	---	R&RCom
29	3 #Engagement spirituel des jeunes	---	Divisions
30	Célébration (hémisphère Nord)		
31	10-16 #Literature Evangelism Rally Week	---	Divisions
32	10 Journée des amis de l'espoir (Journée des visiteurs)	---	GC-SSPM
33	10 Hope Channel International*	---	GC-HCI
34	10 Journée mondiale de l'impact — pour la distribution du livre missionnaire		
35	17 Possibilité Journée des ministères	---	GC-APM
36	24		
37			

1	Mai		
2	1-29 Mois de la sensibilisation aux drogues	---	GC-HM
3	1 Atteindre le monde : Utiliser les voies de communication	---	GC-COM
4	8 Reach the World : In the Community #Disaster/Famine Relief*		GC-PM/DIV
5	15 Journée mondiale des aventuriers	---	GC-YOU
6	22 Journée mondiale de prière pour les enfants à risque	---	GC-CHM
7	29		
8			
9	Juin		
10	5 Atteindre le monde : Étude biblique : École du sabbat et		
11	Cours par correspondance	---	GC-SSPM
12	12 Journée de l'emphase sur les ministères des femmes	---	GC-WM
13	19 Atteindre le monde : Prendre soin des autres membres et se réapproprier		
14	19 Église adventiste Journée mondiale des réfugiés	---	ADRA
15	26 Journée mondiale des ministères publics des campus	---	GC-YOU
16			
17	Juillet		
18	3 Journée trimestrielle de prière	---	R&RCom
19	10 missions Promotion Mission mondiale*		GC-AM
20	17 Atteindre le monde : Ministère des Médias	---	GC-COM
21	24 Sabbat des enfants	---	GC-CHM
22	31		
23			
24	Août		
25	7 #Évangélisation missionnaire mondiale	---	Divisions
26	14 Atteindre le monde : Implantation d'églises	---	GC-AM
27	21 Journée de l'éducation	---	GC-EDU
28	28 jours ouvrables	---	GC-WM
29	28 #Évangélisation laïque	---	Divisions
30			
31	Septembre		
32	4 #Célébration de l'engagement spirituel des jeunes (hémisphère sud)	---	Divisions
33	5-11 Semaine de prière pour les familles	---	GC-FM
34	11 Journée de prière pour les familles	---	GC-FM
35	11 Promotion de mission Occasions inhabituelles*		GC-AM
36	18 Journée de l'Explorateur	---	GC-YOU
37	25 #Jour des invités de l'école du sabbat	---	Divisions
38			
39	Octobre		
40	2 Journée trimestrielle de prière	---	R&RCom
41	2 Promotion d'abonnement pour l'examen adventiste	---	GC-ARMies
42	9 Journée d'appréciation des pasteurs	---	GC-MIN
43	16 Esprit de prophétie et héritage adventiste	---	GC-WHT
44	23 Sabbat de la création	---	Faith&ScCou
45	30		
46			

1	Novembre		
2	6-13 Semaine de prière	---	GC-ARMies
3	13-19 Semaine de prière pour les jeunes et les jeunes adultes	---	GC-YOU
4	13 Promotion de la mission Sacrifice annuel*		GC-AM
5	20 Journée mondiale des orphelins et des enfants vulnérables	---	GC-APM
6	27 Sensibilisation au VIH/sida	---	GC-AAIM
7	27-4 Semaine de renouveau de l'intendance	---	GC-STW
8			

9	Décembre		
10	4 Sabbat annuel d'intendance	---	GC-STW
11	11 #Emphase sur la santé	---	GC-HM/DIV
12	18		
13	25		
14			

15 *Pour les divisions qui ne font pas partie du plan d'offre combiné
 16 Nombre de divisions pour préparer les documents

17
 18 Le matériel promotionnel pour les événements commandités par les services de la Conférence générale
 19 se trouve à <https://gc.adventist.org/events/special-JOURs>.

20
 21
 22
 23
 24
 25
 26
 27
 28
 29
 30
 31
 32
 33

1 **SEC/ADCOM/GCDO21AC/21AC/102-21Gd/GCDO22SM/22SM/ADCOM/ADCOM(Steering)/**
 2 **22AC/ADCOM/102-22Gc/ADCOM/GCDO23SM/23SM/ADCOM/GCDO23AC/23AC to**
 3 **KJP(DIV)**

4
 5 **102-23Gb REUNIONS AUTORISEES AU TITRE DE L'ANNEE 2024**

6
 7 VOTE, D'approuver la liste actualisée des réunions autorisées au titre de l'année 2023, étant entendu
 8 que la participation à ces réunions doit également être approuvée par l'administration de chaque entité,
 9 à lire comme suit :

<u>DATE</u>	<u>JOUR</u>	<u>REUNION</u>	<u>LIEU</u>
<u>Janvier 2024</u>			
4	Jeu	Concile de Patrimoine d'Ellen G White	En ligne
17-20	Mer	PREXAD (Personnel CG)	
22-Feb 10	Lun	Institut de la Mission Mondiale	Chiang Mai THAILAND
30-31	Mar	Comité éditorial de l'Encyclopédie des SDA	En ligne
<u>Février 2024</u>			
5-6	Lun	Comité d'Ethique de l'Institut de Recherche Biblique	Réunion en ligne
23-25	Ven	Retraite du Comité de l'université de Loma Linda	
26-27	Lun	Conseil d'administration de l'université de Loma Linda	Loma Linda CA
<u>Mars 2024</u>			
3(apr)	Dim	Conseil d'administration de l'université d'Andrews	Berrien Springs MI
4(mat)	Lun	Comités des conseils de l'université d'Andrews	Berrien Springs MI
4(apr)	Lun	Comité exécutif du séminaire de l'université d'Andrews	Berrien Springs MI
5(mat)	Mar	Conseil d'administration de l'université d'Andrews	Berrien Springs MI
12-13	Mar	Conf.mondiale sur le leadership pour les nouveaux dirigeants élus	Réunion en ligne
15-16	Ven	Concile de Patrimoine d'Ellen G White	Silver Spring MD
18-21	Lun	Prime Time	Silver Spring MD
19(pm)	Mar	Conseil d'édition des ministères de revue adventiste	Silver Spring MD
21(am)	Jeu	Conseil de direction de la Conférence générale	Silver Spring MD
21(pm)	Jeu	Comité des ministères de la possibilité adventiste	Silver Spring MD
25(mat)	Lun	Conseil d'administration ADRA International	Réunion en ligne
26(mat)	Mar	Conseil du Ministère international adventiste sur le SIDA	Réunion en ligne
26(mat)	Mar	Comité de coordination ASI	Réunion en ligne
27(mat)	Mer	Conseil Hope Channel international	Réunion en ligne
27(mat)	Mer	Comité de révision des programmes IBE	
28(mat)	Jeu	Conseil de l'Association int. de la liberté religieuse	Réunion en ligne
10(pm)	Mon	Andrews University Board	Online RÉUNION
<u>Juillet 2024</u>			

1	8-27	Lun	Institut de la Mission Mondiale	Berrien Springs MI
2	14(pm)	Sun	GCAS Board	Online RÉUNION
3				
4	<u>Aout 2024</u>			
5	9-17	Fri	Atelier interculturel : Faire avancer la mission de Dieu	Bangkok THAILAND
6	26-27	Lun	Conseil d'administration de l'université de Loma Linda	Loma Linda CA
7				
8	<u>Septembre 2024</u>			
9	2-3	Mon	Comité d'éthique de l'Institut de recherche biblique	Berrien Springs MI
10	10-11	Mar	Conférence mondiale sur le leadership	Réunion en ligne
11	16-19	Lun	Prime Time	Silver Spring MD
12	16(am)	Lun	Comité de Révision des programmes IBE	Réunion en ligne
13	17(pm)	Tue	Adventist Review Ministries Publishing Board	Silver Spring MD
14	19(am)	Jeu	Conseil de direction de la Conférence générale	Silver Spring MD
15	19(pm)	Jeu	Adventist Possibility Ministries Committee	Silver Spring MD
16	24(am)	Tue	Conseil international de l'éducation	Online RÉUNION
17	24(am)	Tue	Comité International de la Formation Pastorale et Théologique	Online RÉUNION
18	26(am)	Jeu	Association d'Accréditation des Ecoles et Universités Adventistes	Online RÉUNION
19				
20	<u>Octobre 2024</u>			
21	1	Mar	Conseil d'administration GCAS	Silver Spring MD
22	3(mat)	Jeu	Conseil Association Intern. Liberté Religieuse	Silver Spring MD
23	3(apr)	Jeu	Conseil d'admin. Radio Mondiale Adventiste	Silver Spring MD
24	3(pm)	Jeu	Comité du Ministère International Adventiste du SIDA	Silver Spring MD
25	3(pm)	Jeu	ASI Coordinating Committee	Silver Spring MD
26	3(pm)	Jeu	Conseil d'administration de Hope Channel International	Silver Spring MD
27	3(pm)	Jeu	Comité de l'Institut pour la Prévention contre les drogues	Silver Spring MD
28	4(am)	Fri	Conseil d'administration d'ADRA International	Silver Spring MD
29	6(am)	Sun	Conseil de l'Université Adventiste de l'Afrique	Silver Spring MD
30	6(am)	Sun	Conseil d'AIAS	Silver Spring MD
31	7	Mon	Concile des Présidents	Silver Spring MD
32	7	Mon	Concile des Secrétaires	Silver Spring MD
33	7	Mon	Concile des Trésoriers	Silver Spring MD
34	8(am)	Tue	Administrateurs de la CG et des Divisions	Silver Spring MD
35	8(pm)	Tue	Comité Budget et Planification Stratégique	Silver Spring MD
36	9(am)	Wed	Comité des Missions de la Conférence Générale	Silver Spring MD
37	9(pm)	Wed	Comité du Manuel d'Eglise	Silver Spring MD
38	10-11	Jeu	Conférence sur le Leadership	Silver Spring MD
39	10-16	Jeu	Concile annuel	Silver Spring MD
40	17-19	Jeu	Mission Symposium	Berrien Springs MI
41	21-22	Mon	Comité de l'Institut de Recherche Biblique	Berrien Springs MI
42	23-24	Wed	Faith and Science Council	Berrien Springs MI
43	25(pm)	Fri	Andrews University Board Governance Committee	Berrien Springs MI
44	27(am)	Sun	Andrews University Board Committees	Berrien Springs MI
45	27(pm)	Sun	Andrews University Seminary Executive Com	Berrien Springs MI

1 28(am) Mon Andrews University Board Berrien Springs MI

2
3
4

5 Novembre 2024

6

7 Décembre 2024

8 4(apr) Mer Comités de Conseil ARM et GICV Silver Spring MD

9 5(mat) Jeu Réunion du Conseil ARM et GICV Silver Spring MD

10 9-10 Lun Conseil d’administration de l’université de Loma Linda Loma Linda CA

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

1 SEC/ADCOM(Steering)/22AC/ADCOM/102-22Gd/ADCOM/GCDO23SM/23SM/ADCOM/
2 GCDO23AC/23AC to KJP(DIV)

3
4 102-23Gc REUNIONS AUTORISEES AU TITRE DE L'ANNEE 2025

5
6 VOTE, D'approuver la liste actualisée des réunions autorisées au titre de l'année 2025, étant entendu que la
7 participation à ces réunions doit également être approuvée par l'administration de chaque entité, à lire comme
8 suit :

DATE	JOUR	REUNION	LIEU
Janvier 2025			
15-18	Mer	PREXAD (GC et les Divisions)	-----
20-8 Fév	Lun	Institut Mission Mondiale	Chiang Mai Thailand
Février 2025			
3-4	Lun	Comité d'Ethique de l'Institut de Recherche Biblique	Collegedale TN
23-25	Dim	Conseil d'administration de l'uni. de Loma Linda sur la Sante	Loma Linda
Mars 2025			
2(apr)	Dim	Conseil d'administration de l'université d'Andrews	Berrien Springs MI
3(mat)	Lun	Conseil d'administration de l'université d'Andrews	Berrien Springs, MI
3(apr)	Lun	Comité exécutif du séminaire de l'université d'Andrews	Berrien Springs MI
4(mat)	Mar	Conseil d'administration de l'université d'Andrews	Berrien Springs MI
11-12	Mar	Conf. Mondiale sur le leadership -les nouveaux dirigeants élus	Réunion en ligne
17-20	Lun	Prime Time	Silver Spring MD
24(mat)	Lun	Conseil d'administration ADRA International	Réunion en ligne
25(mat)	Mar	Conseil du Ministère international adventiste sur le SIDA	Réunion en ligne
25(mat)	Mar	Comité de coordination ASI	Réunion en ligne
26(mat)	Mer	Conseil d'administration Radio Mondiale Adventiste	Réunion en ligne
26(mat)	Mer	Conseil Hope Channel international	Réunion en ligne
26(mat)	Mer	Comité de révision des programmes IBE	Réunion en ligne
27(mat)	Jeu	Conseil de l'Association int. de la liberté religieuse	Réunion en ligne
30(mat)	Dim	Conseil International de l'Education	Silver Spring MD
30(mat)	Dim	Conseil Intern. de la Formation pastorale et théol.	Silver Spring MD
31(mat)	Lun	Concile des Présidents	Silver Spring MD
31(mat)	Lun	Concile des Secrétaires	Silver Spring MD
31(mat)	Lun	Concile des Trésoriers	Silver Spring MD
Avril 2025			
1-2	Mar	Comité des questions liées à la Mission Globale	Silver Spring MD
1 ^{er} (soir)	Mar	Conseil international de l'éducation	Silver Spring MD
1er(soir)	Mar	Conseil inter de l'éducation Past. et théologique	Silver Spring MD
2(pm)	Wed	Conseil de la radio mondiale adventiste	Online RÉUNION
2(eve)	Wed	Assoc.d'Accréd. des Ecoles et Universités Adventistes	Silver Spring MD
3(am)	Jeu	Administrateurs des Divisions et de la Conférence Gén.	Silver Spring MD
3(pm)	Jeu	Comité Budget et Planification Stratégique	Silver Spring MD
6(am)	Sun	Conseil d'administration de Hope Channel International	Réunion en ligne
7(am)	Mon	Conseil de la mission de la Conférence Générale	Silver Spring MD
8-9	Tue	Réunion de Printemps	Silver Spring MD

1	14-Mai 3	Mon	Institut Mission Mondiale	Istanbul TURKEY
2	14-15	Mon	Comité de l'Institut de Recherche Biblique	Reunion en ligne
3	16-17	Wed	Conseil International de l'Education Faith & Science	Loma Linda CA
4	21-23	Mon	Adventist University of Africa Council	RÉUNIONS Nairobi KENYA
5				
6				
7				
8	<u>Mai 2025</u>			
9	19-20	Mon	Conseil d'administration de l'université de Loma Linda	Loma Linda CA
10				
11	<u>Juin 2025</u>			
12	2-5	Mon	Prime Time	Silver Spring MD
13	4(pm)	Wed	Comités du Conseil ARM et GICV	Silver Spring MD
14	5(am)	Jeu	Comités du Conseil ARM et GICV	Silver Spring MD
15	5(am)	Jeu	Conseil de direction de la Conférence générale	Silver Spring MD
16	5(pm)	Jeu	Adventist Possibility Ministries Committee	Silver Spring MD
17	8(pm)	Sun	Andrews University Board Univ Op & Fin Com	Online RÉUNION
18	8(pm)	Sun	Andrews University Executive Committee	Online RÉUNION
19	8(pm)	Sun	Andrews University Presidential Evaluation Com	Online RÉUNION
20	9-28	Mon	Institut des Missions(IWM)	Berrien Springs MI
21	9(pm)	Mon	Andrews University Board	Online RÉUNION
22				
23	<u>Juillet 2025</u>			
24	3-12	Jeu	Session de la Conférence générale	St Louis MO
25	21-27	Lun	Reprise Institut de Mission Mondiale (Famille & Ados)	Berrien Springs MI
26				
27	<u>Août 2025</u>			
28	11-30	Lun	Institut des Missions de la Conférence Générale	Silver Spring MD
29	25-26	Mon	Conseil d'administration de l'université de Loma Linda	Loma Linda CA
30				
31	<u>Septembre 2025</u>			
32	1-2	Mon	Comité d'Ethiques de l'Institut de Recherche Biblique	Berrien Springs MI
33	9-10	Mar	Conférence mondiale sur le leadership	Réunion en ligne
34	15-18	Mon	Prime Time	Silver Spring MD
35	15(am)	Mon	Comité de Révision des programmes IBE	Online RÉUNION
36	16(pm)	Tue	Adventist Review Ministries Publishing Board	Silver Spring MD
37	18	Jeu	Adventist Possibility Ministries Committee	Silver Spring MD
38	18(am)	Jeu	Conseil de Leadership de la CG	Silver Spring MD
39	23(am)	Tue	Conseil International de l'Education	Online RÉUNION
40	23(am)	Tue	Comité International de la Formation Pastorale et Théo.	Online RÉUNION
41	25(am)	Jeu	Association d'Accréditation des Ecoles et Universités Adventistes	Online RÉUNION
42	30	Tue	Conseil d'administration de GCAS	Silver Spring MD
43	<u>Octobre 2025</u>			
44	2(am)	Jeu	Conseil Association Intern. Liberté Religieuse	Silver Spring MD
45	2(pm)	Jeu	Conseil d'admin. Radio Mondiale Adventiste	Silver Spring MD
46	2(pm)	Jeu	Comité du Ministère International Adventiste du SIDA	Silver Spring MD

1	2(pm)	Jeu	Comité de coordination ASI	Silver Spring MD
2	2(pm)	Jeu	Conseil d'administration de Hope Channel International	Silver Spring MD
3	2(pm)	Jeu	Comité de l'Institut pour la Prévention contre les drogues	Silver Spring MD
4	3(am)	Fri	Conseil d'administration d'ADRA International	Silver Spring MD
5	5(am)	Sun	Adventist University of Africa Board	Silver Spring MD
6	5(am)	Sun	AIAS Board	Silver Spring MD
7	6	Lun	Concile des Présidents	Silver Spring MD
8	6	Lun	Concile des Secrétaires	Silver Spring MD
9	6	Lun	Concile des Trésoriers	Silver Spring MD
10	7(mat)	Mar	Administrateurs de la CG et des Divisions	Silver Spring MD
11	7(apr)	Mar	Comité Budget et Planification Stratégique	Silver Spring MD
12	8(mat)	Mer	Comité des Missions de la Conférence Générale	Silver Spring MD
13	9-15	Jeu	Concile annuel	Silver spring MD
14	9-10	Jeu	Conférence sur le Leadership	Silver Spring MD
15	20-21	Lun	Comité de l'Institut de Recherche Biblique	Berrien Springs MI
16	22-23	Wed	Faith and Science Council	Berrien Springs MI
17	24(pm)	Fri	Comite Executif de l'Universite d'Andrews	Berrien Springs MI
18	26(am)	Sun	Conseil d'Administration Andrews University	Berrien Springs MI
19	26(pm)	Sun	Comité Executif du Seminaire d'Universite d'Andrews	Berrien Springs MI
20	27(am)	Mon	Conseil de l'Universite d'Andrews	Berrien Springs MI

21

22 Novembre 2025

23

24 Décembre 2025

25	3(apr)	Mer	Comités de Conseil ARM et GICV	Silver Spring MD
26	4(mat)	Jeu	Réunion du Conseil ARM et GICV	Silver Spring MD
27	8-9	Mon	Conseil d'administration de l'université de Loma Linda sur la Sante Loma Linda CA	

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

1

2 SEC/ADCOM/GCDO23AC/23AC/ADCOM/101-23Gd/ADCOM/GCDO24SM/24SM/ADCOM/
3 GCDO24AC/24AC to KJP(DIV)

4

5 102-24Gc RÉUNIONS AUTORISÉES 2026

6

7 VOTÉ, d'approuver la liste mise à jour des réunions autorisées pour 2026, étant entendu que la
8 participation à ces réunions doit également être approuvée par l'administration de chaque entité,
9 comme suit :

10

<u>DATE</u>	<u>JOUR</u>	<u>RÉUNION</u>	<u>LIEU</u>
<u>Janvier 2026</u>			
14-17	Mer	PREXAD (GC PREXAD Members)	
19-Feb 7	Lun	Institut de mission IWM	Chiang Mai THAILAND
26-27	Lun	Conseil de la santé de l'université de Loma Linda	Loma Linda CA
<u>Fevrier 2026</u>			
2-3	Lun	Comité d'éthique de l'Institut de recherche biblique	Collegedale TN
<u>Mars 2026</u>			
23-26	Lun	Prime Time	Silver Spring MD
23(am)	Lun	Conseil d'administration d'ADRA International	Online RÉUNION
24(am)	Mar	Conseil adventiste de la lutte contre le sida	Online RÉUNION
<u>Avril 2026</u>			
1(am)	Mer	Comité de révision des programmes de l'Inst Bibl	Online RÉUNION
2(am)	Jeu	Conseil d'administration de l'IRLA	Silver Spring MD
6	Lun	Conseil des présidents	Silver Spring MD
6	Lun	Conseil des secrétaires	Silver Spring MD
6	Lun	Conseil des trésoriers	Silver Spring MD
7-8	Mar	Comité des enjeux de la mission globale	Silver Spring MD
7(eve)	Mar	Conseil international de l'éducation	Silver Spring MD
7(eve)	Mar	Conseil inter de l'éducation Past. et théologique	Silver Spring MD
8(pm)	Mer	Conseil de la radio mondiale adventiste	Online RÉUNION
8(eve)	Mer	Assoc d'accréditation des écoles, collèges et univ Adv	Silver Spring MD
9(am)	Jeu	Dirigeants de la CG et des divisions	Silver Spring MD
9(pm)	Jeu	Comité de planification stratégique et de budgétisation	Silver Spring MD
13-Mai 2	Lun	Institut de mission IWM	Istanbul TURKIYE
13(am)	Lun	Conseil de la mission de la Conférence générale	Silver Spring MD
13(pm)	Lun	Conseil d'administration de Hope Channel International	Silver Spring MD
14-15	Mar	Réunion de printemps	Silver Spring MD
15-19	Mer	Visite du patrimoine adventiste – Admin GD/Div	New England
20-21	Lun	Comité de l'Institut de recherche biblique	Loma Linda CA
21(am)	Nar	Réunion du groupe d'experts en santé de Loma Linda	Loma Linda CA
21(pm)	Mar	Conseils d'organisation de la santé de l'univ de Loma Linda	Loma Linda CA
<u>Mai 2026</u>			

47

Programme
Quotidien

Ordre du jour
Général

Points de
Règlements

Agenda Consensuel

1	18-19	Lun	Conseil d'administration de l'université de Loma Linda	Loma Linda CA
2				
3	<u>Juin 2026</u>			
4	1-4	Lun	Prime Time	Silver Spring MD
5	8-13	Lun	Retraite de bienvenue (famille et adolescents)	Berrien Springs MI
6				
7	<u>Juillet 2026</u>			
8	13-Aug 1	Lun	Institut de mission IWM	_____
9				
10	<u>Août 2026</u>			
11	7-15	Ven	Atelier interculturel : Faire avancer la mission de Dieu	Bangkok THAILAND
12	17-19	Lun	10e congrès mondial de l'IRLA	_____
13	31-Sep 1	Lun	Conseil d'administration de l'université de Loma Linda	Loma Linda CA
14				
15	<u>Septembre 2026</u>			
16	7-8	Lun	Comité d'éthique de l'Institut de recherche biblique	Berrien Springs MI
17	14-17	Lun	Prime Time	Silver Spring MD
18	16(am)	Mer	Comité de révision des programmes de l'Institut bibl	Online RÉUNION
19	22(am)	Mar	Conseil international de l'éducation	Online RÉUNION
20	22(am)	Mar	Conseil inter de l'éducation Past. et théologique	Online RÉUNION
21	24(am)	Jeu	Assoc d'accréditation des écoles, collèges et univ Adv	Online RÉUNION
22				
23	<u>Octobre 2026</u>			
24	1(am)	Jeu	Conseil d'administration de l'IRLA	Silver Spring MD
25	1(pm)	Jeu	Conseil du ministère adventiste de lutte contre le sida	Silver Spring MD
26	1(pm)	Jeu	Conseil de la radio mondiale adventiste	Silver Spring MD
27	1(pm)	Jeu	Conseil d'administration de Hope Channel International	Silver Spring MD
28	2(am)	Ven	Conseil d'administration d'ADRA International	Silver Spring MD
29	5	Lun	Conseil des présidents	Silver Spring MD
30	5	Lun	Conseil des secrétaires	Silver Spring MD
31	5	Lun	Conseil des trésoriers	Silver Spring MD
32	6(am)	Mar	Dirigeants de la CG et des divisions	Silver Spring MD
33	6(pm)	Mar	Comité de planification stratégique et de budgétisation	Silver Spring MD
34	7(am)	Mer	Conseil de la mission de la Conférence Générale	Silver Spring MD
35	7(pm)	Mer	Comité du manuel de l'Église	Silver Spring MD
36	8	Jeu	Conférence des Leaders	Silver Spring MD
37	8-14	Jeu	Conseil annuel	Silver Spring MD
38	19-20	Mon	Comité de l'Institut de recherche biblique	Berrien Springs MI
39				
40	<u>Novembre 2026</u>			
41				
42	<u>Décembre 2026</u>			
43				

1 SEC/ADCOM/GCDO24AC/24AC to KJP(DIV)

2
3 102-24Gd RÉUNIONS AUTORISÉES 2027

4
5 VOTED, To approve the updated list of RÉUNIONS AUTORISÉES 2027, with the
6 understanding that attendance at these RÉUNIONS must also be approved by the administration of
7 each entity, as follows:

8	9	10	11	12	13	14	15
	<u>DATE</u>	<u>JOUR</u>	<u>RÉUNION</u>				<u>LIEU</u>
11	<u>Janvier 2027</u>						
12	18-Feb 6	Lun	Institut de mission IWM				Chiang Mai THAILAND
13	22-24	Ven	Loma Linda Univ Health Board of Trustees Retreat				Loma Linda CA
14	25-26	Lun	Conseil d'administration de l'université de Loma Linda				Loma Linda CA
16	<u>Fevrier 2027</u>						
18	<u>Mars 2027</u>						
19	22-25	Lun	Prime Time				Silver Spring MD
20	25(am)	Jeu	Conseil de direction de la Conférence générale				Silver Spring MD
22	<u>Avril 2027</u>						
23	5	Lun	Conseil des présidents				Silver Spring MD
24	5	Lun	Conseil des secrétaires				Silver Spring MD
25	5	Lun	Conseil des trésoriers				Silver Spring MD
26	6-7	Mar	Global Mission Issues Committee				Silver Spring MD
27	8(am)	Jeu	Dirigeants de la CG et des divisions				Silver Spring MD
28	8(pm)	Jeu	Comité de planification stratégique et de budgétisation				Silver Spring MD
29	12(am)	Lun	Conseil de la mission de la Conférence Générale				Silver Spring MD
30	13-14	Mar	TReunion de printemps				Silver Spring MD
31	19-Mai 8	Lun	Institut de mission IWM				Istanbul TURKIYE
33	<u>Mai 2027</u>						
34	12-15	Mer	Conf inter sur le leadership pour MINENF, MIFEM et Famille				THAILAND
35	24-25	Lun	Conseil d'administration de l'université de Loma Linda				Loma Linda CA
37	<u>Juin 2027</u>						
38	7-10	Lun	Prime Time				Silver Spring MD
39	7-12	Lun	IWM Retraite de bienvenue (famille et adolescents)				Berrien Springs MI
40	10-21	Jeu	Voyage d'étude des PR				
41	10(am)	Jeu	Conseil de direction de la Conférence générale				Silver Spring MD
42	22-30	Mar	International Bible Conference				Athens GREECE
44	<u>Juillet 2027</u>						
45	12-31	Lun	Institut de mission IWM				

1	<u>DATE</u>	<u>JOUR</u>	<u>RÉUNION</u>	<u>LIEU</u>
2				
3	<u>Août 2027</u>			
4	30-31	Lun	Conseil d'administration de l'université de Loma Linda	Loma Linda CA
5				
6	<u>Septembre 2027</u>			
7	13-16	Lun	Prime Time	Silver Spring MD
8	16(am)	Jeu	Conseil de direction de la Conférence générale	Silver Spring MD
9				
10	<u>Octobre 2027</u>			
11	4	Lun	Conseil des présidents	Silver Spring MD
12	4	Lun	Conseil des secrétaires	Silver Spring MD
13	4	Lun	Conseil des trésoriers	Silver Spring MD
14	5(am)	Mar	Dirigeants de la CG et des divisions	Silver Spring MD
15	5(pm)	Mar	Comité de planification stratégique et de budgétisation	Silver Spring MD
16	6(am)	Mer	Conseil de la mission de la Conférence Générale	Silver Spring MD
17	6(pm)	Mer	Comité du manuel de l'Église	Silver Spring MD
18	7-13	Jeu	Conseil annuel	Silver Spring MD
19	7	Jeu	Conférence des Leaders	Silver Spring MD
20				
21	<u>Novembre 2027</u>			
22				
23	<u>Décembre 2027</u>			
24				

1 **REUNIONS AUTORISEES AU TITRE DE L'ANNEE 2024 - DAO**

2
3 **WADCOM-00 REUNIONS AUTORISEES AU TITRE DE L'ANNEE 2024**

4
5 RECOMMANDE, D'approuver la liste actualisée des réunions autorisées au titre de l'année
6 2024, étant entendu que la participation à ces réunions doit également être approuvée par
7 l'administration de chaque entité, à lire comme suit :

8	9	<u>DATE</u>	<u>JOUR</u>	<u>REUNION</u>	<u>LIEU</u>
10					
11					
12		<u>Octobre 2024</u>			
13	1	Mar		Conseil d'administration GCAS	Silver Spring MD
14	2(am)	Mer		Conseil de l'Université Adventiste de l'Afrique	Silver Spring MD
15	2(pm)	Mer		Conseil d'AIAS	Silver Spring MD
16	3am	Jeu		Conseil Association Intern. Liberté Religieuse	Silver Spring MD
17	3pm	Jeu		Conseil d'admin. Radio Mondiale Adventiste	Silver Spring MD
18	5	Sab		Sabbath of Prayer	All Churches
19	5	Sab		Digital Media Promotion	All churches
20	6(mat)	Dim		Comité du Ministère International Adventiste du SIDA	Silver Spring MD
21	6(mat)	Dim		Comité de l'Institut pour la Prévention contre les drogues	Silver Spring MD
22	7	Lun		Concile des Présidents	Silver Spring MD
23	7	Lun		Concile des Secrétaires	Silver Spring MD
24	7	Lun		Concile des Trésoriers	Silver Spring MD
25	8(mat)	Mar		Administrateurs de la CG et des Divisions	Silver Spring MD
26	8(apr)	Mar		Comité Budget et Planification Stratégique	Silver Spring MD
27	9(mat)	Mer		Comité des Missions de la Conférence Générale	Silver Spring MD
28	9(apr)	Mer		Comité du Manuel d'Eglise	Silver Spring MD
29	10-11	Jeu		Conférence sur le Leadership	Silver Spring MD
30	5-11	Jeu		Concile annuel	Silver Spring MD
31	12	Sab		Pastor Appreciation JOUR	All Churches
32	19	Sab		Spirit of Prophecy and Adventist Heritage	All Churches
33	21-22	Mon		Comité de l'Institut de recherche biblique	Berrien Springs MI
34	26	Sab		Creation Sabbath	All Churches
35	21-25	Mon		WAD Prime Week	Abidjan, CI
36	27	Sun		WAD Publishing Administrative Committee RÉUNION	<u>Online</u>
37	27	Sun		ADRA WAD Management Committee RÉUNION	<u>Online</u>
38	28-31	Mon		WAD Prime Week	Abidjan, CI
39	30-Nov 2	Wed		WADwide Training on Reporting	WAD, Unions Comm, Abidjan
40				<u>Novembre 2024</u>	
41	2-9	Sab		World Week of Prayer	All Churches
42	3	Sun		WAD Publishing Administrative Committee RÉUNION	<u>Online</u>
43	3	Sun		ADRA WAD Management Committee RÉUNION	<u>Online</u>
44	4	Mon		BOE RÉUNION (Morning)	<u>Online</u>
45	4	Mon		BMTE RÉUNION (Afternoon)	<u>Online</u>

1	8	Tue	YEC attendants Arrival to Abidjan	Abidjan, CI
2	10	Sun	President/Secretaries/Treasurers' Council	Abidjan, CI
3	11	Mon	Session sur la planification stratégique et le budget	Abj, CI
4	12-14	Tue	Comité de fin d'année de la Division	Abidjan, CI
5	15	Fri	Départ des participants d'Abidjan- Comité de fin d'année	
6	9-15	Sab	Semaine de prière pour les jeunes et les jeunes adultes	YOU- All Churches
7	16	Sab	Journée mondiale des orphelins et des	
8			enfants vulnérables	APM- All churches
9	16	Sab	Promotion de la tolérance	WAD PARL
10	21	Jeu	Rassemblement de tous les professionnels	
11			des médias adventistes	En ligne
12	23	Sab	Sensibilisation au VIH/SIDA	HM- All Churches
13	25-27	Mon	CAUM Comité de fin d'année	Libreville, Gabon
14	25-27	Mon	ENUC Comité de fin d'année	Aba, Nigeria
15	25-27	Mon	CMUM Comité de fin d'année *	Yaoundé, Cameroon
16	25-27	Mon	NNUC Comité de fin d'année	Abuja, Nigeria
17	30-7Dec	Sab	Semaine de réveil de la Gestion de la Vie	All Churches
18				
19	<u>Décembre 2024</u>			
20	2-4	Lun	Comité de fin d'année - ESUM	Lomé, Togo
21	2-4	Lun	Comité de fin d'année - NOGH	Kumasi, Ghana
22	2-4	Mon	Comité de fin d'année - SGUC *	Accra, Ghana
23	5	Jeu	Comité - Advent Press*	Accra, Ghana
24	4(apr)	Mer	Comités de Conseil ARM et GICV	Silver Spring MD
25	5(mat)	Jeu	Réunion du Conseil ARM et GICV	Silver Spring MD
26	7	Sab	Sabbat annuel de la gestion de la vie	All Churches
27	9-11	Mon	Comité de fin d'année - WAUM	Monrovia, Liberia
28	9-11	Mon	Comité de fin d'année - WSUM *	Dakar, Senegal
29	9-11	Mon	Comité de fin d'année - WNUC	Lagos, Nigeria
30			Comité de fin d'année -VVU (Valley View University)*	VVU
31			Comité de fin d'année -BU (Babcock University)*	Babcock University
32	11-12	Lun	Conseil d'administration de l'université de Loma Linda	Loma Linda CA
33	14	Sab	Emphase sur la santé	All Churches
34	21	Sab	Journée de la solidarité humaine	PARL All Churches
35	24-28	Tue	Congrès panafricain de la jeunesse - BU	Three African Divisions

37 **NB. *** Les trois Administrateurs de la DAO seront présents au Comité de fin d'année dudit champ

38

39

40

41

42

Programme Quotidien	Ordre du jour Général	Points de Règlements	Agenda Consensuel
-------------------------------------	---------------------------------------	--------------------------------------	-----------------------------------

1	31(am)	Mon	Conseil des présidents	Silver Spring MD
2	31(am)	Mon	Conseil des secrétaires	Silver Spring MD
3	31(am)	Mon	Conseil des trésoriers	Silver Spring MD
4				
5	<u>Avril 2025</u>			
6	1-2	Tue	Global Mission Issues Committee	Silver Spring MD
7	1(eve)	Tue	Conseil international de l'éducation	Silver Spring MD
8	1(eve)	Tue	Conseil inter de l'éducation Past. et théologique	Silver Spring MD
9	2(pm)	Wed	Conseil de la radio mondiale adventiste	Online RÉUNION
10	2(eve)	Wed	Assoc d'accréditation des écoles, collèges et univ Adv	Silver Spring MD
11	3(am)	Jeu	Dirigeants de la CG et des divisions	Silver Spring MD
12	3(pm)	Jeu	Comité de planification stratégique et de budgétisation	Silver Spring MD
13	5	Sab	Quarterly JOUR of Prayer	All churches
14	6(am)	Sun	Conseil d'administration de Hope Channel International	Online RÉUNION
15	7(am)	Mon	Conseil de la mission de la Conférence Générale	Silver Spring MD
16	8-9	Tue	Spring RÉUNION	Silver Spring MD
17	12-18	Sab	Literature Evangelism Rally week	All Churches
18	12	Sab	Friends of hope JOUR (Visitor's JOUR)	All Churches
19	12	Sab	Hope Channel International	All Churches
20	12	Sab	World Impact JOUR – for Distribution of Missionary book	All churches
21	14-Mai 3	Mon	Institut de mission IWM	Istanbul TURKEY
22	14-15	Mon	Comité de l'Institut de recherche biblique	Online RÉUNION
23	16-17	Wed	Faith and Science Council	Loma Linda CA
24	19	Sab	Possibility Ministries JOUR	All Churches
25	21-23	Mon	Adventist University of Africa Council RÉUNIONS	Nairobi KENYA
26	14-18	Mon	WAD 1 st Quarter Prime Week -	WAD office
27	21-25	Mon	WAD Mid-year Pre-RÉUNIONS	Online RÉUNIONS
28	25	Fri	Presidents/Secretary/Conseil des trésoriers	Online
29	27	Sun	Strategic Planning/Budget Session	Online
30	28-30	Mon	WAD Mid-year RÉUNIONS	Online
31				
32	<u>Mai 2025</u>			
33	3-31	Sab	Drug Awareness Month	HM-All Churches
34	3	Sab	Reach the World: using Communications Channels	All Churches
35	19-20	Mon	Conseil d'administration de l'université de Loma Linda	Loma Linda CA
36	24	Sab	Journee Mondiale Enfants a risque	All churches
37				
38	<u>Juin 2025</u>			
39	2-5	Mon	Prime Time	Silver Spring MD
40	4(pm)	Wed	ARM and GICV Board Committees	Silver Spring MD
41	5(am)	Jeu	ARM and GICV Board RÉUNION	Silver Spring MD
42	5(am)	Jeu	Conseil de direction de la Conférence générale	Silver Spring MD
43	5(pm)	Jeu	Adventist Possibility Ministries Committee	Silver Spring MD
44	7	Sab	Reach the World: Bible Study: SS and correspondence	All Churches

1	8(pm)	Sun	Andrews University Board Univ Op & Fin Com	Online RÉUNION
2	8(pm)	Sun	Andrews University Executive Committee	Online RÉUNION
3	8(pm)	Sun	Andrews University Presidential Evaluation Com	Online RÉUNION
4	9-28	Mon	Institut de mission IWM	Berrien Springs MI
5	9(pm)	Mon	Andrews University Board	Online RÉUNION
6	14	Sab	Women Ministries Emphasis	All Churches
7	21	Sab	Adventist World Refugee	All Churches
8	28	Sab	World Public Campus Ministries	All Churches
9				
10	<u>Juillet 2025</u>			
11	3-12	Jeu	Session de la Conference Generale	St Louis MO
12	5	Sab	Journee trimestrielle de la priere	All Churches
13	12	Sab	Mission Promotion World Mission	All Churches
14	21-27	Mon	IWM Re-entry (Family & Teens)	Berrien Springs MI
15	26	Sab	Children's Sabbath	All churches
16				
17	<u>Août 2025</u>			
18	11-30	Mon	General Conference Mission Institute	Silver Spring MD
19	16	Sab	Education JOUR	All Churches
20	23	Sab	enditnow JOUR	All churches
21	25-26	Mon	Conseil d'administration de l'université de Loma Linda	Loma Linda CA
22				
23	<u>Septembre 2025</u>			
24	1-2	Mon	Comité d'éthique de l'Institut de recherche biblique	Berrien Springs MI
25	7-13	Sab	Family Togetherness Week of Prayer	All Churches
26	13	Sab	Family Togetherness JOUR of Prayer	All Churches
27	9-10	Tue	Global Leadership Conference	Online RÉUNION
28	15-18	Mon	Prime Time	Silver Spring MD
29	15(am)	Mon	Comité de révision des programmes de l'Institut bibl	Online RÉUNION
30	16(pm)	Tue	Adventist Review Ministries Publishing Board	Silver Spring MD
31	18	Jeu	Adventist Possibility Ministries Committee	Silver Spring MD
32	18(am)	Jeu	Conseil de direction de la Conférence générale	Silver Spring MD
33	20	Sab	Pathfinder JOUR	All Churches
34	23(am)	Tue	Conseil international de l'éducation	Online RÉUNION
35	23(am)	Tue	Conseil inter de l'éducation Past. et théologique	Online RÉUNION
36	25(am)	Jeu	Assoc d'accréditation des écoles, collèges et univ Adv	Online RÉUNION
37	27	Sab	Sabbath School Guest JOUR	All churches
38	30	Tue	GCAS Board	Silver Spring MD
39				
40	<u>Octobre 2025</u>			
41	2(am)	Jeu	Conseil d'administration de l'IRLA	Silver Spring MD
42	2(pm)	Jeu	Conseil de la radio mondiale adventiste	Silver Spring MD
43	2(pm)	Jeu	Conseil du ministère adventiste de lutte contre le sida	Silver Spring MD
44	2(pm)	Jeu	ASI Coordinating Committee	Silver Spring MD

1	2(pm)	Jeu	Conseil d'administration de Hope Channel International	Silver Spring MD
2	2(pm)	Jeu	Institute for Prevention of Addictions Board	Silver Spring MD
3	3(am)	Fri	Conseil d'administration d'ADRA International	Silver Spring MD
4	4	Sab	Quarterly JOUR of Prayer	All churches
5	5(am)	Sun	Adventist University of Africa Board	Silver Spring MD
6	5(am)	Sun	AIAS Board	Silver Spring MD
7	6	Mon	Conseil des présidents	Silver Spring MD
8	6	Mon	Conseil des secrétaires	Silver Spring MD
9	6	Mon	Conseil des trésoriers	Silver Spring MD
10	7(am)	Tue	Dirigeants de la CG et des divisions	Silver Spring MD
11	7(pm)	Tue	Comité de planification stratégique et de budgétisation	Silver Spring MD
12	8(am)	Wed	Conseil de la mission de la Conférence Générale	Silver Spring MD
13	9-15	Jeu	Conseil annuel	Silver Spring MD
14	9-10	Jeu	Conférence des Leaders	Silver Spring MD
15	11	Sab	Pastor Appreciation JOUR	All churches
16	18	Sab	Spirit of Prophecy and Adventist Heritage	All churches
17	20-21	Mon	Comité de l'Institut de recherche biblique	Online RÉUNION
18	20-24	Mon	WAD Prime Week	WAD Office
19	22-23	Wed	Faith and Science Council	Berrien Springs MI
20	24(pm)	Fri	Andrews University Board Governance Committee	Berrien Springs MI
21	25	Sab	Creation Sabbath	All Churches
22	26(am)	Sun	Andrews University Board Committees	Berrien Springs MI
23	26(pm)	Sun	Andrews University Seminary Executive Com	Berrien Springs MI
24	27(am)	Mon	Andrews University Board	Berrien Springs MI
25	27	Mon	Arrival Field Officers YEC	Abidjan, CI
26	28	Tues	WAD Board of Education	Abidjan, CI
27	29	Wed	WAD BMTE	Abidjan, CI
28	30	Jeu rs	President/Secretaries/Treasurers' Council	Abidjan, CI
29	31	Fri	Strategic Planning/Budget Session	Abidjan, CI
30	31	Fri	Arrival YEC Participants	Abidjan, CI
31				
32	<u>Novembre 2025</u>			
33	1-8	Sab	Week of Prayer	All churches
34	1	Sab	YEC Sabbath Celebration	Abidjan, CI
35	2- 4	Sun	WAD Year-end RÉUNION	Abidjan, CI
36	5	Wed	Departure WAD Year-end RÉUNION Participants	Abidjan, CI
37	8-14	Sab	e-week of Prayer for Youth and Young Adults	All churches
38	15	Sab	World Orphans and Vulnerable Children JOUR	All Churches
39	18-20	Tue	CAUM Year-end RÉUNION*	Libreville, Gabon
40	18-20	Tue	ENUC Year-end RÉUNION*	Aba, Nigeria
41	18-20	Tue	CMUM Year-end RÉUNION*	Yaoundé, Cameroon
42	20-22	Mon	North-East Cameroon Union Mission *	Ngaoundere, Cameroon
43	22	Sab	HIV/AIDS Awareness	All churches

1	24-26	Mon	ESUM Year-end RÉUNION	Lome, Togo
2	24-26	Mon	WNUC Year-end RÉUNION	Lagos, Nigeria
3	24-26	Mon	SGUC Year-end RÉUNION*	Accra, Ghana
4	27-29	Mon	South-East Ghana Union Mission *	Tema, Ghana
5	29-6	Sab	Stewardship Revival Week	All churches
6				
7	Décembre 2025			
8	1-3	Mon	WAUM Year-end RÉUNION	Monrovia, Liberia
9	1-3	Mon	NOGH Year-end RÉUNION*	Kumasi, Ghana
10	4-6	Mon	North Ghana Union Mission *	Techiman, Ghana
11	8	Jeu	Advent Press RÉUNION*	Accra, Ghana
12	3(pm)	Wed	ARM and GICV Board Committees	Silver Spring MD
13	4(am)	Jeu	ARM and GICV Board RÉUNION	Silver Spring MD
14	6	Sab	Annual Stewardship Sabbath	All churches
15	8-9	Mon	Conseil d'administration de l'université de Loma Linda	Loma Linda CA
16	10-12	Wed	WSUM Year-end RÉUNION	Dakar, Senegal
17	10-12	Wed	NNUC Year-end RÉUNION*	Lagos, Nigeria
18	13	Sab	Health emphasis	All churches
19	<u>Janvier 2026</u>			
20			VVU (Valley View University) ^{2*}	VVU
21			BU (Babcock University)*	Babcock University
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				
33				
34				

² * The three officers will be present at these meetings.

1

Chapitre 1 — La crise finale de la terre

Une appréhension universelle de l'avenir

Les calamités qui surviennent sur terre comme en mer, l'instabilité sociale, les menaces de guerre sont de mauvais augure. Ces faits annoncent des événements imminents de la plus grande importance. Les forces du mal se conjuguent et se consolident. Elles se fortifient pour l'ultime grande crise. De grands bouleversements prendront bientôt place dans notre monde, et les événements de la fin seront précipités. — Testimonies for the Church 9:11 (1909); Testimonies for the Church 3:395. EDJ 15.2

Les temps de trouble sont proches

Le temps de trouble — un trouble comme on n'en a jamais vu depuis que les nations existent (Daniel 12:1) — nous menace directement, et nous sommes comme les vierges endormies. Nous devons nous éveiller et demander au Seigneur Jésus de nous entourer de ses bras éternels afin de nous faire traverser en toute sécurité les temps de jugement qui sont devant nous. — Manuscript Releases 3:305 (1906). EDJ 15.4

Des temps troublés sont devant nous, mais gardons-nous de prononcer ne serait-ce qu'une seule parole d'incrédulité ou de découragement. — Christian Service, 136 (1905). EDJ 16.4

Les prophéties des derniers jours exigent notre attention

Je vis ensuite le troisième ange. Apocalypse 14:9-11. L'ange qui m'accompagnait dit: "Son oeuvre est terrible. Épouvantable, sa mission. C'est l'ange qui doit séparer le bon grain de l'ivraie et sceller, ou lier, les gerbes pour les greniers célestes. Ces choses devraient occuper tout notre esprit et retenir toute notre attention." — Early Writings, 118 (1854); Premier écrits, 118. EDJ 17.3

Nous devons spécialement étudier les livres de Daniel et de l'Apocalypse

Nous avons besoin d'étudier de plus près la Parole de Dieu; notre attention devrait se porter spécialement sur les livres de Daniel et de l'Apocalypse comme jamais auparavant... La lumière que Daniel a reçue de Dieu a été donnée expressément pour ces derniers jours. — Testimonies to Ministers and Gospel Workers, 112, 113 (1896). EDJ 18.3

Lisons et étudions le douzième chapitre de Daniel. Il contient des avertissements que, tous, nous aurons besoin de comprendre avant le temps de la fin. — Manuscrit Releases 15:228 (1903). EDJ 18.4

Un sujet dont il faut parler au monde

Nombreux sont ceux qui ne comprennent pas les prophéties relatives aux temps actuels, et ils doivent être éclairés. Le devoir tant des responsables que des laïcs, c'est de faire retentir la trompette d'une certaine manière. — Evangelism, 194, 195 (1875); Evangelism, 180. EDJ 18.8

1

2

Chapitre 2 — Les signes du prochain retour du Christ

La grande prophétie du Seigneur

Le Christ a averti ses disciples de la destruction de Jérusalem et des signes qui devaient précéder la venue du Fils de l'homme. Le chapitre 24 de Matthieu en entier est une prophétie concernant les événements qui doivent précéder ce moment, et la destruction de Jérusalem est un exemple de l'ultime grande destruction du monde par le feu. — Manuscrit 77, 1899 . EDJ 21.1

Signes sur la terre

Les nations sont dans le trouble. Des temps de perplexité sont sur nous. Le coeur des hommes défaille de terreur devant les événements qui surviennent en ce monde terrestre. Mais ceux qui ont la foi en Dieu entendront sa voix dans la tempête: "C'est moi, n'ayez pas peur." — The Signs of the Times, 9 octobre 1901. EDJ 22.3

Actes de violence

Les terribles histoires de meurtres, de vols, d'accidents ferroviaires et d'actes de violence, nous montrent que la fin de toutes choses est proche. C'est en ce moment précis que nous avons besoin de nous préparer au retour du Seigneur. — Lettre 308, 1907. EDJ 25.2

De grosses boules de feu

Je vis une immense boule de feu tomber parmi de magnifiques palais, provoquant leur destruction immédiate. J'entendis quelqu'un dire: "Nous savions que les jugements de Dieu devaient s'abattre sur la terre, mais nous ignorions qu'ils devaient survenir aussi vite." D'autres, d'une voix agonisante, disaient: "Vous le saviez! Pourquoi ne nous avez-vous pas avertis? Nous, nous étions dans l'ignorance!" — Testimonies for the Church 9:28 (1909); Témoignages pour l'Eglise 3:353 . EDJ 26.2

Le dessein de Dieu

Dieu a en vue un certain plan en permettant ces calamités. C'est l'un des moyens auxquels il a recours pour ramener à la raison hommes et femmes. Par un travail inhabituel effectué dans la nature, Dieu mettra en évidence devant les puissances humaines sceptiques ce qu'il exprime clairement dans sa Parole. — Manuscript Releases 19:279 (1902). EDJ 28.4

Les événements à venir sont dans la main du Seigneur

Pendant la grande oeuvre finale, nous nous trouverons confrontés à des difficultés que nous ne saurons surmonter, mais n'oublions pas que les trois grands pouvoirs des cieux sont à l'oeuvre, qu'une main divine tient la barre, et que Dieu accomplira tous ses desseins. — Evangelism, 65 (1902); Evangelism, 66. EDJ 29.3

Le regard céleste sur les affaires humaines

Tout l'univers observe avec un indescriptible intérêt les dernières scènes de la grande controverse entre le bien et le mal. — Prophets and Kings, 148 (1914); Prophètes et rois, 107. EDJ 30.4

Notre petite terre est un livre d'étude pour l'univers. — The Desire of Ages, 198 (1898); Jésus Christ, 9. EDJ 30.5

Chapitre 3 — “Dis-nous, quand cela arrivera-t-il?”

Le moment du retour du Christ n'est pas connu

Nombre de personnes qui se disent Adventistes ont tenté de fixer des dates. On n'a cessé de supputer de nouvelles dates de la venue du Christ, mais sans succès. La connaissance du moment précis du retour de notre Seigneur est déclaré hors de la portée des mortels. Même les anges, qui exercent un ministère en faveur de ceux qui doivent hériter du salut, ne connaissent ni le jour ni l'heure. “Pour ce qui est du jour et de l'heure, personne ne le sait, ni les anges des cieux, ni le Fils, mais le Père seul.” Matthieu 24:36. — Testimonies for the Church 4:307 (1879); Testimonies for the Church 1:580, 581. EDJ 31.3

Nous approchons du grand jour de Dieu. Les signes s'accomplissent. Et cependant, nous ne recevons aucun message qui nous indique le jour et l'heure de l'apparition du Christ. Le Seigneur, dans sa sagesse, nous a caché ce point afin que nous soyons toujours dans une attitude d'attente et de préparation en vue de la seconde venue de notre Seigneur Jésus-Christ sur les nuées des cieux. — Lettre 28, 1897. EDJ 32.3

Le moment exact de la seconde venue du Fils de l'homme est le mystère de Dieu. — The Desire of Ages, 633 (1898); Jésus Christ, 633. EDJ 32.4

Ellen White attendait le retour du Christ de son temps

Le temps du jugement est sur nous, car le grand cri du troisième ange a déjà retenti dans la révélation de la justice du Christ, le Sauveur qui pardonne le péché. — Selected Messages 1:363 (1892); Messages choisis 1:425. EDJ 35.1

Ce que Jésus attend

Le Christ languit de voir sa manifestation dans l'Église. Lorsque le caractère du Christ sera parfaitement reproduit dans son peuple, alors il reviendra pour le réclamer comme le sien propre. — Christ's Object Lessons, 69 (1900); Les paraboles de Jésus, 51, 52. EDJ 36.2

C'est le privilège de tout chrétien non seulement d'attendre, mais de hâter la venue de notre Seigneur Jésus-Christ. Si tous ceux qui portent son nom portaient du fruit à sa gloire, comme le monde serait vite ensemencé de la semence de l'Évangile. La dernière moisson serait vite

récoltée, et le Christ viendrait réunir le précieux grain. — *The Desire of Ages*, 633 (1898); *Jésus Christ*, 634. EDJ 36.3

La transgression a presque atteint sa limite extrême

La transgression a presque atteint sa limite extrême. La confusion remplit le monde, et une grande terreur va bientôt s'étendre sur les êtres humains. La fin est très proche. Nous qui connaissons la vérité, nous devrions nous préparer à l'événement terrible qui va surprendre le monde. — *Testimonies for the Church* 8:28 (1904). EDJ 37.7

L'urgence des temps

Que le Seigneur n'accorde aucun repos, de jour ou de nuit, à ceux qui sont maintenant insoucians et indolents dans la cause et l'œuvre de Dieu. La fin est proche: c'est là ce que Jésus voudrait que nous gardions toujours présent à l'esprit, l'urgence des temps. — *Lettre 97*, 1886. EDJ 38.6

Chapitre 4 — L'Église de Dieu dans les derniers jours

Le peuple de Dieu garde ses commandements

Dieu possède un peuple distinct, une Église sur la terre, qui n'est comparable à aucune autre, supérieure à toutes les autres dans l'enseignement de la vérité et la défense de la loi de Dieu... Mon frère, si vous enseignez que l'Église adventiste représente Babylone, vous êtes dans l'erreur. — *Testimonies to Ministers and Gospel Workers*, 50, 58 (1896). EDJ 39.3

La mission particulière des adventistes du septième jour

Les adventistes du septième jour ont été choisis par Dieu comme un peuple particulier, séparé du monde. Par la grande puissance de la vérité, il les a arrachés au monde et les a mis en relation avec lui. Il a fait d'eux des représentants et les a appelés à être ses ambassadeurs dans l'oeuvre ultime du salut. Le plus grand trésor de vérité jamais confié à des mortels, les avertissements les plus solennels et les plus terribles qui aient jamais été envoyés par Dieu à l'homme, leur ont été confiés afin qu'ils les délivrent au monde. — *Testimonies for the Church* 7:138 (1902); *Testimonies for the Church* 3:162, 163. EDJ 40.5

Dans un sens particulier, les adventistes du septième jour ont été placés dans le monde comme des sentinelles et des porteurs de lumière. C'est à eux qu'a été confié le dernier avertissement destiné à un monde qui périclète. C'est sur eux que brille la merveilleuse lumière qui jaillit de la Parole de Dieu. Une tâche d'une solennelle importance leur a été confiée: la proclamation des messages des trois anges. Ils ne doivent pas laisser leur attention s'en détourner. — *Testimonies for the Church* 9:19 (1909); *Testimonies for the Church* 3:344. EDJ 41.1

L'autorité particulière de l'Église de Dieu

Dieu a investi son Église d'une autorité et d'un pouvoir spéciaux que personne ne peut mépriser ni négliger, car en agissant ainsi, c'est la voix de Dieu qu'il méprise. — *Testimonies for the Church* 3:417 (1875). EDJ 42.3

Dieu a remis à son Église les plus grands pouvoirs qui soient sous les cieux. C'est la voix de Dieu parlant par son peuple uni qui doit être respectée. — Testimonies for the Church 3:451 (1875); Testimonies for the Church 1:454. EDJ 42.4

Dieu remettra toutes choses en ordre

Nous n'avons pas à douter ou à craindre que le travail ne réussisse pas. Dieu conduit son oeuvre, et il mettra toutes choses en ordre. Si certaines choses doivent être ajustées à la tête de l'oeuvre, Dieu y veillera, et redressera tout tort. Ayons foi en Dieu qui va conduire à bon port le noble navire où le peuple de Dieu s'est embarqué. — Selected Messages 2:390 (1892); Messages choisis 2:449. EDJ 45.5

Dieu n'aurait-il pas d'Église vivante? Il a une Église effectivement, mais c'est l'Église militante, non l'Église triomphante. Nous regrettons qu'il y ait des membres déficients; ils constituent l'ivraie parmi le bon grain... Bien qu'il y ait des choses mauvaises dans l'Église, elles demeureront jusqu'à la fin du monde. L'Église, dans ces derniers jours, doit être la lumière du monde qui est pollué et corrompu par le péché. C'est sur l'Église, toute affaiblie et défaillante qu'elle est, sur l'Église qui a besoin d'être admonestée, avertie et conseillée, c'est sur l'Église que le Christ pose son suprême regard. — Testimonies to Ministers and Gospel Workers, 45, 49 (1893). EDJ 45.6

La confiance dans l'organisation de l'Église adventiste du septième jour est confirmée

J'ai reçu instruction de dire aux adventistes du septième jour du monde entier que Dieu les a appelés à constituer un peuple qui lui est particulièrement précieux. Il a arrêté que son Église sur la terre doit demeurer parfaitement unie dans le Saint-Esprit et les conseils du Seigneur des armées jusqu'à la fin des temps. — Selected Messages 2:397 (1908); Messages choisis 2:458. EDJ 48.2

Dieu a ordonné que les représentants de son Église venus de tous les pays du monde, lorsqu'ils sont réunis en Conférence générale, doivent avoir l'autorité. L'erreur que certains risquent de commettre, c'est de confier au jugement d'un seul homme, ou d'un petit groupe d'hommes, la pleine autorité et l'influence dont Dieu a investi son Église par le moyen du jugement et par la voix de la Conférence générale, assemblée pour élaborer les plans qui devront assurer la prospérité et l'avancement de son Œuvre. — Testimonies for the Church 9:260, 261 (1909); Témoignages par l'Église 3:486. EDJ 48.4

Le réveil spirituel est encore nécessaire

J'en étais à ce point lorsque je perdis conscience, et il me sembla que j'assistais à une scène qui se déroulait à Battle Creek. EDJ 49.4

Nous étions assemblés dans l'auditorium du Tabernacle. On offrit la prière, on chanta un cantique, puis on offrit une nouvelle prière. Les plus ferventes supplications montèrent vers Dieu. La réunion était empreinte de la présence du Saint-Esprit... EDJ 49.5

Chacun semblait disposé à mettre de côté son orgueil et à faire une confession sincère, et ceux qui conduisaient cette expérience spirituelle étaient ceux qui avaient l'influence, mais n'avaient

pas eu auparavant le courage de confesser leurs péchés. EDJ 49.6

L'Église triomphante sera fidèle et semblable au Christ

La vie du Christ était consacrée au divin message de l'amour de Dieu, et il languissait intensément de faire part de cet amour dans une large mesure. Toute son attitude respirait la compassion, et sa conduite était caractérisée par la grâce, l'humilité, l'authenticité et l'amour. Chaque membre de son Église militante doit manifester ces mêmes qualités, s'il veut rejoindre l'Église triomphante. — *Fundamentals of Christian Education*, 179 (1891). EDJ 52.5

Chapitre 5 — La vie de piété de l'Église du reste

Un double élan

La prière et l'effort, l'effort et la prière: voilà la grande affaire de votre vie. Vous devez prier comme si l'efficacité et la louange étaient dues entièrement à Dieu, et travailler comme si le devoir à accomplir n'incombait qu'à vous seul. — *Testimonies for the Church* 4:538 (1881). EDJ 53.3

Fermement enracinés en Christ

La seule protection contre le mal, c'est la présence du Christ dans le cœur par la foi dans sa justice. À moins que la relation avec Dieu ne soit pour nous une réalité vitale, nous ne pourrions jamais résister aux conséquences profanes de l'amour propre, de la faiblesse de caractère et de la tentation. L'abandon de nombreuses mauvaises habitudes nous prépare à repousser Satan; mais sans une relation vitale avec Dieu, par l'abandon complet à lui à chaque instant, nous serons vaincus. Sans une connaissance personnelle du Christ, et une communion continue avec lui, nous demeurons à la merci de l'ennemi, et nous finirons par lui obéir. — *The Desire of Ages*, 324 (1898); *Jésus Christ*, 314, 315. EDJ 54.3

Le Christ, et le Christ crucifié, devrait être le thème de notre contemplation, de notre conversation, et de nos émotions les plus heureuses. — *Steps to Christ*, 103 (1892); *Vers Jésus*, 159. EDJ 54.4

La nécessité de l'étude biblique

Seuls ceux qui auront fortifié leur esprit par l'étude des vérités bibliques demeureront fermes dans le dernier grand conflit. — *The Great Controversy*, 593, 594; *La tragédie des siècles*, 644. EDJ 55.5

Mémoriser l'Écriture

À plusieurs reprises chaque jour, des moments bénis devraient être consacrés à la prière et à l'étude des Écritures, ne serait-ce que pour mémoriser un texte, afin que la vie spirituelle puisse se développer dans l'âme. — *Testimonies for the Church* 4:459 (1880). EDJ 55.8

Le chapitre 14 de l'Apocalypse: un ancrage pour l'âme du peuple de Dieu

Nombre de ceux qui ont reçu le troisième message n'avaient pas eu auparavant une expérience réelle des deux précédents. Satan l'a compris, et son méchant regard était posé sur eux pour les accabler; mais le troisième ange attirait leur attention sur le Lieu très saint, et ceux qui avaient fait l'expérience des autres messages leur montraient la voie vers le sanctuaire céleste. Beaucoup apercevaient le parfait enchaînement des messages des anges et les reçurent l'un après l'autre avec joie, suivant Jésus dans le sanctuaire céleste. Ces messages m'ont été présentés comme une ancre de l'âme pour le peuple de Dieu. Ceux qui les comprennent et les acceptent seront gardés contre les subterfuges de Satan. — Early Writings, 256 (1858); Premier écrits, 256. EDJ 56.8

Chapitre 6 — Genre de vie et activités de l'Église du reste

Un esprit de service et de sacrifice

Dieu attend depuis longtemps que toute l'Église soit animée d'un esprit de service en sorte que chacun travaille pour lui selon ses capacités. Lorsque les membres de l'Église de Dieu feront le travail qui leur a été attribué dans les territoires qui en ont besoin, chez eux ou au loin, afin d'accomplir la mission de l'Évangile, le monde entier ne tardera pas à être averti. Le Seigneur Jésus reviendra alors sur cette terre avec puissance et une grande gloire. — The Acts of the Apostles, 111 (1911); Conquérants pacifiques, 97, 98. EDJ 61.1

Fidèles dans les dîmes et les offrandes

La dîme est sacrée, réservée pour Dieu lui-même. Elle doit être apportée à son trésor afin qu'elle soit utilisée pour soutenir les prédicateurs dans leur travail... Lisez soigneusement le troisième chapitre de Malachie et voyez ce que Dieu dit au sujet de la dîme. — Testimonies for the Church 9:249 (1909). EDJ 63.5

Le travail médical missionnaire

Je désire vous dire que bientôt on ne pourra plus faire aucun travail d'évangélisation par la prédication, mais seulement par le travail missionnaire médical. — Counsels on Health, 533 (1901). EDJ 65.2

Revenir au régime originel

Dieu cherche à nous ramener, pas à pas, vers son plan originel — à savoir, que l'homme devrait vivre des produits naturels de la terre. Parmi ceux qui attendent la venue du Seigneur, l'habitude de manger de la viande doit être en fin de compte abandonnée; la viande ne figurera plus à leur menu. Nous devrions y tendre et travailler fermement en ce sens. — Counsels on Health, 450 (1890). EDJ 66.1

Le culte de famille

Matin et soir, joignez-vous à vos enfants pour adorer Dieu, lisant sa Parole et chantant ses louanges. Enseignez-leur à répéter la loi. — Evangelism, 499 (1904); Evangelism, 449. EDJ 67.3

Se garder de s'associer au monde

Ceux qui veillent et attendent l'apparition du Christ sur les nuées des cieux, ne rechercheront pas les plaisirs du monde et les rassemblements mondains pour leur propre plaisir. — Manuscrit 4, 1898. EDJ 68.2

Une musique qui élève

La musique fait partie de l'adoration rendue à Dieu dans les cours célestes, et nous devrions nous efforcer, dans nos chants de louanges, d'approcher autant que faire se peut l'harmonie des chœurs célestes... Le chant, en tant qu'élément du service religieux, est un acte de culte tout autant que la prière. — Patriarches et prophètes, 594 (1890); Patriarches et prophètes, 583. EDJ 69.4

Télévision et théâtre

Les seuls amusements sains sont tels qu'ils ne banniront pas les pensées sérieuses et religieuses. Les seuls lieux de distraction qui soient sains sont ceux où Jésus peut nous accompagner. — Our High Calling, 284 (1883). EDJ 70.4

Vêtements et ornements

L'apparence extérieure est un révélateur de l'état du cœur. — Testimonies for the Church 1:136 (1856). EDJ 71.3

Chapitre 7 — Vivre à la campagne

Évangéliser les villes sans y vivre

En tant que peuple de Dieu gardant ses commandements, nous devons quitter les villes. Comme Énoch, nous devons travailler dans les villes, mais non pas y habiter. — Evangelism, 77, 78 (1899). EDJ 76.5

Les villes doivent être évangélisées en y venant de l'extérieur. Le messager de Dieu m'a dit: "Les villes ne seront-elles pas averties? Si. Mais le peuple de Dieu ne doit pas y habiter. Il doit les visiter, afin de les avertir de ce qui est près de survenir sur la terre." — Selected Messages 2:358 (1902); Messages choisis 2:410. EDJ 76.6

Pendant des années, j'ai reçu des lumières spéciales me donnant instruction que nous ne devons pas centrer notre travail dans les villes. Le tourbillon et la confusion qui remplissent ces villes, les conditions de vie créées par les syndicats et les grèves, seraient un grand handicap pour notre travail. — Testimonies for the Church 7:84 (1902). EDJ 76.7

Situer les institutions “juste à l'extérieur des grandes villes”

Que des hommes d'un jugement sûr soient désignés, non pour publier à l'extérieur leurs intentions, mais pour rechercher des propriétés dans des zones rurales, d'où l'accès aux villes sera facile, qui conviennent pour y installer de petites écoles de formation pour nos ouvriers, et où nous trouverons également assez de locaux pour soigner les malades et les âmes fatiguées qui ne connaissent pas la vérité. Recherchez ces endroits favorables juste à l'extérieur des grandes villes, où des bâtiments convenables pourront être trouvés, soit que nous les obtenions par des dons que nous feront leurs propriétaires, ou que nous les achetions à un prix raisonnable grâce aux offrandes de nos membres. Ne construisez pas dans les villes bruyantes. — Evangelism, 77 (1909); Evangelism, 77. EDJ 79.3

Chapitre 8 — Les villes

Les villes sont des foyers du vice

Il m'a été montré que les villes seront remplies de confusion, de violence et de crime, et que ces choses ne feront que croître jusqu'à la fin de l'histoire de cette terre. — Testimonies for the Church 7:84 (1902). EDJ 88.1

La ville de New York

Je n'ai pas reçu de lumière particulière en ce qui concerne les événements qui vont survenir sur New York. Je sais seulement qu'un jour les grandes constructions de cette ville seront rasées par les bouleversements opérés par le pouvoir de Dieu... Partout, la mort frappera. *C'est pourquoi je suis si anxieuse de donner à nos villes l'avertissement dont nous devons leur faire part.* — The Review and Herald, 5 juillet 1906. EDJ 89.5

Autres villes impies

Il m'est demandé de dire que les villes pleines d'iniquité et pécheresses à l'extrême, seront détruites par des séismes, des incendies et des inondations. — Evangelism, 27, 27 avril 1906; Evangelism, 31. EDJ 91.5

Les syndicats ouvriers: une source de troubles pour les adventistes

Les syndicats feront partie de ces facteurs qui provoqueront, sur cette terre, une période de troubles comme on n'en a encore jamais vue depuis le commencement du monde... EDJ 92.3

Ouvrir des écoles, des églises et des restaurants dans les villes

Nos restaurants doivent être ouverts dans les villes car, autrement, les ouvriers qui travaillent dans ces restaurants ne pourraient pas atteindre les gens et leur enseigner les principes d'une vie saine. — Selected Messages 2:142 (1903); Messages choisis 2:162. EDJ 94.6

Le signal pour sortir des villes

Le temps n'est pas très éloigné où, comme les premiers disciples, nous serons contraints de chercher refuge dans des lieux désolés et retirés. De même que le siège de Jérusalem par les

armées romaines fut le signal de la fuite pour les chrétiens de Judée, ainsi la collusion du gouvernement de notre nation avec l'autorité papale par le biais du décret qui imposera le sabbat de la papauté, sera pour nous un avertissement. Le moment sera alors venu de quitter les grandes villes avant d'abandonner les petites bourgades elles-mêmes pour nous retirer dans les endroits les plus reculés, au milieu des montagnes. — Testimonies for the Church 5:464, 465 (1885); Testimonies for the Church 2:197. EDJ 95.4

Chapitre 9 — Les lois du Dimanche

Les États-Unis promulgueront une loi du dimanche

Lorsque notre nation abjurera les principes de son gouvernement à tel point qu'elle promulguera une loi du dimanche, le protestantisme agira en cela main dans la main avec le papisme. — Testimonies for the Church 5:712 (1889); Testimonies for the Church 2:373. EDJ 101.1

Les protestants placeront toute leur influence et toute leur force du côté de la papauté. Par une loi nationale imposant le faux sabbat, ils donneront force et vigueur à la foi corrompue de Rome, réveillant sa tyrannie et son goût pour l'oppression des consciences. — Maranatha, 179 (1893). EDJ 101.2

Tôt ou tard, les lois sur le dimanche seront promulguées. — The Review and Herald, 16 février 1905. EDJ 101.3

La prophétie d'Apocalypse 13 déclare que le pouvoir représenté par la bête avec "deux cornes semblables à celles d'un agneau" "faisait que la terre et ses habitants adoraient la première bête" c'est-à-dire la papauté — symbolisée ici par la bête "semblable à un léopard". Cette prophétie sera accomplie lorsque les États-Unis imposeront l'observance du dimanche, que Rome considère comme le signe de sa suprématie... EDJ 101.5

Le protestantisme et le catholicisme agissent de concert

Nous ne voyons pas comment l'Église romaine pourrait se laver de l'accusation d'idolâtrie... Et cependant, c'est là la religion que les protestants commencent à prendre en considération avec tant de sympathie, et qui sera bientôt unie au protestantisme. Cette union, cependant, ne s'effectuera pas par un changement au sein du catholicisme, car Rome ne change jamais. Elle se déclare infaillible. C'est le protestantisme qui changera. Son libéralisme l'amènera à tendre la main au catholicisme. — The Review and Herald, 1 juin 1886. EDJ 102.3

Les lois du dimanche honorent Rome

Lorsque le protestantisme étendra la main pour saisir celle du pouvoir romain, lorsqu'il tendra également la main, par-dessus l'abîme, au spiritisme, lorsque, sous l'influence de cette triple union, notre pays aura répudié tous les principes de sa constitution en tant que gouvernement protestant et républicain, et lorsqu'il prendra des dispositions pour propager les erreurs et les

tromperies de la papauté, alors nous saurons que le temps de l'oeuvre extraordinaire de Satan est arrivé et que la fin est proche. — Testimonies for the Church 5:451 (1885); Testimonies for the Church 2:179. EDJ 103.2

La législation universelle du dimanche

Tandis que l'Amérique, la terre de la liberté religieuse, s'unira avec la papauté pour forcer les consciences et les contraindre à honorer un faux sabbat, les peuples de tous les pays du monde entier seront conduits à suivre leur exemple. — Testimonies for the Church 6:18 (1900); Testimonies for the Church 2:434. EDJ 105.5

Le monde entier soutiendra la loi du dimanche

Le monde entier sera animé d'un esprit d'hostilité contre les adventistes du septième jour parce qu'ils ne s'inclinent pas pour rendre hommage à la papauté en honorant le dimanche, l'institution de ce pouvoir de l'Antéchrist. — Testimonies to Ministers and Gospel Workers, 37 (1893). EDJ 106.3

La controverse au coeur du monde chrétien

Le monde chrétien sera divisé en deux grandes parties: ceux qui gardent les commandements de Dieu et la foi de Jésus, et ceux qui adorent la bête et son image, et reçoivent sa marque. — The Great Controversy, 450 (1911); La tragédie des siècles, 487. EDJ 107.2

Chapitre 10 — Un bref temps de trouble

La fin de la liberté religieuse aux États-Unis

Les adventistes du septième jour devront livrer le combat pour le sabbat du septième jour. Les autorités des États-Unis ainsi que celles d'autres pays, se dresseront dans leur orgueil et leur puissance et feront des lois pour restreindre la liberté religieuse. — Manuscrit 78, 1897. EDJ 112.1

Les protestants des États-Unis tendront les mains au-dessus du gouffre pour saisir la main du spiritisme; ils tendront la main au-dessus de l'abîme pour saisir la main de la puissance romaine. Sous l'influence de cette triple union, ce pays marchera sur les traces de Rome en piétinant les droits de la conscience individuelle. — The Great Controversy, 588 (1911); La tragédie des siècles, 637. EDJ 112.2

Comment tenir ferme au jour de la persécution

Nous comprendrons que nous n'avons besoin d'aucun autre secours que de celui de Jésus-Christ. Les amis se révéleront de mauvaise foi et nous trahiront. Nos parents, trompés par l'ennemi, croiront servir Dieu en s'opposant à nous, unissant tous leurs efforts pour nous mettre en difficulté dans l'espoir de nous voir démentir notre foi. Mais nous trouverons la sécurité en plaçant notre main dans la main du Christ au milieu de l'obscurité et du péril. — Maranatha, 197 (1889). EDJ 116.4

1

Le seul moyen que nous ayons de tenir ferme dans le conflit, c'est d'être enracinés et fondés en Christ. Nous devons recevoir la vérité telle qu'elle est en Jésus. Et c'est seulement lorsqu'elle est présentée ainsi que la vérité peut combler les besoins de l'âme. La prédication du Christ crucifié, Christ, notre justice, voilà ce qui satisfait la faim de l'âme. Lorsque l'intérêt de nos auditeurs est centré sur cette grande vérité, la foi, l'espérance et le courage se répandent dans le cœur. — The General Conference Daily Bulletin, 28 janvier 1893. EDJ 116.5

Une crise rend l'intervention de Dieu plus évidente

Lorsque le mépris de la loi divine sera presque universel, lorsque son peuple sera plongé dans la plus grande affliction par les hommes, Dieu interviendra. Il répondra aux prières ferventes de son peuple, car il aime que son peuple le cherche de tout son cœur et dépende de lui comme de son Libérateur. — The Review and Herald, 15 juin 1897. EDJ 117.6

Chapitre 11 — Les ruses de Satan dans les derniers jours

Les esprits menteurs contredisent l'Écriture

Satan entraînera le peuple dans ses subterfuges par les deux grandes erreurs, l'immortalité de l'âme et l'observation du dimanche. La première pose les fondations du spiritisme, la seconde crée un lien de sympathie avec Rome. — The Great Controversy, 588 (1911); La tragédie des siècles, 637. EDJ 120.4

Les faux réveils

Avant que Dieu ne visite notre terre pour les jugements de la fin, il se produira parmi le peuple de Dieu un réveil de la piété primitive tel qu'on n'en a jamais vu de semblable depuis les temps apostoliques... L'ennemi des âmes désire entraver ce travail, et, avant le moment où un tel mouvement se manifesterait, il s'acharnera à l'empêcher en suscitant une contrefaçon de ce réveil. Dans les Églises qu'il saura placer sous l'influence de son pouvoir de séduction, il donnera l'illusion que la bénédiction spéciale de Dieu est répandue; un grand réveil religieux que l'on considérera authentique se manifesterait... EDJ 121.3

La musique devient un piège

Les choses que vous nous avez décrites en Indiana m'ont été montrées comme devant se produire juste avant la fin du temps d'épreuve. On se livrera à toute sorte de manifestations étranges. On poussera des cris, on frappera sur des tambours, on jouera de la musique et on dansera. Le sens des choses raisonnables sera tellement oblitéré que l'on deviendra incapable d'y avoir recours pour prendre des décisions sages... EDJ 121.5

Un charivari de bruit secoue les sens et pervertit ce qui, conduit sagement, aurait pu être une bénédiction. La puissance des agents sataniques animant le vacarme et le tohu-bohu carnavalesques est considérée comme une manifestation de l'oeuvre du Saint-Esprit... Ces choses qui se sont produites dans le passé se reproduiront dans l'avenir. Satan fera de la

12

2

musique un piège par la façon dont elle sera conduite. — Selected Messages 2:36, 38 (1900); Messages choisis 2:48. EDJ 122.1

Ne laissons aucune place à des manifestations dérégées, qui, en fait, éloignent le cœur de l'influence profonde et intime du Saint-Esprit. L'oeuvre de Dieu se caractérise toujours par le calme et la dignité. — Selected Messages 2:42 (1908); Messages choisis 2:48. EDJ 122.2

Des anges du mal revêtent l'apparence d'êtres humains

Des anges du mal sous une forme humaine parleront à ceux qui connaissent la vérité. Ils vont déformer et fausser les affirmations des messagers de Dieu... Les adventistes du septième jour auraient-ils oublié les avertissements donnés au chapitre six de l'Épître aux Éphésiens? Nous sommes engagés dans une guerre contre l'armée des ténèbres. Si nous ne suivons pas notre chef, pas à pas, Satan remportera la victoire sur nous. EDJ 123.1

Satan ressemble en tout au Christ

Le couronnement dans la mise en scène de l'illusion, ce sera Satan lui-même imitant le Christ. L'Église a longtemps affirmé considérer l'avènement du Sauveur comme l'accomplissement de ses espérances. Et voilà que le grand trompeur fera croire que le Christ est revenu. En différents endroits du globe, Satan se manifestera parmi les hommes comme un être plein de majesté d'une éblouissante apparence, ressemblant aux descriptions que Jean donne du Fils de Dieu dans son Apocalypse. Apocalypse 1:13-15. Son éclat dépassera tout ce que des yeux humains aient jamais contemplé. Le cri de triomphe retentit dans l'air: "Le Christ est revenu! Le Christ est revenu!" EDJ 124.6

Comment distinguer la contrefaçon de l'original

Satan s'efforce de prendre l'avantage... Déguisé en ange de lumière, il parcourra la terre comme un faiseur de miracles. Avec un langage magnifique, il montrera des sentiments élevés; il prononcera des paroles agréables et il fera du bien. Il imitera parfaitement le Christ. Mais sur un point, une différence se remarquera: Satan détournera les hommes de la loi de Dieu. En dépit de cela, il imitera si bien la justice que, si cela était possible, les élus eux-mêmes s'y tromperaient. Des têtes couronnées, des chefs d'État, des hauts responsables s'inclineront devant ses fausses allégations. — Fundamentals of Christian Education, 471, 472 (1897). EDJ 126.4

Les miracles ne sauraient prévaloir sur la Bible

L'ultime grande supercherie se présentera bientôt à nous. L'antéchrist est prêt à manifester ses oeuvres merveilleuses sous nos yeux. La contrefaçon semblera si proche de la vérité qu'il sera impossible de les distinguer si ce n'est pas les Écritures. C'est par le témoignage de celles-ci que l'on devra tester chaque affirmation et chaque miracle. — The Great Controversy, 593 (1911); La tragédie des siècles, 643. EDJ 129.4

Chapitre 12 — Le crible

Quand la balle est séparée du grain

Nous sommes dans le temps du crible où tout ce qui doit être secoué le sera. Le Seigneur n'excusera pas ceux qui connaissent la vérité s'ils n'obéissent pas par la parole et par les actes à ses commandements. — Testimonies for the Church 6:332 (1900); Testimonies for the Church 2:639. EDJ 132.2

C'est le témoignage fidèle qui provoque le crible

Je demandai la signification du crible que j'avais vu, et on me montra qu'il était provoqué par le témoignage fidèle réclamé par le Témoin fidèle aux Laodicéens. Il aura son effet sur le coeur de l'auditeur et le conduira à exalter la loi et annoncer droitement la vérité. Certains ne supporteront pas ce témoignage fidèle. Ils se dresseront contre lui, et cette révolte provoquera le crible parmi le peuple de Dieu. — Testimonies for the Church 1:181 (1857); Testimonies for the Church 1:65. EDJ 133.4

Le Seigneur nous invite à un renouveau du témoignage fidèle porté dans les années passées. Il appelle à un renouveau de la vie spirituelle. Les énergies spirituelles de son peuple sont restées longtemps somnolentes, mais il doit se produire une résurrection qui nous arrache à cette mort apparente. Par la prière et la confession des péchés nous devons aplanir les chemins du Roi des rois. — Testimonies for the Church 8:297 (1904); Testimonies for the Church 3:329. EDJ 133.6

Les fausses doctrines égarent certains

L'ennemi introduira de fausses théories, comme la doctrine selon laquelle il n'y aurait pas de sanctuaire. C'est l'un des points cruciaux sur lequel se fera la séparation. — Evangelism, 224 (1905); Evangelism, 206. EDJ 134.5

Le rejet des Témoignages aboutit à l'apostasie

L'ultime subterfuge de Satan sera de rendre sans effet le témoignage de l'Esprit de Dieu. "Quand il n'y a pas de révélation, le peuple est sans frein." Proverbes 29:18. Satan déploiera toute son ingéniosité de diverses façons et par divers agents, pour ruiner la confiance du reste du peuple de Dieu dans le témoignage véritable. — Selected Messages 1:48 (1890); Messages choisis 1:54. EDJ 135.1

Les défections parmi les dirigeants de l'Église

Plus d'une étoile que nous avons admirée pour son éclat sombrera alors dans l'obscurité. — Prophets and Kings, 188 (1914); Prophètes et rois, 141. EDJ 135.4

De nouveaux convertis prendront la place de ceux qui nous abandonnent

Les rangs rompus seront remplis par ceux que le Christ a représentés comme venant à la onzième heure. L'Esprit de Dieu travaille en beaucoup d'âmes. Le temps des jugements destructeurs de Dieu est le temps de grâce pour ceux qui, [maintenant] n'ont pas l'occasion d'apprendre ce qu'est la vérité. Le Seigneur posera sur eux un regard rempli de tendresse. Son

coeur miséricordieux est touché, sa main est encore étendue pour sauver, alors que la porte est fermée pour ceux qui n'entreraient pas. Nombreux seront les élus qui seront acceptés et qui entendront la vérité pour la première fois en ces derniers jours. — Lettre 103, 1903. EDJ 138.1

Chapitre 13 — La pluie de l'arrière-saison

La promesse de la pluie de l'arrière-saison

Vers la fin de la moisson terrestre, un don spécial de la grâce spirituelle est promis pour préparer l'Église à la venue du Fils de l'Homme. Cette effusion de l'Esprit est comparée à la pluie de l'arrière-saison. — The Acts of the Apostles, 55 (1911); Conquérants pacifiques, 49. EDJ 141.2

La pluie de l'arrière-saison provoquera le grand cri

En ce temps-là, la "pluie de l'arrière-saison", c'est-à-dire le rafraîchissement apporté par la présence du Seigneur, viendra, afin de donner de la puissance à la grande voix du troisième ange, et pour préparer les saints à résister dans la période où les dernières plaies se déverseront. — Early Writings, 86 (1854); Premier écrits, 85, 86. EDJ 141.5

Nous devrions prier avec ferveur pour demander l'effusion du Saint-Esprit

Nous devrions prier pour l'effusion du Saint-Esprit avec autant de ferveur que les apôtres l'ont fait au jour de la Pentecôte. S'ils en avaient besoin en ce temps-là, à combien plus forte raison en avons-nous besoin aujourd'hui. — Testimonies for the Church 5:158 (1882). EDJ 143.1

La descente du Saint-Esprit sur l'Église est considérée comme encore à venir, mais c'est le privilège de l'Église que de la recevoir dès maintenant. Recherchez-la, priez pour elle, croyez en elle. Nous devons la recevoir, et les cieux attendent de nous la donner. — Evangelism, 701 (1895); Evangelism, 625. EDJ 143.2

Nous devons humilier nos coeurs dans la vraie repentance

Un réveil de la véritable piété parmi nous est le plus grand et le plus urgent de tous nos besoins. Rechercher cette piété devrait être notre premier travail. Nous devons fournir un effort persévérant pour obtenir la bénédiction du Seigneur, non que Dieu ne veuille nous accorder ses bénédictions, mais parce que nous ne sommes pas préparés à les recevoir. Notre Père des cieux est plus désireux de donner le Saint-Esprit à ceux qui le lui demandent, que les parents terrestres ne le sont de donner de bonnes choses à leurs enfants. Mais il nous incombe, par la confession, l'humiliation, la repentance et la prière fervente, de remplir les conditions que Dieu requiert pour nous accorder la bénédiction qu'il nous a promise. Un réveil ne peut être espéré que comme une réponse à la prière. — Selected Messages 1:121 (1887); Messages choisis 1:141. EDJ 143.5

1

Préparer la voie pour la pluie de l'arrière-saison

Nous devons remédier à nos défauts de caractère et purifier le temple de l'âme de toute souillure. Alors, la pluie de l'arrière-saison tombera sur nous tout comme la première pluie est tombée sur les disciples au jour de la Pentecôte. — Testimonies for the Church 5:214 (1882); Testimonies for the Church 2:77. EDJ 146.1

Tous ne recevront pas la pluie de l'arrière-saison

Espérons-nous voir l'Église tout entière réveillée? Ce temps ne viendra jamais. Il y a dans l'Église des personnes inconverties qui ne s'uniront pas à des prières ferventes et efficaces. Nous devons entrer dans l'oeuvre individuellement. Nous devons prier davantage, et moins parler. — Selected Messages 1:122 (1887); Messages choisis 1:142. EDJ 148.1

Chapitre 14 — Le grand cri**Au coeur du dernier message divin**

Plusieurs membres m'ont écrit pour me demander si le message de la justification par la foi est le message du troisième ange, et j'ai répondu: "C'est le message du troisième ange en vérité." — Selected Messages 1:372 (1890); Messages choisis 1:437. EDJ 151.1

Le message de la justice par le Christ doit retentir d'une extrémité de la terre à l'autre pour préparer la voie du Seigneur. Telle est la gloire de Dieu qui accompagne l'oeuvre du troisième ange. — Testimonies for the Church 6:19 (1900); Testimonies for the Church 2:434. EDJ 151.4

Le message se répandra avec une grande puissance

À mesure que le message du troisième ange devient un cri plus fort, une grande puissance et une grande gloire accompagnent sa proclamation. Les visages de ceux qui font partie du peuple de Dieu resplendiront de la lumière céleste. — Testimonies for the Church 7:17 (1902). EDJ 152.4

Ainsi qu'il est annoncé dans le chapitre 18 de l'Apocalypse, le message du troisième ange doit être proclamé avec une grande puissance par ceux qui donnent l'avertissement final concernant la bête et son image. — Testimonies for the Church 8:118 (1904). EDJ 152.6

Comme le mouvement de 1844

La puissance qui animait si fortement le peuple lors du mouvement de 1844, se manifestera encore. Le message du troisième ange sera délivré, non comme un murmure, mais d'une voix puissante. — Testimonies for the Church 5:252 (1855); Testimonies for the Church 5:252. EDJ 152.7

Comme au jour de la Pentecôte

Des serviteurs de Dieu, le visage rayonnant et resplendissant de consécration, se hâteront d'aller proclamer de place en place le message des cieux. Ce sont des milliers de voix qui, par

16

2

toute la terre, donneront l'avertissement final. Des miracles seront opérés, les malades seront guéris, des signes et des merveilles accompagneront l'action des croyants. — The Great Controversy, 611, 612 (1911); La tragédie des siècles, 664. EDJ 153.4

Des enfants proclameront le message

Lorsque les intelligences célestes verront que les hommes ne présentent plus la vérité dans la simplicité comme Jésus le faisait, même les enfants seront poussés par l'Esprit de Dieu et iront de l'avant pour proclamer la vérité pour notre temps. — The Southern Work, 66 (1895). EDJ 156.1

Le caractère mondial du message final

Pendant le grand cri, l'Église, aidée par les interventions de son Seigneur exalté, diffusera la connaissance du salut si abondamment que la lumière sera communiquée à chaque capitale et à chaque ville. — Evangelism, 694 (1904); Evangelism, 618, 619. EDJ 157.4

De nombreux adventistes s'endurcissent contre la lumière

Nous assisterons bientôt dans les Églises [adventistes du septième jour] à une merveilleuse manifestation du pouvoir de Dieu, mais il n'aura pas d'effet sur ceux qui ne se sont pas humiliés devant le Seigneur, et qui n'ont pas ouvert leur cœur par la confession et la repentance. Dans cette manifestation du pouvoir qui éclaire la terre de la gloire de Dieu, ils ne croiront discerner, du fait de leur aveuglement, que quelque chose qu'ils jugeront dangereux, qui éveillera leurs craintes, et ils s'endurciront eux-mêmes pour résister à cette influence. Parce que le Seigneur ne travaillera pas selon leurs idées et leurs attentes, ils s'opposeront à son œuvre. "Comment, disent-ils, ne connaîtrions-nous pas l'Esprit de Dieu alors que nous avons été dans l'œuvre pendant tant d'années?" — The Review and Herald, 27 mai 1890. EDJ 158.1

Les multitudes répondront à l'appel

Des multitudes recevront la foi et se joindront aux armées du Seigneur. — Evangelism, 700 (1895); Evangelism, 625. EDJ 159.4

De nombreuses âmes qui se seront écartées du bercail reviendront pour suivre le grand Berger. — Evangelism, 700 (1895); Evangelism, 625. EDJ 159.5

Dans les contrées païennes de l'Afrique, dans les territoires catholiques de l'Europe et de l'Amérique du Sud, en Chine, en Inde, et dans les îles, ainsi que dans tous les recoins de la terre, Dieu a en réserve des âmes choisies qui brilleront encore au milieu de l'obscurité révélant clairement à un monde apostat la puissance transformatrice de l'obéissance à sa loi. En ce moment même, elles se manifestent en chaque nation, parmi toutes les langues et tous les peuples; et à l'heure de la plus grande apostasie, alors que Satan fournit son effort suprême pour amener "petits et grands, riches et pauvres, libres et esclaves", à recevoir, sous peine de mort, le signe du respect du faux sabbat, ces enfants de Dieu irréprochables et purs, irrépréhensibles, brilleront comme des flambeaux dans le monde. — Prophets and Kings, 188, 189 (1914); Prophètes et rois, 141. EDJ 159.6

Des milliers se convertiront en un jour

Des milliers se convertiront à la vérité en un seul jour parce que, à la onzième heure, ils reconnaîtront et respecteront la vérité et accueilleront l'action de l'Esprit de Dieu. — The Ellen G. White 1888 Materials, 755 (1890). EDJ 160.1

Le temps arrive où il y aura autant de convertis en un seul jour qu'il y en eut au jour de la Pentecôte, après que les disciples eurent reçu le Saint-Esprit. — Evangelism, 692 (1905); Evangelism, 617. EDJ 160.2

L'influence de la page imprimée

Les âmes se convertiront par milliers en un seul jour, et la plupart d'entre elles feront remonter leur première conviction à la lecture de nos publications. — Evangelism, 693 (1885); Evangelism, 618. EDJ 160.7

Dans une large mesure, c'est par nos maisons d'édition que s'accomplira l'oeuvre de cet autre ange qui descend des cieux avec une grande puissance et qui éclaire la terre de sa gloire. Apocalypse 18:1. — Testimonies for the Church 7:140 (1902); Testimonies for the Church 3:164, 165. EDJ 161.2

Chapitre 15 — Le sceau de Dieu et la marque de la bête

Deux classes seulement

Il ne peut exister que deux classes seulement. Chaque parti est marqué de façon distincte, soit du sceau du Dieu vivant, soit de la marque de la bête ou de son image. — The Review and Herald, 30 janvier 1900. EDJ 163.1

En quoi consiste le sceau de Dieu

Aussitôt que chaque membre du peuple de Dieu sera marqué sur son front — il ne s'agit pas d'un sceau ou d'une marque visibles, mais d'une pratique quotidienne de la vérité, à la fois sur le plan intellectuel et spirituel, de sorte qu'on ne peut plus s'en écarter — aussitôt que le peuple de Dieu sera scellé et préparé pour le crible, alors, il viendra. En fait, cette phase a déjà commencé. — The S.D.A. Bible Commentary 4:1161 (1902). EDJ 166.4

Le sceau du Dieu vivant est placé sur ceux qui gardent consciencieusement le sabbat du Seigneur. EDJ 166.5

En quoi consiste la marque de la bête

La marque de la bête est le sabbat de la papauté. — Evangelism, 234 (1899); Evangelism, 214. EDJ 169.3

Au jour de l'épreuve, on saura clairement ce qu'est la marque de la bête. C'est l'observation du dimanche. — The S.D.A. Bible Commentary 7:980 (1900). EDJ 169.4

Quand la marque de la bête sera-t-elle reçue?

Le sabbat sera le grand test de fidélité, car c'est un point de doctrine spécialement controversé. Lorsque le test final surviendra sur les hommes, alors sera tracée la ligne de démarcation entre ceux qui servent Dieu et ceux qui ne le servent pas. EDJ 170.1

Le temps de probation s'achèvera de manière soudaine et inattendue

Lorsque le temps de probation s'achèvera, ce sera soudainement, de manière inattendue — au moment où nous nous y attendrons le moins. Mais nous pouvons dès aujourd'hui être enregistrés comme purs dans les cieux, et savoir que Dieu nous accepte. — The S.D.A. Bible Commentary 7:989 (1906). EDJ 175.3

L'incrédulité et les plaisirs défendus persistent

Lorsque ceux qui se prétendent le peuple de Dieu s'uniront avec le monde, vivant comme il vit, et se joignant à lui dans la recherche des plaisirs défendus, lorsque le luxe du monde deviendra le luxe de l'Église, lorsque les carillons de mariage retentiront et que tout le monde espérera de nombreuses années de prospérité mondaine — alors, aussi soudaine que l'éclair des cieux, se produira la fin de leurs brillantes visions et de leurs espérances vaines. — The Great Controversy, 338, 339 (1911); La tragédie des siècles, 366. EDJ 176.7

Chapitre 17 — Les sept plaies et les réprouvés

Le monde entier partagé d'un côté ou de l'autre

Le monde entier devra prendre parti d'un côté ou de l'autre. La bataille d'Harmaguédon sera livrée. Et ce jour ne doit trouver endormi aucun d'entre nous. Nous devons être pleinement éveillés, comme des vierges sages qui ont leur provision d'huile avec leurs lampes. Le pouvoir du Saint-Esprit doit reposer sur nous, et le capitaine de l'armée du Seigneur se tiendra à la tête des anges des cieux pour livrer la bataille. — Selected Messages 3:426 (1890). EDJ 189.4

La septième plaie

Toute la terre se soulève et s'enfle comme les vagues de la mer. Sa surface craque, elle s'ouvre jusqu'en ses fondements. Des chaînes de montagnes sont englouties. Des îles habitées disparaissent. Des ports, qui sont devenus des Sodome d'iniquités, disparaissent sous les eaux en furie... Les villes les plus fières de la terre sont rasées. Des palais princiers dans lesquels les grands de ce monde ont dilapidé leurs fortunes pour leur propre gloire, s'écroulent en ruines sous leurs yeux. Les murs des prisons sont mis en pièces, et le peuple de Dieu, qui avait été enchaîné pour sa foi, est rendu à la liberté. — The Great Controversy, 637 (1911); La tragédie des siècles, 691. EDJ 190.4

Chapitre 18 — Les sept dernières plaies et les justes

(La grande période de trouble, deuxième partie)

Le grand temps de trouble commence après la fin de la période de probation

Lorsque le Christ cessera son Œuvre de médiateur en faveur de l'homme, alors commencera ce temps de trouble. Le cas de chaque âme aura été tranché, il n'y aura plus de sang expiatoire pour la purifier du péché. Lorsque Jésus quitte sa fonction d'intercession auprès de Dieu en faveur de l'homme, l'annonce solennelle retentit: "Que celui qui est injuste soit encore injuste, que celui qui est souillé se souille encore; et que le juste pratique encore la justice, et que celui qui est saint se sanctifie encore." Apocalypse 22:11. Alors, l'Esprit modérateur de Dieu est retiré de la terre. — Patriarches et prophètes, 201 (1890); Patriarches et prophètes, 177. EDJ 191.1

À la fin du message du troisième ange, la grâce cesse d'intervenir pour les habitants coupables de la terre. Le peuple de Dieu a accompli sa fonction. Il a reçu la pluie de l'arrière-saison, le rafraîchissement venant du Seigneur, et il est prêt pour l'heure de l'épreuve qui est devant lui. EDJ 191.2

Un temps d'épreuve inimaginable

Un temps de trouble tel qu'on n'en a jamais vu de semblable sera bientôt sur nous; et nous aurons besoin d'une expérience que nous n'avons pas encore acquise, et que beaucoup ne peuvent acquérir du fait de leur indolence. L'épreuve est souvent plus grande quand on l'anticipe que dans la réalité; mais il n'en va pas de même de la crise qui est devant nous. La description la plus saisissante ne saurait rendre la grandeur de l'épreuve. — The Great Controversy, 621, 622 (1911); La tragédie des siècles, 674, 675. EDJ 192.2

Un décret de mort semblable à celui d'Assuérus

Je vis les chefs de toute la terre qui se concertaient, et Satan et ses anges qui s'affairaient autour d'eux. Je vis un écrit dont diverses copies étaient envoyées dans différentes parties du pays, ordonnant que si les saints refusaient d'abandonner leur foi particulière et le sabbat, pour observer le premier jour de la semaine, on aurait le droit, au bout d'un certain temps, de les mettre à mort. — Early Writings, 282, 283 (1858); Premier écrits, 282. EDJ 195.1

Le peuple de Dieu fuit les villes; plusieurs sont emprisonnés

Lorsque le décret publié par divers chefs de la chrétienté contre ceux qui gardent le commandement leur retirera la protection du gouvernement, et les livrera à ceux qui désirent leur destruction, le peuple de Dieu fuira des villes et des villages, et, se regroupant, il habitera dans les endroits les plus désolés et les plus solitaires. Nombreux seront ceux qui trouveront alors refuge dans les places fortes des montagnes... Mais beaucoup de personnes de toutes nations, de toutes classes, élevées ou inférieures, riches ou pauvres, blancs et noirs, se trouveront livrées au plus injuste et au plus cruel esclavage. Les bien-aimés de Dieu passeront d'épuisantes journées dans les chaînes, emprisonnés, condamnés à mort, certains seront

abandonnés, mourant de faim dans de sombres prisons malsaines. — The Great Controversy, 626 (1911); La tragédie des siècles, 678, 679. EDJ 195.5

Les justes n'ont aucun péché caché à révéler

Le peuple de Dieu [...] aura un sentiment profond de ses fautes, et, en revoyant leur vie, ses membres sentiront tout espoir les abandonner. Mais, se souvenant de la grandeur du pardon divin, et de leur propre repentance sincère, ils se réclameront des promesses de Dieu faites en Christ aux pécheurs repentants sans espoir. Leur foi ne faiblira pas, bien que leurs prières ne soient pas immédiatement exaucées. Ils s'empareront de la puissance de Dieu, comme Jacob s'est emparé de l'ange, et le langage de leur âme sera: "Je ne te laisserai point aller, que tu ne m'aies béni." Genèse 32:26. — Patriarches et prophètes, 202 (1890); Patriarches et prophètes, 178. EDJ 198.1

Les saints ne perdront pas la vie

Les enfants de Dieu ne seront pas dispensés de la souffrance; mais tandis que le peuple sera persécuté et plongé dans la détresse, tandis qu'il endurera toute sorte de privations et qu'il souffrira de la faim, il ne sera pas abandonné et ne périra pas. — The Great Controversy, 629 (1911); La tragédie des siècles, 682. EDJ 198.3

Dieu pourvoira

Le temps de détresse est tout proche, et une terrible situation exigera du peuple de Dieu l'oubli de soi. Il aura à peine assez de nourriture pour se maintenir en vie, mais Dieu nous préparera pour ce temps. En cette heure terrible, notre besoin fournira à Dieu l'occasion d'accorder sa puissance fortifiante et de soutenir son peuple. — Testimonies for the Church 1:206 (1859). EDJ 199.3

Le peuple de Dieu ne chérit aucun désir coupable

Maintenant, tandis que notre Souverain Sacrificateur fait l'expiation pour nos péchés, nous devrions chercher à devenir parfaits en Christ. Notre Sauveur ne pouvait être amené à céder à la tentation même en pensée. Satan trouve dans les cœurs humains quelque voie d'accès; quelque désir coupable est chéri par lequel ses tentations deviennent fortes. Mais le Christ a dit de lui-même: "le prince du monde vient. Il n'a rien en moi". Jean 14:30. Satan ne pouvait rien trouver chez le Fils de Dieu qui puisse favoriser sa victoire. Jésus avait gardé les commandements de son Père, et il n'y avait en lui aucun péché dont Satan puisse se servir à son avantage. Telle sera la position dans laquelle devront se trouver ceux qui auront à résister dans le temps de détresse. — The Great Controversy, 623 (1911); La tragédie des siècles, 675, 676. EDJ 200.5

Le peuple de Dieu délivré

C'est à minuit que Dieu manifeste sa puissance pour sauver son peuple... Au milieu des cieux menaçants se détache un espace clair d'une gloire indescriptible d'où sort la voix de Dieu comme le bruit des grandes eaux, qui dit: "C'en est fait!" Apocalypse 16:17. Cette voix ébranle les cieux et la terre... EDJ 203.1

Chapitre 19 — Le retour du Christ

Jésus descend en puissance et en gloire

Bientôt apparaît, à l'est, un petit nuage noir, grand comme la moitié d'une main d'homme à peu près. C'est le nuage qui entoure le Sauveur, et qui paraît, de loin, environné de ténèbres. Le peuple de Dieu reconnaît le Signe du Fils de l'homme. Dans un silence solennel, ils le contemplent tandis qu'il s'approche de la terre en devenant plus léger et plus glorieux jusqu'à former un grand nuage blanc dont la base est comme un feu dévorant, et au-dessus duquel se déploie l'arc-en-ciel de l'alliance. Jésus s'avance comme un puissant conquérant... EDJ 207.2

La réaction de ceux qui l'ont percé

Ceux qui ont joué un rôle majeur dans le rejet du Christ et sa crucifixion, sont ressuscités pour le voir tel qu'il est, et ceux qui l'ont rejeté se lèvent et voient les saints dans la gloire. C'est à cette heure que les saints sont changés en un instant, en un clin d'oeil, et sont enlevés à la rencontre de leur Seigneur dans les airs. Ceux-là mêmes qui l'ont revêtu de la robe de pourpre et ont coiffé son front de la couronne d'épines, et ceux qui ont planté les clous dans ses mains et ses pieds, le regardent et s'étonnent. — Manuscript Releases 9:252 (1886). EDJ 207.5

En route vers le ciel!

Nous pénétrâmes tous ensemble dans le nuage, et il nous fallut sept jours pour monter sur la mer de verre. — Early Writings, 16 (1851); Premier écrits, 16. EDJ 211.2

Les couronnes et les harpes remises aux saints

Je vis un grand nombre d'anges apporter des couronnes de gloire — une pour chaque saint, avec son nom écrit dessus. À mesure que Jésus demandait les couronnes, les anges les lui présentaient, et de sa propre main droite, Jésus, avec amour, plaçait les couronnes sur la tête des saints. — Early Writings, 288 (1858); Premier écrits, 288. EDJ 212.3

Chapitre 20 — L'héritage des saints

Un don de Dieu

Jésus, lui seul et sa justice, nous permettra d'obtenir un passeport pour entrer aux cieux. — Lettre 6b, 1890. EDJ 215.1

Une gloire indescriptible

Je vis l'excessive beauté et la gloire de Jésus. Sa personne était plus brillante que le soleil à midi. Sa robe était plus blanche que le blanc le plus éclatant. Comment vous décrire... les gloires célestes, les anges merveilleux chantant et jouant sur leurs harpes à dix cordes! — Lettre 3, 1851. EDJ 217.5

Fleuves, collines et arbres

On aperçoit des fleuves intarissables, comme du cristal, et, sur leurs berges, des arbres aux frondaisons ondoyantes donnent leur ombre aux sentiers préparés pour les rachetés du Seigneur. Là, les plaines immenses sont parsemées de belles collines, et les montagnes de Dieu dressent leurs majestueux sommets. Sur ces plaines paisibles, près de ces cours d'eau, le peuple de Dieu, qui fut si longtemps pèlerin et errant, se sentira chez lui. — The Great Controversy, 675 (1911); La tragédie des siècles, 733. EDJ 218.4

La vigueur de l'éternelle jeunesse

Nul n'aura besoin ni ne désirera de repos. On n'éprouvera aucune fatigue à faire la volonté de Dieu et offrir des louanges à son nom. Nous ressentirons toujours la fraîcheur d'une matinée qui ne finit pas... L'acquisition de la connaissance ne fatiguera pas l'esprit ou les énergies. — The Great Controversy, 676, 677 (1911); La tragédie des siècles, 735, 736. EDJ 220.2

Au ciel, tout est santé. — Testimonies for the Church 3:172 (1872); Testimonies for the Church 1:203. EDJ 220.3

L'identité des sauvés sera préservée

Nous ressusciterons avec la même apparence, mais nous serons libérés de toute maladie et de tout défaut. Ce sera une vie nouvelle, les personnes présenteront les mêmes traits particuliers, de sorte que les amis se reconnaîtront. — The S.D.A. Bible Commentary 6:1093 (1900). EDJ 221.1

Une santé éclatante et une robe de lumière

Lorsque Adam sortit des mains de son Créateur, il était d'une noble taille, et bien équilibré. Il était plus de deux fois plus grand que les hommes vivant actuellement sur la terre, et harmonieusement proportionné. Ses traits étaient d'une parfaite beauté. Son teint n'était jamais pâle ou terne, mais éclatant, rayonnant, reflétant la santé. Ève n'était pas aussi grande qu'Adam. Sa tête arrivait un peu au-dessous des épaules d'Adam. Elle était, elle aussi, d'un maintien noble, harmonieusement proportionnée et très belle. — Spiritual Gifts 3:34 (1864). EDJ 221.3

L'atmosphère paisible et aimante des cieux

Dans la maison des cieux, l'amour vibre dans tous les cœurs, s'exprime sur chaque visage. C'est l'amour qui règne en ce lieu. Les querelles en sont absentes, on n'y trouve point de discordes, point de rivalités, point de disputes de mots. — Manuscript Releases 9:105 (1882). EDJ 225.1

La communion avec le Père et le Fils

Le peuple de Dieu jouit du privilège d'une communion directe avec le Père et le Fils... Nous le verrons face à face, sans aucun voile interposé. — The Great Controversy, 676, 677 (1911); La tragédie des siècles, 735. EDJ 225.4

1

Révision de l'histoire sacrée

Les rachetés parcourront les mondes, et ils utiliseront la plus grande partie de leur temps à étudier les mystères de la rédemption. — The S.D.A. Bible Commentary 7:990 (1886). EDJ 228.3

L'explication des perplexités de la vie

Tout ce qui nous a rendus perplexes dans les providences divines sera expliqué dans le monde à venir. Les choses difficiles à comprendre trouveront alors leur explication. Les mystères de la grâce seront déployés devant nous. Là où nos esprits finis ne trouvaient que de la confusion et des promesses inaccomplies, nous discernons la plus parfaite et la plus belle harmonie. Nous comprendrons que c'est un amour infini qui a ordonné les épreuves apparemment les plus éprouvantes. En comprenant la tendre sollicitude de celui qui fait concourir toutes choses à notre bien, nous nous réjouissons d'une joie ineffable, dans la plénitude de la gloire. — Testimonies for the Church 9:286 (1909); Testimonies for the Church 3:513. EDJ 229.5

Notre joie ne cessera de croître

Et, à mesure que s'écoulent les jours de l'éternité, ils apporteront de plus riches et de plus glorieuses révélations de Dieu et du Christ. Avec le savoir, l'amour, le respect et le bonheur grandissent progressivement. Plus les hommes progressent dans la connaissance de Dieu, plus ils admirent son caractère. Tandis que Jésus déroule devant eux les richesses de la rédemption et les aboutissements merveilleux de la grande controverse avec Satan, les cœurs des rachetés vibrent d'une émotion toujours plus fervente. C'est avec un ravissement toujours plus grand qu'ils touchent leurs harpes d'or, et, mille millions de myriades de voix s'unissent pour chanter le puissant chœur de louanges. — The Great Controversy, 678 (1911); La tragédie des siècles, 736. EDJ 230.3

L'univers tout entier proclame que Dieu est amour

Le grand conflit est terminé. Le péché et les pécheurs n'existent plus. L'univers tout entier est purifié. La vaste création est traversée par un seul élan d'harmonie et de joie. De celui qui a créé toutes choses, coule la vie, la lumière et le bonheur, atteignant tous les royaumes de l'espace illimité. De l'atome le plus minuscule au monde le plus grand, toutes choses, animées ou inanimées, dans leur beauté enfin révélée et leur parfaite joie, proclament que Dieu est amour. — The Great Controversy, 678 (1911); La tragédie des siècles, 737. EDJ 231.4

2